

# **PRÉFACE**

## **LES MENSONGES DE LA CROISSANCE**

**Marc FRÈRE**

Président

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines (ARAU)

Boulevard Adolphe Max, 55

B-1000 Bruxelles

[m.frere@arau.org](mailto:m.frere@arau.org)



Il n'est pas vrai que « mieux », c'est toujours plus, que la croissance est à la fois la clé et le moteur du progrès ! Il est même évident, aujourd'hui, que dans bien des domaines de l'activité humaine « mieux » sera nécessairement synonyme de « moins ». Refuser ce constat, faire de la croissance à tout crin un objectif, c'est se condamner et surtout condamner les jeunes générations et les générations futures à de sombres lendemains. La litanie des carences, disettes, pénuries, et autres manques devrait à elle seule suffire à convaincre de l'existence de limites au-delà desquelles le billet de l'humanité risque de ne plus être valable.

Il faut de la manière la plus volontariste qui soit (ne serait-ce que pour contrecarrer l'optimisme militant des tenants du « toujours plus ») accepter et faire accepter l'idée que décroissance et développement vont de pair, que la croissance n'est pas plus une fatalité que la terre n'était au centre du monde ! Car c'est bien à un bouleversement copernicien que nous oblige aujourd'hui notre responsabilité d'humain.

Dans un essai à la fois stimulant et pessimiste, Jean-Paul Besset, rédacteur en chef au *Monde* pendant dix ans martèle : « *la mutation ne peut s'opérer qu'au débit de la croissance. De la nourriture à bas prix, des billets d'avion à prix cassés, du pétrole bon marché, de l'extension des zones pavillonnaires, du flux tendu des camions, du nombre de voitures par ménages, des emballages plastifiés de l'existence. La division par quatre des émissions de gaz à effet de serre ne tombera pas du ciel, pas plus que la protection des ressources. On n'évitera pas d'en passer tout à la fois par une réduction à grande échelle de la consommation d'énergie, par une rétraction du commerce mondial, par une diminution des volumes de produits manufacturés, par un ralentissement des déplacements, par une contraction des formes de consommation. Cela s'appelle la "société de décroissance" »<sup>1</sup>.*

### ***La ville comme laboratoire***

Parce qu'elle concentre une série de caractéristiques physiques, sociales et économiques qui permettent une gestion intégrée des problèmes de développement, la ville (*même petite*) constitue une entité qui devrait pouvoir s'emparer de la problématique de la décroissance, telle était et demeure notre conviction en abordant ce débat radical dont nous avons la conviction qu'il ne pourra de toute manière pas être, à terme, éludé.

Que la plupart des penseurs de la décroissance n'abordent que tangentiellement la problématique urbaine peut paraître surprenant quand on sait que plus de la moitié de la population mondiale habite une ville. La ville constitue de ce fait un enjeu incontournable du développement et donc de la décroissance. C'est aussi un enjeu paradoxal quand on constate l'énorme force d'attractivité que génère les villes, en particulier dans les pays en développement, soumises de ce fait à une croissance parfois totalement incontrôlable. Que la grandeur des paramètres urbains puisse décourager les partisans de la décroissance peut se comprendre mais la réflexion doit tenter de tirer des indicateurs urbains un certain nombre d'atouts qui caractérisent le vivre en ville : la densité qui permet d'épargner les effets de gaspillage dus à la dispersion et réduit les coûts exorbitants de la mobilité, la diversité qui concentre les ressources humaines les plus variées, la concentration des équipements qui permet une optimisation de leur usage, etc.

Pour l'ARAU, fidèle en cela à sa vocation, cette réflexion prospective doit s'orienter vers des actions emblématiques qui permettent de mettre en lumière des perspectives qui en-

---

<sup>1</sup> BESSET, J.-P., *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2005.

gagent l'ensemble des acteurs urbains. Cette mobilisation urbaine apparaîtra dans les années à venir comme une évidence et ce n'est pas faire preuve d'impatience que d'affirmer, aujourd'hui, qu'il y a urgence à agir si nous voulons que la ville reste un mode de vie adapté à un autre type de développement que celui qui nous dévore lentement !

Dans *Le Sens du progrès*<sup>2</sup>, Pierre-André Taguieff trace des pistes qui sont autant de manière de ne pas désespérer du devenir de la ville monde que nous habitons : après l'époque de la transformation frénétique, insouciante, irresponsable, dont les effets destructeurs sont désormais attestés, l'époque de la préservation intelligente pourrait s'ouvrir, fondée sur la volonté consensuelle de respecter le passé humain et de ménager la Terre. D'où la tâche intellectuelle qui s'impose : définir les principes d'un *conservatisme critique*. Celui-ci pourrait prendre le visage du « catastrophisme éclairé » tel qu'il est caractérisé par Jean-Pierre Dupuy : « *Obtenir une image de l'avenir suffisamment catastrophiste pour être repoussante et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui empêcheraient sa réalisation, à un accident près* »<sup>3</sup>.

En organisant cette 37<sup>e</sup> École urbaine consacrée à la décroissance et à la manière dont elle peut (et devra) révolutionner nos modes de ville, l'ARAU entame un débat qui sera chaque jour plus actuel.

Marc FRÈRE

---

<sup>2</sup> TAGUIEFF, P.-A., *Le Sens du progrès*, une approche historique et philosophique, Paris, Flammarion, 2004, p. 323.

<sup>3</sup> DUPUY, J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002, p. 213.

# **L'HORIZON DANS LE RÉTROVISEUR**

**Marc FRÈRE**

Président

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines (ARAU)  
Boulevard Adolphe Max, 55  
B-1000 Bruxelles  
m.frere@arau.org



Peut-être certains amis de l'ARAU se souviendront-ils que lors du trentième anniversaire de notre association, en 1999, j'avais eu l'occasion de faire entendre la voix d'Albert Camus enregistrée le 10 décembre 1957 lors de son speech au Banquet Nobel au City Hall de Stockholm. Camus y avait entre autre déclaré : « *Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse* »<sup>1</sup>.

Il y aura, l'an prochain, un demi-siècle que Camus lançait cet avertissement. J'ai découvert ce texte moins de dix ans après que son auteur l'ait prononcé et cela fait quarante ans qu'il m'habite.

C'est un peu en pensant à celui qui allait être tragiquement enlevé à la vie de la manière la plus imbécile qui soit, un accident de voiture !, que m'est venue l'idée d'intituler cette introduction à la 37<sup>e</sup> École urbaine de l'ARAU, « l'Horizon dans le rétroviseur ».

Vous me pardonnerez le côté un peu introspectif de mon propos, mais il m'a paru nécessaire de jeter ce regard à la fois intérieur et rétrospectif – subjectif, donc – sur des préoccupations qui ont alimenté la réflexion d'un certain nombre d'hommes et de femmes de ma génération et les ont poussé en refusant, comme le dit Camus, *les nihilismes du temps*, à dépasser certains clivages idéologiques, pour tenter d'empêcher *que le monde se défasse* en répondant aux avertissements de pionniers qu'on peut qualifier de prophètes ou de prophète de malheur selon son tempérament.

Mais, comme l'écrit Hans Jonas, cité par Jean-Pierre Dupuy, dans un fulgurant petit essai intitulé « Petite métaphysique des tsunamis<sup>2</sup> » : « *La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise ; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice ; il se peut que leur impair soit leur mérite* ».

Et il faut pourtant admettre que les prophètes de malheur n'ont pas manqué depuis une trentaine d'années, mais qu'ils ont bien souvent été peu entendus. À moins que, comme le fait remarquer Primo Levi citant un vieil adage allemand : « *Les choses dont l'existence paraît moralement impossible ne peuvent exister* ». Et Jean-Pierre Dupuy précise : « *Notre capacité à nous aveugler nous-mêmes face à l'évidence de la souffrance et de l'atroce est l'obstacle principal que le prophète de malheur doit sinon franchir du moins contourner* ».

Ce qu'un grand penseur (!) ramasse dans une formule forte en clamant : « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* »<sup>3</sup>.

Je vous propose donc, dans un premier temps, de tourner votre regard vers le rétroviseur. Ce sera sans doute la seule fois de toute la semaine que nous aurons l'occasion de le faire, puisque notre intention est plutôt, d'explorer le présent, les yeux tournés vers l'avenir.

---

<sup>1</sup> Et il poursuit : « *Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déchuées, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer, à partir de ses seules négociations, un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir* ».

<sup>2</sup> DUPUY, J.-P., *Petite métaphysique des tsunamis*, Seuil, Paris, 2005.

<sup>3</sup> Jacques CHIRAC au sommet de Johannesburg en 2002, cité par Jean-Paul BESSET dans *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire*, Fayard, Paris, 2005.

## 1. « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* »

Nous sommes en 1971. J'enseigne la biologie et les maths au Collège Taleb Abderhamane de Sougueur. L'hiver est long et froid sur les Hauts Plateaux algériens et j'ai la chance de tomber, dans la seule librairie de Tيارت, sur quelques ouvrages dont les propos m'ont ouvert à la perception systémique du monde et m'ont sans doute aussi, permis de sortir « des années 68 » avec une certaine lucidité.

Si d'ailleurs, nous devons écouter la voix de la lucidité nous serions malheureusement obligés de constater qu'aucune mise en garde, qu'aucun appel à la raison, qu'aucun avertissement, qu'aucun cri d'alerte, fussent-ils émis par les plus sérieux des scientifiques, n'a plus de chance de briser aujourd'hui l'étrange carapace d'indifférence derrière laquelle nous nous cachons. Et au regard du faible taux de pénétration de leurs avertissements répétés, un esprit clairvoyant pourrait même estimer qu'il n'y a aucune raison que les cinq soirées que nous allons passer ensemble soit plus efficaces que les dizaines de milliers de pages de rapports publiés depuis un demi-siècle et qui, toutes, lancent un cri d'alarme à propos du devenir même de l'humanité.

Car, en effet, comme le souligne Jean-Pierre Dupuy, « *il ne suffit pas de savoir pour accepter ce que l'on sait et agir en conséquence, puisque, poursuit-il, même lorsque nous savons de source certaine, nous n'arrivons pas à croire ce que nous savons* ».

Pourtant la réflexion à laquelle nous allons nous livrer durant ces cinq soirées n'en a, je pense, pas moins de mérite et elle s'inscrit parfaitement dans un état d'esprit bien défini par Roberto Vacca et auquel je souscris depuis plus de trente ans.

En 1971, Roberto Vacca, ingénieur italien spécialiste des processus d'automatisation et de gestion des grands systèmes publie un livre intitulé *Demain le Moyen-Âge, la dégradation des grands systèmes*<sup>4</sup>. Il y décrit les désordres et les catastrophes auxquels les grands systèmes nous confrontent, en avertissant :

« *Nous, les pessimistes appelons réalisme notre façon de voir les choses et nous ne pensons pas être moins efficace que les optimistes dans notre volonté de préparer les remèdes et de concevoir des innovations* ».

Formule qui préfigure et rend possible ce que Jean-Pierre Dupuy, ingénieur de formation, lui aussi, appelle le *catastrophisme éclairé*. Catastrophisme éclairé qu'on retrouve, d'une certaine manière, dans le dernier ouvrage (2005) que Jane Jacobs lance comme un cri d'alarme en l'intitulant *Retour à l'âge des ténèbres*<sup>5</sup>.

Et on peut dire que les avertissements n'ont pas manqué depuis quarante ans, souvent accueillis avec scepticisme par la communauté scientifique et une indifférence quasi générale de la plupart des milieux politiques dominants. Pourtant il suffit d'en épingle quelques-uns pour dresser rapidement un tableau impressionniste et impressionnant des conseils restés souvent lettre morte. Au gré de mon parcours initiatique depuis les Hauts Plateaux, je retiendrai :

---

<sup>4</sup> VACCA, R., *Demain le Moyen-Âge, la dégradation des grands systèmes*, Albin-Michel, Paris, 1973. The coming dark age - A classic essay I wrote in 1970 (published by Doubleday in 1973) on the dangers of the excessive complexity of large technological systems -- revisited. *Italian version* : « *Il Medioevo prossimo venturo* », *la degradazione dei grandi sistemi*, Arnoldo Mondadori Editore, 1971.

<sup>5</sup> JACOBS, J., *Retour à l'âge des ténèbres*, Éditions du Boréal, Montréal, 2005.

Michel Remy (1926- ), cultivateur agrobiologiste puis journaliste, publie en 1971, chez Stock, *L'homme en péril, Une société de protection ou de destruction*<sup>6</sup>. On peut y lire : « *Ce qui met la civilisation en accusation, ce n'est pas le fait qu'elle ait commis des imprudences. La vie est une perpétuelle imprudence. C'est le fait que, les mécanismes de la décadence devenant visibles, elle s'est contentée jusqu'à présent d'en combattre les effets sans remonter aux causes, ce qui est un symptôme typique de dérangement mental* ».

Georg Picht (1913-1982), pédagogue, philosophe des religions et futurologue allemand, professeur à l'université de Heidelberg, lance un cri d'angoisse en 1969, en publiant *Der mut zur utopie*, traduit et publié chez Laffont en 1970 sous le titre *Réflexions au bord du gouffre*<sup>7</sup> sous-titré *Pour une prise de conscience des problèmes planétaires qui déterminent l'avenir*. Cet essai, en même temps qu'il pointe les risques qui menacent l'humanité, insiste sur la nécessité « *de déclencher une prise de conscience qui permettra à tous les citoyens majeurs du monde nouveau de se joindre à cet effort unitaire d'où sortira notre histoire de demain* ». Et Picht précise : « *L'avenir n'est pas seulement ce qui peut arriver et que nous sommes libres de souhaiter ou d'espérer ; il est aussi ce qui, sous certaines conditions, doit arriver, et que nous devons accepter dès maintenant, à moins que nous décidions de changer les conditions de l'inexorable* ».

En conclusion de la présentation du Club de Rome, Janine Delaunay, écrit en 1972 : « *Tout au long de cette enquête, j'ai vécu dans l'inquiétude, tentée d'arrêter et poussée à continuer, écartelée entre le poids des inconnues et la tentation de comprendre [...] Tout le temps de cette quête, j'ai été accompagnée par l'ombre des dangers suggérés, ceux qui sont actuels, ceux qui sont en puissance. La course au profit individuel, la concentration des moyens de production et la puissance économique et politique qu'elle représente nous mènent, au bout du compte, à la ruine collective à brève échéance* ». Il est vrai que le *Rapport sur les limites de la croissance*, publié en 1972 par des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) avait de quoi bousculer les confortables certitudes d'une société fière de son opulence ! Dans la préface de ce rapport publié en français sous le titre *Halte à la croissance*, Robert Lattès, mathématicien et expert en informatique précise que « *la limitation de la croissance va à l'encontre de toutes les idées reçues et de la plupart des programmes politiques [...] Elle commandera, ajoute-t-il, une adaptation socio psychologique à de nouvelles conceptions du progrès. Et il stigmatise cette croissance qui s'inscrit trop souvent dans des programmes à courte vue qui satisfont admirablement des égoïsmes nationaux, mais au prix d'irréparables détériorations à long terme* ». C'est aussi Robert Lattès qui pose la petite devinette du nénuphar qui tue. Elle illustre le phénomène mathématique fondamental de la croissance exponentielle dans un domaine fini et est devenue un classique pour tout qui s'intéresse au problème de la croissance : « *Un nénuphar sur un étang double sa surface tous les jours. Sachant qu'il lui faut 30 jours pour couvrir tout l'étang, étouffant alors toute forme de vie aquatique, quand en aura-t-il couvert la moitié, dernière limite pour agir ?* ».

Comment ne pas citer aussi, l'imposant travail de Paul & Anne Ehrlich, qui en 1970 publient aux États-Unis, *Population, Ressources, Environnement, problème d'écologie humaine*<sup>8</sup> complété par l'ouvrage plus militant que Paul Ehrlich, chef du département de Biolo-

---

<sup>6</sup> REMY, M., *L'homme en péril, une société de protection ou de destruction*, Stock, Paris, 1971.

<sup>7</sup> PICTH, G., *Réflexions au bord du gouffre, Pour une prise de conscience des problèmes planétaires qui déterminent l'avenir*, Robert Laffont, Paris, 1970.

<sup>8</sup> EHRLICH, Paul & Anne, *Population, Ressources, Environnement, problème d'écologie humaine*, Fayard, Paris, 1972.

gie de l'université de Stanford publie la même année sous le titre *La bombe P*<sup>9</sup>, titres suffisamment évocateurs des préoccupations démographiques de leurs auteurs dans lesquels on peut entre autre lire : « *D'une manière ou d'une autre, il nous faut passer d'un système d'exploitation basé sur la croissance à un système fondé sur la stabilité et la conservation des ressources : ce qui appelle notre reconversion à l'égard de la nature entière* ».

Toujours en 1972, alors qu'il travaille à la Washington University de Saint-Louis, dans le Missouri, Barry Commoner avance dans *l'Encerclement*<sup>10</sup>, la thèse que la courbe désastreuse de la pollution dans les pays à haute technicité n'est pas simplement due à la surpopulation ou à la prolifération des matières inorganiques, mais bien à la forme même de la société voulue et réussie par l'homme occidental et qu'il nomme la société technologique. On peut en particulier lire dans cet ouvrage une analyse implacable des conséquences néfastes de l'extension au tout automobile.

L'économiste britannique Ernst Friedrich Schumacher (1911-1977), publie en 1973, un ouvrage qui bouscule l'establishment anglo-saxon et qui jouera un rôle important dans l'émergence du mouvement écologiste : *Small is beautiful, une société à la mesure de l'homme*<sup>11</sup>. Une association sans but lucratif, la E.F. Schumacher Society<sup>12</sup> se basant sur ses écrits continue d'ailleurs à animer des groupes de réflexion pratique aux États-unis qui travaillent sur des thèmes comme « *Building sustainable local economies* » ou sur le développement de systèmes de monnaies locales, cher à Jane Jacobs. Schumacher déclare dans *Small is beautiful* : « ... *il nous faut avant toute chose éviter la catastrophe à laquelle nous courrons aujourd'hui. Et qui doit entreprendre une telle tâche, s'interroge-t-il ? À mon avis, chacun d'entre nous, vieux ou jeune, avec ou sans pouvoir, riche ou pauvre, avec ou sans influence. Parler du futur est utile, à la seule condition que cela aboutisse à une action concrète dans le présent. Or, que pouvons-nous faire actuellement, alors que nous sommes encore dans cette situation de « bien-être encore jamais atteint » ? Le moins que l'on puisse dire – et c'est déjà beaucoup – est que nous devons bien comprendre le problème et envisager l'éventualité d'un nouveau style de vie, avec de nouvelles méthodes de production et de nouvelles habitudes de consommation : un style de vie conçu pour durer en permanence* ».

Impossible enfin de dresser ce rapide tableau des avertissements sans citer celui qui, sans doute, pose le premier les bases scientifiques solides de la théorie de la décroissance : le Docteur en statistique d'origine roumaine, Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994), professeur d'économie à l'université Vanderbilt de Nashville dans le Tennessee. Georgescu publie en 1971 un ouvrage majeur : *The Entropy Law and the Economic Process* (la Loi de l'Entropie et le processus économique) et ce n'est qu'après bien des hésitations éditoriales que son ouvrage *La décroissance, Entropie, Écologie, Économie* est finalement publié à Lausanne en 1979. En introduisant le deuxième principe de la thermodynamique dans le champ de la pensée économique à savoir, l'entropie<sup>13</sup>, il fait sortir l'économie d'une approche strictement mécaniste du monde – le paradigme de la science newtonienne – pour y incorporer la dimension cosmologique du principe de Carnot devenu en 1865, la loi de l'entropie. « *Rien ne saurait donc être plus éloigné de la vérité que l'idée du processus économique comme d'un phénomène isolé et circulaire ainsi que le représentent les analyses tant des marxistes que des*

<sup>9</sup> EHRlich, Paul R., *La bombe P, 7 milliards d'hommes en l'an 2000*, Fayard, Les Amis de la terre, Paris, 1972.

<sup>10</sup> COMMONER, B., *L'encerclement, problèmes de survie en milieu terrestre*, Seuil, Paris, 1972.

<sup>11</sup> SCHUMACHER, E. F., *Small is beautiful, une société à la mesure de l'homme*, Contretemps, Seuil, Paris, 1978.

<sup>12</sup> <http://www.schumachersociety.org/> The E.F. Schumacher Society : Linking people, land, and community by building local economies

<sup>13</sup> Entropie : Grandeur qui, en thermodynamique, permet d'évaluer la dégradation de l'énergie d'un système. (L'entropie d'un système caractérise son degré de désordre.)

*économistes orthodoxes* », écrit Georgescu. Et il poursuit en précisant que « *le processus économique est solidement arrimé à une base matérielle qui est soumise à des contraintes bien précises. C'est à cause de ces contraintes que le processus économique comporte une évolution irrévocable à sens unique. On parle alors d'irréversibilité. Dans le monde économique, dit encore Georgescu, seule la monnaie circule dans les deux sens d'un secteur économique à l'autre. À la réflexion, il apparaît donc que les économistes des deux obédiences ont succombé au pire fétichisme économique : le fétichisme de la monnaie* ».

Je terminerai enfin cette brève énumération des « prophètes de malheur » en pointant les approches plus philosophiques des deux derniers auteurs.

Le premier c'est Pierre-André Taguieff, qui dans un ouvrage particulièrement fouillé consacré au progrès qu'il intitule *L'effacement de l'avenir*<sup>14</sup>, constate, après avoir analysé les dérives contemporaines du progrès que sont ce qu'il appelle le *présentisme*, ce *présent perpétuel sans passé ni avenir* selon la formule de Orwell et le *bougisme*, ou *mouvementisme* qui prône le mouvement perpétuel ou l'obligation d'aller toujours de l'avant : « *Peut-être devons-nous supposer que nous vivons à l'époque d'un grand passage, marqué par un changement de posture vis-à-vis de l'avenir : le passage de la confiance dans l'avenir à la responsabilité à l'égard du futur. Dans la religion moderne du progrès, les humains se sentaient dépendre de l'avenir, à la pensée duquel ils s'abandonnaient avec confiance. À l'âge de l'inquiétude postmoderne, c'est l'avenir qui paraît dépendre des humains, ce qui leur donne un surcroît de souci. Aussi peut-on soutenir, en forçant le trait et en flirtant avec le sociologisme ambiant, que nous subissons les effets du passage d'une société de confiance et d'espoir sans limites à une société de peur et de responsabilité infinie, en quête cependant de limites que nulle tradition n'est plus susceptible de fixer* ».

C'est Taguieff encore, qui, en historien des idées constate dans *Le sens du progrès*<sup>15</sup>, « *qu'après l'époque de la transformation frénétique, insouciant, irresponsable, dont les effets destructeurs sont désormais attestés, l'époque de la préservation intelligente pourrait s'ouvrir, fondée sur la volonté consensuelle de respecter le passé humain et de ménager la Terre. D'où la tâche intellectuelle qui s'impose, précise-t-il : définir les principes d'un conservatisme critique* ». Et se référant à Jean-Pierre Dupuy – le deuxième auteur –, il précise que ce conservatisme critique pourrait prendre le visage du « *catastrophisme éclairé* » dont j'ai parlé plus haut et que Dupuy caractérise comme suit : « *Obtenir une image de l'avenir suffisamment catastrophiste pour être repoussante et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui empêcheraient sa réalisation, à un accident près* »<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> TAGUIEFF, P.-A., *L'effacement de l'avenir*, Galilée, Paris, 2000.

<sup>15</sup> TAGUIEFF, P.-A., *Le sens du progrès, une approche historique et philosophique*, Flammarion, Paris, 2004.

<sup>16</sup> DUPUY, J.-P., *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Seuil, Paris, 2002.

## 2. Naissance, croissance et mort de l'ordre marchand ?

Notre intention en organisant cette École urbaine autour du thème de la décroissance vise d'une certaine manière à faire d'une intuition, une conviction en lui donnant une armature théorique et en traçant des pistes pratiques suffisamment fortes pour qu'elles puissent orienter notre travail et notre action. Cette intuition s'inscrit dans la revendication classique de l'ARAU qui appelle à une plus grande autonomie pour Bruxelles et elle postule qu'une ville de taille moyenne, comme Bruxelles peut avoir l'ambition (on aurait presque envie de dire *doit* avoir l'ambition) de devenir un avant-poste de l'inévitable riposte qu'il faut construire quand, comme le dit Dupuy, *l'impossible est certain*. Il nous a donc semblé qu'il fallait explorer les pistes d'un changement radical et durable de nos modes de vie et de ville, avant que d'imprévisibles bouleversements ne nous soient imposés de manière autoritaire et non maîtrisée.

Si dans un premier temps j'ai voulu rappeler que les avertissements n'avaient pas manqué depuis près de quarante ans, il est intéressant de montrer le rôle central que jouent aujourd'hui les villes dans cette problématique globale. Rôle d'autant plus important que l'évolution indique qu'à l'échelle mondiale, la population urbaine croît de manière constante. De manière constante quoi qu'inégale. La croissance de la population dans les régions urbaines les moins développées étant estimée à 2,3% par an pour la période 2000-2030 alors qu'elle ne s'accroîtra que de 0,5% dans les régions les plus développées.

S'appuyant sur la vision historique développée par Fernand Braudel, un économiste qui n'est sans doute pas le plus radical des contestataires mais dont les analyses – en particulier des crises économiques – font date, publiée en 1981 « *Les trois Mondes, pour une théorie de l'après-crise* »<sup>17</sup>. Après avoir décrypté l'évolution économique de l'humanité en l'ordonnant autour de trois grands ordres, l'ordre rituel, l'ordre impérial et l'ordre marchand, Jacques Attali montre comment les villes ont toujours été les moteurs (ou les lieux moteurs) du développement – de la croissance (continue) – de l'ordre marchand, comment de réécriture en réécriture c'est ce même ordre marchand qui s'est étendu dans l'espace en se focalisant un temps sur une ville cœur, comment aussi l'industrie a été *la seule base durable de la puissance d'un pays* soit qu'elle se soit consacrée à l'automatisation d'un certain nombre de tâches agricoles, soit au développement des transports, soit encore qu'elle se soit investie dans la production de biens.

À grands traits, on peut dire que jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, cette fresque économico-historique place un certain nombre de villes européennes au cœur et à la naissance de l'économie capitaliste. Et on serait même tenté de dire, de l'économie-monde, déjà !

« *Jusqu'à aujourd'hui*, écrit le professeur d'économie à l'École polytechnique, *l'Ordre marchand a connu huit réécritures. On peut désigner chacune de ces versions du nom de la langue dominante (flamande, italienne, anglaise), ou comme l'a fait Fernand Braudel par celui des villes-cœurs (Bruges, Venise, Anvers, Gênes, Amsterdam, Londres, New York et, encore New York), ou encore par les biens et services quittant les formes antérieures de leur production pour s'introduire successivement sur le marché de masse (la nourriture, le vêtement, les transports, les machines domestiques), ou encore par la technologie qui fait baisser*

---

<sup>17</sup> ATTALI, J., *Les trois mondes, pour une théorie de l'après-crise*, Fayard, Paris, 1981.

*la part des dépenses d'organisation et étend le champ de la marchandise (le gouvernail d'étambot, la caravelle, l'imprimerie, la comptabilité, la flûte, la machine à vapeur, le moteur à explosion, le moteur électrique) ou par le nom de la monnaie dominante (gros, ducat, gulden, genovino, florin, livre sterling, dollar) ou enfin peut-être par le nom d'un artiste ayant donné sens au cœur (Breughel, Canaletto, Rembrandt, Vinci, Rubens, Turner, Pollok).*

*Tous les cœurs utilisent des stratégies voisines : la propriété d'État, le protectionnisme, la copie des interventions des autres ; tous fondent leur puissance sur une capacité à répondre à un manque qui, autrement, les détruirait ».*

Et comment devient-on un cœur dans l'ordre marchand ? En développant mieux que les autres sa capacité à mieux réduire les coûts d'organisation. À réduire donc les coûts de production et ceux de la demande par l'industrialisation d'une fraction croissante des biens qui la produisent. Et en contrôlant, bien sûr, les réseaux d'échange.

[...]

Au terme des huit réécritures de cet Ordre marchand, quand commencent les années soixante, la centralité de l'Amérique, l'expansion des machines domestiques, la puissance du capital semblent établies, équilibrées, inamovibles. Mais cette forme ne peut survivre que dans l'expansion ; et c'est par là que, comme les autres, elle se déchire. En effet dès le milieu des années soixante, la saturation des marchés de l'automobile, de la télévision, de la machine à laver ou du réfrigérateur commence à faire sentir ses effets. Trois crises bousculent l'économie américaine, la crise du travail, la crise urbaine, bien analysée par Jane Jacobs dans son célèbre *The Death and Life of Great American Cities*, et la crise du pétrole.

Aucune ville n'est prête à assurer la succession, le cœur de l'innovation se déplace vers la côte Ouest, puis l'Ordre marchand est centré autour du Japon et du Pacifique. Mais il est de moins en moins localisé, les entreprises deviennent des entités satellisées, les nouvelles technologies aggravent le chômage, accentuent la concentration du capital au niveau mondial, le coût de l'entretien de la demande qui fait tourner la machine industrielle devient exorbitant si bien que la réécriture du neuvième avatar de l'ordre marchand piétine au point qu'on peut se demander si nous ne vivons pas le déclin, le délitement, la lente agonie, d'un ordre qui n'a cessé d'élargir à la fois sa sphère géographique sur la planète entière et le champ de la marchandise à l'ensemble des biens et des services que les hommes rendent aux hommes, entraînant parallèlement la monétarisation de leurs rapports et leur isolement quasi narcissique. Peut-être le temps est-il venu de tourner la page de l'ordre marchand et de jeter les bases d'un nouvel ordre du monde, avant qu'il ne soit trop tard.

« *Ce dont le monde a le plus besoin, c'est d'une nouvelle éthique* », déclare Nicholas Georgescu, en 1979, dans *La décroissance* et il traduit cette volonté en édictant un nouveau commandement : « *Tu aimeras ton espèce comme toi-même* », ce que Vaclav Havel traduit par un appel à « la conscience d'espèce » !

Moins de dix ans après la publication des *Trois mondes*, Jacques Attali publie un essai prophétique (encore un) qu'il intitule *Lignes d'horizon*<sup>18</sup>. Il y esquisse un certain nombre de pistes après avoir dressé les constats auxquels le présent nous confronte : « *Quand chacun aura compris que les enjeux majeurs des années deux mille sont planétaires, que le problème de l'immigration se confond avec celui du développement, que celui de la drogue et celui du désarmement n'ont eux aussi d'autres solutions qu'à l'échelle du monde, que la production*

---

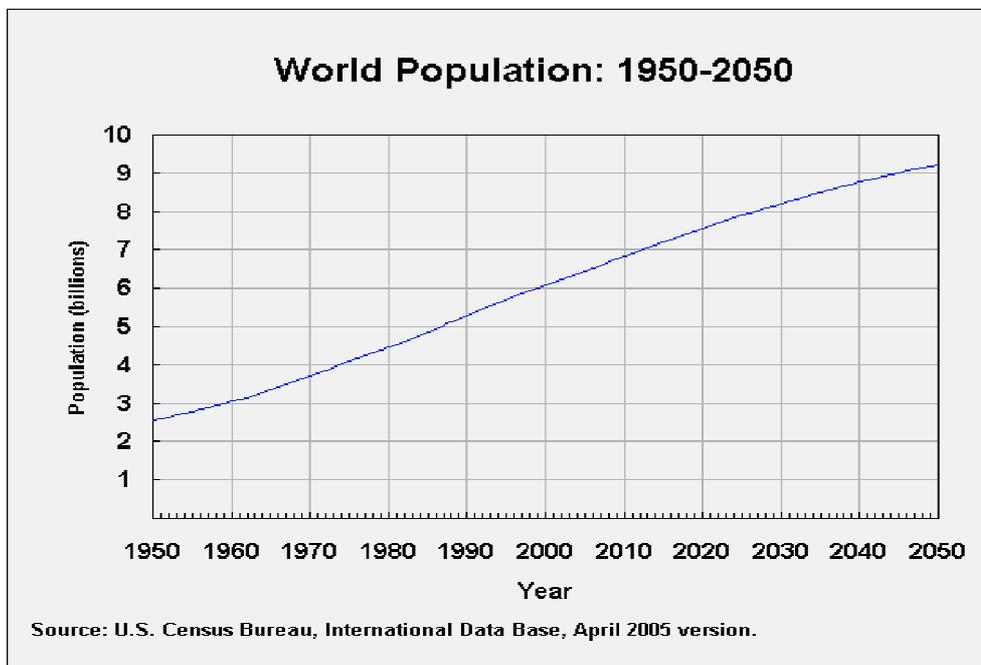
<sup>18</sup> ATTALI, J., *Lignes d'horizon*, Fayard, Paris, 1990.

*ne peut croître sous sa forme actuelle sans menacer la survie de l'espèce humaine, que la Terre est un objet vivant parcouru de nomades de plus en plus nombreux, de plus en plus avides d'objets et de plus en plus producteurs de déchets, – quand chacun l'aura compris, il risquera fort d'être trop tard : l'homme, parasite marginal, aura transformé la terre en artefact mort ; la pression de l'éphémère, le goût de l'immédiat, le rêve de plaisir auront tué la Vie ».*

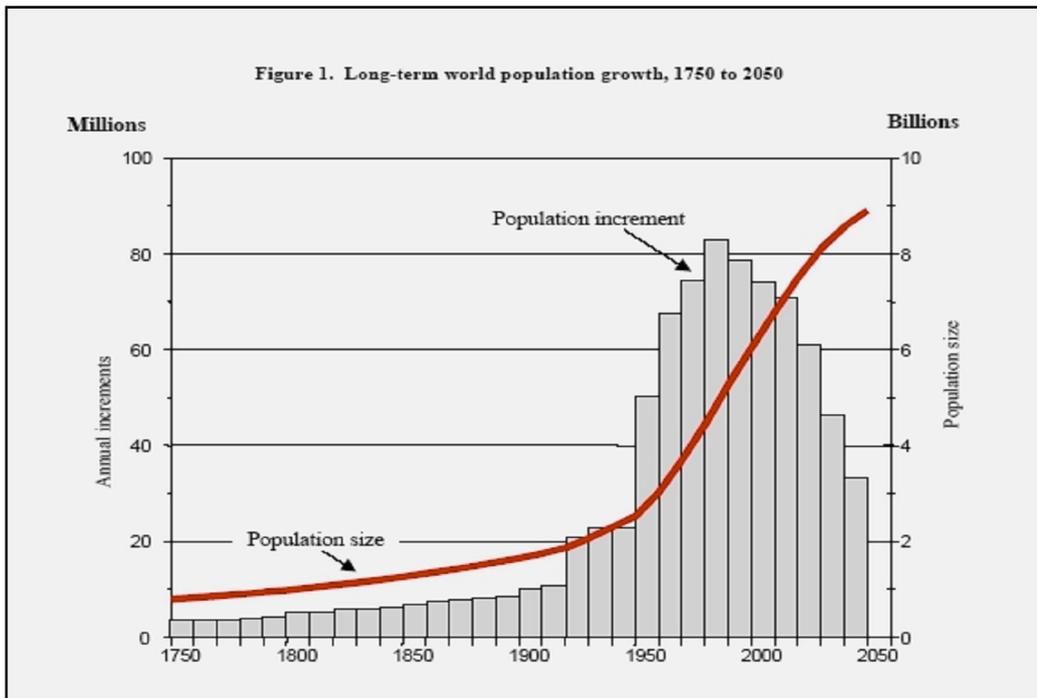
### 3. Temps long – Temps court

Trois graphiques illustrant une même réalité, celle de la croissance démographique, mais couvrant des espace-temps différents permettent, mieux que tous les autres dont ils sont en quelque sorte la quintessence, d'appréhender dans sa vérité crue l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Ils illustrent aussi de manière saisissante la relativité de nos perceptions soumises à une même réalité mais présentée sous des angles différents. Temps long, temps court, durable ou éphémère, courte vue ou vision prophétique...

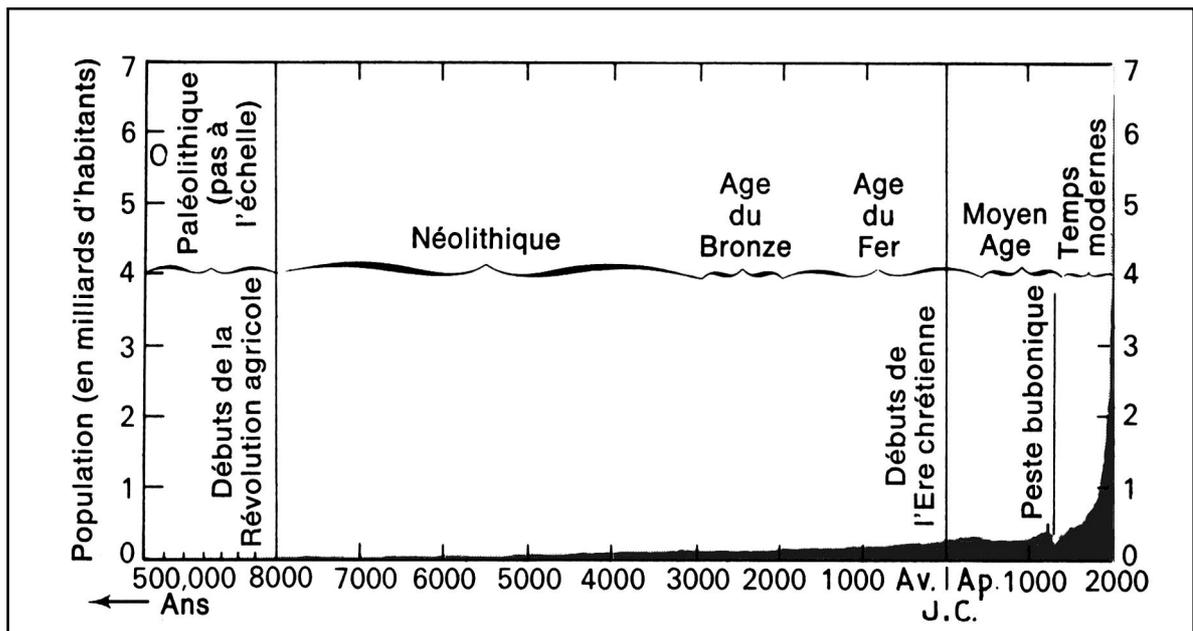
1950 → 2050



1750 → 2050



Origine → 2000



Fin 2005, j'ai ajouté un gyrophare aux livres qui s'alignent sur l'étagère de ma bibliothèque depuis que je les ai ramenés des Hauts Plateaux algériens. Son titre : *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire*<sup>19</sup>, son auteur : Jean-Paul Besset, journaliste, indique que « *l'urgence commande [...] d'affirmer avec le philosophe Jean-Pierre Dupuy qu'« il est rationnel aujourd'hui d'être catastrophiste » dans la mesure où les scénarios les plus sombres relèvent désormais des hypothèses les plus probables* ». Je ne saurais trop vous recommander de prendre le temps de lire cet ouvrage qui constitue une synthèse très documentée et actualisée des visions prospectives les plus lucides.

« *La décroissance affiche un horizon, écrit Besset : renoncer au plus, s'orienter vers le moins pour parvenir au mieux* ».

Ceci suppose et ce n'est pas le plus simple, qu'on soit capable de se mettre en état d'affronter des ruptures dans nos habitudes, dans nos comportements individuels et collectifs et dans notre manière d'adapter la ville aux défis immenses auxquels nous avons à faire face.

C'est à jeter les bases de cet exercice que nous nous attacherons durant ces cinq soirées de la 37<sup>e</sup> École urbaine.

---

<sup>19</sup> BESSET, J.-P., *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire*, Fayard, Paris, 2005.

# **DURABLE : LES HABITS NEUFS DU DÉVELOPPEMENT**

**Florence RODHAIN**

Maître de Conférences

CREGO : Centre de Recherche En Gestion des Organisations  
École Polytechnique Universitaire de Montpellier  
Université Montpellier 2  
Place Eugène Bataillon – 34095 Montpellier Cédex 5  
rodhain@polytech.univ-montp2.fr

**Claude LLENA**

Chercheur

CREGO : Centre de Recherche En Gestion des Organisations  
École Polytechnique Universitaire de Montpellier  
Université Montpellier 2  
Place Eugène Bataillon – 34095 Montpellier Cédex 5  
llena@polytech.univ-montp2.fr



« *Le d veloppement durable n'est ni une utopie ni m me une contestation, mais la condition de survie de l' conomie de march *<sup>1</sup> »  
Louis Schweitzer, PDG de Renault.

## Introduction

Le d veloppement durable est devenu un concept   la mode que l'on int gre   toutes les analyses. Bon nombre d'acteurs  conomiques et sociaux r cup rent la question de la durabilit  : les sportifs font du sport durable, les artistes de l'art durable, les collectivit s territoriales des villes durables, etc. Dans le m me temps, les produits deviennent durables : on met au point des technologies durables, des voitures durables, des t l phones durables, etc.

Derri re cette id e de durabilit  se cachent plusieurs conceptions. Une conception d'activistes, d' cologistes, d'humanistes, d'enseignants, de chercheurs, d'entrepreneurs, de salari s, de politiques, etc. Bref,   tous les niveaux de la soci t , des individus profond ment convaincus par la n cessit  de changer les choses. De l'autre, une conception plus utilitariste, inh rente   des institutions, et non plus   des personnes, dont l'int r t est la r cup ration du concept. L'objectif  tant d'assurer la reproduction du pouvoir en place et de ne rien changer aux r gles de la domination.

Comment expliquer, en effet, que le concept de d veloppement durable soit accept , reconnu par tous ? N'est-ce pas suspect ? Surtout si l'on constate que, malgr  toutes les professions de foi des multinationales ou des institutions qui s'en r clament, rien ne change ou presque.

Selon les  crits du courant post-d veloppementiste<sup>2</sup> et en particulier ceux de Serge Latouche (1986), l'utilisation du qualificatif durable est int ressante pour les partisans du d veloppement dans le sens o  il contribue   nous faire croire que le d veloppement peut s'inscrire dans la durabilit . Or, s'il continue de la sorte, en mati re de d gradation des  quilibres  conomiques,  cologiques et sociaux,   l' vidence, le d veloppement durable, ne peut pr cis ment l' tre ! Dans la r alit , le d veloppement serait-il contre la durabilit  ?

Il s'agit d'interroger le concept de D veloppement Durable et sa r cup ration par les institutions (multinationales, gouvernements, collectivit s locales...) afin de pr server le *statu quo* et de poursuivre des pratiques totalement « non durables ». L'id e est de r v ler l'id ologie pr sente dans le qualificatif durable attach  au mot d veloppement. Cette nouvelle qualification n'est-elle pas une fa on de ne pas s'interroger sur l'urgence ? La question de la durabilit  nous donne l'illusion d'un changement. Cela rassure la conscience des citoyens, mais finalement, rien, ou pas grand chose, ne change r ellement : les  quilibres  cologiques continuent    tre fragilis s, les in galit s sociales continuent de s'accro tre. Ces d s quilibres justifient le fait qu'on s'interroge sur la notion m me de d veloppement, qui, selon de nombreux auteurs<sup>3</sup> (La ligne d'horizon 2003), est porteuse de ces dysfonctionnements. Et c'est l 

<sup>1</sup> Source : Enjeux les  chos, d cembre 2004.

<sup>2</sup> Voir le site [apres-developpement.org](http://apres-developpement.org) et la charte du R seau des Objecteurs de Croissance pour un Apr s D veloppement (ROCAD).

<sup>3</sup> L'Association *La Ligne d'Horizon-Les Amis de Fran ois Partant* a organis  en mars 2002 au Palais de l'Unesco   Paris un colloque international sur le th me : *D faire le d veloppement, refaire le monde*. De nombreux chercheurs et acteurs du Nord et du Sud se reconnaissent aujourd'hui dans une r flexion qui proc de   une v ritable d construction de la pens e  conomique qui se qualifie de post-d veloppementiste.   la suite de ce colloque un ouvrage collectif a  t  publi . Il pr sente la r flexion de 35 chercheurs et acteurs sur la question du d veloppement et sa remise en cause.

que l'idÉologie du dÉveloppement durable est puissante : ce nouveau concept n'est-il pas une aubaine dans la mesure oÙ il permet de faire l'Économie de cette interrogation ? N'autorise-t-il pas à ce qu'on n'interroge pas ce qui prÉcisÉment doit Être mis en dÉbat : le dÉveloppement lui-mÊme ? La preuve en est : les dirigeants se le sont appropriés trÈs rapidement, quitte à en faire un concept creux, vide de sens. Pour un courant de chercheurs et d'Économistes, la durabilitÉ est un nouveau domaine permettant de continuer à faire du dÉveloppement en toute impunitÉ. Selon Serge Latouche (2004) quand on parle de dÉveloppement durable « *on a affaire à une monstruosité verbale du fait de l'antinomie mystificatrice de l'expression* » (p.51). En effet, le dÉveloppement Étant, à l'heure actuelle et tel qu'il est pratiquÉ, par essence, non durable, lui accoler le mot « durable » devient une imposture qui hÉrissent nombre d'écologistes, d'activistes, d'intellectuels et autres anciens hauts fonctionnaires d'institutions internationales telles la banque mondiale ou le FMI.

Cependant, dans le mÊme temps, ce concept de dÉveloppement durable a le mÉrite d'interroger la sociÉté civile, de crÉer des dÉbats, et peut-Être de parvenir à un certain niveau de conscience des problÈmes écologiques. Il commence à Être enseignÉ dans les universités (voir le master d'Éthique et de dÉveloppement durable à Lyon 3) et est en passe de se gÉnÉraliser dans les collÈges et lycÉes avec les cours de EEDD (Écologie pour le DÉveloppement Durable). Le dÉveloppement durable peut conduire au dÉcloisonnement des disciplines, à la collaboration entre chercheurs et enseignants de diffÉrents horizons ; il peut donc Être porteur de rÉflexions productives et judicieuses. Soyons clairs, les questions soulevÉes dans cet article n'ont pas pour but de rejeter dÉfinitivement le dÉveloppement durable qui peut Être vecteur de questionnements et remises en cause au niveau de la sociÉté civile. De toute faÇon, ce serait un combat perdu d'avance ; il est dÉjÀ trop bien ancrÉ dans les mentalités pour faire totalement machine arriÈre. Mais il s'agit d'Être prudent, de ne pas accepter l'inacceptable sous prÉtexte de dÉveloppement durable !

Dans un premier temps, nous allons lister les dÉsÉquilibres écologiques, Économiques et sociaux, en s'attachant aux faits, en les mettant en perspective avec le passÉ, et en prÉsentant quelques scÉnarios d'avenir. Ces dÉsÉquilibres majeurs amènent à la conclusion qu'il n'est pas « soutenable » ou « durable » de poursuivre le dÉveloppement tel qu'il a ÉtÉ conÇu jusqu'à prÉsent. C'est pourquoi, dans un second temps, nous allons prÉsenter la critique du dÉveloppement, en reprenant les écrits de FranÇois Partant, de Serge Latouche, de Gilbert Rist, figures emblématiques de ce courant de pensÉe. Enfin, en conclusion, nous finirons par les implications pour les sciences de gestion.

## **1. Les déséquilibres écologiques, économiques et sociaux**

Les déséquilibres planétaires s'observent à plusieurs niveaux, en interdépendance : ils sont écologiques, mais également économiques et sociaux. Quelques faits majeurs sont exposés (1.1.), avec une brève approche historique (1.2.) et quelques scénarios futuristes (1.3.).

### **1.1. La situation aujourd'hui**

D'après deux rapports des Nations Unies (2003) et du Global Environment Facility (2002), et un article de Lee (2002) reprenant des sources gouvernementales et non gouvernementales (WWF, Worldwatch Institute), on peut établir le bilan suivant de la situation écologique, économique et sociale de la planète.

#### *1.1.1. Situation écologique*

##### *\* Eau :*

- 40% de la planète manque d'eau potable.
- 3 millions d'hommes meurent chaque année par manque d'eau potable, les enfants étant les plus touchés (chaque jour, ce sont 6 000 enfants qui meurent pour avoir bu de l'eau polluée) ; rien qu'en 2002, 7 millions de personnes sont décédées suite à des pénuries d'eau.
- 50% des fleuves de la planète sont touchés par une baisse du niveau d'eau ou par la pollution.

##### *\* Forêts :*

- 15,2 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année. Les forêts mutilées deviennent souvent trop petites pour proposer un habitat viable aux espèces d'oiseaux et d'animaux. 11 pays sont sur le point de perdre totalement leurs forêts.

##### *\* Terres :*

- 10% des terres destinées à l'agriculture sont d'ores et déjà inutilisables du fait de la dégradation des sols (en Irak, 30% des sols ont dû être abandonnés pour cause de salinité suite à des méthodes d'irrigation inadéquates). La dégradation des sols touche ¼ de la terre ; elle est en expansion constante. Dans les pays développés, la productivité a décliné d'environ 16% sur les terres agricoles. Suivant les experts, chaque année ce serait de 5 à 12 millions d'hectares (c'est-à-dire entre 0,3% et 1% des terres agricoles) qui deviendraient inutilisables.

##### *\* Biodiversité :*

- Chaque jour, entre 50 et 100 espèces disparaissent.
- 80% des variétés de tomates et 92% des variétés de laitues ont disparu durant le XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la diversité des aliments s'appauvrit.

##### *\* Emission de gaz à effet de serre :*

- La quasi-totalité des scientifiques de la planète reconnaît à présent que les émissions de gaz à effet de serre, et en particulier le CO<sub>2</sub>, conduisent à un réchauffement planétaire.
- Les catastrophes liées au climat ont augmenté de 160% entre 1975 et 2001. Elles ont provoqué la perte de 440 000 personnes et entraîné 480 milliards de dollars de dégâts au cours des années 1990.

\* *D chets nucl aires :*

- Plus de 400 centrales nucl aires et usines de fabrication d'armes atomiques rejettent r guli rement des d chets radioactifs dans l'environnement.
- En 2000, la quantit  totale au niveau plan taire de d chets radioactifs se monte   220 000 tonnes. Chaque ann e, 200 000 m tres cubes de d chets radioactifs sont produits mondialement. Ces d chets sont stock s dans des d charges qui d sormais commencent   fuir et   contaminer les sols et les r serves d'eau environnantes.

\* *D chets classiques :*

- 2/3 des d chets sont simplement jet s dans des d charges qui produisent des  missions de gaz m thane   effet de serre et contaminent les nappes aquif res.

*1.1.2. Situation  conomique et sociale*

- 20% de la population mondiale absorbe 90% de la consommation mondiale.
- 2/3 de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour.
- Plus d'1/5 de la population mondiale vit avec moins de 1 dollar par jour (exactement 1,3 milliards de personnes).
- 300 millions d'enfants sont exploit s.
- 826 millions d'individus souffrent de malnutrition. En 1997, 40% des enfants de moins de cinq ans souffraient de sous-nutrition dans les pays en d veloppement.

**1.2. La situation par rapport au pass **

*Situation  cologique*

Si l'extinction des esp ces est un ph nom ne naturel, le rythme qu'on observe aujourd'hui (entre 50 et 100 esp ces par jour qui disparaissent) est par contre totalement anormal : il est 10 000 fois plus  lev  que le taux d'extinction naturel, plus rapide qu'  n'importe quel autre moment au cours des 65 derniers millions d'ann es.

Si les maladies ont toujours frapp  les Hommes, la situation actuelle, par rapport au pass , est marqu e par l'accroissement des maladies li es   l'environnement. Les cancers n' chappent pas   cette r gle (Belpomme, 2004). Les taux de cancer des testicules ont tripl , ceux de la prostate ont doubl  ; les cancers du sein qui touchaient 1 femme sur 20 en 1960 en touchent d sormais 1 sur 8. Aux  tats-Unis, les cancers chez les enfants augmentent chaque ann e de 1% et sont devenus leur seconde cause de mortalit . Autour des centrales nucl aires, la recherche a montr  un taux de cancer tr s  lev . Une  tude men e par le gouvernement am ricain (Lee, 2002) a montr  une incidence de 22 types de cancers sur 14 sites d'armes atomiques sur le territoire  tasunien. Les d charges de d chets classiques sont  galement extr mement dangereuses. Une  tude a montr  que les femmes enceintes vivant   moins de 3 kilom tres d'une d charge ont un risque beaucoup plus  lev  de mettre au monde un enfant ayant une maladie cong nitale (Lee, 2002). Enfin, les pesticides, dont la toxicit  s'est sans cesse accrue depuis les ann es 1970, sont   l'origine de 3,5   5 millions d'empoisonnements aigus par an.

D'apr s l'Organisation Mondiale de la Sant  (Lee, 2002), 25% de toutes les maladies qu'il est possible de pr venir dans le monde sont dues   des facteurs environnementaux, dont l'exposition aux produits chimiques dangereux.

Fait marquant : par rapport à 1950, les quantités de spermatozoïdes chez les hommes européens et nord-américains ont chuté de moitié ! Si l'Homme, par son activité, met les autres espèces en danger, c'est lui-même qu'il met en péril en diminuant ses capacités de reproduction et donc de survie de l'espèce.

### *Situation économique et sociale*

On observe une dégradation des inégalités à l'échelle planétaire sans précédent (Ramonet 2004) :

- En 1816, le rapport entre le PNB des pays les plus riches et celui des plus pauvres était d'environ de 3 à 1,
- En 1950, il passe de 35 à 1,
- En 1973, de 44 à 1,
- En 1992, de 72 à 1,
- En 2000, de 86 à 1.
- Si l'on observe à présent les revenus combinés du cinquième le plus riche de la population mondiale par rapport à ceux du cinquième le plus pauvre, les chiffres sont les suivants :
- En 1960, les plus riches possédaient 30 fois plus que les plus pauvres,
- En 1991, la multiplication se fait par 60,
- En 1998, on passe à 78.

D'ailleurs, selon Agha Khan (2005), 109 ans de revenus seraient nécessaires à un naufragé du développement pour obtenir ce que Zinédine Zidane peut gagner en un seul jour.

Le nombre de personnes pauvres, s'est, selon Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie accru de 100 millions dans les années 1990. Selon les Nations Unies, sur le continent africain, les dépenses moyennes par foyer ont baissé de 20% dans les 25 dernières années, et ce malgré l'augmentation globale du PIB.

On n'observe pas d'évolution positive pour le problème de la faim dans le monde. En 1996, l'absorption moyenne quotidienne de calories dans les pays en développement était strictement la même qu'en 1970 (De Ravignan, 2003).

La situation actuelle est marquée par un déclin écologique que plus personne ne conteste ainsi que par l'accroissement des inégalités économiques et sociales, non seulement entre les pays de la planète, mais également entre les membres d'une même société. Comme le dit si bien Lee (2002, p.30) : « *Si l'on accepte une définition plus large de la pauvreté, prenant en compte les indicateurs sociaux et culturels, la pauvreté a aussi progressé dans le monde industrialisé* ».

### **1.3. La situation demain**

Dans un rapport, préparé par 1 100 scientifiques, publié en 2002, les Nations Unies avertissent que si on n'inverse pas la tendance, non seulement 70% de la planète sera détruite en 2032, mais en plus l'organisation sociale se sera effondrée dans de très nombreux pays du globe.

1 183 espèces d'oiseaux (soit 12% du total mondial), 1 130 espèces de mammifères (un quart du total) et 5 611 espèces de plantes sont menacées d'extinction. Au total, 11 046 espèces de plantes et d'animaux sont en danger. Dans les cinquante prochaines années, c'est la moitié de toutes les espèces, plantes et animaux que nous risquons de perdre. D'autre part, 27% des récifs coralliens de la planète, abritant un quart de toutes les espèces de l'océan, sont menacés d'extinction.

La concentration de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pourrait doubler dans l'atmosphère d'ici à 2050. Si aujourd'hui les pénuries d'eau potable touchent 40% de la planète, ce chiffre devrait augmenter pour atteindre 50% d'ici à trente ans.

Concernant la pauvreté dans le monde, selon les Nations Unies, en 2015, le nombre de personnes survivant avec moins de 1 dollar par jour augmentera de 100 millions.

Selon Klaus Toepfer, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ), la situation est telle que nous la connaissons à cause de la priorité donnée au marché par les dirigeants de la planète (Dumont, 1988). Il appelle, ainsi que les 1 100 scientifiques ayant publié le rapport de l'ONU, à ce que les marchés deviennent secondaires à l'Homme et la nature. André Jean Guérin, représentant du ministre de l'écologie et du développement durable, condamnait, dans son discours lors de la conférence TIC21<sup>4</sup>, « *l'abrutissement consumériste* » auquel nous sommes soumis !

Serait-ce un début de remise en cause du fameux concept de « développement », qui germerait dans les consciences ?

## **2. Une critique du développement**

Dans un premier temps, une approche historique du concept de développement est nécessaire (2.1.). Qui l'a introduit ? Dans quel contexte ? Ces réponses sont porteuses de clés de compréhension du phénomène : il apparaît que le développement, porté par les États-Unis, était une façon idéale d'assurer leur domination : il devient alors, après la religion ou les guerres, la nouvelle forme de colonisation (2.2.) qui se traduit par une avancée de la misère (2.3.).

### **2.1. Genèse du concept : une représentation récente imposée à la planète**

Gilbert Rist (2001), économiste qui enseigne à Genève l'économie du développement depuis une trentaine d'années, nous rappelle que le concept de développement est relativement récent. Il apparaît pour la première fois le 20 janvier 1949 dans le discours du président

---

<sup>4</sup> TIC21, 1<sup>er</sup> forum international, Technologies de l'Information & Développement Durable, Valenciennes, 3 et 4 février 2005.

Truman. Dans le quatrième point de son discours, il se livre à une apologie du développement en montrant comment le monde de l'après Yalta se divise en pays qui ont déjà accédé à un certain niveau de vie et en pays qui en sont momentanément exclus. Dans sa vision du monde, il divise les pays de la planète en deux blocs : ceux qu'il appelle les pays *développés* et ceux qu'il appelle les pays *sous-développés*. Après cette typologie de la population planétaire, la majorité composée d'Asiatiques et d'Africains allait se retrouver d'un seul coup qualifiée de sous-développée. L'administration étasunienne du moment avait dans l'idée, derrière les écrits de Rostow (1963), que le développement des États s'opère autour de cinq étapes. La troisième étape, est celle du *take-off*, du décollage qui devrait amener les pays sous-développés vers le bloc des pays développés. Selon Rostow, on atteint cette décisive phase de *take-off* par l'investissement productif, en déplaçant l'épargne : de l'épargne thésaurisée vers l'épargne productive. La phase achevée du développement, la cinquième et dernière étape, est ce que Rostow nomme : « *la Société de Consommation* ». C'est, selon lui, la phase achevée du développement. Chez cet optimiste libéral, tout se passe un peu comme dans une course cycliste : certains coureurs sont en tête, d'autres sont attardés. Les participants arrivant les premiers sont les pays qui accèdent en franchissant la ligne d'arrivée à la phase ultime de l'évolution des sociétés, l'aboutissement de l'histoire libérale. Les pays développés ont dépassé la ligne d'arrivée. Derrière, dans la course, certains pays sont en retard. La Banque mondiale, le FMI, jouent le rôle de la voiture balai qui pousse les derniers vers la ligne. Les banquiers de ces institutions financières internationales sont les masseurs qui permettent malgré tout aux athlètes de franchir la ligne, et de parvenir à l'espérance ultime de la vie des Hommes dans la société, à savoir : « *la Société de Consommation* ».

Dans cette vision des choses, le sous-développement n'est finalement qu'une histoire de retard. L'administration étasunienne utilise alors certains critères pour qualifier le développement ou le sous-développement, et c'est avec ces critères là qu'elle va imposer une certaine vision du monde, qui n'était peut-être pas, et certainement pas, partagée par tous les pays concernés. Il fallait en effet arriver à classer les pays en fonction de leur PIB, instrument quantitatif, légitimant la pensée economiciste.

D'ailleurs, au moment du discours de Truman, la logique était très productiviste : c'était l'époque des Trente glorieuses ; période de reconstruction, et le début de la domination étasunienne. Les économistes du développement montrent que la doctrine Truman est la meilleure invention pour asseoir la domination étasunienne et la domination occidentale de façon plus élargie (Latouche, 2003). Car, progressivement, selon Gilbert Rist (2001) on se rend compte que le développement devient la nouvelle forme de colonisation.

## **2.2. *Le développement : la nouvelle forme de colonisation ?***

Le mythe du développement serait-il la nouvelle forme de colonisation ? Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la colonisation était principalement militaire dans un premier temps, puis devenait administrative, politique, et religieuse, en s'imposant aux superstructures sociales. Au XX<sup>e</sup> siècle, et déjà le discours de 1949 en présentait les premiers balbutiements, la colonisation devient symbolique. Le mythe du développement fait partie des outils de la domination. De Rivero (2003) explique comment le développement, relayé par le pouvoir médiatique et le pouvoir scientifique, par la volonté de domination idéologique de l'Occident, s'est imposé progressivement comme l'objectif à atteindre pour tous les peuples de la planète. Derrière la poursuite du développement, se cache la marchandisation des activités sociales, le salariat, et

le modèle occidental. En un mot, comme le dit Serge Latouche (1989), le développement, c'est l'occidentalisation du monde.

Quand le colonisateur s'est retiré, il a abandonné l'éducatif et la santé, mais il a imposé la domination symbolique. Dans ce contexte, Traoré (2003) va jusqu'à parler de « *viol de l'imaginaire* », où la puissance de la force symbolique de la culture occidentale amène l'individu à renoncer progressivement à ce qui l'a construit, et à influencer sa façon de percevoir sa représentation du futur. Il devient alors difficile d'investir le champ des possibles en dehors de la référence occidentale.

À ce niveau, les médias ont joué un rôle central dans la diffusion du modèle occidental qui est devenu le modèle de référence (Halimi, 1997). Ce qui est plus pervers en soi dans la mesure où par ailleurs, plus rien n'était assuré, en terme d'éducation et de santé. Ce qui fait dire à certaines personnes appartenant aux peuples colonisés, et en particulier aux plus âgés qui ont connu le colonisateur : « *c'était mieux quand vous étiez là* ». Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a remplacé la colonisation ancienne par cette colonisation du symbolique, qui n'assure plus rien mais qui accroît la dépendance, ou ce qu'Illich nomme l'hétéronomie (1971). Cette colonisation fait rentrer les pays du Sud dans des modèles de Division Internationale du Travail (DIT), qui les entraînent à exporter les matières premières ou à participer à la déforestation des forêts primitives. Ils doivent, en effet, rembourser la dette et assurer un niveau de vie à l'occidentale pour les élites locales. Samir Amin (2002), économiste égyptien, explique comment, dans les pays sous-développés, la minorité de la *bourgeoisie compradore* (c'est-à-dire la bourgeoisie possédant un certain pouvoir d'achat) assoit son pouvoir sur le modèle occidental et pousse les puissances du Sud vers la division internationale du travail. Cette bourgeoisie a besoin de devises pour accéder aux productions importées. Pour les obtenir, on spécialise le pays dans des productions demandées par le marché international, et on joue le jeu de la mondialisation libérale : arrachage des cultures vivrières (c'est-à-dire les productions agricoles permettant d'assurer l'apport quotidien en calories : manioc, igname, riz, maïs,...) pour les cultures de rentes (c'est-à-dire les productions exportées) participant ainsi au phénomène massif de déforestation et de déstabilisation de l'équilibre de la biosphère. C'est le cas d'un grand nombre de pays du Sud, comme le Brésil, le Congo, la Côte d'Ivoire, etc. L'idée étant que chacun prenne une place dans ce puzzle de la mondialisation qui deviendrait un jeu à somme positive : tout le monde y gagne (théorie des avantages comparatifs : Ricardo 1817).

Quelle est alors la place des pays du Sud ? C'est la place des matières premières, des productions à faible coût, bref la position que lui concèdent ses avantages comparatifs. Ainsi, pour l'Algérie, l'hydrocarbure représente environ 70% des exportations. En Côte d'Ivoire, le cacao représente environ 60% des exports. De nombreux pays sont de plus en plus spécialisés dans des mono productions d'export appelées aussi cultures de rente. De ce fait, ces pays deviennent, alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant, très dépendants de la demande extérieure, puisqu'ils ont abandonné leur autonomie alimentaire. L'intégration de ces pays, entre autres par la spécialisation, aboutit à une plus grande soumission aux pays développés et pérennise leur domination. D'autant plus que le cours des matières premières est fixé par les places boursières occidentales.

En ajoutant à cela le poids de la dette (qui peut aussi être un instrument puissant de la domination : on sait que la dette a déjà été remboursée plusieurs fois par le tiers monde et que, depuis des années, les capitaux allant du Sud vers Nord sont plus importants que ceux allant

du Nord vers le Sud) on trouve des pays contraints, toujours plus soumis, et, parfois, malheureusement, toujours plus pauvres.

### **2.3. *Quand le développement amène la misère***

Le scientisme occidental se fait fort de faire progresser la santé, l'espérance de vie, l'éducation. Et pourtant, d'après les écrits de Sahlins (1976), l'âge de pierre serait le seul âge d'abondance, dans la mesure où les besoins primaires étaient satisfaits par le collectif, et où le groupe ne connaissait pas les besoins socialement fabriqués. Avec un minimum d'organisation (la pêche, la chasse, la cueillette, et plus tard l'agriculture), le groupe peut répondre aux besoins fondamentaux. Mais dès qu'on rentre dans la création de besoins socialement fabriqués, on rentre dans la logique de la frustration. À l'époque on connaissait peut-être la pauvreté, mais pas la misère.

Qui est pauvre aujourd'hui ? Qu'est-ce que la pauvreté ? À l'âge de pierre, dans les sociétés traditionnelles, le dénuement pouvait être bien vécu, car on se trouvait alors dans une société de pauvreté généralisée. Mais bien entendu, difficulté matérielle ne signifie pas absence de richesse. Même s'il est hors de question de magnifier la culture des pays du Sud ou de sombrer dans le passéisme, à côté de cette absence de biens, existe ou existait une richesse à la fois relationnelle, spirituelle et sociale.

Rahnema (2003) soutient ainsi que la misère chasse la pauvreté dans les pays du Sud. Avec le développement, la diffusion des besoins socialement fabriqués s'accélère. Le poids des médias, du tourisme de masse, et la pression exercée par le modèle occidental, imposent une véritable domination symbolique et donc une volonté incontrôlée d'accession à la consommation. Certains pourront y accéder certes, mais d'autres en seront exclus et ceux-là connaîtront la misère. Misère matérielle d'abord, mais aussi, puisque les autres s'écarteront d'eux pour rentrer dans des logiques de consommation et d'accumulation, misère sociale. C'est ainsi que l'exclusion économique s'accompagnera ensuite d'une misère sociale, relationnelle, puisque ces personnes se verront mises à l'écart du train du développement pris par ceux qui auront su et voulu s'adapter au modèle proposé par l'Occident qui mythifie l'individualisme au détriment de la solidarité. C'est ainsi que Rahnema montre comment le développement a créé de la richesse pour quelques-uns et transformé la pauvreté de la majorité en misère généralisée.

Dans un ouvrage intitulé « Quand le développement crée la pauvreté », Helena Norberg-Hodge (2002), philosophe, première Occidentale à avoir élu domicile au Ladakh (province se situant au Nord de l'Inde), nous livre une analyse anthropologique de sa vie dans cette région. Cette société, quand elle l'a rejointe, était pauvre, certes, mais elle pouvait satisfaire ses besoins de base, alimentaires, vestimentaires, de logement. Elle vivait dans une vallée retirée, à l'abri du développement et des besoins socialement fabriqués. Certes des inégalités financières pouvaient être relevées, mais elles étaient de l'ordre du raisonnable.

Lentement, mais sûrement, l'auteur commence à voir arriver au Ladakh les influences occidentales. Dans les années 1980-1990, les routes goudronnées font leur apparition. S'ensuit une profonde déstabilisation de la région. Ensuite arrivent l'aéroport, et les hôtels. Le soit disant cercle vertueux du développement est en marche. Le Ladakh passe enfin cette fameuse ligne de démarcation et parvient à atteindre la Société de Consommation. Mais les équilibres écologiques et sociaux sont fragiles, et le développement a apporté avec lui une

déstabilisation majeure. L'auteur montre comment la population a été transformée par le développement. Auparavant, elle vivait dans la pauvreté matérielle. Mais une pauvreté assumée, non subie, sans frustration qui pouvait conduire à l'abondance. Avec l'apparition du développement, on voit inexorablement cette pauvreté généralisée acceptée se transformer en une minorité qui accède à la consommation des biens occidentaux et aux rejets des autres, qui ne peuvent ou ne veulent accéder à cette consommation. D'où croissance des inégalités, donc des frustrations. Des siècles d'équilibre écologique et d'harmonie sociale ont été ébranlés par les pressions symboliques du consumérisme.

Pour le sociologue Jean Baudrillard (1970), qui se réfère également aux écrits de Sahlins sur le paléolithique, la société de consommation n'est pas forcément une société d'abondance. La pauvreté, selon Sahlins (1968) n'est pas dans une faible possession de biens, ni dans le rapport entre des fins et des moyens, mais dans un rapport entre les Hommes. Les chasseurs cueilleurs des tribus nomades primitives vivaient dans l'abondance malgré une absolue pauvreté. Le chasseur ne conserve rien, il consomme d'emblée, en fonction de ses besoins. Il ne possède rien non plus. Pas d'accumulation d'objets. Pas de propriété privée. Tout est partagé avec le groupe. Ce chasseur a confiance, et, relève Baudrillard, il dort beaucoup, ne vivant aucun stress lié à l'économie de marché et en l'absence de frustrations liées aux différences avec les autres membres du groupe. Selon Baudrillard et Sahlins, ce sont la transparence et la réciprocité des rapports sociaux qui expliquent cette vie d'abondance des primitifs. La rareté est absente du modèle dans lequel ils vivent, alors que la rareté, comme le montre Baudrillard, est une des caractéristiques majeures de la société de consommation. Dans notre modèle de société moderne, nous dit Baudrillard, toute chose possédée est relativisée par rapport aux autres, ce qui ajoute au manque individuel, alors que dans la société primitive, tout échange ajoute à la reconnaissance sociale, car la richesse n'est pas fondée sur le bien, mais sur le lien. Finalement, selon Baudrillard (1970), « *notre logique sociale nous condamne à une pénurie luxueuse et spectaculaire* » (p.92). Au Sénégal, un proverbe wolof affirme : « *Est pauvre celui qui n'a personne* ». C'est bien la preuve que lorsque les richesses matérielles viennent à manquer la solidarité entre les humains demeure. Cette potentialité relationnelle inscrit l'individu dans des collectifs qui assurent sa protection à la fois physique et morale.

Ainsi, il est loin d'être prouvé que le développement soit porteur de richesses généralisées. Il serait d'ailleurs à cet égard intéressant de se pencher un peu plus sur la définition même des concepts de richesse et de pauvreté. Patrick Viveret (2003) nous invite à reconsidérer la richesse. Qu'est-ce que la richesse ? Peut-elle se mesurer par le PIB ? Cet indicateur a été depuis une trentaine d'années très vivement critiqué. Il ne tient pas compte, en effet, des formes qualitatives ou sociales et relationnelles de la richesse. C'est un peu comme en médecine, s'il suffisait de changer le thermomètre pour ne pas voir l'état du malade. De nouveaux indicateurs (Méda, 1999), comme l'indice de santé sociale (Alternatives Economiques, 2003), nous invitent à reconsidérer notre vision de la richesse des peuples et des nations. Cet indicateur composite mis au point par des membres du Fordham Institute et le BIP 40 (forgé en France par des chercheurs et des militants regroupés au sein du Réseau d'alerte contre les inégalités) font la moyenne de seize indices purement sociaux, dont la santé, l'éducation, le chômage, la pauvreté et les inégalités. Comme le rappelle Jean Gadrey (2003), la publication en 1996 dans le magazine américain *Challenge* d'un graphique saisissant a rendu célèbre l'indice de santé sociale. Sa courbe comparée à celle du PIB étasunien depuis 1959 montre un décrochage spectaculaire à partir de 1973 : le PIB reste stable, alors que l'indice de santé sociale chute. Il en va de même pour le BIP 40. Cela illustre bien la relativité de la mesure de la

richesse, et l'importance que l'on doit accorder aux indicateurs sociaux révélateurs du degré de bien-être social.

## **Conclusion**

Tout comme l'économie ou les sciences politiques, les sciences de gestion s'engouffrent dans le thème du Développement Durable à grande vitesse. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'émergence d'articles scientifiques sur cette question ainsi que le succès grandissant de la journée Développement Durable organisée par l'AIMS (Association Internationale de Management Stratégique). Production de communications, d'articles, de formations ; il serait dangereux à notre sens d'enseigner en sciences de gestion le Développement Durable sans prendre le recul de l'approche historique, et sans une approche pluridisciplinaire, car alors la vision serait extrêmement réductrice. Attention à ne pas tomber dans l'effet de mode, bien connu dans nos disciplines ! Martinet (2005) souligne que certaines voix commencent déjà à monter pour désigner le Développement Durable comme « *le dernier gadget d'une mode managériale qui semble avoir de plus en plus de difficulté à renouveler ses collections après la décennie financière abrasive qui a clôturé le XX<sup>e</sup> siècle* ».

Si le mot durable peut représenter la dernière stratégie désespérée du développement pour assurer coûte que coûte sa survie, et, en ce sens, peut être sévèrement interrogé, il peut également, devenir le vecteur permettant de contrer sa récupération par les institutions. Il peut par ailleurs permettre de s'interroger, de faire évoluer les consciences pour des changements dans la société civile. Pour ce faire, la sensibilisation des étudiants et citoyens aux enjeux que représentent le développement, ainsi que leur ouverture à l'idéologie véhiculée par les partisans du développement durable récupérant cette notion pour en faire un concept totalement vide de sens, deviendrait une priorité.

En France, il n'existe pas dans le système scolaire primaire et secondaire, de cours à la consommation. Mais un cours d'Environnement pour le Développement Durable est en train de se monter et de se généraliser dans les programmes. Ce serait là une belle occasion de parler des notions de développement, avec une approche historique, en n'oubliant pas d'avoir une approche critique et de présenter l'opinion de ses opposants, dans la pure tradition française de la thèse-antithèse-synthèse ! D'autre part, à l'heure des réformes de l'Université et de la mise en place du LMD (Licence, Master, Doctorat), n'y a-t-il pas une opportunité à créer des formations pluridisciplinaires interrogeant ces notions de façon critique dans le but de rendre autonomes et responsables les étudiants formés ? Les Sciences de Gestion pourraient être le vecteur de cette approche pluridisciplinaire, complexe, non mutilante, étudiant en profondeur et en prenant le recul nécessaire les notions de développement durable, afin d'apporter aux étudiants, futurs décideurs, les clés de compréhension d'un phénomène complexe, non réductible au passé proche ainsi qu'à la seule instrumentalisation typique des gestionnaires, pour qu'ils puissent agir et décider de façon non mutilante pour l'environnement et la survie de la planète.

### Références bibliographiques

- Agha Khan S. (2005), « Développement durable, une notion pervertie », Manière de voir 81, *Le Monde Diplomatique*, Juin-Juillet, pp. 68-70.
- Alternatives Economiques (2003) « Reconsidérer la richesse », n°11, Hors Série pratique, *L'utilité sociale*, pp. 23-30.
- Amin S. (2002), *Au-delà du capitalisme sénile*, Éditions PUF.
- Baudrillard (1970), *La société de consommation*, Éditions Denoël.
- Belpomme D. (2004), *Ces maladies créées par l'homme – Comment la dégradation de l'environnement met en péril notre santé*, Albin Michel.
- Canfin P. et Chaplain M. (2003), « Une consommation pour un développement durable », *Alternatives Economiques. La consommation citoyenne*, n° 10, mars, pp. 8-9.
- De Ravignan F. (2003), *La faim pourquoi ?*, Éd. La découverte, 122 pages.
- De Rivero O. (2003), *Le mythe du développement*, Éditions Enjeux Planète.
- Dumont R. (1988), *Un monde intolérable. Le libéralisme en question*, Éd. du Seuil, 282 pages.
- Gadrey J. (2003), *Les indicateurs de richesse et de développement*. Rapport. DARES.
- Global Environment Facility (2002), *The Challenge of Sustainability. An action agenda for the global environment*, Washington D.C.
- Halimi S. (1997), *Les nouveaux chiens de garde*, Éd. Libre Raisons d'agir, 112 pages.
- Illich I. (1971), *Libérer l'avenir*, Éd. du Seuil.
- La Ligne d'Horizon (2003), *Défaire le développement, refaire le monde*, Éd. Parangon, 412 pages.
- Latouche S. (1986), *Faut-il refuser le développement ?*, Éd. PUF, 216 pages.
- Latouche S. (1989), *L'occidentalisation du monde*, Éd. La Découverte.
- Latouche S. (2003), *Décoloniser l'imaginaire*, Éd. Parangon, 174 pages.
- Latouche S. (2004), *Survivre au développement*, Éditions Mille et une nuits, 127 pages.
- Lee M. (2002), « L'État de la planète 2002 », *L'Ecologiste*, n°8, octobre, pp. 25-30.
- Martinet A.C. (2005), « Le développement sera-t-il durable ? », *2<sup>e</sup> Journées de l'Atelier Développement Durable de l'AIMS*, 11 mai.
- Méda D. (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Éd. L'aubier.
- Nations Unies (2003), *The Global Environment Outlook*.
- Norberg-Hodge H. (2002), *Quand le développement crée la pauvreté : l'exemple du Ladakh*, Éditions Fayard, 280 pages.
- Rahnama M. (2003), *Quand la misère chasse la pauvreté*, Éd. Fayard, 320 pages.
- Ramonet I. (2004), « Une régression », *Le Monde Diplomatique – Manière de voir 72 : Le nouveau capitalisme*, pp. 6-7.
- Ricardo D. (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Éd. Flammarion.
- Rist G. (2001), *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Éditions Presses de Sciences Po., 442 pages.
- Rostow W. (1963), *Les étapes de la croissance économique*, Éd. du Seuil.
- Sahlins M. (1968), *La première société d'abondance*, Éditions Temps Modernes.
- Sahlins M. (1976), *Age de pierre, âge d'abondance*, Éditions Gallimard.
- Stiglitz J. (2003), *La grande désillusion*, Éd. Livre de Poche, 405 pages.
- Traoré A. (2002), *Le viol de l'imaginaire*, Éd. Fayard, 207 pages.
- Viveret P. (2003), *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'Aube.

# **CROISSANCE ÉCONOMIQUE : MESURE OU DÉMESURE ?**

**Christian COMELIAU**

Professeur honoraire

Institut universitaire d'études du développement  
de Genève (IUED)

4, Route de Meyrin

CH – 1202 Genève

[claude.lena@libertysurf.fr](mailto:claude.lena@libertysurf.fr)



## 1. Constat et hypothèses de départ

Le constat de départ est celui de *l'omniprésence de la référence à la croissance économique* (celle du PIB ou du revenu national), en tant que critère et instrument de base du développement et des politiques économiques, chez les économistes théoriciens et praticiens comme chez les responsables politiques, au niveau national comme au niveau international, toutes tendances politiques confondues. Même lorsqu'une rhétorique – prudente mais ambiguë - prétend distinguer croissance et développement, progrès économique et progrès social, et même développement durable et développement, la croissance est considérée comme une condition nécessaire et souvent suffisante de ce progrès. Et les arguments en sa faveur paraissent procéder du bon sens économique le plus robuste et le moins discutable : la croissance traduit une multiplication des biens et des services disponibles pour la consommation, la production, l'investissement et l'échange extérieur ; elle permet l'emploi rémunéré et l'augmentation du revenu ; elle assure la base nécessaire aux prélèvements collectifs exigés pour financer les dépenses publiques et la sécurité sociale ; elle matérialise les conditions d'interdépendance nécessaires au développement de l'ensemble des activités productives. Les objections sociales et écologiques qu'elle soulève ne paraissent pas devoir résister à son dynamisme et à sa logique totalitaire : si l'aggravation des inégalités demande redistribution des revenus et des ressources, la croissance du « gâteau à partager » facilite ce nouveau partage ; si l'environnement souffre de dégradation, l'augmentation des ressources produites fournira les moyens d'y remédier. Au total, par delà même les critiques formulées à son égard, la croissance illimitée est présentée à la fois comme souhaitable et comme inéluctable.

Les critiques ne sont pas nouvelles, cependant. Elles se sont développées plus particulièrement à partir de la décennie 1970 : l'une des premières dates marquantes de ce point de vue est celle du premier rapport au Club de Rome publié en 1972 (Meadows et *al.*, 1972), suivi ou précédé d'une série de travaux théoriques ou pratiques sur la redistribution et l'environnement<sup>1</sup>. Dans les années les plus récentes, le débat a pris une tournure particulière en France, avec les slogans de l'« après-développement » et de la « décroissance », mais sans déboucher sur l'esquisse d'une stratégie de substitution<sup>2</sup>.

Je préfère annoncer dès l'abord mes réticences dans ce débat : *je crois profondément que le mythe de la croissance illimitée doit être abandonné, mais je ne crois pas à la possibilité – ni au caractère souhaitable - d'une généralisation de la décroissance dans le monde qui est le nôtre*. Je vais tenter d'explicitier davantage les raisons et les conséquences de cette prise de position – qui n'a rien d'un compromis de facilité, d'autant plus qu'elle ne débouche pas encore, elle non plus, sur une stratégie de rechange immédiatement applicable – ; mais je voudrais immédiatement formuler les deux hypothèses générales sur lesquelles elle repose :

- l'une est d'ordre éthique et politique : dans le monde tragique du début du XXI<sup>e</sup> siècle, la nécessité d'un progrès – au sens des Lumières : la société de demain peut être meilleure que celle d'aujourd'hui – est plus que jamais impérieuse et ne peut être abandonnée ; le problème n'est pas de renoncer à ce projet, mais de lui trouver les formes nouvelles qui correspondent aux besoins sociaux les plus urgents, selon les collectivités concernées, et donc de redéfinir la place de la croissance économique au sein de cette perspective de progrès ;

<sup>1</sup> Voir notamment : MISHAN (1969) ; CHENERY (1974) ; PASSET(1979) ; GEORGESCU-ROEGEN (1976).

<sup>2</sup> Voir notamment APPFEL-MARGLIN et *al.* (2003).

- l'autre est de nature méthodologique : elle affirme que, parmi d'autres raisons sur lesquelles on va revenir, le problème de la croissance apparaît inextricable parce qu'il est le plus souvent mal posé et mal compris ; il semble insoluble parce qu'il est formulé avec un appareil de concepts et de raisonnements théoriques inadéquat. La nature de cet appareil est liée, certes, aux origines de la science économique, mais plus directement encore aux dérives actuelles d'une grande partie de la science économique vers une idéologie dominante mais profondément réductrice, qui est celle du néo-libéralisme.

La première partie de ce texte sera consacrée à un passage en revue rapide des principales catégories de critiques avancées à l'encontre de la croissance économique en tant que critère principal, voire exclusif, du progrès social. La seconde partie proposera les premiers éléments d'une réflexion plus constructive pour renouveler les conceptions qui peuvent fonder ce progrès social.

## **2. La critique de la croissance**

On distingue ici quatre catégories de critiques : économique, sociale, écologique et systémique.

La *critique économique* est probablement la mieux établie, au point que l'on peut se demander comment tellement d'ambiguïtés ont pu lui survivre. La comptabilité nationale et l'émergence des instruments qui lui sont liés – au premier rang desquels le calcul du Produit Intérieur Brut et du Revenu National – ont constitué une avancée considérable pour la compréhension et la maîtrise des économies modernes. Ces avancées reposent inévitablement sur certaines conventions méthodologiques et techniques, qui commandent donc l'utilisation possible de ces concepts. Mais ces conventions ont été le plus souvent ignorées par les utilisateurs de ces chiffres, volontairement ou involontairement, au point d'en modifier profondément la portée. Le problème principal de ce point de vue vient de l'interprétation qui est donnée erronément du PIB. Celui-ci est une mesure des activités productives donnant lieu à un flux monétaire, mais il n'indique rien sur le résultat de ces activités productives en termes de bien-être. Cependant le niveau d'activité – ou, ce qui revient comptablement au même, le niveau de revenu – a été interprété comme s'il indiquait une somme de suppléments nets de satisfactions finales, et en négligeant le fait que certaines des activités ainsi comptabilisées correspondent seulement à la compensation d'un dommage subi par ailleurs (la réparation des dégâts d'une catastrophe naturelle, l'accroissement de transports exigé par l'extension de l'espace urbain, la protection contre la pollution industrielle, et ainsi de suite).

La critique nécessaire de cette approche économique n'est cependant pas purement technique, et elle doit être considérablement étendue. Il faut rappeler en effet que la comptabilité des coûts et des avantages dans ce calcul est limitée à ce qui fait l'objet d'une estimation marchande, ou au moins à ce qui peut être assimilé à une estimation marchande (les salaires des fonctionnaires pour estimer la valeur des services publics, par exemple) : elle ne tient donc pas compte d'une série d'avantages et de coûts collectifs, surtout lorsque ceux-ci sont difficilement quantifiables, ou non quantifiables en termes marchands. Plus largement encore, il faut bien reconnaître qu'on a construit ainsi une conception profondément discutable du progrès : celle-ci repose sur une assimilation du « bien-être » ou du « bonheur » des individus à leur niveau de revenu – ce qui correspond bien à la conception dominante de la « richesse » ou de son inverse, la « pauvreté » – ; et ce bien-être est désormais considéré comme propor-

tionnel à la quantité de biens et de services qui peut être acquis sur le marché. En poussant cette logique à son extrémité, on peut d'ailleurs considérer que cette assimilation est en liaison de cohérence parfaite avec son présupposé marchand : si toutes les composantes du bien-être et du progrès sont marchandes – c'est-à-dire si tout s'achète et se vend sur le marché –, alors l'accroissement du revenu est une mesure parfaite du progrès. D'une critique technique, on débouche alors sur une critique éthique et philosophique de la conception de l'Homme qui fonde cette organisation éminemment réductrice de la société.

*La critique sociale* dénonce, pour sa part, les mécanismes d'inégalité et d'exclusion qui sont liés au fonctionnement du marché, et qui apparaissent de manière particulièrement aiguë comme des résultats directs de la croissance économique au niveau national et au niveau mondial. Le terme « social » est utilisé ici dans un sens restreint, qui se réfère à la répartition du produit plutôt qu'à sa production, et qui est donc bien adapté aux faits d'inégalités qui sont évoqués<sup>3</sup>. Ces faits ne sont d'ailleurs plus niés par personne : après une période où l'on avait cru pouvoir affirmer que l'inégalité croissait puis décroissait avec la croissance économique, on discute aujourd'hui à l'infini des chiffres de la pauvreté (on sait que le nombre de pauvres s'accroît sur la planète, mais on admet aussi que la proportion des pauvres dans la population mondiale décroît légèrement dans certains calculs) ; mais l'accroissement spectaculaire de l'inégalité au cours des décennies récentes n'est plus contestable, surtout si on ne se limite pas aux chiffres des revenus monétaires. La question cruciale porte alors sur le lien entre la croissance et l'aggravation de l'inégalité : si ce lien paraît difficile à nier, faut-il considérer ces inégalités comme provisoires, ou au contraire comme structurelles et cumulatives ? La question est difficile à trancher, mais je crois pour ma part que les mécanismes marchands de la croissance jouent un rôle déterminant dans cette aggravation<sup>4</sup>.

*La critique écologique* des conséquences de la croissance économique dans le monde s'est considérablement développée dans les décennies récentes. D'abord parce qu'on s'est rendu compte du rythme accéléré de consommation et d'épuisement d'un certain nombre de matières premières non renouvelables, depuis le début de la révolution industrielle, mais surtout à partir la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ensuite parce qu'on a pris conscience d'une série de dégradations profondes de l'environnement naturel, particulièrement en ce qui concerne le réchauffement du climat, les ressources en eau, la diversité biologique, et aussi divers risques non maîtrisés tels que ceux liés aux déchets nucléaires<sup>5</sup>. Mais on commence surtout à comprendre que l'activité économique n'est qu'un élément d'un système social, lui-même partie d'un écosystème planétaire soumis à la loi de l'entropie. Dans ce cadre, l'activité économique ne peut pas être considérée comme un flux circulaire perpétuellement reproductible, mais comme un processus entropique irréversible s'approvisionnant en énergie et en matière auprès d'un écosystème plus vaste, et rejetant ensuite des déchets irrécupérables dans ce même écosystème. Dans un monde fini dépendant d'un flux d'énergie-matière nécessairement limité et soumis à l'entropie, l'ambition de croissance indéfinie et illimitée est donc tout simplement absurde<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> Je rappelle cependant l'équivoque de la dissociation entre l'économique et le social : mais cette dissociation a été largement utilisée, notamment par les Nations Unies. Celles-ci ont ainsi proposé la notion de « développement social » aux conférences au sommet de Copenhague (1995) et de Genève (2000). Elles prétendaient s'attaquer de cette manière aux conséquences « sociales » négatives d'une guerre « économique » sans merci dont elles ne voulaient ou ne pouvaient modifier les règles. Pour ma part, je crois préférable de renoncer à cette distinction équivoque, et d'adopter résolument une conception globale du développement de la société qui inclut l'économique. C'est en ce sens que j'emploie le terme de « progrès social » dans la suite de cet article.

<sup>4</sup> Voir ce sujet les différentes contributions au projet RUIG sur les inégalités (COMELIAU 2003).

<sup>5</sup> Voir BROWN (2001).

<sup>6</sup> Voir GEORGESCU-ROEGEN (1976) et (1995) ; PASSET (1979) ; DALY (1991).

Face à cette limite fondamentale, la solution technologique ne peut constituer qu'une illusion dans la perspective longue ; d'où les propositions plus radicales en discussion aujourd'hui, celles de la croissance zéro ou de la décroissance, propositions présentées comme des impératifs inévitables en longue période. Dans une période plus brève, cette contrainte signifie la limitation des possibilités d'expansion de notre système économique tel qu'il existe aujourd'hui : mais celui-ci ne pourra survivre qu'à la condition d'exclure de son fonctionnement une partie croissante de la population de la planète. Loin de constituer un dysfonctionnement du système mondial actuel, loin d'être combattu au nom d'une prétendue « lutte contre la pauvreté », le processus d'exclusion, déjà dénoncé dans ses dimensions sociales, devient ainsi une exigence d'organisation pour la survie provisoire de ce système. Mais la promesse de la croissance illimitée et généralisée ne peut plus être considérée que comme un mensonge.

Dans la perspective de cette triple critique, se dégage un paradoxe central de la problématique de la croissance : en raison des ambiguïtés de sa signification et en raison de son coût social, la croissance illimitée apparaît en définitive comme *peu souhaitable* ; en raison de ses limites écologiques, elle apparaît tout simplement *impossible* ; et cependant, la croissance continue d'apparaître inéluctable et *nécessaire*. D'où une dernière étape de la critique, qui consiste à souligner combien cette croissance se présente comme indispensable parce qu'elle procède de la logique même du système qui est le nôtre. Car celui-ci n'est pas seulement bâti sur la correspondance affirmée entre l'économie des besoins et l'économie du profit, comme on en voyait la description chez les économistes classiques. Plutôt que de produire pour répondre aux besoins, le système se fonde pour l'essentiel sur *l'accumulation du profit*, et c'est au nom de celle-ci que se trouve justifié l'accroissement indéfini de la production et la création indéfinie de nouveaux besoins, ou de nouveaux désirs, réels ou artificiels, au nom desquels la production est supposée s'accroître. C'est donc *une logique systémique* qui justifie en définitive la croissance illimitée : c'est bien pourquoi le changement paraît tellement difficile à promouvoir, d'autant plus qu'aucun système de rechange n'apparaît prêt à prendre le relais. Ce changement se révèle cependant indispensable.

### 3. Vers des conceptions différentes du progrès social

Nous avons donc besoin de conceptions différentes sur le progrès des sociétés, et sur la place de la croissance au sein des composantes de ce progrès. La seconde partie de ce texte est donc consacrée à une recherche plus positive des premiers éléments de telles conceptions.

#### *Principes*

Quatre principes sont proposés au départ de cette réflexion :

- Dans le monde qui est le nôtre, avec ses potentialités supérieures à tout ce que les Hommes ont jamais connu dans l'histoire, mais aussi avec la multiplication et l'extrême gravité des situations humainement inacceptables qu'il engendre, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, *l'idée de progrès est plus indispensable que jamais*, et aucune contrainte ne peut justifier son abandon.
- L'idée de progrès ne peut donner lieu à des réalisations homogènes pour l'ensemble de l'humanité ; *elle exige la pluralité et la diversité*. Il en est ainsi

parce que les collectivités qui composent l'humanité sont elles-mêmes diverses dans leur histoire, leurs structures sociales, leur niveau actuel de développement, leurs dotations en ressources et leurs projets ; mais aussi parce qu'en dépit des contraintes nouvelles de la globalisation, il appartient fondamentalement à chacune de ces collectivités de définir elle-même son propre avenir. La notion de *choix collectif* est ainsi inséparable de celle de progrès.

- Dans la préparation de ces choix collectifs, le raisonnement en termes économiques qui est aujourd'hui associé aux stratégies de développement se révèle de plus en plus réducteur et inadéquat : le système économique fait partie d'un système social plus large, celui-ci se rattache lui-même au monde de la biosphère au sein de l'écosystème planétaire, et chacun de ces systèmes comporte des lois auxquelles il n'est pas possible d'échapper. L'une des conséquences pratiques majeures de cette *imbrication des systèmes* les uns dans les autres concerne *la place de l'homme sur la planète* : celle-ci est nécessairement limitée et ne peut donc s'accroître à l'infini.
- D'où la perspective générale assignée à cette recherche d'une conception nouvelle — ou plutôt de diverses conceptions nouvelles — du progrès humain : ces conceptions doivent comporter un assortiment d'objectifs dont les proportions peuvent varier selon les collectivités. Parmi ces objectifs, la croissance de la production matérielle mérite une place, certes, mais une place nécessairement limitée dont il faudra explorer les modalités. *Le rapport entre la croissance économique et les autres composantes de cet assortiment d'objectifs* constitue ainsi le centre de la problématique soulevée dans la présente réflexion.

### ***Propositions récentes et instruments disponibles***

Avant de chercher plus concrètement ce que peuvent devenir ces rapports dans la situation actuelle des économies et des sociétés dans le monde, on peut se demander si certaines propositions récentes des responsables politiques nationaux et internationaux, et aussi des économistes et des techniciens qui ont pour mission de les appuyer, ouvrent ou non des perspectives nouvelles de progrès de ce point de vue. On examine d'abord brièvement, à titre d'exemples, trois stratégies internationales récentes qui prétendent s'attaquer de manière plus ou moins explicite à cette question de la diversité nécessaire des objectifs de développement et à la place de la croissance : il s'agit du rapport de la Commission Brundtland de 1987, de l'ouvrage de la Banque mondiale sur la « *Qualité de la croissance* » (publié originellement en 2000), et enfin de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies en 2000<sup>7</sup>. Sans entrer ici dans l'analyse des spécificités de chacune de ces stratégies, on constate que, du point de vue qui nous occupe, ces propositions ont en commun les caractéristiques suivantes :

- elles reconnaissent toutes explicitement le caractère multidimensionnel du développement ou du progrès des sociétés ;
- elles ne mettent jamais en question la nécessité, ni la possibilité, ni les limites de la croissance économique, qu'elles semblent donc considérer comme une exigence à la fois inéluctable et indéfinie ;

---

<sup>7</sup> World Commission on Environment and Development (1987) ; Banque mondiale (2002) ; PNUD (2003).

- elles admettent cependant, compte tenu de ce caractère multidimensionnel, que la croissance ne constitue pas une condition suffisante du développement, et qu'il faut donc se préoccuper d'autres indicateurs ;
- enfin, les mécanismes du marché sont reconnus à la fois comme insuffisants et comme nécessairement prédominants dans les stratégies proposées ; mais le lien systémique n'est jamais reconnu de manière explicite entre cette prédominance et l'impossibilité de se passer de la croissance économique.

Cependant, lorsque l'on s'interroge sur la diversité des indicateurs qui pourraient venir remplacer, ou au moins compléter, le taux de croissance du PIB en tant que mesure et critère du développement, on peut être surpris de l'ampleur des recherches récentes dans ce domaine, surtout depuis une ou deux décennies, et donc de la richesse de la « boîte à outils » disponible pour l'élaboration de stratégies de développement plus diversifiées dans leurs objectifs. Il n'est donc pas exact que les responsables du développement demeurent condamnés à utiliser le critère de la croissance parce qu'il n'y en aurait pas d'autre disponible<sup>8</sup>. Il reste toutefois

- que les corrélations entre l'évolution de ces autres indicateurs et la croissance économique ne sont pas simples et doivent être explorées plus en détail ;
- qu'il n'existe guère d'indice qui ait des prétentions de synthèse aussi globale que le taux de croissance du PIB ou du revenu national ; cependant, la référence à un indice global unique n'est probablement pas souhaitable, non seulement en raison des difficultés statistiques du calcul, mais aussi et surtout pour des raisons de principe tenant à la liberté de choix des collectivités quant aux composantes du progrès qu'elles souhaitent.

### ***La réflexion de l'écologie industrielle***

L'écologie industrielle mérite également une attention spéciale dans cette recherche d'idées nouvelles sur la croissance. Il s'agit d'une discipline de formation récente, à la frontière de la réflexion académique et de l'expérience des entreprises industrielles<sup>9</sup>. Il est frappant de voir qu'à partir de préoccupations beaucoup plus pragmatiques que celles qui animent les recherches académiques, cette discipline s'attaque aux mêmes problèmes que les réflexions sur les impasses de la croissance illimitée en tant que critère central du progrès social, mais avec une perspective différente et des outils complémentaires. Les caractéristiques les plus importantes de cette approche nouvelle viennent de ce qu'elle se concentre, dans une perspective essentiellement opérationnelle, sur les relations entre l'activité industrielle et les exigences de la biosphère ; qu'elle s'attache donc en priorité à l'étude des flux d'énergie et de matières auxquels donnent lieu les activités industrielles, plutôt qu'à une comptabilité de ces activités en termes monétaires ; et enfin qu'elle compte d'abord sur des solutions technologiques, pour remédier aux impasses écologiques engendrées par les pratiques traditionnelles de l'industrie et pour promouvoir un écosystème industriel viable. L'intérêt de l'ensemble d'expérimentations auxquelles cette réflexion donne lieu est considérable sur le plan opérationnel ; mais elle permet aussi une réflexion nouvelle aux théoriciens, notamment parce qu'elle propose une sorte de réhabilitation de la valeur d'usage par rapport à la valeur d'échange (la première étant mesurée par les « services rendus », plutôt que par un ratio de

<sup>8</sup> Voir la présentation remarquable de GADREY et JANY-CATRICE (2005).

<sup>9</sup> Voir en particulier : BOURG et ERKMAN (2003) ; ERKMAN (2004).

rentabilité financière) ; et aussi parce qu'elle montre aux théoriciens que les praticiens peuvent dépasser la référence simpliste à la comptabilité purement monétaire, dans l'élaboration pratique de stratégies de développement industriel.

### ***La place de la croissance économique dans les stratégies de développement***

Sur base de ce qui précède, on peut s'interroger à la fois sur une nouvelle conception de la place de la croissance dans les stratégies de développement, puis sur ce que l'on entend par une « *stratégie de croissance économique* », ou plutôt par une « *stratégie vis-à-vis de la croissance économique* ».

Sur le premier point, on est pris, d'entrée de jeu, dans une sorte de tenaille entre deux exigences contradictoires. Tout ce qui a été dit sur la signification économique ambiguë du taux de croissance globale, sur ses coûts sociaux en termes d'aggravation des inégalités et de risques d'exclusion, ainsi qu'en termes de limites écologiques, suggère que ce taux, longtemps considéré comme l'instrument de *mesure* le plus adéquat du progrès, est peut-être devenu aussi le symbole le plus inquiétant de la *démesure* des Hommes, dans leurs ambitions illimitées de bien-être et de puissance centrées sur l'utilitarisme de la marchandise. Mais on découvre en même temps que les exigences du progrès matériel demeurent incontournables pour la satisfaction des besoins fondamentaux les plus légitimes de l'immense majorité de l'humanité, et aussi qu'il convient de sauvegarder la liberté des individus et des collectivités pour choisir les modalités de leur équilibre et de leur épanouissement, au-delà même de ces besoins fondamentaux. Exigence d'autant plus impérieuse que la croissance démographique se poursuit, ainsi que celle des moyens de communications entre les Hommes, avec la pression du mimétisme qui s'y attache. Les enjeux nouveaux et les contraintes nouvelles de ce développement demandent donc un regard nouveau des collectivités sur leur propre avenir : non pas d'abord sur les stratégies économiques qui permettraient d'atteindre une sorte de bien-être minimum et standardisé pour l'ensemble des Hommes, mais aussi et surtout sur les choix politiques des objectifs diversifiés considérés comme les plus souhaitables par les multiples collectivités concernées. D'où l'exigence d'une *réflexion éthique et philosophique* à ce propos, et surtout d'un *débat politique* qui ne concerne pas seulement les moyens de ce développement, mais aussi ses finalités individuelles et collectives, et notamment les caractéristiques attendues de la société que l'on souhaite promouvoir dans l'avenir : une société plus riche matériellement, ou bien une société plus juste et plus égalitaire, ou une société plus ouverte vers l'extérieur, ou une société plus autonome, ou encore une société plus respectueuse de la nature, et ainsi de suite. C'est pour discuter du choix de ces composantes de l'avenir, de leur pondération respective, et aussi des rapports de complémentarité ou de concurrence qui s'établissent entre elles, que le débat politique sur les perspectives de développement de chaque collectivité est devenu tellement nécessaire.

Et l'on voit ainsi que l'un des thèmes centraux de ce débat consiste à s'interroger sur la *place de la croissance* dans cet assortiment d'objectifs : en quoi la croissance du PIB permet-elle l'enrichissement des individus et des groupes sociaux, en quoi augmente-t-elle ou réduit-elle l'autonomie de la collectivité vis-à-vis de l'extérieur, en quoi modifie-t-elle le niveau des inégalités en son sein ? Il apparaît, dans cette perspective, que l'importance accordée à l'accroissement du revenu dépendra, en particulier, de la place des dimensions matérielles dans le progrès souhaité, et aussi de l'importance relative accordée, dans la collectivité concernée, au caractère appropriable (plutôt que collectif) des composantes de ce progrès. On constate, dès l'abord, que l'objet de tels débats se révèle beaucoup plus complexe que s'il

s'agissait d'organiser la maximisation du taux de croissance d'une activité principalement marchande ; mais on voit aussi qu'il n'est guère possible d'éclairer de tels débats sans faire la distinction entre des situations de départ éminemment différentes.

Si l'on raisonne sur les pays ou les groupes sociaux *les plus pauvres* de la planète, on découvre d'emblée qu'il s'agit une proportion considérable de la population mondiale, que la croissance démographique de ces collectivités demeure rapide, et surtout que le niveau actuel de satisfaction de leurs besoins fondamentaux reste, pour une majorité de ces populations, marqué par des situations de grande pauvreté ou même de grande misère. Ces situations sont malheureusement incontestables, parce qu'elles sont appréciées à partir de critères largement reconnus dans le monde : le degré de revenu, certes, mais aussi le niveau de scolarité ou d'alphabétisation, la mortalité infantile et l'espérance de vie, l'accès à l'eau potable, la qualité des logements et des infrastructures urbaines élémentaires, etc. D'où le rôle inévitable de la croissance dans de telles économies : il ne serait guère réaliste de renoncer dès à présent à toute croissance du PIB et du revenu global, voire d'y prôner la décroissance, puisque dans de nombreux pays, il faut déjà une croissance du revenu supérieure à 2% pour éviter une dégradation supplémentaire d'un revenu par habitant qui ne dépasse pas 1 ou 2 dollars par jour... De tels chiffres, dans leur brutalité, ne relativisent-ils quelque peu les considérations académiques sur la décroissance et l'après-développement ?

La situation est bien différente à l'autre extrémité de l'échelle des revenus, si on considère la situation et les perspectives des *pays les plus riches*, c'est-à-dire les nôtres ou, pour fixer les idées, ceux de l'OCDE. Dans ces pays, on peut sans doute parler d'une sorte de « rendement décroissant de la croissance », ce qui signifie qu'une augmentation du PIB et du revenu par tête — et *a fortiori* une ambition de croissance indéfinie, illimitée, de ce revenu — n'apporte probablement plus au progrès et au bien-être qu'une contribution qui se réduit progressivement. Parce qu'un nouveau supplément de revenu pour les plus riches se heurte à des objections éthiques, sans doute, mais aussi et surtout parce que le supplément d'avantages apportés (au moins à certains groupes sociaux) par cette poursuite de la croissance économique s'accompagne d'un supplément des coûts en termes de dysfonctionnements économiques, d'inégalités et de tensions sociales, et encore de dégradations écologiques. La comparaison entre ce supplément d'avantages et ce supplément de coûts est difficile à préciser — parce qu'elle ne concerne pas nécessairement les mêmes groupes, et surtout parce qu'elle ne fait pas automatiquement l'objet d'une évaluation monétaire —, et elle peut donc être aisément dissimulée ; si l'on admet l'analyse évoquée précédemment, elle n'en est pas moins réelle. Le problème majeur qui en découle doit être clarifié. Il n'entraîne pas du tout une obligation inéluctable, pour les collectivités les plus riches de la planète, de renoncer à toute forme de progrès social pour l'avenir, bien au contraire ; et heureusement, car on prend de plus en plus conscience du caractère dramatique des problèmes de société non résolus dans les sociétés les plus riches. Mais il consiste certainement à promouvoir de manière de plus en plus intensive, pour l'avenir, *une forme de progrès moins dépendante de l'accroissement de la quantité de marchandises mises à la disposition de la collectivité*. Et ni la réflexion, ni la pratique sociale ne sont guère avancées sur ce point.

Reste qu'au niveau de *l'économie mondiale* dans son ensemble, si l'on tient compte du contraste entre les sociétés riches et les sociétés pauvres de la planète — et aussi de toutes les revendications légitimes des groupes intermédiaires, qu'il faudrait évidemment réintroduire dans une analyse moins sommaire que celle-ci —, les exigences d'un partage nouveau des ressources et des droits d'accès aux ressources sont impératives. Il faudrait, ici encore, étudier en détail comment cette exigence de partage peut se combiner avec celle d'une croissance qui,

pour les raisons indiquées, devra inévitablement se poursuivre encore un certain temps, mais devrait aussi occuper une place en réduction progressive dans les perspectives de progrès de l'humanité.

### *Qu'est ce qu'une politique de croissance ?*

L'analyse proposée précédemment modifie les perspectives d'avenir des politiques de croissance, mais elle en transforme aussi le contenu. Il n'est cependant pas inutile de se demander si les prétentions d'agir sur ce rythme de croissance globale — *a fortiori*, mais pas uniquement, s'il s'agit d'une croissance indéfinie — ne sont pas illusoire.

De quoi s'agit-il en effet ? En supposant, sur la base de ce qui précède, qu'une certaine croissance peut demeurer souhaitable et même nécessaire, il importe de distinguer les objectifs proprement dits et les instruments d'une telle stratégie. Quant aux *objectifs* poursuivis par une politique de croissance, ils appellent, semble-t-il, les remarques suivantes :

- La formulation la plus simple de ces objectifs se présente sous la forme d'un *taux de croissance globale du PIB* : un gouvernement se donne par exemple pour objectif d'atteindre, pour une année déterminée (ou éventuellement pour une période plus longue), un taux de croissance de 3 %. La formulation est d'ailleurs le plus souvent moins claire : les responsables politiques parlent volontiers d'une « hypothèse » de croissance à 3 % (par exemple pour l'établissement de leurs prévisions budgétaires) plutôt que d'un « objectif » proprement dit. Ceci pour plusieurs raisons évidentes, dont la principale est tout simplement que la réalisation d'un tel taux ne dépend pas d'un décideur identifiable en particulier — fût-ce les pouvoirs publics —, mais du comportement d'une multitude non coordonnée d'acteurs (administrations, entreprises, investisseurs, consommateurs, etc.). Aucun de ces acteurs ne peut être tenu pour directement responsable du taux de croissance réalisé ; les discussions politiciennes ne sont pas exemptes de confusion, voire d'hypocrisie, sous ce rapport. Un taux de croissance globale ne peut donc pas constituer un « objectif » politique au sens strict du terme.
- Le taux de croissance globale ne prend d'ailleurs consistance que dans la mesure où il est progressivement désagrégé selon ses composantes : taux de croissance de secteurs ou de branches, ou encore de certains agrégats de base de la comptabilité nationale (l'investissement, l'épargne, la consommation publique et privée, l'exportation, etc.). L'objection persiste cependant, au moins jusqu'au moment où la « désagrégation » permet de désigner des performances directement attribuables à un responsable déterminé, par exemple une entreprise ou une administration. Encore faut-il souligner que cette performance « micro » peut dépendre de facteurs extérieurs (par exemple la situation des marchés internationaux pour une entreprise exportatrice), dont la présence dilue à nouveau les responsabilités.

Sans qu'il soit nécessaire de détailler longuement ce point, on comprend déjà qu'un raisonnement en termes de taux de croissance joue un rôle indicatif, un rôle de contrôle évident dans la gestion d'une politique (comme un compteur de vitesse pour une voiture), mais ne constitue que rarement un objectif désirable en lui-même, et encore moins l'objet d'une obligation de « résultat » pour un acteur déterminé, même pour les pouvoirs publics. Ceux-ci,

par contre, apparaissent plus directement responsables s'ils précisent leurs intentions sous l'une des deux formes suivantes :

- soit sous la forme d'un objectif de *production de biens ou de services publics* (par exemple la création d'écoles supplémentaires, ou la construction de logements sociaux, ou l'amélioration de la voirie) ;
- soit sous celle d'un ensemble de mesures d'« *environnement de la croissance* », les pouvoirs publics assumant directement la responsabilité de certaines conditions permissives de la croissance (par exemple le rétablissement de l'ordre public, le renforcement ou la réorganisation des droits de propriété ou d'autres mesures institutionnelles, et bien sûr l'ensemble des stimulants monétaires, fiscaux et financiers qui peuvent inciter les producteurs, les consommateurs ou d'autres acteurs à un comportement générateur de croissance globale). Mais il serait alors préférable de parler d'une « politique d'environnement de la croissance », plutôt que d'une « politique de croissance » proprement dite ; et l'on est d'ailleurs passé ainsi du plan des objectifs à celui des *instruments* d'une telle politique.

Ajoutons enfin qu'une telle politique de croissance ou d'environnement de la croissance apparaît ainsi plus complexe que ce que paraissent affirmer la majorité des déclarations politiques en la matière ; et que dès lors se pose un problème de conception d'organisation et de coordination des responsabilités des pouvoirs publics en matière de croissance, avec la collaboration nécessaire des autres acteurs responsables. D'où une *exigence accrue d'organisation des politiques publiques* dans les économies modernes, parce que celles-ci sont à la fois de plus en plus complexes et de structure « mixte » (c'est-à-dire partagée entre des responsabilités publiques et privées). Cette exigence s'appelait autrefois « *planification du développement* » : on peut admettre que ses implications ont profondément changé, et aussi que la croissance et l'investissement en capital ne peuvent plus (et ne doivent plus) en constituer nécessairement l'objet principal ; mais aussi que le principe d'une telle planification demeure plus nécessaire encore que par le passé, quel que soit le niveau de richesse déjà atteint par les pays concernés. L'idée se situe cependant aux antipodes de l'idéologie dominante en matière de gestion économique.

#### **4. Conclusion**

Cette réflexion ne vise qu'à apporter une contribution au débat collectif : celui-ci apparaît indispensable, mais il est loin d'être achevé, et loin d'engendrer des solutions satisfaisantes qui soient immédiatement applicables. La conclusion de cette réflexion ne peut donc être que provisoire. Je vais donc reprendre, d'abord, les points saillants de la discussion engagée sur les rapports entre le « développement », ou le « progrès général » des sociétés, et la croissance économique. J'ajouterai ensuite une sorte d'agenda de travail qui devrait favoriser l'accélération des solutions aux problèmes ainsi soulevés.

##### ***Les rapports entre développement et croissance***

Si on veut en faire le critère principal, voire exclusif, des politiques de développement, et même des politiques de gestion des économies, la croissance économique n'apparaît ni comme dénuée d'ambiguïtés, ni comme pleinement désirable, ni même comme vraiment pos-

sible dans la longue durée. Mais elle continue d'être affirmée comme une nécessité inéluctable, au nom de la logique d'un système global que l'on n'accepte pas encore de changer en profondeur ; or ce système ne paraît ni viable à longue échéance, ni généralisable au niveau de la planète, ni éthiquement souhaitable. D'où la conclusion générale suivante.

*La maximisation du taux de croissance globale, mesurée en termes de PIB ou de revenu national, ne peut pas et ne doit pas constituer le critère principal du progrès des sociétés. Elle est cependant aujourd'hui — et restera sans doute pour un temps non négligeable — un élément important de ce progrès, et donc de beaucoup de stratégies de développement ; malgré les obstacles redoutables auxquels elle se heurte et les coûts considérables qu'elle entraîne, il est sans doute inévitable qu'il en soit ainsi, au moins pour une majorité de pays et pour un certain temps. Mais puisque la croissance ne mérite ni la place centrale, ni le caractère illimité qui lui sont accordés aujourd'hui, dans une perspective d'avenir à long terme, il faut donc penser dès à présent à organiser l'avenir autrement.*

On peut préciser cette position en en reprenant brièvement les éléments principaux, sous la forme de huit conclusions plus spécifiques.

- Dans un monde aussi troublé et chaotique, mais également aussi riche en ressources que le nôtre, la *nécessité absolue du progrès social*, pour tous les Hommes et pour toutes les collectivités, constitue une exigence de principe non négociable. Il ne peut donc être question d'y renoncer pour qui que ce soit ; mais il paraît indispensable de *remettre profondément en question le contenu et les modalités de réalisation de ce progrès social*.
- La poursuite de *la pratique actuelle*, constante et largement répandue, qui consiste à réduire les stratégies de progrès social ou de développement à la maximisation indéfinie du taux de croissance de la production globale, promu au rang de critère central et quasi unique du progrès, *n'est ni pertinente, ni souhaitable, ni possible dans la longue durée*. Cette impossibilité s'accroît d'ailleurs progressivement à mesure que les collectivités élèvent leur niveau de production, de revenu et de richesse.
- Cela dit, *la croissance de la production et du revenu reste aujourd'hui, et va rester pour un temps relativement long, une condition et une composante indispensables du progrès social, au moins pour la majorité de la population mondiale*. Mais cette nécessité doit être repensée à la fois au niveau global et au niveau sectoriel, en fonction des objectifs concrets recherchés par les stratégies de progrès. Au *niveau global*, le critère de la croissance multiplie sans doute les équivoques et les coûts, mais il reste incontournable pour sortir de nombreuses situations d'insuffisance grave dans la satisfaction des besoins de société les plus urgents, particulièrement lorsque le volume de la population concernée continue à s'accroître rapidement, ce qui est le cas de nombreux pays pauvres qui n'ont pas achevé leur transition démographique. Les raisons pratiques de cette nécessité globale concernent à la fois : la disponibilité accrue de biens et de services, la création de revenus, les possibilités de la redistribution, l'augmentation des ressources mobilisables par les pouvoirs publics, la dynamique d'interdépendance entre les différents secteurs d'activité. Mais il devient rapidement indispensable de désagréger cette approche globale de la croissance en termes de *croissances plus spécifiques* — croissance de secteurs, de branches ou de productions particulières, et aussi croissance de certains agrégats tels que ceux de la formation de capital, de

l'exportation ou de la consommation des ménages. Car il s'agit de répondre aux besoins concrets des populations et de l'ensemble des acteurs économiques, plutôt qu'aux exigences abstraites d'un système et de son idéologie, surtout lorsque ces exigences sont manipulées au profit d'une minorité d'intérêts dominants.

- Cette nécessité, sans doute inévitable, d'une certaine poursuite de la croissance globale ou sectorielle n'est cependant ni suffisante pour le progrès, ni dénuée de coûts. Il y a même de nombreuses raisons de croire que ces coûts s'accroissent à mesure que la production et le revenu atteignent des niveaux plus élevés ; on a pu parler ainsi d'une sorte de « rendement décroissant de la croissance ». On peut en déduire que *la croissance globale ne mérite certainement pas la même importance, en tant que critère du progrès social, dans les pays riches et dans les pays pauvres.*
- Même si la perspective du progrès s'inscrit inévitablement dans la longue durée, il est urgent et indispensable de re-situer dès à présent la croissance, en tant qu'objectif et en tant qu'instrument du progrès social, au sein d'un *assortiment plus diversifié d'objectifs de développement.* Outre la croissance, ces objectifs concernent, par exemple, l'équité, l'autonomie, la sécurité, la convivialité des relations sociales, le respect du cadre naturel. Cet assortiment d'objectifs — qui peut désormais se traduire en une combinaison d'indicateurs, en se fondant sur de nombreux travaux déjà existants dans ce domaine — ne peut cependant se prêter à une conception et à une élaboration homogènes dans toutes les collectivités humaines. Puisqu'il définit, en réalité, les composantes de la société meilleure que l'on recherche, cet assortiment d'objectifs doit faire l'objet d'un *choix* explicite — ou plutôt d'un ensemble de choix — de la part de chacune des collectivités.
- Pour toutes les raisons qui viennent d'être rappelées — et plus particulièrement parce que l'objectif de croissance doit être désagrégé, et parce qu'il doit être re-situé dans un ensemble plus large d'objectifs de société —, *le développement ou le progrès social (en tant qu'essai de traduction de l'intérêt général) ne pourra jamais résulter de la seule logique de l'économie de marché.* Il est donc indispensable de combiner celle-ci avec d'autres formes de régulation économique et sociale. La difficulté d'une telle combinaison ne doit pas être sous-estimée : elle ne se contente pas de quelques aménagements marginaux plus ou moins indolores, et elle demande de profonds changements dans les comportements et les institutions. Il s'agit donc bien d'une exigence de *changement systémique* (de « changement de paradigme », si l'on veut) ; mais on doit bien admettre que personne n'est en mesure, aujourd'hui, de proposer un système de rechange qui soit immédiatement opérationnel, et qu'ainsi l'effort de recherche doit se poursuivre. Dans le cadre des économies mixtes (qui est aujourd'hui celui de la plupart des économies nationales concrètes et de l'économie mondiale), il faudra promouvoir, en particulier, une intégration nouvelle des formes marchandes et non marchandes de l'économie. D'où la nécessité d'une réflexion pour une conception renouvelée du rôle des *pouvoirs publics*, en conformité avec les exigences du progrès social à long terme définies par chaque collectivité ; et aussi pour une organisation plus efficace de ce rôle des pouvoirs publics dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement.

- L'aggravation cumulative des inégalités dans l'économie mondiale, et les risques d'exclusion massive qui en découlent, entraînent une exigence supplémentaire quant à la conception des stratégies de développement : c'est celle du *rééquilibrage indispensable de cette économie mondiale*, à la fois pour des raisons éthiques et pour des raisons de viabilité sociale, écologique et politique de la planète. Le besoin de ce rééquilibrage (entre pays, entre régions, entre groupes sociaux), qui débouche sur l'exigence d'un nouveau *partage* des ressources de la planète, des droits d'accès à ces ressources, et des opportunités de progrès qu'elles offrent, entraîne des conséquences évidentes : il s'ajoute à toutes les raisons qui ont déjà été évoquées pour que les responsables des stratégies de développement n'accordent plus une importance exclusive au critère de la croissance. Et cet appel à un changement d'attitude — qui concerne, dans la longue durée, l'ensemble des pays — s'adresse de manière particulièrement urgente aux pays les plus riches : pour ceux-ci, il devient impératif — à la fois dans leur propre intérêt et dans celui de l'ensemble des populations de la planète — de concevoir et de mettre en œuvre *une forme de poursuite du progrès social qui ne soit plus principalement dépendante de l'accroissement des quantités de biens et de services produits et consommés*. Cette exigence constitue sans doute l'un des défis les plus fondamentaux, dans le domaine de l'économie, pour le progrès à venir de l'humanité ; mais elle est sans doute aussi l'exigence la moins acceptée, et donc la plus difficile à mettre en œuvre.
- D'où une dernière conclusion, celle de l'urgence d'un véritable *débat politique* sur ces questions, à tous les niveaux concernés, et particulièrement à celui des États-nations (dans les pays dits « en développement », mais aussi et tout spécialement — on aura compris pourquoi — dans les pays les plus riches), ainsi qu'à celui de la collectivité mondiale dans son ensemble. Cette exigence apparaîtra peut-être comme une banalité mille fois ressassée dans les milieux internationaux et académiques ; il reste qu'elle n'a jamais vraiment été mise en œuvre et qu'elle apparaît chaque jour plus indispensable. Ce débat devrait pouvoir s'appuyer sur un effort de réflexion et de recherche accru dans l'ensemble des sciences sociales, et permettre à la fois une clarification des conditions préalables et une expression des choix collectifs. Il devra porter sur les enjeux réels du progrès et sur les valeurs qui vont constituer le fondement de ce progrès (valeurs universelles, valeurs universalisables ou valeurs spécifiques à une culture) ; il devra définir les objectifs et les priorités qui peuvent traduire ces valeurs (et qui sont évidemment plus complexes que la seule croissance, dont l'exigence simpliste apparaît ainsi comme un problème très mal posé) ; finalement, il devra déboucher sur l'élaboration des stratégies concrètes de réalisation de ces objectifs, dans différents contextes et à divers niveaux.

### ***Un agenda de travail pour accélérer le changement***

Le changement nécessaire est systémique, on l'a montré, ce qui veut dire qu'il est multidimensionnel et qu'il dépend d'une multitude d'acteurs et de comportements. C'est dire aussi qu'il n'y a ni recette ni solution simple au problème soulevé. On va donc proposer plus modestement, en terminant, un certain nombre de tâches à entreprendre qui pourraient favoriser l'avènement du changement nécessaire. Elles concernent successivement : la recherche économique théorique ; la réflexion philosophique et le débat politique de synthèse sur le pro-

grès, ainsi que sur ses conditions de dématérialisation ; des éléments de politiques sectorielles ou spécifiques ; et enfin certains instruments spécifiques.

1. Les propositions de *recherche économique théorique* s'expliquent par une hypothèse formulée au départ de cette réflexion : lorsqu'un problème complexe paraît insoluble, il faut se demander s'il n'est pas conceptuellement mal posé. Les exemples de cette difficulté sont très nombreux. Elle concerne plus particulièrement :
  - la notion de *croissance* elle-même, bien entendu, avec les ambiguïtés de sa signification et de son mode de calcul, et aussi les avantages et les coûts des rythmes et structures de croissance envisageables ;
  - la théorie de la *consommation*, avec la critique du postulat « plus = mieux » et la réhabilitation de la notion de « services rendus » ;
  - le statut de la théorie du *marché* dans la théorie économique générale, et la ré-introduction d'une perspective économique plus générale incluant la logique non marchande ;
  - la réflexion sur les *systèmes* économiques et les marges de manœuvre que permettent leurs exigences de cohérence.
2. *La réflexion générale sur le progrès* : elle est principalement d'ordre philosophique et éthique, mais elle comporte aussi des aspects techniques ; elle concerne notamment :
  - *les finalités et la nature du progrès* souhaitable, ainsi que les conditions du *pluralisme* ;
  - les exigences de *l'équité*, compte tenu de la spécificité des divers contextes sociaux et historiques ;
  - les exigences de la *durabilité* du progrès et leurs conditions de réalisation.
3. *L'analyse des conditions d'un progrès matériel (individuel et social) moins dépendant de la croissance des flux physiques*, en vue de permettre un changement des comportements. Cette analyse à caractère prospectif exigerait notamment
  - une *comptabilité plus précise des données des problèmes soulevés* (ceux des flux d'énergie-matière, notamment) ;
  - une analyse prospective plus détaillée de l'état des *ressources d'importance critique* ;
  - une étude des conditions concrètes, pour diverses activités socialement importantes, dans lesquelles la *quantité de services rendus* peut être accrue sans augmentation nécessaire des *quantités de biens* utilisés pour obtenir ces services ;
  - une analyse des conditions de *réduction des gaspillages* inutiles dans le processus de production.
4. Le réexamen d'un certain nombre de *politiques sectorielles ou spécifiques* qui sont à l'origine des problèmes de croissance soulevés : ces politiques concernent en particulier l'énergie, l'agriculture, l'industrie et les transports.
5. Enfin, au niveau des *instruments* d'action, il faudrait réexplorer le potentiel d'un certain nombre d'innovations technologiques (le moteur électrique pour la circulation urbaine, par exemple), mais aussi d'innovations institutionnelles, en particulier concernant les règles de la propriété et concernant les règles internationales qui régissent le libre échange et le degré d'autonomie des États-nations.

### Références bibliographiques

- Appfel-Marglin F. et al. (2003), *Défaire le développement, refaire le monde*, La Ligne d'Horizon et Les Amis de François Partant, Most, Éd. Parangon, L'Aventurine, Paris.
- Banque mondiale (2002), *Qualité de la croissance*, traduction française (original : *The Quality of Growth*, World Bank, 2000), de Boeck-Université, Bruxelles.
- Bourg D., Erkman S. (dirs) (2003), *Perspectives on Industrial Ecology*, Greenleaf Publishing, Sheffield.
- Brown L. R. (2003), *Eco-économie : Une autre croissance est possible, écologique et durable*, traduction française (original : *Eco-economy : Building an Economy for Earth*, Norton and Co, New-York, 2001), Le Seuil, Paris.
- Chenery H. B. et al. (1974), *Redistribution with Growth*, A Joint Study by the World Bank's Development Research Center and the Institute of Development Studies at the University of Sussex, Oxford University Press.
- Comeliau C. (2000), *Les impasses de la modernité. Critique de la marchandisation du monde*, Le Seuil, Paris.
- Comeliau C. (dir.) (2003), *Le défi social du développement. Globalisation, inégalités et protection sociale*, RUIG, Genève (édition provisoire ; ouvrage en préparation).
- Daly H. (1991), *Steady State Economics*, 2<sup>e</sup> éd., Island Press, Washington D.C. and Covelo, Ca.
- Douthwaite R. (1999), *The Growth Illusion*, 2<sup>e</sup> éd., Green Books.
- Erkman S. (2004), *Vers une écologie industrielle. Comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle*, Éditions Charles-Léopold Mayer, Paris.
- Gadrey J., Jany-Catrice F. (2005), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, collection Repères, n°404, La Découverte, Paris.
- Georgescu-Roegen N. (1976), *The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge.
- Georgescu-Roegen N. (1995), *La décroissance. Entropie-Ecologie-Economie*, Présentation et traduction de Jacques GRINEVALD et Ivo RENS, Sang de la Terre, Paris.
- Jonas H. (1993), *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduction française, Édition du Cerf, Paris.
- Meadows D. et al. (1972), *The Limits to Growth. A Report to the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, Universe Book Publishers.
- Méda D. (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?* Alto Aubier, Paris.
- Mishan E.J. (1969), *The Costs of Economic Growth*, Penguin Books.
- Passet R. (1979), *L'économie et le vivant*, Petite Bibliothèque Payot, Paris.
- Piketty T. (1997), *L'économie des inégalités*, collection Repères, n°216, la Découverte, Paris.
- PNUD (2003), *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris.
- Stokes K. M. (1994), *Man and the Biosphere. Towards a Coevolutionary Political Economy*, Sharpe, Armonk, New-York and London.
- Viveret P. (2003), *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'Aube, Paris.
- World Commission on Environment and Development (1987) : *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford et New-York.

-

# **CONSTRUIRE AUTREMENT, ICI, MAINTENANT ?**

**Bernard DEPRez**

Chargé de cours

Institut supérieur d'architecture La Cambre

Place Flagey, 19

B-1050 Bruxelles

[bernard.deprez@lacambre-archi.be](mailto:bernard.deprez@lacambre-archi.be)



## Introduction<sup>1</sup>

Avant d'expliquer par quels moyens constructifs il paraît aujourd'hui possible de déconsommer tout en construisant des bâtiments plus confortables, plus sains et plus respectueux de l'environnement, il me paraît nécessaire (d'autant plus que je ne m'adresse pas à un public technicien) de penser l'acte technique dans un horizon plus global. Ce texte se présente dès lors comme un nœud qui lie les logiques techniques à d'autres logiques qui les animent, et qui noue aussi des concepts à des références concrètes, dont j'essaie de donner les sources au lecteur.

Si l'on excepte le cas exemplaire du Facteur Cheval, la construction met toujours en œuvre une conception, un projet préalable. Or, une vue plus large permet de constater ce premier paradoxe : les technologies du XXI<sup>e</sup> siècle existent déjà, et pourtant elles restent encore assez marginales. On peut penser que cette inertie n'est pas due à des raisons purement techniques. En effet, si nous continuons de concevoir des bâtiments pour le XX<sup>e</sup> siècle, c'est que la pensée dominante reste enlisée dans le déni : nous souffrons tous peu ou prou d'académisme modernisant et de la difficulté qu'il y a à voir la nouveauté réelle de notre situation contemporaine, notamment sur le plan environnemental. De nombreux architectes sont aujourd'hui les artistes pompiers d'un siècle disparu avant d'avoir tenu ses promesses... « *Des yeux qui ne voient pas...* »<sup>2</sup> : il faut relire Le Corbusier aujourd'hui sur le mode paradoxal ! Il percevait alors l'élan structurant de l'industrialisation et son impact architectural : qu'entendons-nous aujourd'hui des impacts que peuvent avoir sur nos modes de vie la fin du pétrole et le dérèglement climatique, la raréfaction de nos ressources et les nouveaux problèmes de leur partage ? Construire autrement, ne serait-ce pas d'abord construire autre chose ? Faut-il construire pareil (qu'aujourd'hui) et vivre autrement ? Ou construire autrement pour essayer de vivre pareil ? Ou encore construire autrement et vivre autrement ? Changer de règles et changer de modèles ? Passer, par exemple, du *fast* au *slow-food*, de la sophistication au *simple living*, de la surconsommation à l'*enoughness*<sup>3</sup> ?

Constatons d'ailleurs que l'habitat se glisse relativement mal dans les habits de la marchandise et s'est toujours montré récalcitrant à l'approche industrielle : ses « besoins » sont plutôt génériques et, pour cette raison même, favorisent davantage l'implication des habitants dans la coproduction « sur mesure » de leur milieu de vie. Pour autant, les foires telles que *Batibouw* montrent que l'approche industrielle s'est adaptée à cette particularité et les marchés intègrent peu à peu un nouveau paramètre dans ses mécanismes de valorisation : l'éco-construction, la basse consommation d'énergie, etc. apportent aujourd'hui une plus-value<sup>4</sup>. Cela suffit-il ou ne s'agit-il que d'une parure nouvelle ajoutée au vaste répertoire de la société de consommation des signes ?

---

<sup>1</sup> Les intertitres sont de l'ARAU.

<sup>2</sup> LE CORBUSIER, *Vers une architecture*, Crès & Cie, Paris, 1923.

<sup>3</sup> Ces courants de pensée ont leurs sites : [www.slowfood.com](http://www.slowfood.com), [www.simpleliving.net](http://www.simpleliving.net), [www.resurgence.org/2005/mckibben229.htm](http://www.resurgence.org/2005/mckibben229.htm).

<sup>4</sup> Voir par exemple : DEPREZ, B., « Le projet d'architecture entre économies privées et bénéfiques collectifs », *Les Cahiers de La Cambre Architecture* n°4, La Lettre Volée, Bruxelles, 2005, p.29 ; KATS, G., *Coûts et bénéfices financiers de la construction verte*, op. cit. ; LESAGE, O., et VANPARYS, R., « Du passif à votre actif ? », *Test-Achats* n°496, mars 2006 ; DEPREZ, B., « Les bénéfiques de l'approche environnementale », *A+* n°199, avril-mai 2006.

## Éco-efficience et éco-efficacité

Dans une réflexion<sup>5</sup> où ils essaient de penser à nouveaux frais la production industrielle des objets, l'architecte William McDonough et l'ingénieur Michael Braungart distinguent l'éco-efficience (*eco-efficiency*) de l'éco-efficacité (*eco-effectiveness*) : la première s'évertue à produire les mêmes objets un peu moins mal qu'hier (en consommant moins d'énergie, en produisant moins de déchets, etc.) mais se satisfait parfois d'un vernis d'écologie (*greenwashing*) qui permet de continuer à vendre, donc à exister économiquement ; la seconde s'inspire de processus naturels (la nature ne crée pas de déchets, tout est revalorisé en boucles) pour créer des objets qui prennent place dans des logiques dynamiques plus larges (dégradation, recyclage, etc.), en leur assurant par exemple, dès la conception, une deuxième vie inspirée des cycles liés à leur usage, à l'évolution, au vieillissement et aux possibilités de remploi de leurs matériaux, etc.

L'éco-efficience est la bonne voie pour ce qui concerne le bâti existant, celui que nous souhaitons conserver ou que nous n'avons pas les moyens de reconstruire. Construire autrement à neuf implique de passer de l'éco-efficience à l'éco-efficacité : il ne s'agit donc pas de simplement faire un peu mieux qu'avant, mais, plus globalement, de penser autrement, éco-efficacement, en décloisonnant et en pensant dans le temps. Il faut concevoir selon les « 3 R » : réduire, réutiliser, recycler, par exemple, en concevant aujourd'hui des bureaux qui permettent une reconversion ultérieure en logements. Cela se passe donc déjà bien en amont du chantier ou de l'entreprise, en fait dès la conception, mais aussi en aval, du point de vue légal, par exemple (le droit doit rendre ces reconversions possibles et les encourager, plutôt que l'inverse). Il est utile de le rappeler pour expliquer l'inertie actuelle car ce n'est donc pas tant un déficit technologique qui empêche de construire autrement, qu'un déficit de la pensée (une juste représentation des interactions dynamiques entre les éco et socio-systèmes), un déficit éthique (quelles priorités et quels renoncements, quel projet collectif et quelle politique ?) et un déficit institutionnel (comment régler juridiquement et économiquement les conflits d'intérêt entre les bénéfiques individuels et les coûts collectifs liés à nos modes de vie et en particulier à l'utilisation des ressources naturelles ?).

Or ce déficit de la pensée, et en particulier de la pensée du temps et de la durée, est l'héritage d'un XX<sup>e</sup> siècle placé par l'industrie sous perfusion pétrolière (1 kWh d'énergie fossile coûte 1000 fois moins cher que 1 kWh d'énergie humaine) et par les marchés sous l'horizon aplati du court terme (impossible de penser au-delà des six mois, avouent les spécialistes). Il y a cependant un *avant le pétrole* : par exemple, le terme allemand *Nachhaltigkeit* (durabilité) date de 1713, quand le Prussien Hans Carl von Carlowitz<sup>6</sup> l'inventa à l'occasion d'un mémoire intitulé *Pour une Sylviculture durable*. Dans la conception du bâtiment en particulier, au XIX<sup>e</sup> siècle encore, l'apparition de technologies nouvelles ont généré des exigences nouvelles : l'éclairage au gaz (1870) a rendu indispensable la ventilation (naturelle), le gratte-ciel (1890) s'est développé sur une conception solaire (qui favorisait le rendement locatif des bureaux), etc. Tout ceci s'est fait par des moyens technologiques relativement sommaires (*low-tech*) mais exigeant une conception environnementale d'autant plus soignée (*high design*). Avec l'utilisation généralisée du pétrole, la technique s'est faite technologique et la matière du projet et du bâtiment s'est désinvestie de l'architectonique (au profit de la transparence) : elle a progressivement reflué vers les systèmes (chauffage, refroidissement, ventila-

<sup>5</sup> McDONOUGH, W., et BRAUNGART, M., *Remaking the Way We Make Things : Cradle to Cradle*, North Point Press, New York, 2002.

<sup>6</sup> [de.wikipedia.org/wiki/Hans\\_Carl\\_von\\_Carlowitz](http://de.wikipedia.org/wiki/Hans_Carl_von_Carlowitz), [www.learn-line.nrw.de/angebote/agenda21/archiv/99/pr/zei4898nachhalt.htm](http://www.learn-line.nrw.de/angebote/agenda21/archiv/99/pr/zei4898nachhalt.htm)

tion...) et s'est métamorphosée en l'énergie nécessaire à leur fonctionnement. On est passé à du *low design* environnemental combiné à du *high-tech*... et à des consommations de ressources et d'énergie considérables, non seulement dès qu'il fait un peu froid, mais aussi à présent dès qu'il fait un peu chaud...

Ce glissement révèle aujourd'hui une vulnérabilité inattendue : combinée aux émissions nocives du transport au diesel, la combustion du fioul domestique réduit l'espérance de vie de chaque Belge de 24 à 36 mois ! On se rappelle les 15.000 Français morts de la canicule en 2003 (1.300 personnes en Belgique) ; que sait-on des « *deux millions de foyers qui n'ont pas de chauffage adéquat – pour la plupart des retraités, dont on estime qu'ils furent plus de 25 000 à mourir des conséquences du froid en 2004*<sup>7</sup> » au Royaume Uni... ? On se rappelle également les pannes de courant, dues à la surcharge des réseaux électriques, à la frontière franco-italienne et à New York pendant l'été 2003. Très clairement, à l'heure où on commence à voir le fond du baril de pétrole, une autre question se pose à nous et à nos enfants : comment faire sans pétrole ? Aurons-nous les moyens (énergétiques, matériels, etc.) non seulement de continuer à faire fonctionner nos installations, mais aussi de les entretenir voire d'en construire de nouvelles ? Il est vraisemblable que non : il faudra réserver nos ressources aux applications nobles (moteurs, production, déplacements, etc.), remettre un peu plus d'intelligence et de sobriété dans la conception de l'habitat et la construction de nos maisons, revenir à un *high design* environnemental et des technologies appropriées car c'est dans les énergies renouvelables que nous devons davantage puiser. La bonne nouvelle, c'est que c'est précisément dans la construction que le *design* environnemental semble le plus simple à mettre en œuvre !

## Une architecture juste

À côté des circonstances historiques auxquelles nous devons aujourd'hui faire face, et qui expliquent le rôle crucial, bien que contingent, joué par les questions énergétiques, il faut également prendre en compte un élément plus structurel et anthropologique. La construction déborde le domaine purement technique en ceci que tout objet technique, ayant valeur d'utilité ou d'usage, est aussi un objet culturel, ayant valeur de signe. Il ne dénote pas simplement son usage, il connote aussi son utilisation, c'est-à-dire, métonymiquement, son utilisateur. Ainsi, non seulement les grilles de ventilation dessinées par Victor Horta fonctionnent-elles, mais en plus ce sont des chefs d'œuvre de l'art bourgeois ! Le design contemporain s'est précisément donné pour fonction d'acculturer, de sublimer la trivialité de l'usage lié, dans le bâtiment, à notre condition biologique. C'est dire que l'efficacité technique n'est pas nécessairement un critère déterminant (ce qui expliquerait qu'il faut 80% de l'énergie mondiale pour alimenter seulement 20% de la population mondiale !) dans une société qui, comme le disait Jean Baudrillard<sup>8</sup>, est devenue une société non seulement de consommation des signes (à travers lesquels est à l'œuvre tout un processus de « *dénégation des choses et du réel* », particulièrement en ce qui concerne l'environnement), mais aussi de production des signes (le corps en étant le signifiant par excellence, la maison et l'automobile, des substituts majeurs). Tout cela ne serait pas pertinent par rapport à notre sujet si la dérive du signe, objet flottant et symbolique par excellence, ne tirait à elle toute une consommation bien matérielle. Alors que la satisfaction des « besoins » est « finie » (par exemple : nous ne pouvons guère consommer plus de 2.000 à 2.500 calories par jour), le « désir » symbolique est insatiable et

<sup>7</sup> Extraits du livre de AUCLAIR, P., *Les vérités qui dérangent sur le modèle Blair*, commenté dans Marianne, n° 467 Semaine du 01 avril 2006 au 07 avril 2006.

<sup>8</sup> BAUDRILLARD, J., *La société de consommation*, Gallimard, Paris, 1970.

entraîne non seulement l'accumulation des biens, mais aussi leur remplacement de plus en plus rapide... À une société des individus où « chaque un » est aujourd'hui sommé de *faire société* avec « chaque autre » en signifiant sa différence, répond l'emballage de la machine à produire qui devient machine à produire ces différences (« *Vous êtes unique* »), mais reste inévitablement une machine à produire du déchet. En architecture, ce n'est pas seulement l'accumulation de la matière qui pose aujourd'hui problème (surdensification, congestion urbaine, etc.), mais aussi son remplacement continu (production de plus de 50 % des déchets en Région bruxelloise) pour que cette matière reste « in », « médiatique » et continue à « faire signe »<sup>9</sup> et assure ainsi de la « visibilité » à son auteur ou à son commanditaire. Comment donner à ce devoir de singularité imposé (par qui ?) à nos contemporains non plus la forme de la consommation (ou celle, complémentaire, de la transgression, qui n'est, selon Baudrillard que la « *seconde résidence* » de la pensée conformiste), mais celle de la citoyenneté ?

Dialogue de sourds ! On risque en effet d'avoir ici deux discours étrangers l'un à l'autre : d'un côté, la logique matérielle d'une construction *autre*, plus durable, mieux inscrite dans une interaction éco-systémique, c'est-à-dire liée au calcul d'une utilité (habiter) justifiant un usage proportionné de ressources dont les qualités (la valeur intrinsèque) sont intelligemment combinées ; d'autre part, la logique immatérielle d'une construction *signal*, emblème éventuel d'un simulacre d'écologie, signe renvoyant à un système infini d'autres signes et n'ayant d'efficacité que symbolique (se positionner les uns par rapport aux autres). Voilà donc ce qui rend l'architecture *autre*, verte, écologique, etc. tout à coup moins *sexy* car plus exigeante (et sans doute un peu castratrice, car la « nature » a toujours le dernier mot) : pour être juste, elle doit à la fois être très bien conçue pour optimiser sa valeur d'usage (utilité pour l'habitant comme pour l'éco-système, selon le principe d'éco-efficacité) à partir des valeurs matérielles intrinsèques (les qualités propres des matériaux par exemple), mais aussi elle doit éviter de surinvestir la valeur symbolique en survalorisant son image (puisque, comme le disait Baudrillard, il n'y a pas de limite à l'inflation des signes)... tout en sachant qu'elle ne peut échapper ni à l'image ni à l'inefficacité !

On pourrait dire, pour faire bref, que la conception (le *design*, pour prendre le terme anglais) consiste précisément à dé-signer, c'est-à-dire à faire passer le projet du système des signes purs, abstraits et mutuellement référentiels (où il naît et se maintient, notamment par le travail graphique) à une situation concrète où les valeurs intrinsèques, liées aux paramètres écosystémiques (matériaux, climat, ensoleillement, santé, etc.) sont articulées en intelligence avec les valeurs d'usage, liées aux conditions socio-ethniques (fonctionnalité, durabilité, adaptabilité, etc.). La consistance du projet et sa beauté tiennent en ce rapport. Cela permettrait d'ailleurs un surprenant parallèle : pour Alberti<sup>10</sup>, qui a fondé la réflexion théorique en architecture en 1485, la beauté, *voluptas*, ne peut émerger que du rapport organique liant symboliquement les conditions de nature, *necessitas*, aux conditions de culture, *commoditas*. Alors que l'inverse est faux : l'image, même écologique, ne produit pas une combinaison *a priori* intelligente de la matière et de l'usage. C'est pourquoi, au-delà des nombreuses images d'architecture écologique, souvent démagogiques, peu nombreux sont les projets qui, en vérité, fonctionnent de manière éco-efficace. C'est ce qu'on voudrait pouvoir vérifier, par exemple, dans le travail d'un Edouard François, riche d'une imagerie sensible et critique à la fois<sup>11</sup>.

<sup>9</sup> BOLLON, P., « La course folle des villes françaises au « contemporain », *Marianne*, n°422, 21 mai 2005.

<sup>10</sup> ALBERTI, L., *L'Art d'édifier*, traduction de CHOAY, F., et CAYE, P., Seuil, Paris, 2004 (première édition 1485).

<sup>11</sup> Voir son site <http://edouardfrancois.com>.

Penser l'architecture au-delà de la simple construction d'objets, comme la production de systèmes habitant / architecture / milieu : voilà la question. Je résumerais ainsi les principes d'une conception et d'une construction durables : dé-consommer les images pour investir davantage les processus systémiques (flux de matières ou d'énergie, usages) ; s'abstraire de la prévalence de l'image *a priori* pour réhabiliter une intelligence des valeurs matérielles intrinsèques et des valeurs d'usage.

## Premier principe de durabilité : la pérennité

On retrouve ainsi les deux versants de la durabilité : résister à l'usure et porter l'usage. D'une part, la *pérennité* (*long life*) qui représente pour une construction (et son milieu) sa capacité de consistance, par le respect des qualités intrinsèques des matériaux, la valorisation des circonstances climatiques du site, le maintien des conditions sanitaires indispensables au bien-être de l'habitant et de l'écosystème Terre en général (à toutes ses échelles), etc. Ce versant fait l'objet des nombreuses méthodologies de haute qualité environnementale, telles que la HQE française<sup>12</sup>, par exemple, mais plus généralement, il s'agit d'une éducation à l'environnement et au vivant, d'une éco-alphabétisation<sup>13</sup> où le nouveau cadre de référence doit inclure les concepts de finitude de la Terre et des ressources, d'empreinte écologique, la distinction entre les stocks et les renouvelables, la compréhension des notions de cycles (cycle de vie des matériaux, cycle de l'eau, etc.), de déchets, etc.

### *La dé-consommation énergétique*

Dans le secteur de la construction, de nombreuses propositions concrètes existent pour progressivement dé-consommer nos ressources naturelles, qu'il s'agisse de l'énergie, du territoire, de l'eau ou des matériaux. Il apparaît évident que des changements radicaux ne peuvent être réalisés du jour au lendemain : l'horizon 2050 apparaît à l'heure actuelle comme celui où une neutralité en CO<sub>2</sub> (réduction des sur-émissions pour correspondre aux capacités naturelles d'absorption) reste possible en avançant graduellement dès aujourd'hui. Cette dé-consommation ne tient d'ailleurs pas seulement au désir de limiter les effets néfastes de la combustion des énergies fossiles : elle doit aussi nous permettre de nous préparer à leur raréfaction, à leur renchérissement et à leur disparition.

Pour l'énergie en particulier, l'association Négawatt<sup>14</sup> œuvre depuis plusieurs années pour préparer la société à une vie sans pétrole. Comme toutes les démarches d'utilisation rationnelle de l'énergie (U.R.É.), elle se base sur trois types d'actions : (1) favoriser la *sobriété* énergétique : la bonne énergie est celle qu'on ne consomme pas ; (2) favoriser l'*efficacité* énergétique, par l'utilisation des matériels les plus performants ; (3) changer nos sources d'énergie et passer du fossile aux *énergies renouvelables* (le solaire thermique et photovoltaïque, l'éolien, l'hydroélectrique, la biomasse et la géothermie). Cette « feuille de route » implique donc une dé-consommation littérale en premier lieu : pour le bâtiment, il s'agit en particulier de réduire ses déperditions d'énergie en le rendant plus résistant aux variations de chaleur (isolation contre le froid et protection contre la surchauffe, vitrages plus isolants) et plus étanche (pour réduire les infiltrations d'air). L'utilisation d'énergies renouvelables reste

---

<sup>12</sup> Collectif, *Constructions publiques : architecture et HQE*, MIQCP, Paris, 2003 (téléchargeable sur le site [www.archi.fr/MIQCP/article.php3?id\\_article=80](http://www.archi.fr/MIQCP/article.php3?id_article=80)).

<sup>13</sup> Voir le site américain [www.ecoliteracy.org](http://www.ecoliteracy.org).

<sup>14</sup> Voir le site français [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org).

illusoire si cette première étape n'est pas observée : en effet, l'énergie disponible naturellement ne l'est qu'en petites quantités, parfaitement capables de répondre aux demandes d'un bâtiment sobre, mais pas à celles d'un bâtiment traditionnel énergivore. « *Un bouquet énergétique à 80 % d'énergies renouvelables ne peut se développer à l'horizon 2050 qu'à la condition impérative d'appliquer dès maintenant une forte politique de réduction de la demande : sans celle-ci les effets positifs d'une forte production par les renouvelables [...] seraient en effet totalement effacés par l'accroissement de la demande*<sup>15</sup> ». Or, le public est en général mal informé des performances des logements. C'est pourquoi de récentes directives européennes rendront obligatoire à court terme l'établissement d'un index de performance énergétique des bâtiments (index E, déjà opérationnel en Flandre à travers la Performance Énergétique et du climat intérieur du Bâtiment) : il permettra de faire le point sur les niveaux énergétiques du parc existant et donnera au public non seulement l'assurance d'être mieux informé, mais également le pouvoir de comparer les logements entre eux, ce qui ne manquera d'exercer une pression sur le marché et de valoriser les logements les plus performants.

Les consommations spécifiques de chauffage, par exemple, qui tournent actuellement autour de 150 à 180 kWh/m<sup>2</sup> par an dans les bâtiments d'avant la réglementation thermique de 1987, et autour de 120 kWh/m<sup>2</sup> pour les bâtiments neufs (K55), devraient descendre entre 30 et 50 kWh/m<sup>2</sup> (± K30). En construction neuve, il est parfaitement possible de descendre à des niveaux de consommation si faibles (15 kWh/m<sup>2</sup> pour le chauffage, pour un ± K15) qu'un système de chauffage conventionnel n'est plus nécessaire : c'est le standard « passif<sup>16</sup> » (c'est à dire chauffé principalement à l'énergie solaire passive). La première maison passive a été construite en 1992 à Darmstadt ; elles sont aujourd'hui plusieurs milliers en Allemagne et en Autriche. En Belgique, le concept prend peu à peu : la première maison passive a été construite en 2002, deux l'ont été en 2004 et 5 en 2005. Par rapport à un projet traditionnel (K55), les économies de chauffage réalisées chaque mois permettent de rembourser sans problème un supplément d'investissement de plus de 24.000 euros<sup>17</sup> pour une maison de 150 m<sup>2</sup>, correspondant à l'isolation supplémentaire, la ventilation mécanique, du triple vitrage, etc. Dernièrement, l'« Award de l'Énergie 2005 » a été attribué pour la catégorie des maisons individuelles à l'architecte Donald Desmet pour sa maison passive à Drongen.

Une seconde famille de projets favorise les systèmes « actifs » : à peine moins d'isolation, mais de grandes surfaces de collecteurs thermiques et photovoltaïques irriguent la maison en énergie (chauffage et électricité), comme dans la rénovation de la maison de l'architecte Marc Opdebeeck<sup>18</sup> à Bruxelles, qui outre son utilisation du bois, recourt à des capteurs thermiques pour le chauffage de l'eau sanitaire et celui du bâtiment arrière. Compte tenu des diverses subventions destinées à ces technologies, le retour sur l'investissement est assuré en à peine plus de 6 ans. À Mons, le centre de formation FOREM-Initialis livré en 2005 (arch. POP 96 et Gicart & Renaud) associe une enveloppe en polycarbonate, dédiée aux capteurs solaires thermiques, à un stockage de chaleur intersaisonnier où la chaleur est accumulée en été et utilisée en hiver. Il a reçu l'« Award de l'Énergie 2005 » pour les bâtiments non résidentiels.

---

<sup>15</sup> Scénario NEGAWATT 2006, *Pour un avenir énergétique sobre, efficace et renouvelable*, Document de synthèse, Paris, 16 décembre 2005, [www.negawatt.org/telechargement/Scenari%20nW2006%20Synthese%20v1.0.2.pdf](http://www.negawatt.org/telechargement/Scenari%20nW2006%20Synthese%20v1.0.2.pdf).

<sup>16</sup> Voir MLECNIK, E., « Les maisons passives : quel bilan financier ? » et GUERRIAT, A., et DEPREZ, B., « Le concept passif : quelles limites ? », *Les Cahiers de La Cambre Architecture* n°4, *op. cit.* Pour une description technique, voir le site [lpqi.copperwire.org/WE12/speechi.html](http://lpqi.copperwire.org/WE12/speechi.html) ou [www.maisonpassive.be](http://www.maisonpassive.be) ou la description du site [http://fr.ekopedia.org/Maison\\_passive](http://fr.ekopedia.org/Maison_passive).

<sup>17</sup> LESAGE, O., et VANPARYS, R., *op. cit.*

<sup>18</sup> [www.leguide.be/rubriques/culture/immobilier/page\\_5894\\_435348.shtml](http://www.leguide.be/rubriques/culture/immobilier/page_5894_435348.shtml).

Dans cette filière « active » sont également à ranger les projets de logements à Énergie Zéro ou à Énergie Positive, c'est-à-dire qui deviennent producteurs nets d'énergie. Il est clair que l'investissement peut devenir ici extrêmement lourd : une maison solaire de 186 m<sup>2</sup> comme celle de Regensburg<sup>19</sup> nécessite 88 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques, 33 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques, mais aussi un stockage de chaleur intersaisonnier, vaste réservoir de 39 m<sup>3</sup> et 9,5 m de hauteur. En Suisse, un complexe de 136 appartements à Énergie Zéro (*Null Energie*) a été construit dans le quartier Eulachhof<sup>20</sup>, près de Winterthur. Les appartements combinent les caractéristiques de la conception passive (une bonne compacité avec des immeubles de 2 à 5 niveaux, une isolation élevée, une bonne orientation sud et une ventilation mécanique avec récupération de chaleur) à des capteurs photovoltaïques, des parois solaires d'un type nouveau (un vitrage sélectif est combiné à des parois stockant la chaleur grâce à un matériau à changement de phase) et à une production de chaleur d'appoint valorisant les déchets ménagers. Les maisons à Énergie Positive (*Plus Energie Haus*), comme celles construites à Freiburg am Schlierberg<sup>21</sup> par l'architecte allemand Rolf Disch se fondent sur le même concept que celui des maisons passives, auquel sont ajoutées des surfaces de capteurs actifs. Ces maisons parfois futuristes posent question en termes d'énergie grise : les installations techniques ne consomment-elles finalement pas plus d'énergie pour leur conception et fabrication, qu'elles ne permettent d'en gagner par leur utilisation ? Enfin, passer du bâtiment à Énergie Zéro au bâtiment à Énergie Positive implique un vaste programme de financement public qui rende possible les investissements nécessaires : les toitures des villes pourraient alors se couvrir de millions de m<sup>2</sup> de capteurs thermiques et photovoltaïques qui soulageraient les réseaux conventionnels basés sur les énergies fossiles.

Par ailleurs, de nouveaux types de projets voient le jour, comme, par exemple, les toitures solaires en copropriété. Compte tenu des subventions publiques aux énergies renouvelables, il est devenu possible de rassembler 50 à 60 personnes intéressées pour réaliser une toiture photovoltaïque<sup>22</sup>, par exemple sur le toit d'un bâtiment public, en limitant les frais d'installation et de gestion. Plutôt que d'avoir 50 ou 60 petites toitures photovoltaïques branchées sur le réseau, on n'en a qu'une seule, avec un seul branchement et une seule gestion. Pour les participants, le résultat est le même puisque l'électricité produite de manière renouvelable est de toutes façons reversée sur le réseau public. La revente de cette électricité verte garantit aux participants des rentrées à concurrence de 6 à 10 % de leur mise. La décentralisation des installations de production d'énergie n'est donc pas synonyme d'un repli sur la petite échelle individuelle !

D'autres initiatives ont vu le jour ici et là, comme celle de « l'éolienne dont les propriétaires sont des enfants », à Houyet, où des enfants sont devenus actionnaires principaux de la construction et de la gestion d'une éolienne. Ce projet audacieux a séduit les autorités régionales wallonnes, qui lui ont accordé leur soutien financier. Sa viabilité est également assurée par une souscription ouverte aux particuliers<sup>23</sup>. On imagine pouvoir également développer de tels schémas dans la gestion des eaux de surface, où des utilisateurs urbains pourraient se grouper pour construire sur le domaine public de nouvelles citernes récupérant les eaux de pluie et y puiser une partie de leurs consommations, ce qu'il n'est pas toujours possible de faire dans des parcelles trop étriquées.

---

<sup>19</sup> <http://baupraxis.de/magazin/bauplanung/ziegelsonnenhaus.html>.

<sup>20</sup> <http://daten.allreal.ch/presse/db/db-eulachhof.pdf>.

<sup>21</sup> [www.plusenergiehaus.de](http://www.plusenergiehaus.de).

<sup>22</sup> Voir par exemple le site [www.bleudetoit.com](http://www.bleudetoit.com).

<sup>23</sup> Informations : Vents d'Houyet, 082-68.96.76, e-mail: [info@vents-houyet.be](mailto:info@vents-houyet.be), site : [www.vents-houyet.be](http://www.vents-houyet.be)

En matière de rénovation, le travail à faire est important. Certes, le nombre des chantiers de rénovation a augmenté de 27,8 % en dix ans sur l'ensemble du territoire (35% à Bruxelles et en Flandre, seulement 10% en Wallonie). Mais ces rénovations ne sont pas encore nécessairement synonymes d'une amélioration substantielle de la qualité énergétique et environnementale. Il s'agit trop souvent, en réalité, d'occasions perdues, de bâtiments parfaitement rénovés pour le XX<sup>e</sup> siècle, mais pas pour le XXI<sup>e</sup> ! Ceci signifie qu'il faudra attendre 15 à 20 nouvelles années pour réintervenir, dans des conditions qui seront moins économiquement intéressantes qu'auparavant<sup>24</sup>. Enfin, il ne faut pas oublier que les bâtiments que nous construisons aujourd'hui seront eux-mêmes rénovés d'ici 20 à 25 ans : il faut donc les concevoir dès aujourd'hui pour qu'ils soient capables d'atteindre ces niveaux d'excellence énergétique, ou pour que leur rénovation puisse le faire de manière économique.

Des rénovations exemplaires sont cependant déjà en cours, notamment à Bruxelles, par exemple place du Béguinage, où 4.300 m<sup>2</sup> d'anciens bureaux du XIX<sup>e</sup> siècle sont actuellement transformés en 28 logements basse énergie (consommation spécifique de chauffage inférieure à 50 kWh/m<sup>2</sup> par an) pour la Ville de Bruxelles (architectes A2M<sup>25</sup>), notamment en isolant par l'intérieur les façades préservées et en reconstruisant les élévations en intérieur d'îlot, après la démolition des éléments nuisant à leur bon ensoleillement. Bien qu'un parking souterrain soit prévu (cela peut paraître incongru en plein centre ville, mais il correspond à un taux d'équipement de 0,6 véhicule par ménage, contre 2 dans bien des communes périphériques), le drainage des eaux de pluie par des drains de dispersion permet d'éviter de surcharger les égouts publics en cas d'orage.

Une autre rénovation exemplaire du point de vue du confort et de l'énergie en cours à Nivelles où, pour rénover l'Institut provincial de Formation continuée (IPFC), l'option la plus économique a consisté à conserver la partie la plus ancienne du bâtiment, où la rénovation était possible, et à démolir la partie la plus récente pour la reconstruire au standard « passif ». Le projet de rénovation/démolition/reconstruction, d'environ 2.700 m<sup>2</sup>, comprend deux volumes reliés par un atrium. La reconstruction rassemblera les fonctions modulables comme les classes de cours, les ateliers, etc. Le souci de flexibilité est important car l'école a pour particularité d'offrir des cours du jour et des cours du soir, et le nombre d'étudiants inscrits aux différentes sections varie beaucoup d'une année à l'autre. La structure en béton armé permettra d'installer des cloisons amovibles, ajustables à chaque rentrée scolaire. Cette partie neuve, sous la forme d'un parallélépipède bardé de bois exposé au sud, répond aux exigences du standard « passif ». En effet, derrière le parement, on trouve des éléments préfabriqués hyperisolés en ossature bois accrochés à la structure. Des volets coulissants permettent de garantir le confort d'été et de varier l'occultation des façades en tamisant la lumière naturelle. La ventilation mécanique est associée à une récupération de chaleur sur l'air, ce qui permet de réduire encore les consommations, tout en assurant aux occupants un confort respiratoire et une qualité hygiénique de l'air introuvable dans les institutions actuelles. Les économies faites sur la consommation d'énergie devraient se monter à 11.000 euros annuels, au coût actuel du fioul.

---

<sup>24</sup> Par exemple, il est financièrement plus intéressant d'isoler en une fois (soit 25 cm dans une toiture) que d'apporter une nouvelle couche d'isolant (12 cm) sur une couche ancienne (12 cm), ce qui implique toujours des travaux supplémentaires.

<sup>25</sup> Des détails du projet sont visibles sur le site de l'IBGE : [www.ibgebim.be/francais/pdf/Actualites/Actes\\_colloques/Debruy\\_n\\_FR.pdf](http://www.ibgebim.be/francais/pdf/Actualites/Actes_colloques/Debruy_n_FR.pdf).

D'autres rénovations, comme celle du siège de l'entreprise CIT-Blaton à Schaerbeek<sup>26</sup> (dont la partie arrière est rénovée au standard passif, l'ensemble atteignant le niveau basse énergie), intéressent vivement les pouvoirs publics bruxellois, à en croire le blog du bourgmestre Bernard Clerfayt<sup>27</sup>. Selon l'architecte (A2M), l'amortissement des surcoûts dus à l'amélioration de la performance énergétique (10 %) devrait être assuré en cinq ans.

De tels chantiers de rénovation permettent de réduire les consommations d'énergie d'un facteur 2 à 3. En construction neuve, je l'ai mentionné, le standard « passif » permet d'atteindre des facteurs 7 à 10 (réductions de 85 à 90% par rapport aux consommations existantes). Technologiquement, l'épaisseur de l'isolant devient l'élément principal dans la conception du mur : une structure en bois permet d'accommoder les 25 à 30 cm d'isolant sans que la paroi soit finalement plus épaisse qu'une paroi traditionnelle, tout en étant incomparablement plus efficace. La masse et l'inertie sont assurées par la dalle en béton du rez-de-chaussée et éventuellement de l'étage. La performance et le confort qui en résultent sont tellement élevés que le triple vitrage prend naturellement sa place dans la conception. La dernière caractéristique de ce concept est son étanchéité à l'air (pour éviter les infiltrations, courants d'air, etc.), ce qui rend indispensable une installation de ventilation contrôlée, sur laquelle un échangeur de chaleur permet de récupérer jusqu'à 90 % des calories en hiver. Ce système, dont l'intégration exige pas mal d'expérience de la part de l'architecte, achève, avec l'isolation et la température élevée des parois qui en résulte, d'assurer aux occupants un confort inégalé : plus de sensation d'inconfort à cause de parois froides (même les vitrages !), plus de sensation d'air vicié ou humide, etc. D'autres systèmes complémentaires, comme les puits canadiens (ou provençaux) sont parfois réalisés : il s'agit de conduits d'air enfouis dans le sol où l'inertie thermique assure un préchauffage naturel de l'air frais en hiver et un rafraîchissement naturel de l'air chaud en été. Tous ces systèmes de gestion de l'air sont paramétrables et peuvent être court-circuités : on ne se retrouve donc jamais dans une maison « bocal » et il reste toujours possible d'ouvrir la fenêtre ! Selon une enquête de satisfaction réalisée en Suisse sur plus de 500 bâtiments MINERGIE<sup>28</sup>, 94 % des occupants se disent satisfaits des systèmes d'« aération douce ». Il apparaît que le confort, beaucoup plus encore que l'économie ou l'écologie, soit l'argument qui emporte l'adhésion des habitants...

Si la Région bruxelloise ne semble encore guère exemplaire dans la construction de logements collectifs à basse consommation d'énergie (un projet de 2 appartements passifs a été lancé par la Commune de Saint-Gilles et attend le feu vert pour sa réalisation), la Ville de Mons, la société de logement *Toit et Moi* et un partenaire privé viennent récemment de décider la construction de logements sociaux à l'Île aux Oiseaux<sup>29</sup>, en remplacement des trois tours qui doivent être démolies d'ici 2008. À 10 minutes à pied du centre seront construits 29 logements passifs et 210 logements basse énergie. Pour les logements passifs, le coût du chauffage reviendra pour chaque habitant à celui d'un café par mois...

### ***La dimension écologique : un complément indispensable***

J'ai consacré de nombreuses lignes ici à des approches essentiellement énergétiques : comme beaucoup d'architectes, je pense en effet que l'usage de l'énergie touche directement

<sup>26</sup> [www.brusselnieuws.be/site/rubrieken/1091053950/page.htm?newsID=1148053629](http://www.brusselnieuws.be/site/rubrieken/1091053950/page.htm?newsID=1148053629).

<sup>27</sup> [bernardclerfayt.blogspot.com/2006/05/le-premier-immeuble-passif-bruxelles.html](http://bernardclerfayt.blogspot.com/2006/05/le-premier-immeuble-passif-bruxelles.html).

<sup>28</sup> [www.minergie.ch/fr/download/Enquete.pdf](http://www.minergie.ch/fr/download/Enquete.pdf).

<sup>29</sup> Voir le site de la société wallonne du logement : [www.swl.be/news/pages/ile-oiseaux.php](http://www.swl.be/news/pages/ile-oiseaux.php) et leur dossier spécial : [www.srw1.be/\\_files/pdf/WL/WL5.pdf](http://www.srw1.be/_files/pdf/WL/WL5.pdf).

notre éthique environnementale. Celui qui est capable de certains renoncements pour consommer moins d'énergie sera également capable d'autres choix en faveur de l'environnement et de la santé publique. Cette préséance tient sans doute au fait que les décisions énergétiques touchent intimement au projet ; elle n'empêche pas qu'un versant purement écologique doive compléter le volet énergétique. L'éco-construction couvre en effet tout ce qui dans le bâtiment, en dehors de l'énergie, participe d'une meilleure qualité environnementale, selon deux axes : celui de la santé (c'est la santé de l'habitant qui est visée, par exemple en renonçant à des matériaux comme l'amiante, les phtalates, etc.) et celui de l'environnement (c'est la préservation des éco-systèmes qui est visée, par exemple en renonçant à l'emploi de matériaux dont la fabrication ou la destruction est dommageable pour l'environnement, comme le PVC). Très souvent la presse fait un joyeux amalgame entre éco-construction et construction basse énergie, etc. Les concepts passifs, etc. sont des concepts uniquement énergétiques : ils ne privilégient aucun matériau. Inversement, les concepts d'éco-construction spécifient des matériaux naturels, sans émanation de substances toxiques, régulant l'humidité ou renouvelables ; ils s'étendent aussi à des thématiques comme la valorisation des eaux de pluie, la régulation des eaux de surface (par des toitures vertes qui les ralentissent et réduisent les risques d'inondation en aval lors de gros orages), les aménagements extérieurs, etc. Dans cet esprit, de nouveaux concepts comme l'« éco-village » ou l'« éco-hameau » font leur apparition<sup>30</sup>, qui essaient d'intégrer une approche environnementale liée à une écologie des relations humaines.

Du point de vue des matériaux, ce sont principalement les fibres naturelles (issues du bois, du chanvre, du lin, de la laine, etc.) qui se développent aujourd'hui. Elles offrent, pour une énergie grise très faible (puisque ces matériaux naturels nécessitent très peu d'énergie pour leur conditionnement) de bonnes caractéristiques hygroscopiques. Elles restent encore chères malheureusement. Le développement de la filière bois est appelé à se poursuivre : de nombreux dérivés (panneaux, poutrelles, produits d'isolation) sont récemment apparus sur le marché. Les toitures vertes devraient également rencontrer plus de succès : elles permettent à la fois de durabiliser les toitures plates (moins exposées au rayonnement solaire), d'offrir une inertie supplémentaire en été pour se protéger des surchauffes (le toit est en fait mis à l'ombre) et de ralentir les eaux de pluie (dont on connaît la responsabilité dans les inondations récentes à Bruxelles, par exemple) : l'intérêt individuel d'une telle solution technique se double donc d'un intérêt pour la collectivité, puisqu'elle permettrait, si elle se généralisait, de réduire certains coûts d'infrastructure (bassins d'orage, surdimensionnement des stations d'épuration dû à l'existence d'un réseau d'égouttage unitaire, etc.). Du point de vue de la santé publique, de plus en plus d'institutions publiques (comme l'IBGE à Bruxelles) incluent des recommandations écologiques dans leurs publications. Le point principal reste ici la qualité intérieure de l'air, qui se charge des substances émises par tous les matériaux dans le bâtiment. La conception écologique allie le principe de prévention (éviter les substances et les matériaux nocifs) et le principe d'un bon renouvellement d'air (ventilation mécanique avec filtre). Cependant, le mythe du mur « respirant » tient parfois encore bon : rappelons qu'il n'y a de « respiration » dans le bâtiment que par les échanges d'air – la sensation de « respiration » ayant en fait plus à voir avec le contrôle de l'humidité (absorption/restitution) dans les parois. Ici aussi, en particulier dans le cas des bâtiments très isolés, la tendance est à passer du pare-vapeur au freine-vapeur, qui doit réduire le débit de vapeur vers l'extérieur en hiver (risque de condensation) mais favoriser ce débit vers l'intérieur en été (pour éviter l'accumulation d'humidité dans la paroi). Enfin, le dernier volet important est celui la valorisation des eaux de pluie.

---

<sup>30</sup> [www.passerelleco.info/article.php3?id\\_article=116](http://www.passerelleco.info/article.php3?id_article=116).

On le comprendra aisément, le *high design* énergétique et écologique implique de nouvelles connaissances (pas toujours faciles à obtenir et à vérifier) et une gestion différente du projet où la part scientifique et technique (simulation en confort, chimie des matériaux, connaissances physiologiques, etc.) peut *a priori* rebuter plus d'un architecte. De l'avis de ceux qui le pratiquent, cependant, il s'agit plus d'un apprentissage, d'une initiation : comme le vélo, ça ne s'oublie plus après. La conception fait également intervenir de nouvelles collaborations, si possible en amont du projet<sup>31</sup>. L'avenir est clairement au travail interdisciplinaire. Cela peut donner aux architectes l'impression que le projet ne se décide pas uniquement dans leurs agences : il s'agit sans doute de mieux redéfinir le propre du travail architectural dans le travail du projet.

D'autre part, pour dé-consommer le territoire et les matériaux, le principe de sobriété doit également porter sur la taille des logements neufs, qui augmentait depuis la dernière guerre mais semble à présent diminuer : avec une « *réduction annuelle de la surface moyenne des logements neufs de 1 % par an, qui passe[rait] ainsi de 117 m<sup>2</sup> à 75 m<sup>2</sup> en 2050. Malgré cela, et compte tenu de la décohabitation des familles, la surface moyenne disponible par personne passe[rait] de 38 m<sup>2</sup>/pers en 2005 à 45 pour le scénario négaWatt<sup>32</sup> » ». Le marché semble déjà engagé dans cette nouvelle tendance : selon la direction *Statistique et Information Economique*, la superficie habitable moyenne d'une maison neuve en Belgique s'est réduite de près de 20% en 10 ans (de 129,11 m<sup>2</sup> en 1996 à 103,65 en 2005). Cette réduction dépasse même les 29% à Bruxelles, où la surface habitable moyenne est passée de 121,56 m<sup>2</sup> en 1996 à 85,91 m<sup>2</sup> en 2005<sup>33</sup>.*

Le principe de sobriété porte aussi sur les typologies de logement : le modèle pavillonnaire et son étalement dans le territoire impliquent d'importants coûts infrastructurels, énergétiques et environnementaux. Se déplacer individuellement va devenir plus coûteux : l'habitat groupé, les centres urbains ou les villes de moyenne importance vont retrouver plus d'attrait, à condition, bien sûr que la qualité de la vie urbaine soit également améliorée, notamment par des politiques de limitation des nuisances automobiles, sonores, etc. Là aussi, à en croire les statistiques officielles, le marché du résidentiel neuf est déjà en train de changer au profit de la part prise par les appartements : alors que le nombre d'appartements était inférieur de 47% à celui des maisons neuves en 1996, il est aujourd'hui supérieur de 13,5% sur l'ensemble du territoire (à Bruxelles, les maisons neuves sont évidemment rares et le nombre d'appartements neufs a été multiplié par 2,38 en dix ans). Encore faut-il que la construction groupée se développe à présent dans les centres existants, pour réduire globalement les distances parcourues par les habitants. Signalons l'initiative de l'investisseur Laurent Minguet<sup>34</sup>, qui promeut le concept d'habitat « thermo-efficace » (25 kWh/m<sup>2</sup> par an, soit moins de 3 litres de fioul par m<sup>2</sup> pour le chauffage) : il s'agit de combiner les technologies d'isolation et de ventilation du bâtiment à un concept urbain d'habitat groupé, où la bonne compacité résultant du principe de mitoyenneté ainsi qu'un travail soigneux de l'orientation contribuent également à la performance énergétique globale.

Enfin, le passage aux matériaux renouvelables se ferait principalement par l'usage du bois et de ses nombreux dérivés. Que ce soit en parement ou en structure, l'engouement actuel pour le bois et ses qualités ne se dément pas. Il est clair qu'il convient très bien aux maisons à

<sup>31</sup> DEPREZ, B., « Approches intégratives », *Les Cahiers de La Cambre*, op. cit.

<sup>32</sup> Scénario NEGAWATT 2006, op. cit.

<sup>33</sup> [www.statbel.fgov.be/home\\_fr.asp](http://www.statbel.fgov.be/home_fr.asp).

<sup>34</sup> [www.chroniques.lucpire.be/minguet/now\\_future/html-n/ch04.html](http://www.chroniques.lucpire.be/minguet/now_future/html-n/ch04.html).

forte isolation. De nouveaux dérivés, comme les poutrelles ajourées, les panneaux, etc. ajoutent encore à la polyvalence du matériau. Enfin, la filière des déchets du bois est également en plein essor, notamment avec le développement des chaudières aux pellets (sciure comprimée en petits granulés), qui offrent des rendements comparables aux meilleures chaudières à gaz avec l'avantage de consommer de la biomasse, et donc de n'avoir aucun impact sur la production globale de CO<sub>2</sub>. Ces matériaux peuvent constituer une alternative de choix pour les bâtiments anciens qui pourraient abandonner les énergies fossiles et passer à la biomasse, même s'il est impossible de les isoler significativement, pour des raisons patrimoniales par exemple.

## Second principe de la durabilité : l'adaptabilité

Enfin, l'autre versant de la durabilité est l'*adaptabilité (loose fit)* du bâtiment : il s'agit de sa capacité de persistance, c'est-à-dire la capacité de la construction (et de son milieu) à répondre aux usages présents et à rester fonctionnelle en s'adaptant à la modification de ceux-ci, bref à soutenir son avenir par sa propre capacité d'adaptation. Cette adaptabilité notamment dépend d'une logique de conception qui différencie les durées de vie propres à chaque élément de la construction. Steward Brand<sup>35</sup> distingue ainsi six couches de longévités différentes dans le bâtiment, allant des réseaux et du site (plusieurs centaines d'années) à la structure (de 30 à 300 ans), à l'enveloppe (rénovée tous les 20 ans), aux installations techniques (dont le cycle dure de 7 à 15 ans), aux partitions spatiales (parois, planchers, plafonds, etc., qui peuvent changer tous les 3 ans dans le commercial, ou tous les 30 ans dans le résidentiel) et au mobilier. Une conception adaptable doit permettre à chaque couche d'évoluer librement selon son propre cycle sans rendre une autre couche prématurément obsolète. Il faut éviter d'avoir à démolir une structure, par exemple, parce que des installations techniques y auraient été scellées. Une nouvelle approche émerge ci et là de ce principe : celle d'une esthétisation des installations techniques, qui doivent rester (partiellement) visibles et non plus encastées...

Le principe d'un bâtiment hyperfonctionnel ou construit sur mesure et destiné à être démonté (et éventuellement recyclé) après usage reste une tentation vive pour la *doxa* industrialiste. Il représente le mirage idéologique d'une adéquation parfaite entre l'offre et la demande. En réalité, il faut reconnaître que cette situation est rarement rencontrée et que la plupart des bâtiments hyperfonctionnels fonctionnent mal, tout simplement parce qu'ils se montrent incapables de suivre l'évolution des usages. Concevoir le résidentiel ou le tertiaire comme une usine, c'est s'engager vers leur démolition à terme, comme l'exemple, célèbre, de la démolition des logements sociaux Pruitt-Igoe l'avait montré aux États-Unis dans les années 1970 déjà. Une conception trop rigide conduit à de tels gâchis. D'autre part, de nombreux bâtiments construits « pour quelques années seulement » tendent à être utilisés au-delà de leur limite de « péremption », comme le rappellent certains préfabriqués. Il est donc très difficile d'assigner une durée de vie *a priori*. Par conséquent, l'option la plus rationnelle semble être de construire pour durer, mais en permettant qu'un usage soit remplacé par un autre. Le vrai fonctionnalisme est celui de la *généricité* : concevoir des plans, des coupes et des élévations capables de supporter plusieurs usages. Cela implique d'arrêter de concevoir des bombes à retardement dans l'urgence pour cause de soi-disant « situation exceptionnelle » : rappelons-nous qu'on démolit aujourd'hui en France les barres de logements qu'on construisait à grand renfort d'ingénierie dans les années 1960 ! Quelle est la durée de vie des tours de logements

---

<sup>35</sup> Voir par exemple BRAND, S., *How Buildings Learn : What Happens After They're Built*, New York, Penguin, 1994 ([www.well.com/user/sbb](http://www.well.com/user/sbb)).

qui se construisent actuellement dans l'euphorie et la précipitation en Chine, quand on sait déjà que dans des conditions comparables, elles consomment 40 % d'énergie en plus que leurs homologues japonaises ?

Aux États-Unis, le mouvement *Smart Growth*, qui défend des politiques de densification de l'espace urbain, s'oppose au *Dumb Growth* ou *Sprawl* : le mitage du paysage par la périurbanisation des villes. La ville dense semble donc un concept central du développement durable urbain. Quel est le niveau optimal de densité ? C'est une question très délicate, car trop de densité apporte aussi nuisances et congestion. Dans un pays encore si soumis au mythe du pavillon bien posé dans son carré d'herbe comme le nôtre, il faudra encore travailler l'imaginaire collectif pour réinstiller le désir d'avoir des voisins, plus proches. Pour ce faire, il faut revaloriser les conditions urbaines de l'habitat en travaillant sur la qualité de l'espace public (moins de bruit, un air de meilleure qualité et plus de nature : il faut rendre la ville au corps et exalter les expériences du citadin en tant que piéton, à vélo, etc. qui sont véritablement vécues sur le mode d'une liberté retrouvée), sur le déplacement multimodal (moins de voitures, préférer caser la voiture plutôt que casser la ville), sur les équipements publics (proximité, capacité, etc.) et sur la qualité des logements (notamment en matière acoustique). Les villes de moyenne importance sont certainement appelées à se développer si elles sont bien reliées aux autres centres urbains par les transports publics.

## Conclusions

Le XX<sup>e</sup> siècle a géré la variété (fonctionnelle, sociale, culturelle) par la mise à distance et la mobilité. On sait aujourd'hui que cette mobilité a un coût et qu'elle sera plus coûteuse encore demain (regardons ce qui se passe dans le secteur aérien !). Cette question de la *généricité* est donc doublement importante puisqu'elle offre une piste non seulement pour la coexistence de fonctions diverses dans le temps, mais aussi dans l'espace : en effet, si la variété et la mixité ne peut plus être gérée par le mobile, elle devra l'être par l'immobile, c'est-à-dire l'architecture, qui devra être capable de faire coexister les logements, le travail, le déplacement, la nature, etc. Concevoir génériquement, c'est donc concevoir pour le changement (des bureaux deviennent des logements), mais aussi concevoir pour la différence (chacun doit pouvoir se sentir bien dans l'espace), c'est-à-dire, paradoxalement, dans une certaine indifférence ou abstraction (la juxtaposition des singularités finissant par produire l'exaspération).

C'est pourquoi construire *autrement* n'implique pas nécessairement une approche esthétique *autre* : à mon sens, le plus grand défi est dans la rénovation *verte* de la génération des bâtiments aujourd'hui mal-aimés, dans les barres et les tours des années 1960 et 1970, qui présentent pour la ville une occasion extraordinaire de se redynamiser. En effet, au-delà de l'évidente nécessité d'une continuité dans la transmission culturelle et patrimoniale, nous n'aurons pas demain les moyens de reconstruire une ville nouvelle et radieuse, comme au temps de l'utopie industrielle. La ville de demain, ce sera pour beaucoup la ville d'aujourd'hui ! Ceci implique une sacrée dose d'amour, car dans cette ville d'aujourd'hui, les bâtiments qui dureront le plus longtemps sont les bâtiments les moins aimés : barres, blocs et tours, bureaux en mal de location, hangars et friches industrielles, où toute une éco-urbanité reste à inventer. Ces constructions ont en effet un grand potentiel structurel (permettant des plans ouverts, des vues généreuse, un bon ensoleillement, etc.) mais souffrent souvent d'une enveloppe de mauvaise qualité et d'installations techniques en fin de vie. Parfois, elles ne sont plus fonctionnelles (bureaux dont les hauteurs d'étage sont devenues trop faibles). Ces bâti-

ments représentent un capital culturel et patrimonial avec un grand potentiel d'adaptation. À Bruxelles, le taux de vacance dans le secteur des bureaux est supérieur à 10% depuis trois ans<sup>36</sup>, ce qui signifie qu'en réalité près de 1.000.000 m<sup>2</sup> sont vides, le plus souvent parce qu'ils ne correspondent plus vraiment à la demande du marché. Une grande partie de ces surfaces pourrait un jour être transformée en des milliers de logements : en chiffres absolus, cela permettrait de satisfaire les besoins en logement social de la Région bruxelloise pendant 6 à 7 ans<sup>37</sup> ! En Allemagne, le service social de l'école supérieure de Wuppertal (*Hochschule-Sozialwerks Wuppertal*) a rénové en logements pour ses étudiants un ancien hôpital construit dans les années 1970 et abandonné depuis. Les architectes<sup>38</sup> ont épaissi le bâtiment existant d'environ deux mètres sur chaque façade, ce qui a permis d'installer une mini-cuisine et salle de douche dans chaque studio et d'envelopper la structure existante d'une nouvelle peau constituée de panneaux de bois préfabriqués et super-isolés<sup>39</sup>. Avec ses 326 appartements, le *Neue Burse* de Wuppertal est devenu le plus grand bâtiment passif d'Allemagne et a été récompensé par de nombreux prix, ce qui souligne la réussite d'une revalorisation respectueuse de l'environnement, puisque le bâtiment permet d'économiser 680 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> par an. La vague des lofts a déjà atteint Bruxelles : on voudrait que leur reconversion, qui donne une seconde vie à des bâtiments et des quartiers entiers, soit conçue également pour améliorer leur qualité environnementale et énergétique... Cela reste à voir et le potentiel de revitalisation environnementale de ces bâtiments n'a pas encore été mis en valeur.

Encore faut-il réunir les conditions légales qui en facilitent la modernisation, qu'il s'agisse de contraintes urbanistiques (la difficulté de changer d'affectation) ou patrimoniale (la tendance à *formoliser* le passé dans une vision idéalisée). On l'a compris, en mettant en avant le devoir générationnel qui nous incombe de donner une deuxième vie à ces bâtiments, je me place sous une perspective qui n'est plus celle de l'aménagement du territoire, mais celle de son *ménagement*. Il faut cesser d'étouffer le vivant par la *disneylandisation* des villes et des campagnes ! Je regrette la tendance esthétisante et un peu stalinienne qui consiste à Bruxelles à raboter les quelques vieilles tours du centre, ou à les endimancher sous un décorum *néo-brüselien*. Il ne s'agit plus, aujourd'hui, de retoucher la photo de famille pour qu'elle soit plus conforme à une image épurée, mais bien de respecter l'existant comme porteur d'avenir et de potentiel, et d'en améliorer le fonctionnement environnemental et l'usage plutôt que de le sanctuariser.

Parce que les valeurs matérielles et d'usage prennent tout leur sens dans le temps long de l'habitation<sup>40</sup>, ce sont les figures de l'habitant et de l'habitat<sup>41</sup> qui reprennent de l'importance et redeviennent les véritables interlocuteurs de l'architecte. Si l'habitant et le milieu sont la base du travail de conception architecturale, la formalisation en reste cependant ouverte : ce qui est passionnant dans cette *autre* construction, c'est qu'elle est aussi un laboratoire formel, à la recherche de sa juste expression. Pour autant que le travail de *de-sign* ait pu être mené à bien, il revient à l'architecte de le signer : il ne s'agit plus d'une valeur signal *a priori* (choisi pour sa résonance médiatique ou identitaire : modernité, transparence, dématérialisation, etc.) fonctionnant sur le mode de la pensée magique (le signe agit sur le réel), mais d'une valeur poétique fonctionnant sur le mode de la pensée empirique (le réel agit sur le signe)... Construire autrement implique donc une autre vision, d'autres savoirs, une autre

<sup>36</sup> *La Libre Belgique*, 27 mai 2006.

<sup>37</sup> LASSERRE, Ch., « Économie du projet durable : Bruxelles et ses bureaux », *Les Cahiers de La Cambre Architecture* n°4, *op. cit.*, p.179.

<sup>38</sup> [www.acms-architekten.de](http://www.acms-architekten.de).

<sup>39</sup> [www.lux-roth.de/content/burse.html](http://www.lux-roth.de/content/burse.html).

<sup>40</sup> Alors que la valeur d'image se réfère plutôt à un temps instantané, à un moment précis du champ symbolique.

<sup>41</sup> C'est aussi le terme approprié pour parler aussi de la dimension biologique et écosystémique.

conception, voire une autre utilisation... : rien dans cet *autrement* n'implique par contre le simple repli vers une architecture du passé !



# **LA MOBILITÉ GLOBALE : PROBLÈMES ET SOLUTIONS**

**Hugues DUCHÂTEAU**

Administrateur délégué

STRATEC S.A.

Avenue Adolphe Lacomblé, 69-71

B-1030 Bruxelles

[h.duchateau@stratec.be](mailto:h.duchateau@stratec.be)



## **1. L'interaction des demandes de mobilité et d'accessibilité des citoyens<sup>1</sup>**

La mobilité, c'est-à-dire la faculté de se déplacer d'un lieu à un autre, est une liberté recherchée par chaque citoyen, qui lui permet de préserver ou d'étendre ses possibilités de choix dans sa vie quotidienne. Elle lui permet de choisir un employeur ou un lieu de travail éloignés de son domicile, de faire ses achats là où cela lui plaît et là où les prix sont les plus intéressants, comme de choisir son lieu de vacances dans un rayon d'action qui ne cesse de s'élargir grâce à la baisse relative du coût du transport aérien. La mobilité est ainsi un souci bien normal de la part des consommateurs avisés, ce souci que la voiture particulière rencontre à merveille et qui vaut à cette dernière tous ses succès.

Cependant, grâce à la hausse de leurs revenus et à la mobilité que leur a procurée l'automobile, les habitants des villes ont pu émigrer vers l'environnement plus séduisant des zones moins denses de la banlieue et, ce faisant, ils sont une cause de la dépopulation des centres urbains anciens, et de la congestion de leurs accès routiers.

L'accessibilité, c'est-à-dire la facilité d'accès, est plutôt une préoccupation liée à la production et à la distribution de biens ou de services. Dans le secteur non-marchand comme dans le secteur marchand, les acteurs cherchent à localiser leurs établissements de manière à minimiser leurs coûts de transport ou à minimiser les temps de déplacement de leurs clients. La recherche de l'accessibilité, agissant comme un moteur, a façonné notre territoire et continue de le faire. C'est la compétition pour l'accessibilité qui a fait le succès des centres de ville pour les implantations commerciales et les bureaux, à l'époque où les transports en commun étaient la principale réponse aux demandes de mobilité des personnes. Plus récemment, le développement de la mobilité automobile a réorienté la recherche de l'accessibilité par les distributeurs de biens et de services vers des localisations plus périphériques, en entraînant le développement du commerce, des ateliers, des zones d'entreposage et des zones de bureaux le long des voies routières rapides et des rings urbains ou à proximité des échangeurs autoroutiers et, par la même occasion, en causant le déclin de ces activités dans les centres des villes.

La conjugaison de la mobilité en véhicule privé pour les consommateurs et la recherche de l'accessibilité de la part des producteurs a ainsi induit un processus de délocalisation aussi bien de l'habitat que des fonctions de production et des fonctions commerciales, lequel contribue à renforcer la dépendance vis-à-vis de la voiture pour la satisfaction des besoins en matière de mobilité.

Les effets de ces comportements de recherche d'une plus grande mobilité par les consommateurs et d'une meilleure accessibilité par les producteurs se conjuguent de façon multiplicative et conduisent à la congestion de l'infrastructure routière, à la dégradation de la qualité de service des transports en commun et à la dégradation de la qualité de la vie en ville, accélérant ainsi les processus de la désintégration et du déclin de la ville.

Jusqu'il y a peu, les réactions des responsables de la politique des transports urbains ont surtout consisté à essayer de satisfaire ou de maîtriser la mobilité par des mesures sur l'offre de transport, par la construction d'infrastructures nouvelles, la subvention des exploitants et la tarification.

---

<sup>1</sup> Texte publié précédemment dans les Actes de la Semaine sociale de 2002 organisée par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

Ces stratégies, pour sophistiquées qu'elles soient, non seulement méconnaissaient l'évolution pernicieuse décrite ci-dessus, mais constituaient le plus souvent une incitation à la poursuite de cette évolution.

En réaction, s'est fait jour l'idée que les stratégies de régulation à appliquer doivent être fondées sur une perspective plus globale, incluant non seulement les actions sur l'offre en transport, mais aussi des actions visant à infléchir les tendances en matière de choix de localisation par des acteurs (voir figure 1).

Cette nouvelle approche conduit à des stratégies plus larges, qui visent à réduire les besoins de déplacements par la route, notamment en améliorant l'accessibilité des centres de ville en transport en commun et en orientant la localisation des fonctions génératrices de déplacements de personnes et des activités dans ces centres, au moyen des règlements d'urbanisme, des subventions visant à restaurer l'attractivité de l'habitat urbain et de la fiscalité.

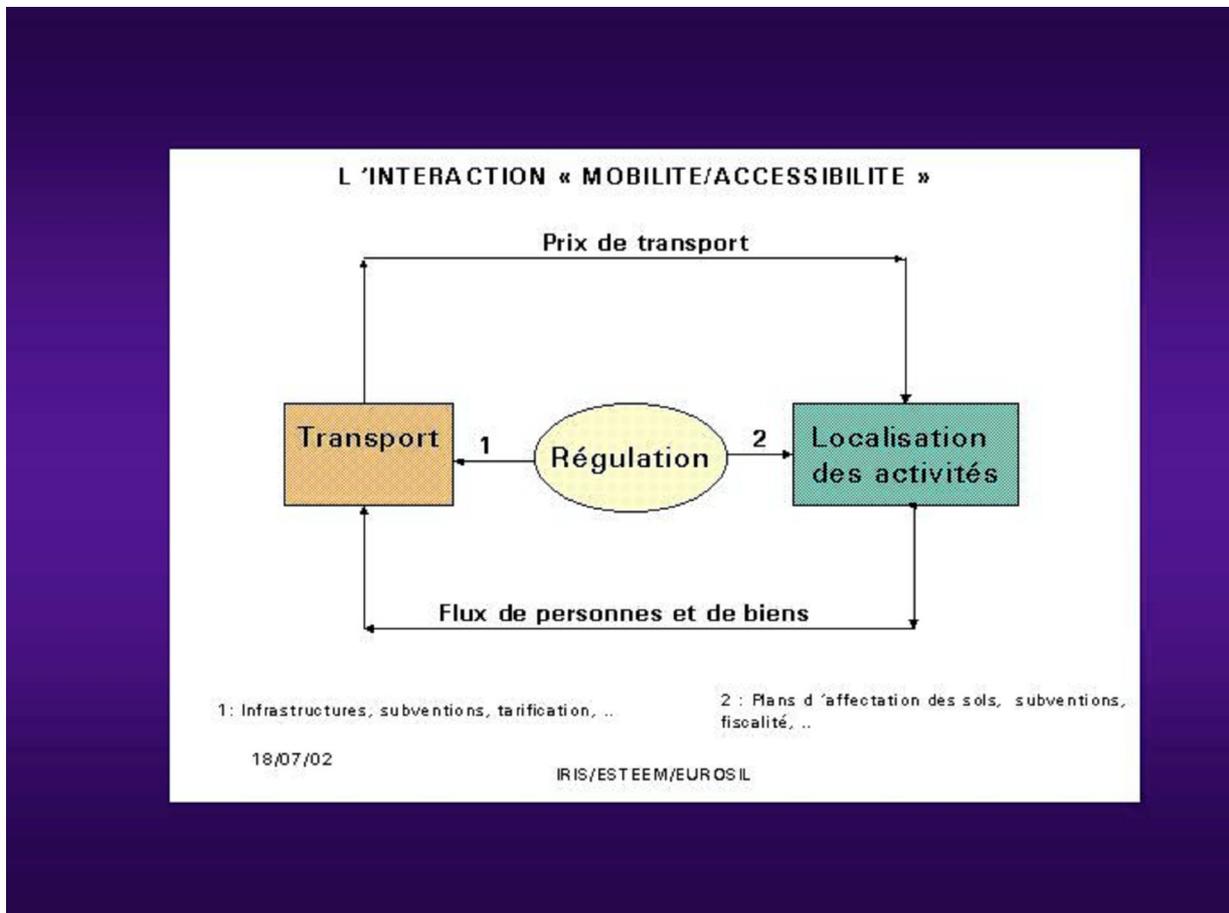


Figure 1

## **2. Les perspectives d'évolution à moyen terme**

Le système représenté à la figure 1 est en perpétuel déséquilibre, sous l'effet de la démographie, de la croissance économique, d'innovations technologiques dans l'industrie ou dans les modes de transport.

Actuellement, les facteurs qui affectent l'équilibre du système sont particulièrement nombreux. On citera, notamment la croissance du pouvoir d'achat des ménages, la croissance du taux moyen de motorisation des personnes, la dispersion progressive de l'habitat et de l'emploi autour des centres urbains, la suppression des barrières douanières entre pays européens comme entre l'Europe et le reste du monde.

Ces facteurs et leurs impacts ont été étudiés à l'occasion de plusieurs études récentes que la Commission européenne a fait réaliser en préparation de son récent Livre Blanc sur la politique des transports.

### **2.1. Les déplacements de personnes**

Au cours des 30 dernières années, les déplacements de personnes dans l'Europe des 15, qui totalisaient environ 2000 milliards de voyageurs x km/an au tournant des années 1970 ont crû jusqu'à plus de 4500 milliards de voyageurs x km/an.

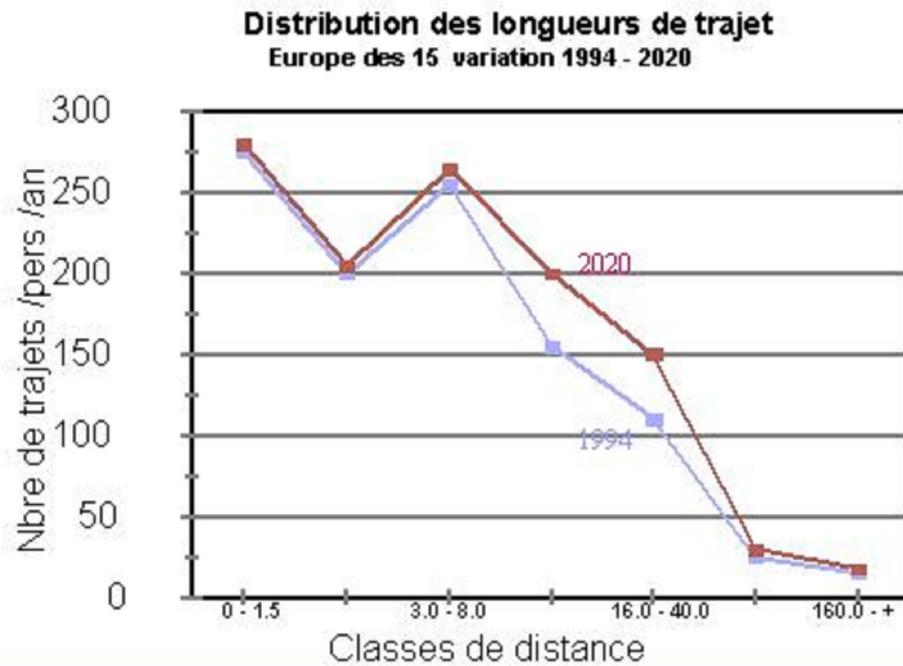
La voiture individuelle, qui assurait environ 70% de ce trafic dans les années 1970, en assure maintenant plus de 80%, tandis que les modes de transport collectifs terrestres (train, métro, bus...) qui avaient encore une part de marché d'environ 30% en 1970, ne comptent plus que pour environ 15% aujourd'hui.

À l'avenir, sous l'effet des facteurs mentionnés plus haut, cette tendance devrait se poursuivre et d'ici à 2020, les déplacements de personnes passeraient à plus de 6200 milliards de voyageurs x km/an soit une augmentation de près de 37%.

Un quart de cet accroissement serait dû à l'augmentation du nombre de déplacements effectués en moyenne par personne et par an tandis que les trois autres quarts seraient dus à l'accroissement de la longueur des trajets.

Comme le montre la figure 2 ci-après, ce sont surtout les voyages à moyenne distance (de 8 à 40 km) qui augmenteraient très sensiblement.

## Perspectives d'évolution à long terme de la demande de transport (1/2)



source: European transport forecasts for 2020: the STREAMS model results, étude réalisée pour la CE DG Transport et Energie sous la direction du bureau Marcial Echenique & Partners - 1999

Figure 2

## 2.2. Les mouvements de marchandises

Les perspectives de croissance du trafic de marchandises prévoient une hausse des mouvements plus forte encore que celle des mouvements de voyageurs. Elles sont présentées au tableau 1 ci-dessous :

*Perspectives d'évolution à long terme de la demande de transport (2/2)*

<b>EVOLUTION 1994 - 2020 DU TRAFIC DE MARCHANDISES (1000T/AN)</b>			
Type de trafic	1994	2020	% /an
Trafic national	11000	18500	2.0
Trafic intérieur EU 15	825	1870	3.2
Reste du monde - EU15	725	2600	5.0
EU15 - Reste du monde	305	710	3.3
<b>TOTAL</b>	<b>12855</b>	<b>23680</b>	<b>2.4</b>

*Tableau 1*

Les trafics nationaux, c'est-à-dire les mouvements dont la destination est l'intérieur du pays d'origine, devraient croître d'environ 2% par an, le trafic international intra-communautaire, d'environ 3,2% par an, les importations d'environ 5% par an, et les exportations d'environ 3,3% par an. Au total, le trafic de marchandises devrait presque doubler en 25 ans.

## 3. Quels sont les problèmes qui vont survenir du fait des croissances du trafic ?

### 3.1. Dans les aires urbaines

Les nombres de déplacements, notamment de ceux effectués pendant les périodes de pointe du matin, ne vont pas être sensiblement accrus ; par contre, les distances parcourues

lors de ces déplacements vont continuer de s'allonger<sup>1</sup> car de plus en plus d'actifs travaillant en ville choisiront d'habiter en banlieue.

Le matin et le soir, ces choix en matière d'habitat vont générer des afflux très importants de navetteurs qui risquent d'encombrer les accès aux villes et d'y créer des situations de congestion de plus en plus graves.

Dès à présent, pour l'accès à Bruxelles, par exemple, les pertes de temps dues à la congestion sont estimées entre 150.000 et 200.000 heures par jour.

Le coût annuel du temps perdu est estimé entre 400 et 500 millions d'euros. Le supplément de consommation de carburants est estimé à plus de 100 millions de litres par an.

Au travers de plusieurs chaînes de causes et d'effets plus ou moins complexes, la congestion de la circulation automobile dans les villes se trouve ainsi impliquée dans de multiples évolutions considérées comme néfastes ou, à tout le moins, porteuses de risques :

- la perte d'efficacité économique des zones urbaines<sup>2</sup> ;
- l'étalement urbain ;
- la désaffection vis-à-vis du transport public de personnes ;
- la perte de cohésion sociale ;
- la dégradation du milieu naturel.

### **3.2. *Sur les itinéraires interurbains à longue distance***

Sur les itinéraires des trajets à longue distance qui traversent le pays, ce sont surtout les transports de marchandises qui vont être la cause des principaux problèmes, car, comme l'indiquent les prévisions de la Commission européenne, les trafics vont plus que doubler au cours des vingt prochaines années.

La mondialisation de l'économie va d'abord engorger les ports maritimes et les aéroports intercontinentaux. Ensuite, l'allongement des distances de transport va provoquer un fort accroissement du trafic ferroviaire de marchandises. Les réseaux actuels ne seront pas capables de les supporter, ni aux abords des villes où le trafic de marchandises sera en conflit avec le transport suburbain de voyageurs, ni aux franchissements des frontières nationales qui sont dorés et déjà des goulets d'étranglement.

L'évolution en cours est très rapide. Pour y faire face, il faudra consentir à de gros efforts d'investissements d'infrastructure, essentiellement dans les ports, et sur le réseau de chemin de fer. Mais cela ne se fera pas suffisamment vite. Entre-temps les opérateurs exploiteront les réserves de capacité disponibles pendant les heures creuses de la nuit. Aussi la question du bruit nocturne dû aux transports de marchandises risque d'être un des problèmes majeurs des prochaines années.

---

<sup>1</sup> En Belgique, la distance moyenne entre lieux de domicile et de travail a crû de plus de 50% au cours des 20 dernières années.

<sup>2</sup> De 1985 à 1995, les parts des grandes villes dans la valeur ajoutée nationale ont régressé comme suit :

- Bruxelles : - 3%,
- Anvers : - 5%,
- Liège : - 12%,
- Charleroi : - 8%,
- Gand : - 8%.

## **4. Quelles sont les causes de ces problèmes ?**

Le tableau dressé au point précédent est peu réjouissant. Mais il peut être corrigé par la mise en œuvre de politiques adéquates. Pour qu'elles soient appropriées aux problèmes posés, il est essentiel de bien discerner leurs causes.

### ***4.1. L'offre de transport est mal adaptée à la demande***

La première cause des problèmes prévisibles est que la capacité de transport sera insuffisante par rapport aux volumes et à la localisation des origines et des destinations des besoins.

Or, comme on l'a vu, le manque de capacité est une des causes directes de la congestion et des coûts externes qui en résultent : pertes de temps, consommations excessives d'énergie et pollutions.

La première solution qui vient à l'esprit est d'augmenter la capacité des infrastructures. Malheureusement ce n'est souvent qu'une solution temporaire car, lorsqu'on se contente d'augmenter la capacité, on crée des conditions favorables à un nouvel accroissement de demande et, bien vite, on se retrouve à nouveau confronté à la congestion et à ses effets pervers. Il faut donc combiner l'accroissement de capacité avec d'autres mesures destinées à maîtriser la demande.

Un deuxième problème tient au fait que certains modes de transport ne sont pas exploités au mieux de leurs capacités réelles. Les services offerts n'étant pas adaptés aux besoins, les consommateurs ne les utilisent pas. C'est le cas du transport public de voyageurs comme du chemin de fer et de la voie d'eau, pour les marchandises.

Alors qu'ils sont nettement moins nuisibles pour notre environnement, les modes de transport ne sont pas utilisés au niveau où ils pourraient l'être, parce que la qualité du service offert n'est pas à la hauteur de celle offerte par le transport individuel.

Les questions relatives aux capacités et à la qualité de service conduisent alors à mettre en cause la gestion des transports. L'espace dans lequel s'expriment les besoins de déplacement devient de plus en plus étendu alors que la rigidité des structures institutionnelles fait qu'il est très difficile d'adapter les statuts des Pouvoirs Organisateurs publics aux changements d'échelle qui sont en cours. Le cas du transport public de voyageurs, dans l'aire urbaine de Bruxelles est à cet égard exemplaire. Alors que les citoyens espèrent depuis des années un système de transport public intégré couvrant Bruxelles et sa banlieue, tous les efforts entrepris jusqu'en 2002 pour créer une structure de gestion ad hoc sont restés infructueux.

#### **4.2. *Les réglementations ne prennent pas suffisamment en compte les enjeux collectifs***

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, le transport routier est la principale cause de pollution atmosphérique en ville et est en passe de devenir le principal émetteur de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire. L'étalement urbain a l'air de se poursuivre sans limite autour de Bruxelles, Anvers, Liège et toutes les villes du pays. Dans la banlieue de Bruxelles, à titre d'exemple, l'urbanisation a consommé en moyenne plus de 1.800 hectares par an d'espaces ouverts.

Selon une étude récente, les accidents de la route sont la cause de près de 40.000 décès par an en Europe, ce qui représenterait un coût de plus de 50 milliards d'euros par an.

À juste titre, l'Organisation Mondiale de la Santé met en cause l'insuffisance de nos réglementations à l'échelle planétaire. La conférence de Rio ou les accords de Kyoto sont des exemples de la démarche qu'il faut mener pour aborder ces problèmes avec succès.

Parmi les points qui viennent en tête pour ce qui concerne les nuisances du transport, citons :

- la réglementation relative aux performances environnementales des véhicules automobiles ;
- le contrôle de l'étalement urbain par la planification intégrée de l'usage du sol et des transports ;
- la réglementation de la sécurité routière ;
- la réglementation sociale dans le transport routier de marchandises.

#### **4.3. *La fiscalité et la tarification ne donnent pas aux consommateurs les signaux adéquats pour influencer leur choix de localisation et de déplacement***

La fiscalité et la tarification des services publics sont à compter parmi les principaux moyens dont disposent les pouvoirs publics pour inciter les citoyens à ne pas consommer trop ou à consommer mieux, de manière à limiter les effets collectifs néfastes de leurs choix.

Or, dans le domaine de la mobilité, on est encore bien loin de cet objectif :

- le trop faible niveau de la taxe sur le carburant Diesel incite à l'acquisition des véhicules qui émettent les polluants les plus dangereux pour la santé humaine<sup>3</sup> ;
- la formule tarifaire de la SNCB favorise les déplacements à longue distance au détriment des déplacements courts ;
- la tarification de l'usage de la route n'est pas adaptée à la gestion des pointes de trafic, les coûts externes qui en résultent sont énormes : pertes de temps, consommation excessive d'énergie, pollution ;
- la hauteur des droits de mutation rend le marché immobilier trop peu fluide, ce qui pourrait avoir pour résultat d'augmenter inutilement les distances des déplacements domicile-travail ;

---

<sup>3</sup> Il s'agit des résidus de combustions solides ou liquides qui se dispersent dans l'atmosphère sous forme de très fines particules. Ces particules sont très dangereuses pour le système respiratoire.

- les taxes et les impôts fonciers pénalisent l'occupation des quartiers centraux des villes au profit des quartiers périphériques trop peu accessibles en transport en commun, favorisant ainsi l'usage excessif de la voiture individuelle (voir figure 3).

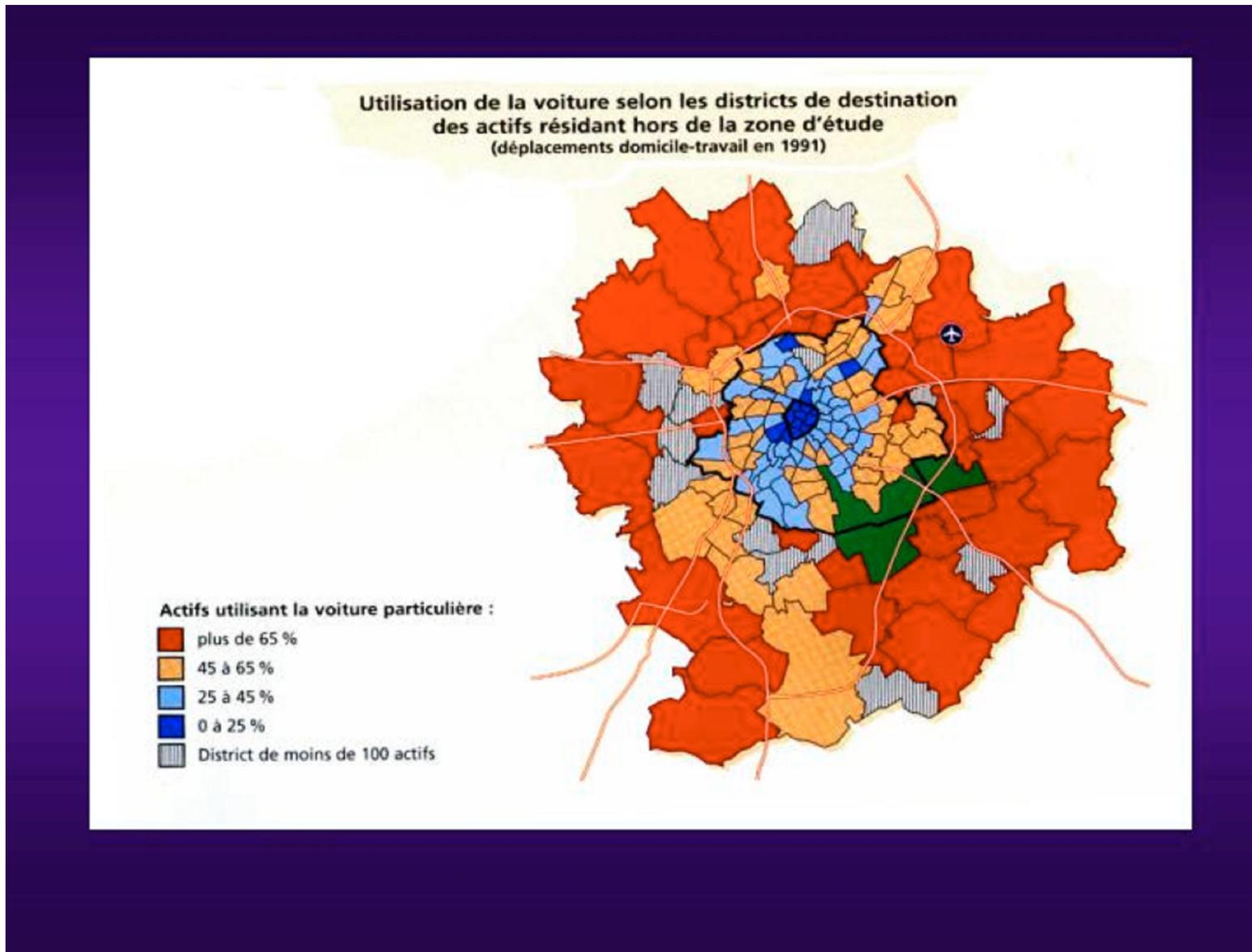


Figure 3

## **5. Quelles sont les solutions ?**

Comme le montre le diagnostic, les causes des problèmes actuels et à venir dans le domaine de la mobilité sont multiples. Il en va de même pour les solutions. Il faut agir à la fois sur l'offre, sur la réglementation et sur la fiscalité.

Et, surtout, il faut que les actions soient concertées et coordonnées, au moins à l'échelle européenne et, pour certaines réglementations, au niveau mondial, notamment celles qui concernent la navigation aérienne ou les normes d'émission de polluants des véhicules automobiles.

### **5.1. Les actions sur l'offre de transport**

La Commission européenne prévoit que pour suivre l'accroissement de la demande de transport dû à l'intégration européenne, il faudrait investir près de 30 milliards d'euros par an en infrastructures nouvelles d'ici à 2020. Dans le cas de la Belgique, les besoins sont relativement plus modestes que pour certains pays fortement sous-équipés. Il n'empêche que le programme à réaliser est important. Il faudra notamment :

- accroître très fortement l'offre de transport en commun sur les itinéraires banlieue-ville : le RER doit permettre de quasiment doubler la capacité de transport public actuelle vers Bruxelles ;
- accroître la capacité des ports, aéroports et autres installations intermodales ;
- accroître la capacité du réseau ferroviaire utilisé pour le transport de marchandises (contournements des grandes villes, et franchissements des frontières) ;
- soutenir l'innovation technologique dans la gestion du trafic routier afin d'en améliorer significativement la sécurité ;
- créer, sur les autoroutes d'accès aux grandes villes, des bandes réservées aux véhicules à haut taux d'occupation (bus, autocars, voitures avec 2 passagers ou plus...) afin de dissuader l'usage de la voiture en solitaire ;
- soutenir l'innovation technologique dans la gestion de trafic routier ;
- accroître les capacités des itinéraires internationaux ;
- promouvoir la recherche de l'excellence dans la qualité de service offerte aux usagers par les pouvoirs organisateurs de transport public : il faut notamment une gestion commerciale et une exploitation intégrée par tous les opérateurs desservant Bruxelles sur les 130 communes de la zone RER.

### **5.2. Les actions réglementaires**

Les actions réglementaires visent surtout à proscrire les choix individuels qui ont des effets collectifs néfastes. Elles sont difficiles à imposer parce qu'elles sont perçues comme des restrictions de liberté. De plus, si les règlements diffèrent d'un pays ou d'une région à l'autre, il peut s'en suivre des distorsions de concurrence entre territoires qui sont difficilement acceptables sur le plan de l'équité. Parmi les actions qui sont le plus souvent considérées comme les plus importantes pour limiter la croissance incontrôlée de la mobilité et de ses nuisances, on citera notamment :

- planifier l'affectation des sols en tenant compte des profils d'accessibilité des lieux et des profils de mobilité des occupants (méthode ABC) ; concerter les plans d'aménagement à l'échelle des zones de transport, en particulier sur la zone RER ;

- en zone urbanisée :
  - restaurer l'attractivité des quartiers d'habitat en y proscrivant tout trafic de transit : hiérarchisation de la voirie, zones 30, contrôle d'accès ;
  - utiliser l'affectation de l'espace de stationnement en voirie pour la gestion sélective de l'accessibilité en voiture : privilégier les riverains et le stationnement de courte durée ; limiter le stationnement de longue durée ;
  - utiliser les entreprises comme relais de la politique des déplacements : choix de localisation, allocation de parkings aux employés, co-voiturage...
- renforcer la sévérité des normes et des contrôles relatifs aux nuisances des véhicules (bruit et pollution atmosphérique).

### **5.3. *Les actions dans les domaines de la fiscalité et de la tarification***

Enfin, il faut soutenir les actions réglementaires par la fiscalité, afin que les prix payés par les consommateurs reflètent mieux les coûts externes provoqués par leur choix. En particulier, il faut :

- revoir la fiscalité automobile en tenant compte des coûts externes ;
- considérer l'octroi d'un emplacement de parking à l'employé comme un élément de sa rémunération ;
- contrôler la saturation des infrastructures routières avec un système de tarif de pointe (voir le projet Rekening Rijden aux Pays-Bas) ;
- appliquer le principe « pollueur payeur » aux choix de localisations des entreprises :
  - taxe sur les développements en site neuf, variable selon la qualité de la desserte existante en transport non polluant,
  - taxe annuelle proportionnelle au volume de trafic routier généré par les établissements (à baser sur l'estimation précise du trafic routier).

**STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET CROISSANCE  
LOCALE DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE  
BRUXELLOISE :  
ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET PERSPECTIVES  
DE COURT TERME**

**Didier BAUDEWYNS**

Chercheur associé et Maître de conférence

Département d'Économie Appliquée  
de l'Université Libre de Bruxelles (DULBEA)  
Avenue F.D. Roosevelt, 50 – CP140  
B-1050 Bruxelles  
dbaudewy@ulb.ac.be



## Introduction

La résolution des problèmes environnementaux et la satisfaction des besoins économiques et sociaux de la population mondiale – qui s'expriment de façon criante dans les pays en voie de développement – nécessiteraient, à long terme, selon de nombreux spécialistes de l'économie de l'environnement et les tenants de l'*économie écologique*<sup>1</sup>, des changements importants dans les systèmes de production et de consommation de biens et services. Les effets possibles de tels changements des modes de vie urbains sur longue période sont difficiles à prévoir en l'état actuel des connaissances scientifiques et ont été débattus par ailleurs (cf. en particulier, la communication de Claude Llena).

Dans la présente communication, nous nous plaçons plus modestement dans une perspective de court/moyen terme et à un niveau géographique local – celui des aires métropolitaines. En effet, concomitamment à la « globalisation », les métropoles ont modifié leurs spécialisations productives et se sont apparemment désindustrialisées. Bruxelles en est une bonne illustration et fera l'objet de notre analyse. Plus précisément nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le lien de cause à effet, s'il existe, entre globalisation et désindustrialisation de l'économie urbaine ?
- Peut-on réellement parler de désindustrialisation à Bruxelles ou l'industrie s'est-elle simplement re-localisée en périphérie à l'intérieur de l'aire métropolitaine ?
- Quel a été le développement du « non marchand » à Bruxelles, secteur qui recouvre des activités plus difficilement « re-localisables », proches des préoccupations des populations locales et encore relativement maîtrisables par le politique ?
- Quel est le lien entre structure économique locale et croissance locale (et donc l'emploi) ? Quelles sont les preuves empiriques à ce sujet aux niveaux belge et européen ?

Avant de répondre à ces questions, nous rappelons dans la section suivante quelques chiffres-clés de l'aire métropolitaine bruxelloise (AMB). Nous définissons celle-ci comme étant la réunion de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), la zone centrale de 161 km<sup>2</sup>, du Brabant wallon (BW) au sud (1.091 km<sup>2</sup>) et du Brabant flamand (BF) qui est le reste de la couronne périphérique (2.106 km<sup>2</sup>) :

$$\begin{aligned} \text{AMB} &= \text{RBC} + \text{BW} + \text{BF} \\ \text{Périphérie} &= \text{BW} + \text{BF} \end{aligned}$$

Cette reconstitution de l'ancien Brabant pour les besoins de l'analyse est standard et se fonde sur la disponibilité des statistiques.

---

<sup>1</sup> Traduction de « *ecological economics* », nouvelle discipline présentée dans l'ouvrage de Chapman (2000) consacré à l'économie de l'environnement.

## 1. Quelques chiffres clés de l'économie métropolitaine bruxelloise

Brossons rapidement un portrait économique de la zone d'étude. L'AMB a une population d'environ 2,3 millions d'habitants et emploie près de 30% de l'emploi salarié belge, soit 1 million de salariés dans 64.500 établissements<sup>2</sup>. 59% des emplois salariés métropolitains sont concentrés dans le centre-ville (RBC)<sup>3</sup>, c'est-à-dire sur à peine 5% du territoire de l'AMB. La densité d'emplois en centre-ville est donc environ 12 fois la moyenne métropolitaine. En ajoutant les indépendants, on obtient une population active occupée dans la zone métropolitaine d'environ 1,16 millions de personnes dont les trois quarts résident dans l'AMB même<sup>4</sup>. Le solde est constitué par les migrants quotidiens (les « navetteurs ») résidant dans les autres provinces belges. La moitié des « navettes » domicile-travail vers le centre-ville (soit environ 350.000 actifs résidant en dehors de la RBC) a pour origine une commune de la périphérie (BW+BF).

Avec près de 84 milliards d'euros de valeur ajoutée (VA) produite en 2004, l'AMB représente un tiers de l'économie belge<sup>5</sup>. 85% de la VA métropolitaine à prix courants est réalisée dans la branche tertiaire – soit 38% des services produits en Belgique. Ceci est nettement supérieur au poids de l'AMB dans la VA totale nationale ce qui indique déjà la *sur-spécialisation* de l'économie métropolitaine bruxelloise dans les services<sup>6</sup>.

Le PIB par habitant dans l'AMB s'élève à environ 34.000 euros, soit une fois et demi la moyenne de l'ancienne Union européenne des 15. Toutefois, les revenus sont inégalement distribués dans l'espace résidentiel. Ainsi, les revenus fiscaux déclarés par les habitants du centre-ville (RBC) sont, comparés à ceux des deux autres régions belges (Wallonie et Flandre), les plus faibles en moyenne. Le chômage y est en outre très élevé : 15,7% des résidents actifs (c'est-à-dire les actifs occupés plus les chômeurs BIT) en 2004<sup>7</sup>. En périphérie, le taux de chômage s'élevait, en 2004, à 7,7% en BW et 5% en BF<sup>8</sup>. Le taux de chômage moyen pondéré dans l'ensemble de l'AMB s'élève alors à 10,6% ce qui est environ 2 points de pourcentage de plus de la moyenne nationale<sup>9</sup>.

## 2. Croissance économique métropolitaine bruxelloise

Depuis une vingtaine d'années, le rythme moyen de croissance économique (VA en volume) dans l'AMB a été de 2,2% par an, soit une performance légèrement supérieure à la moyenne nationale (2,1% par an depuis 1985, tableau 1)<sup>10</sup>. Depuis 1995, le taux de croissance

<sup>2</sup> Source : ONSS, statistiques décentralisées au 31.12.2003. Dans cet article, toutes les données d'emplois salariés et d'établissements proviennent de l'ONNS, statistiques décentralisées (postes de travail).

<sup>3</sup> Source : *Ibid* et calculs propres.

<sup>4</sup> Source : calculs propres à partir des *Indicateurs statistiques de la RBC (2005)*, MRBC, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, p. 104.

<sup>5</sup> Source : ICN, 2006. Pour rappel, la valeur ajoutée brute est la différence entre la production et la consommation intermédiaire (matières premières, produits semi-finis, énergie).

<sup>6</sup> L'évolution productive en volume (valeur ajoutée à prix constants) sera analysée dans la section suivante.

<sup>7</sup> Source : Eurostat, 2006. Les chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprennent toutes les personnes de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi (source : INS, 2006, [http://statbel.fgov.be/figures/d31\\_fr.asp](http://statbel.fgov.be/figures/d31_fr.asp)).

<sup>8</sup> Source : *Ibid*.

<sup>9</sup> Source : calcul propre à partir d'Eurostat, 2006.

<sup>10</sup> Source : calculs propres sur base de l'ICN (2006), ONSS (2003) et de la publication de l'ICN (2000) : *Comptes régionaux : Croissance économique des régions, provinces et arrondissements - Période 1975-1997*, ICN/BNB, Bruxelles.

moyen de la production de biens et services a été plus élevé dans l'AMB (+2,4% par an) que celui observé au niveau national (+2% par an en moyenne). Bruxelles n'est en réalité qu'une illustration d'un mouvement général de re-métropolisation des activités économiques dans l'Union européenne, dans le sens où l'on y a constaté, depuis la fin des années 1980, une consolidation ou un renforcement des grandes métropoles en termes de produit intérieur brut par habitant (Marissal et Roelandts, 1998). Les principaux mécanismes de la métropolisation des activités économiques seront abordés plus loin (section 4).

**TABLEAU 1 : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉSIDUSTRIALISATION RELATIVE DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE**

	Croissance annuelle moyenne			Emploi salarié <sup>11</sup>			Nb. d'établissements		
	1985-95	1995-04	1985-04	1985	2004	Δ (%)	1985	2004	Δ%
<b>RBC</b>									
Industrie Manufacturière*	-1.8%	0.0%	-1.0%	66710	38716	-27994 (-42%)	2953	1791	-39%
Services	1.3%	2.3%	1.8%	456515	549566	93051 (+20%)	25322	29459	16%
Économie Totale	1.0%	2.2%	1.6%	547206	617464	70258 (+13%)	29851	32978	10%
<b>Périphérie (BW+VB)</b>									
Industrie Manufacturière	2.8%	2.2%	2.5%	70000	56034	-13966 (-20%)	2373	2391	1%
Services	3.7%	3.0%	3.4%	193016	347434	154418 (+80%)	15145	24323	61%
Économie Totale	3.4%	2.7%	3.1%	281611	426072	144461 (+51%)	20596	30933	50%
<b>AMB</b>									
Industrie Manufacturière	0.7%	1.3%	1.0%	136710	94750	-41960 (-31%)	5326	4182	-21%
Services	2.2%	2.6%	2.4%	649531	897001	247470 (+38%)	40467	53782	33%
Économie Totale	2.0%	2.4%	2.2%	828817	1043536	214719 (+26%)	50447	63911	27%
<b>Belgique</b>									
Industrie Manufacturière	1.6%	1.9%	1.7%	752438	595397	-157041 (-21%)	25010	23610	-6%
Services	2.3%	2.1%	2.2%	1866388	2666611	800223 (+43%)	146246	197692	35%
Économie Totale	2.1%	2.0%	2.1%	2842981	3522275	679294 (+24%)	198525	254852	28%

\* hors cokéfaction, raffinage et industries nucléaires mais y compris industries extractives (minerais et minéraux) pour pouvoir comparer les chiffres dans la SEC 79 à ceux de la SEC 95.

C'est bien entendu la croissance dans les services, compte tenu de son poids dans l'économie métropolitaine, qui explique en grande partie le taux moyen de croissance écono-

<sup>11</sup> Emplois et établissements : statistiques décentralisées ONSS aux 30 juin 1985 et 31 décembre 2003 successivement.

mique dans et autour de Bruxelles. Ces dernières années particulièrement, le tertiaire métropolitain bruxellois, central ou périphérique, a crû à un rythme nettement supérieur à la croissance moyenne nationale (+2,6% par an entre 1995 et 2004 dans l'AMB et 2,1% par an au niveau national).

À l'intérieur de l'AMB, le centre-ville a connu une évolution nettement moins favorable puisque la croissance n'y a été que de 1,6% par an depuis 1985. Toutefois, le différentiel par rapport à la périphérie s'est fortement réduit en fin de période et est même devenu légèrement positif par rapport à la moyenne nationale (tableau 1). La re-métropolisation économique récente a donc profité tant au centre-ville qu'à la périphérie mais celle-ci en a capturé la plus grande partie.

La croissance de la production de services a été particulièrement élevée en périphérie depuis 1985 (+3,4% par an en BW+BF) et près du double de la croissance moyenne du tertiaire en centre-ville. Nous avons en outre calculé qu'en périphérie bruxelloise la part de l'industrie au sens large (industrie manufacturière plus deux secteurs non repris au tableau 1 pour ne pas alourdir l'exposé : construction et production/distribution d'électricité, eau, gaz) est plus importante qu'en RBC et n'a que légèrement faibli en volume depuis une quinzaine d'années (22% en 2003) tout en étant inférieure à la moyenne belge (27% en 2003).

La progression de la production de biens et services en périphérie traduit avant tout l'exurbanisation continue de l'industrie depuis plus de vingt ans ainsi que la diffusion des services dans l'espace périphérique, et pas vraiment une efficacité productive supérieure des entreprises en BF+BW.

Voyons d'abord la première partie de cette argumentation. Le nombre d'établissements de l'industrie manufacturière a chuté de 39% entre 1985 et 2004 en RBC alors que, dans le même temps, il augmentait de 1% en périphérie (tableau 1)<sup>12</sup>. En outre, le secteur de la construction qui emploie près de 39.000 salariés dont près de 50% en RBC a crû plus vite dans les Brabants wallon et flamand en réponse à l'exode urbain massif des Bruxellois ; quelques milliers d'entre eux, chaque année depuis plus de trente ans, quittent le centre-ville pour s'installer en périphérie dans des logements plus spacieux et moins chers au mètre carré<sup>13</sup>. Pour les mêmes raisons d'étalement urbain des activités humaines, les services se sont tout naturellement diffusés dans l'espace périphérique métropolitain : l'emploi dans ce secteur a crû de 21% en RBC entre 1985 et 2004 mais de 80% en périphérie sur la même période. En clair, toute l'économie métropolitaine bruxelloise, soumise à des forces centrifuges, a donc continué de se décentraliser depuis une vingtaine d'années.

Ensuite, le différentiel de croissance économique centre/périphérie ne peut pas s'expliquer par des écarts de productivité. Deux observations nous conduisent à cette conclusion. Premièrement, les entreprises en périphérie ne semblent aujourd'hui ni plus ni moins efficaces que leurs consoeurs ou concurrentes du centre-ville. La valeur ajoutée par travailleur – une mesure imparfaite de la productivité du travail, aussi appelée *productivité apparente du travail* – est à peu près identique en périphérie et en RBC, tant dans l'industrie (environ

<sup>12</sup> Le nombre d'établissements du secteur manufacturier a même augmenté de 24% en Brabant wallon pour atteindre le chiffre de 651 unités au 31 décembre 2003 (données ONSS). Pour l'ONSS, plusieurs succursales ou divisions techniques d'un même employeur dans une même commune ne compte que pour une seule unité statistique *établissement*. Dans la construction, un chantier ouvert depuis plus de trois mois compte pour un établissement.

<sup>13</sup> Le flux net migratoire de la RBC vers la périphérie (BW+BF) a été en moyenne de 6.716 personnes par an entre 2000 et 2003 (calculs propres à partir des *Indicateurs statistiques de la RBC*, 2005, p. 27).

87.000 euros par travailleur) que dans le tertiaire (environ 72.000 euros par personne). Deuxièmement, la croissance économique supérieure de la zone périphérique bruxelloise ne peut pas non plus s'expliquer par un rattrapage d'efficacité de son tissu productif. Écrivons en effet la croissance de la valeur ajoutée comme suit :

$$\Delta VA = \Delta \text{emploi} + \Delta \text{productivité apparente du travail}$$

où  $\Delta$  est l'opérateur de variation d'une année à l'autre. Cette identité comptable permet de décomposer simplement la croissance économique comme une somme des croissances de l'emploi et de la productivité apparente du travail. Elle ne peut pas expliquer les sources des gains de productivité (ceux-ci peuvent résulter, par exemple, d'innovations de procédés ou d'organisation). Toutefois, l'application de cette simple vérité comptable aux données métropolitaines bruxelloises permet de tirer quelques enseignements intéressants sur l'évolution contrastée entre centre et périphérie (v. tableau 2).

**TABLEAU 2 : PRODUCTIVITÉ APPARENTE DU TRAVAIL**<sup>14</sup>

	CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE 1985-2004		
	VA	EMPLOI	PRODUCTIVITÉ
RBC	1.6%	0.5%	1.0%
PÉRIPHÉRIE (BF+BW)	3.1%	2.2%	0.9%
TOTAL AMB	2.2%	1.3%	0.9%
Belgique	2.1%	1.3%	0.8%

Source : Calculs propres sur base de l'ICN et ONSS, *op. cit.*

On constate en effet que la productivité apparente du travail dans l'AMB a progressé depuis 1985 à un rythme de 0,9% par an, soit très légèrement plus vite qu'en Belgique (0,8% par an). Surtout, l'écart de croissance économique (VA) observé entre périphérie et centre (différentiel annuel de 1,5% = 3,1% – 1,6% !) semble bien avoir été un phénomène de décentralisation de l'emploi (différentiel de 2,2% – 0,5%=1,7% par an en faveur de la périphérie), c'est-à-dire des structures productives, plus qu'une efficacité supérieure de celles-ci en périphérie (croissance annuelle quasi identique de la productivité apparente de 0,9-1% environ).

<sup>14</sup> Pour 2004, estimations sur base de l'emploi salarié au 31.12.2003.

### 3. Spécialisations spatiales et sectorielles bruxelloises

#### 3.1. Désindustrialisation absolue ou relative de l'AMB ?

Tant dans l'AMB qu'en Belgique la part de l'industrie au sens large (secteur secondaire) dans la VA totale en volume a chuté de 4-5 points de pourcentage depuis 1988. Il faut toutefois relativiser la désindustrialisation apparente de l'économie belge (Bogaert et al., 2004) et en particulier métropolitaine par deux constats.

Premièrement, l'industrie présente des effets multiplicateurs très importants pour le reste de l'économie, et surtout pour les services marchands tels que le transport, l'informatique, les autres services aux entreprises, etc. (Cornille et Robert, 2005). L'interdépendance entre industrie et services marchands a en outre été probablement renforcée par le fait que de plus en plus d'entreprises industrielles sous-traitent certains services qu'elles assuraient autrefois elles-mêmes (marketing, logistique). Dans un regroupement de l'économie belge à six grandes branches d'activités, la construction présente le multiplicateur de la production le plus élevé, à savoir 2 environ (Cornille et Robert, 2005, p. 34) ; ceci signifie que pour chaque euro produit dans ce secteur, 1 euro est produit dans le reste de l'économie par effets indirects dans toute la chaîne de production nationale.

Deuxièmement, et ceci est justement mis en avant par les tenants de la nouvelle *économie écologique*, la diminution du poids relatif de l'industrie dans notre système économique ne signifie aucunement que la production de biens matériels ait baissé ces dernières années. Il y aurait désindustrialisation au sens strict uniquement si la production manufacturière baissait en volume, ce qui n'est pas observé depuis 1970 au niveau national (v. Bogaert et al., 2004, pp. 3 et suiv.). La hausse de la production en volume concomitante à une chute de l'emploi a été rendue possible par des gains de productivité<sup>15</sup> (par l'innovation notamment) qui est, avec la réduction des coûts et la spécialisation accrue dans des « *produits complexes ou à haute valeur ajoutée* »<sup>16</sup>, une des réponses de l'industrie manufacturière belge – fortement ouverte au commerce international – à l'accroissement de concurrence à laquelle elle a dû faire face ces vingt dernières années<sup>17</sup>.

Le constat est similaire pour l'AMB à la nuance près que la désindustrialisation relative s'est plus fortement accélérée depuis vingt ans. En effet, la croissance de la production industrielle manufacturière a été nettement moindre que celle des services : +1% par an en moyenne depuis 1985 par rapport à une croissance économique globale de 2,2% par an<sup>18</sup>. La désindustrialisation a même été absolue en RBC (chute de la production de 1% par an depuis 1985) comme expression de l'exurbanisation de l'industrie déjà mentionnée. Cette restructuration de l'économie métropolitaine s'est traduite depuis une vingtaine d'années par une chute relativement plus importante de l'emploi dans l'industrie manufacturière (diminution nette de 42.000 postes de travail dans l'AMB entre 1985 et 2004, dont 28.000 en moins en RBC). Il

<sup>15</sup> La productivité apparente du travail dans l'industrie manufacturière est en hausse de 3% par an depuis 1985 (estimation propre sur base de l'ICN, *op. cit.*, et ONSS, *op. cit.*).

<sup>16</sup> Source : BOGAERT et al. (2004), p. 5.

<sup>17</sup> Malgré tous ses efforts, l'industrie belge perdrait structurellement des parts de marché mondiales depuis 1985 (v. BOGAERT et al., 2004, p. 9).

<sup>18</sup> Calculs à partir des données fournies par l'ICN (2000), *op. cit.* et ICN, 2006. Pour pouvoir comparer les chiffres dans la SEC 79 à ceux de la SEC 95 (croissance sur longue période long terme), nous avons redéfini l'industrie manufacturière comme suit : tous les secteurs manufacturiers hors Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires (division NACE 23) mais y compris les industries extractives (minerais et minéraux).

subsiste aujourd'hui un peu moins de 95.000 emplois salariés dans l'industrie manufacturière métropolitaine bruxelloise, dont un peu plus de 38.000 en centre-ville. Tout s'est passé comme si l'emploi s'était ajusté pour maintenir un rythme très élevé de croissance de la productivité apparente du travail ; celle-ci a progressé de 3% par an depuis 1985 dans l'industrie manufacturière métropolitaine, soit une progression identique à la moyenne de l'industrie nationale.

Tout comme au niveau national, les pertes d'emplois dans l'industrie manufacturière métropolitaine ont été largement compensées par des créations de postes dans les services si bien qu'au total l'économie métropolitaine a généré environ 215.000 emplois salariés supplémentaires entre 1985 et 2004 (+26%, ce qui est une performance comparable au +24% de l'économie belge). La part de la RBC dans ces créations nettes d'emplois a été de près d'un tiers (soit une augmentation de 13%). En centre ville, l'emploi salarié dans le tertiaire a augmenté de 93.000 unités dont 56% l'ont été dans les services marchands.

### ***Causes de la désindustrialisation***

Nous ne pouvons ici épuiser le sujet de la désindustrialisation mais passons en revue ici deux hypothèses parfois avancées pour expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, la désindustrialisation relative des économies, quel que soit le niveau d'analyse géographique, est avant tout due à leur tertiarisation (voir Bogaert et *al.*, 2004 , pp. 7 et suiv.). Or, par nature, la tertiarisation est plus marquée dans les métropoles puisque l'Homme a créé initialement les villes pour rendre plus efficaces la production des services marchands et non marchands (cf. les fonctions de pouvoir initiales, administrative, militaire et religieuse). Le regroupement de ces activités urbaines permet la réalisation d'importantes économies d'agglomération – telles que les économies d'échelle réalisées dans les transports, le commerce, les infrastructures éducatives, sportives, récréatives et culturelles, la santé, etc.

La « globalisation », et plus précisément la réduction des coûts de transport et autres barrières au commerce, a certes intensifié la concurrence dans toute l'industrie manufacturière belge, ce qui l'a poussé à réduire ses coûts, à réaliser des gains de productivité et à se spécialiser dans certaines activités à haute valeur ajoutée (Bogaert et *al.*, 2004). Toutefois, si cette évolution a été globalement défavorable à l'emploi industriel dans les grandes et moyennes entreprises, elle a aussi donné de nouveaux débouchés qui sont potentiellement créateurs d'emplois, particulièrement dans des nouvelles PME industrielles de haute technologie. Cette évolution n'est pas en soi nécessairement défavorable aux centres-villes (relativement au reste du territoire national) dans la mesure où les entreprises à haut contenu technologique s'insèrent relativement bien voire mieux dans le tissu urbain (voir plus loin, section 4, les mécanismes de la métropolisation). Ainsi, on notera que depuis 1985, en RBC, les nombres d'établissements respectivement dans les secteurs du matériel de transport et des instruments de précision, optique et horlogerie respectivement sont restés quasi constants depuis 1985 (66 et 29 établissements respectivement au 31.12.2003 selon l'ONSS) ce qui contraste singulièrement avec la chute de 40% observée pour l'ensemble de l'industrie manufacturière du centre-ville (tableau 1).

### 3.2. Spécialisations de la RBC relativement à la Belgique

L'AMB a accru sa spécialisation dans les secteurs à haute valeur ajoutée tant dans le secondaire que dans le tertiaire. C'est notamment ce qui s'est passé au centre-ville.

Ainsi, la taille de l'industrie manufacturière (tant en termes d'emplois que de nombre d'établissements) a été réduite d'environ 40% en RBC depuis 1985 ; n'y subsistent plus aujourd'hui qu'un peu plus de 1.700 unités de production manufacturière<sup>19</sup> généralement à haut contenu technologique (exemple : matériel de transport) et/ou avec une valeur ajoutée par travailleur relativement élevée (agroalimentaire, industrie chimique). À partir des chiffres publiés par Agoria (Fédération de l'industrie technologique), nous avons calculé que la part des hautes technologies hors services TIC<sup>20</sup> dans le total de l'emploi manufacturier serait de 42% en RBC, alors qu'elle peut être estimée à 34-40% en Wallonie et à 34-44% en Flandre<sup>21</sup>. Ce ratio relativement élevé en RBC s'explique partiellement par la chute drastique de l'emploi dans de nombreuses activités manufacturières traditionnelles (exemples : chimie lourde, tabac, vêtements, machines, ouvrages en métaux).

**TABLEAU 3 : PRINCIPAUX SECTEURS LOCAUX EN BELGIQUE**

SECTEUR-ARRONDISSEMENT NACE-BEL-ONSS (30 JUIN 2002)		EMPLOI SALARIÉ			VA/SALARIÉ Milliers EUR
		NOMBRE	(%) RBC	SPEC RBC / BEL	
ADMINISTRATION PUBLIQUE	RBC	101.417	17%	1.55	49,2
IMMOBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	RBC	83.805	14%	1.29	124,0
COMMERCE ET RÉPARATIONS	RBC	70.363	12%	0.91	68,6
ACTIVITÉS FINANCIÈRES	RBC	69.652	12%	3.02	104,8
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	AN-VERS	67.662	-	-	-
SANTÉ ET ACTION SOCIALE	RBC	52.929	9%	0.76	40,3
COMMERCE ET RÉPARATIONS	AN-VERS	52.643	-	-	-
IMMOBILIER, LOCATION ET SERVICES AUX ENTREPRISES	AN-VERS	52.097	-	-	-
ÉDUCATION	RBC	50,407	8%	0.81	45,0
TRANSPORT, ENTREPÔSAGE ET COMMUNICATIONS	RBC	46.999	8%	1.09	91,5
<b>TOTAL 7 SECTEURS RBC</b>	<b>RBC</b>	<b>475.572</b>	<b>79%</b>	1.17	<b>81,8</b>
<b>TOTAL RBC</b>	<b>RBC</b>	<b>602.571</b>	<b>100%</b>		<b>71.4</b>

Sources : ONSS et calculs propres.

En ce qui concerne le tertiaire, commençons par analyser le tableau 3 qui donne le classement des dix secteurs les plus importants en termes d'emploi total en Belgique ainsi que

<sup>19</sup> 1.791 établissements au 31.12.2003 selon l'ONSS.

<sup>20</sup> Technologies de l'information et de la communication.

<sup>21</sup> Source : calculs propres à partir des données d'emplois fournies par Agoria et l'ONSS, 2006. Agoria Bruxelles distingue clairement les « services TIC » des autres activités de production, « contracting » et maintenance. Ce n'est pas aussi clair dans les publications statistiques d'Agoria Wallonie et Agoria Vlaanderen. D'où l'établissement de fourchettes plus incertaines.

leur localisation. Seules les deux plus grandes villes belges apparaissent dans ce classement, Bruxelles et Anvers, et tous les secteurs sauf un appartiennent à la branche des services. Sept de ces secteurs sont localisés à Bruxelles où ils représentent 80% de l'emploi ! La domination des deux grandes villes belges dans le secteur des services s'explique, d'une part, par le statut de « triple capitale » (régionale, nationale, européenne) de Bruxelles, bien entendu, mais aussi par leur histoire et la géographie des transports, d'autre part. Nous pouvons probablement voir ici une illustration de l'effet de « lock in » mis en avant par Krugman (1991) : une fois que des régions, comme Bruxelles et Anvers, se sont spécialisées dans certaines activités, les gains de productivité respectifs accumulés dans certains secteurs d'activités ont tendance à les « enfermer » (*lock in*) dans le même schéma de spécialisation pour une très longue période voire des siècles, ce qui leur donne des avantages comparatifs mais peut aussi avoir des conséquences négatives en termes de croissance locale (v. plus loin).

Nous avons en outre calculé dans ce tableau, pour chaque secteur situé à Bruxelles, un indice de spécialisation sectorielle (SPEC) défini simplement comme suit :

$$\text{SPEC} = \text{part du secteur dans l'emploi local total} / \text{part du secteur dans l'emploi belge}$$

Par exemple, l'administration publique, qui est le secteur local le plus important en Belgique (v. tableau ci-dessus), représente 17% de l'emploi à Bruxelles mais 11% au niveau national ; l'indice de spécialisation vaut donc  $17/11 = 1,55$ . Si pour un secteur local, le ratio SPEC est supérieur à un (respectivement inférieur à un), on dit que la zone géographique en question est *sur-spécialisée* (resp. *sous-spécialisée*) dans ce secteur par rapport à la moyenne nationale.

Les indices calculés confirment que le centre-ville bruxellois est sur-spécialisé dans certains secteurs à très haute valeur ajoutée : immobilier et services aux entreprises, activités financières et transport-communications. Ces trois branches du tertiaire marchand occupent un tiers de l'emploi salarié en centre-ville et ont une productivité apparente supérieure à 90.000 euros par travailleur.

### 3.3. *Spécialisations relatives centre / périphérie*

Intéressons-nous maintenant à l'évolution spatiale des spécialisations au sein de l'AMB. Pour ce faire, nous avons agrégé au sein de 10 branches, les données ONSS d'emplois salariés du secteur privé dans 52 communes en 1991 et 2001 : les 19 communes du centre-ville plus 33 de la première couronne périphérique. Notre base de données couvre environ 562.000 emplois privés en 2001 dont 362.000 en centre-ville (62% de l'emploi total en RBC)<sup>22</sup>.

L'ONSS distingue le secteur privé d'une part, du secteur public et enseignement, d'autre part. En 2001, les administrations publiques, l'éducation et les transports-communications représentaient 77% de l'emploi public total (y compris l'enseignement). Ces secteurs sont relativement moins mobiles que les entreprises privées dans l'espace métropolitain. La concentration en RBC de l'emploi public dépend en effet plus de décisions politiques (parfois externes comme dans le cas des institutions européennes) liées aux fonctions administratives, et est globalement moins sensible aux variables strictement économiques telles

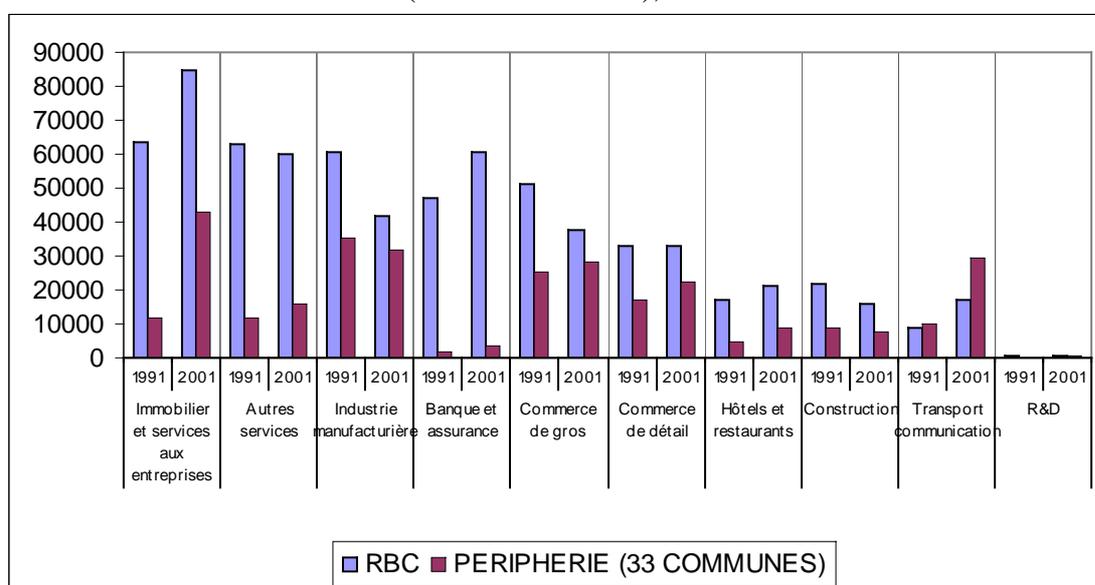
---

<sup>22</sup> Ne sont pas inclus les 3.800 emplois privés dans l'agriculture et la production et distribution d'électricité, de gaz et eau, pour des raisons d'immobilité géographique relative de ces secteurs.

que, par exemple, les prix immobiliers ou la taxe foncière (précompte immobilier). Pour cette raison, et aussi parce que les emplois privés ont représenté, par exemple, 80% de la création nette d'emploi dans l'AMB entre 1985 et 2002 (+200.000 emplois salariés), il est intéressant d'étudier l'évolution des spécialisations du secteur privé dans l'AMB.

Tout d'abord, l'évolution de l'emploi privé en RBC et dans les 33 communes périphériques est présentée au graphique 1. Retenons ici qu'il s'est produit une décentralisation relative de l'emploi privé dans tous les secteurs. En effet, dans les secteurs où l'emploi a augmenté en RBC, il a augmenté plus vite en périphérie (immobilier, activités financières, Horeca), et là où il a stagné ou baissé en RBC, il a soit augmenté en périphérie (commerce, autres services) soit il y a moins reculé (industrie et construction). Globalement, tous secteurs confondus, l'emploi privé a crû de 2% en RBC et de 50% en périphérie entre 1991 et 2001.

**GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ, RBC ET PÉRIPHÉRIE (33 COMMUNES), 1991-2001**



Source : ONSS, statistiques décentralisées 1991 et 2001, emploi privé.

À partir de ces mêmes données, étudions maintenant l'évolution des spécialisations sectorielles du centre-ville par rapport à la périphérie – et non plus par rapport au Royaume – en 1991 et en 2001 (v. graphique 2).

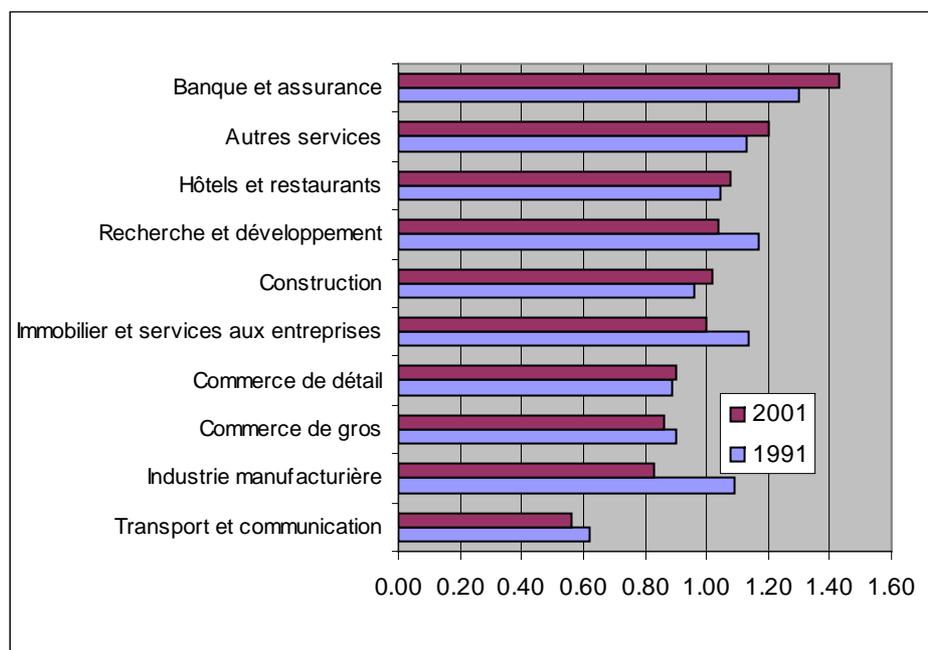
Clairement la RBC a accru sa sur-spécialisation, par rapport à la périphérie, dans la banque et assurance, les autres services (santé, activités sociales, autres services personnels et collectifs du secteur privé) et l'Horeca (cf. l'expansion du secteur touristique)<sup>23</sup>.

La RBC reste sur-spécialisée en recherche et développement mais ce secteur a réalisé un mouvement de relocalisation en périphérie ; sa taille dans les 33 communes de l'anneau périurbain a triplé en 10 ans (362 emplois privés en 2001) tandis que l'augmentation n'était que de 17% en RBC (793 effectifs en 2001). Ceci rejoint le constat mitigé du Plan Régional de Développement (2001) en ce qui concerne l'évolution défavorable de ce secteur relative-

<sup>23</sup> Le fait que nous avons constaté précédemment que l'emploi dans l'Horeca avait progressé plus vite en périphérie qu'en RBC n'est pas contradictoire avec l'observation d'un renforcement de la sur-spécialisation relative de ce secteur ; en effet le poids relatif de l'Horeca en RBC a simplement progressé nettement plus vite que la part de ce secteur en périphérie (raisonnement similaire pour le commerce de détail).

ment à d'autres villes européennes et malgré la présence de quatre universités, quatre instituts supérieurs industriels et trois hôpitaux universitaires<sup>24</sup>.

**GRAPHIQUE 2 : SPÉCIALISATIONS SECTORIELLES RELATIVES  
RBC / PÉRIPHÉRIE**



Source : calculs propres à partir des statistiques décentralisées (ONSS), secteur privé.

La spécialisation accrue du centre-ville dans le secteur privé de la santé et autres services personnels et collectifs (graphique 2) est confirmée lorsque l'on étend l'analyse aux emplois publics dans ces activités. À cet égard, l'évolution du centre-ville dans le non marchand depuis une vingtaine d'année est intéressante, sinon en termes de VA, du moins en termes d'emplois (tableau 4).

En effet, si globalement depuis 1985 c'est bien le secteur des services marchands qui a créé le plus d'emplois salariés (un peu plus de 52.5000 postes de travail supplémentaires, tableau 4), depuis 1999, le rythme de progression de l'emploi dans le non marchand (+3,4% par an) est 3 fois supérieur à celui du tertiaire marchand qui maintient le même rythme de 1,1% sur toute la période et à chaque sous-période.

Ainsi dans le secteur hétérogène de la santé et des services collectifs, personnels et domestiques la hausse de l'emploi depuis 1999 représente près de 90% de la création nette depuis 1985. À l'intérieur de cet ensemble d'activités non marchandes, les progressions de l'emploi salarié les plus importantes sont observées depuis 1999 dans l'assainissement, voirie et gestion des déchets (+8,6% par an depuis 1999, près de 2.700 emplois en 2002), les activités associatives (+3,4% par an, 13.000 postes en 2002) et les activités récréatives, culturelles et sportives (+6,2% par an, près de 17.000 emplois en 2002). Ce dernier secteur, tout comme l'Horeca d'ailleurs (23.000 emplois en 2003, en progression de +3,1% par an depuis 1999) a été influencé positivement ces dernières années par l'évolution favorable du tourisme de loisir et culturel à Bruxelles. Le graphique 3 présente l'évolution des nuitées dans les hôtels

<sup>24</sup> Voir constat 4 du PRD, 2001, Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale : <http://www.prd.irisnet.be/Fr/constat/constat04.htm>.

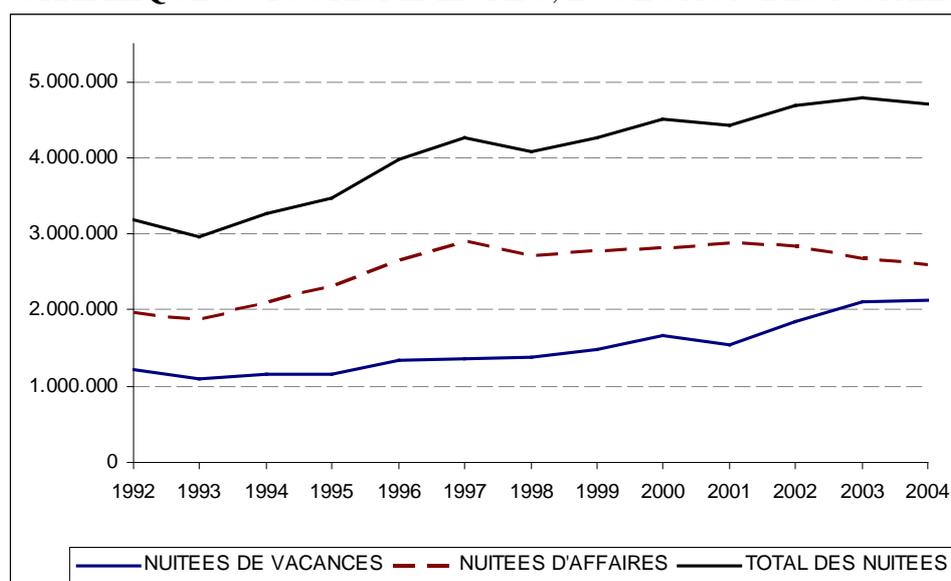
bruxellois comme indicateur de l'activité touristique ; on constate que ce sont bien les nuitées d'agrément qui ont crû le plus vite depuis 1998.

**TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EN RBC, 1985-2003 ET 1999-2003**

EMPLOI SALARIÉ ONSS 31.12.93	NOMBRE DE TRAVAILLEURS		CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE	
	31.12.2003	VARIATION 2003-1985	2003/85	2003/99
<b>TOTAL SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>62.914</b>	<b>-27.555</b>	<b>-2.0%</b>	<b>-0.2%</b>
dont : Construction	18.806	+1.395	0.4%	2.0%
<b>TOTAL SERVICES MARCHANDS</b>	<b>292.834</b>	<b>+52.541</b>	<b>1.1%</b>	<b>1.1%</b>
<b>TOTAL SERVICES NON MARCHANDS</b>	<b>256.732</b>	<b>+40.510</b>	<b>1.0%</b>	<b>3.4%</b>
dont : Administration publique	106.624	+15.199	0.9%	4.0%
Éducation	56.393	+11.381	1.3%	2.2%
Santé, Action sociale, Autres services collectifs, personnels et domestiques	93.715	+13.930	0.9%	3.6%
<b>TOTAL SERVICES</b>	<b>549.566</b>	<b>+93.051</b>	<b>1.0%</b>	<b>2.2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>617.464</b>	<b>+70.258</b>	<b>0.7%</b>	<b>1.8%</b>

Sources : ONSS (statistiques décentralisées) et calculs propres.

**GRAPHIQUE 3 : TOURISME EN RBC, ÉVOLUTION DES NUITÉES**



Source : ECODATA, Service public fédéral, Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, 2005 et calculs propres (répartition des non-réponses).

On peut regrouper les facteurs explicatifs de cette évolution favorable du tourisme en RBC en deux catégories : ceux *a-géographiques* qui encouragent le tourisme urbain en général, et ceux plus spécifiquement locaux qui ont trait à l'attractivité globale de Bruxelles aux yeux des touristes. Premièrement, le tourisme culturel a été encouragé globalement en Europe par la baisse généralisée des coûts de transport (aérien et ferroviaire) depuis le début des années 90, certaines politiques de l'Union européenne (programme cadre « Culture 2000 », les « capitales européennes de la Culture », certains fonds structurels, etc.) ainsi que la tendance

baissière de la durée annuelle du temps de travail dans l'OCDE (Van der Linden, 2004). Deuxièmement, d'autres facteurs locaux peuvent être avancés pour expliquer l'attrait de Bruxelles aux yeux des touristes : les politiques locales d'amélioration du cadre urbain bruxellois, la qualité de grandes expositions temporaires dans les institutions muséales fédérales, les animations et festivals ponctuels, la qualité du patrimoine historique bruxellois, la qualité des services fournis par l'Horeca, etc. (v. Ramboll Management, 2005).

#### 4. Lien entre spécialisations sectorielles et croissance locale

De nombreux travaux économétriques récents montrent que la structure productive locale (en termes de spécialisations, diversité sectorielle, concurrence) n'est pas neutre pour la croissance économique<sup>25</sup>. Avant de passer en revue les principaux résultats empiriques, faisons un rapide survol des théories qui lient structure économique locale et croissance locale<sup>26</sup>.

Du côté des consommateurs, la préférence pour une grande variété de biens et services constitue une des raisons importantes de leur concentration urbaine. Du côté des producteurs, les forces de métropolisation ou au contraire de dispersion spatiale des activités économiques peuvent être classées en 3 grandes catégories (Baudewyns, 2005): (1) le couple « coût de transport – économies d'échelle »<sup>27</sup> (2) les externalités<sup>28</sup> communicationnelles locales – ou effets de débordement de connaissance, et (3) les interactions « de marché » et stratégiques. Les modèles qui reposent sur ces facteurs font intervenir, d'une façon ou d'une autre, des variables de structure économique locale en termes de spécialisation, de diversité sectorielle ou de concurrence. La taille urbaine elle-même joue également un rôle puisque des effets de débordements de connaissance, par exemple, ne peuvent évidemment apparaître que si la zone d'emploi a préalablement atteint une certaine taille critique.

En ce qui concerne les externalités communicationnelles, Jacobs (1969) considère que la diversité sectorielle promeut l'innovation par l'échange d'idées entre des personnes issues de domaines d'activités différents. En revanche, les tenants des modèles à la Marshall-Arrow-Romer (MAR) considèrent que c'est la spécialisation sectorielle qui favorise le progrès technique par l'échange d'idées entre ingénieurs, techniciens travaillant dans la même filière de production locale (exemple : l'industrie aéronautique à Toulouse). L'économiste américain Porter propose quant à lui une théorie des grappes locales (ou « clusters ») d'innovation qui est également favorable à la spécialisation sectorielle. Cependant, contrairement aux modèles MAR, il considère que le moteur de l'innovation est la concurrence entre les entreprises plutôt que le monopole<sup>29</sup>. Que les externalités de communications soient inter- ou intra-sectorielles, les idées semblent bien se transmettre essentiellement localement, en « face-à-face », comme plusieurs études l'ont montré (v. Wallsten, 2001, par exemple).

Dans les modèles d'interactions stratégiques spatiales, la concurrence en prix incite à l'isolement spatial tandis que la course aux parts de marché et la taille des marchés locaux pousseraient plutôt les entreprises à se concentrer en raison de la préférence des consomma-

<sup>25</sup> voir par exemple : GLAESER et al. (1992), HENDERSON et al. (1995), COMBES (2000), DE LUCIO et al. (2002), BAUDEWYNS (2005), GREUNZ (2005).

<sup>26</sup> Nous synthétisons ici à l'extrême ces théories. Le lecteur assidu se reportera utilement à Fujita et Thisse (1997) pour une revue de la littérature consacrée aux modèles d'économie géographique.

<sup>27</sup> cf. la « nouvelle » économie géographique de Krugman (1991).

<sup>28</sup> Les économistes entendent par « externalité » un bénéfice ou une perte de bien être ne faisant pas l'objet d'une transaction et qui résulte directement de l'interaction des agents économiques.

<sup>29</sup> v. BAUDEWYNS (2005, p. 637) ou GREUNZ (2005, p. 615) pour le lien entre innovation et concurrence.

teurs pour une grande variété de biens et services. En outre, les grandes villes diversifiées du point de vue de leur système productif permettent *a priori* un meilleur appariement des offres et des demandes sur les marchés du travail ou des produits semi-finis.

Enfin, outre les économies d'urbanisation liées à la diversité, l'argument de la veille technologique est valable quel que soit le niveau géographique et plaide pour le maintien d'un système productif diversifié ; il a bien été résumé récemment par Pierre-Cyrille Hautcoeur :

*« Si les scientifiques estiment qu'il est impossible d'être bons en tout, ils pensent néanmoins qu'il faut disposer d'une veille technologique dans tous les domaines, car les innovations ne s'inscrivent pas uniquement dans le sillon des innovations antérieures. Autrement dit, il faut rester présent dans des domaines qui paraissent traditionnels, mais dans lesquels apparaîtra peut-être, dans cinq ou dix ans, une innovation majeure. Ce raisonnement vaut également dans le domaine industriel. La spécialisation est indispensable grâce aux avantages comparatifs que l'on en tire, mais il ne faut pas abandonner le reste »<sup>30</sup>.*

### **Résultats empiriques**

En ce qui concerne le tertiaire, Combes (2000), dans son article sur la croissance dans les 341 zones d'emploi françaises, et Baudewyns (2005), qui étudie les 43 arrondissements belges, obtiennent grosso modo les mêmes résultats : la diversité sectorielle influencerait bien positivement la croissance locale, tandis que la spécialisation, et dans une moindre mesure le degré de concurrence lui seraient néfastes ; la densité urbaine n'aurait pas d'effet global sur la croissance du tertiaire.

En ce qui concerne l'industrie manufacturière, l'étude de Greunz (2005) nous apparaît particulièrement intéressante parce que son objet est l'activité d'innovation elle-même appréhendée par les brevets demandés à l'OEB par secteur dans 153 régions NUTS II de l'ancienne Union européenne des 15. Greunz trouve dans ses modèles estimés pour 16 secteurs manufacturiers que la diversité du système productif, à nouveau, a un impact important sur l'innovation ; la spécialisation (externalités de MAR) aurait bien un effet positif mais nettement moindre. Les estimations séparées pour les régions métropolitaines suggèrent en outre que l'impact de la diversité productive sur l'innovation y serait bien amplifié conformément à la théorie de Jacobs (fertilisation inter-sectorielle des idées en ville) tandis que la spécialisation aurait un impact plus limité (voire négatif dans les secteurs de haute technologie).

---

<sup>30</sup> Source : article paru dans l'édition du 14.03.06 du journal *Le Monde*.

## 5. Enjeu de politique régionale bruxelloise

Penchons-nous maintenant sur la structure productive de la Région bruxelloise. Les indicateurs de structure sectorielle calculés par Baudewyns (2005) montrent que l'arrondissement de Bruxelles (RBC) cumulait en début de période (1991) les trois caractéristiques suivantes :

- une sur-spécialisation (en services)
- une diversité sectorielle relativement faible
- une concurrence exacerbée dans les services

Or les études économétriques de la croissance locale résumées plus haut nous portent à considérer ces trois caractéristiques comme autant de handicaps pour la croissance locale à Bruxelles. Nos estimations pour les arrondissements belges (Baudewyns, 2005) suggèrent d'ailleurs que cette structure sectorielle productive relativement peu favorable aurait expliqué une partie significative du déficit de croissance économique du tertiaire en RBC par rapport à la moyenne nationale entre 1993 et 1997.

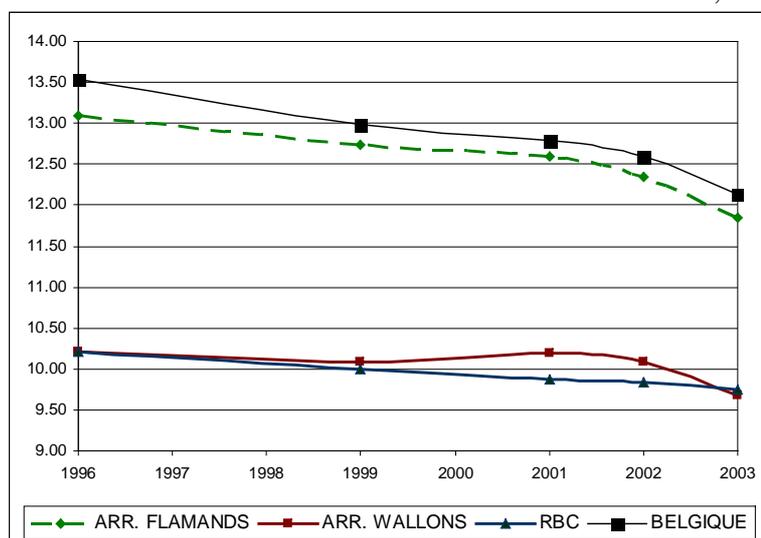
Étudions maintenant l'évolution récente de la diversité sectorielle, la variable de structure économique la plus importante selon les études économétriques qui ont été résumées plus haut. Pour chacun des arrondissements belges (indiqués par  $j$ ), nous avons mesuré la diversité sectorielle locale par l'inverse d'un indice de concentration d'Herfindahl (Combes, 2000, Baudewyns, 2005) calculé sur tous les secteurs d'activités économiques comme suit :

$$DIV_j = \frac{1}{\sum_i^{35} s_{i,j}^2}$$

où  $s_{i,j}$  est la part du secteur  $i$  dans l'emploi total dans l'arrondissement  $j$  (il y a 35 secteurs d'activités dans la classification adoptée par l'ONSS).

Au graphique 4 nous avons reporté l'évolution de l'indicateur de diversité ainsi calculé pour la RBC entre 1996 et 2003, ainsi que les moyennes observées pour les arrondissements wallons, flamands et belges respectivement.

**GRAPHIQUE 4 : INDICATEUR DE DIVERSITÉ SECTORIELLE LOCALE : ARRONDISSEMENTS BELGES, 1996-2003**



Source : voir texte.

Trois constatations émergent alors. Premièrement, les arrondissements belges sont devenus au fil des années de moins en moins diversifiés du point de vue de leur système productif, ce qui n'est pas une bonne nouvelle selon nos analyses économétriques de croissance locale. Deuxièmement, les arrondissements flamands ont une diversité sectorielle nettement plus élevée qu'à Bruxelles et qu'en Wallonie. Troisièmement, la diversité moyenne des structures productives locale en Flandre a chuté beaucoup plus rapidement depuis 2001 par rapport à la Wallonie et à Bruxelles. En clair, depuis 1996, l'écart de diversité sectorielle entre RBC et Flandre tend à se réduire progressivement. Ceci pourrait donc être un facteur de réduction du différentiel de croissance entre Flandre et RBC à moyen terme. Il ne faudrait toutefois pas que l'indicateur de diversité productive continue de se dégrader dans les arrondissements belges et à Bruxelles en particulier dans les prochaines années.

## **6. Conclusion**

L'une des causes du chômage massif en RBC a été l'absence, jusque 1998, d'une croissance économique soutenue. Ce défaut de croissance au centre-ville a été en grande partie voire totalement imputable à l'étalement urbain des activités humaines. Cette décentralisation relative et progressive de l'économie a augmenté la distance moyenne géographique mais aussi culturelle et linguistique<sup>31</sup> entre résidents bruxellois chercheurs d'emploi et employeurs potentiels.

Toutefois, globalement, la zone métropolitaine a bénéficié d'un mouvement favorable de re-métropolisation des activités économiques qui est principalement dû à la tertiarisation naturelle de l'économie et à l'exploitation des économies d'agglomération en présence d'une baisse généralisée des coûts de communication. À l'intérieur de l'aire métropolitaine, c'est surtout la périphérie qui a capturé les bénéfices de cette re-concentration productive urbaine mais on a tout de même observé une accélération de la croissance économique en centre-ville depuis 1997 ainsi qu'une progression importante de l'emploi dans le non marchand (santé, activités associatives, culturelles, etc.) où la RBC garde des avantages comparatifs (économies d'échelle dans les équipements, patrimoine historique). La production de biens matériels dans l'aire métropolitaine bruxelloise n'a fait que croître depuis 20 ans mais à un rythme inférieur à la moyenne nationale. Au centre-ville la désindustrialisation a été absolue (chute de la production et de l'emploi).

Enfin, les analyses économétriques belges (Baudewyns, 2005) ou européennes (Combes, 2000, Greunz, 2005) suggèrent que la diversité sectorielle, plus que la spécialisation, encouragerait bien la croissance économique urbaine, suggérant l'existence d'effets de « débordement » de connaissances intersectoriels mais aussi la présence d'externalités pécuniaires favorables à l'agglomération des activités. Il s'ensuit que la prudence s'impose dans le ciblage sectoriel des aides régionales. En clair, toute politique visant à encourager la création d'emplois peu qualifiés en RBC (Vandermotten et al., 2004) – ou tout autre politique d'aides aux activités économiques quel qu'en soit l'objectif – ne devrait pas se faire au détriment de la diversité sectorielle.

---

<sup>31</sup> Rappelons que la périphérie bruxelloise est majoritairement d'expression néerlandophone tandis que la population du centre-ville est majoritairement francophone.

### Références bibliographiques

- Baudewyns D. (2005), « Structure économique et croissance locale : étude économétrique des arrondissements belges, 1991-1997 », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 635-656.
- Bogaert H., Gilot A., Kegels C. (2004), « L'industrie a-t-elle un avenir en Belgique ? », *Bureau fédéral du Plan, Working paper*, n°10-04.
- Chapman, D (2000), *Environmental economics: theory, application and policy*, Addison-Wesley, Reading, Massachusetts.
- Combes P-P. (2000), « Economic Structure and Local Growth : France, 1984-1993 », *Journal of Urban Economics*, **47**, 329 – 355.
- Cornille D., Robert B. (2005). « Interdépendances sectorielles et structure des coûts de l'économie belge : une application des tableaux input-output », *Banque Nationale de Belgique, Revue économique*, n°2.
- De Lucio J. J, Herce J. A et Goicolea A. (2002) « The effects of externalities on productivity growth in Spanish industry », *Regional Science and Urban Economics*, **32** (2), pp. 241-258.
- Devillé H. (2005), *Evolutions récentes des structures et de la flexibilité des emplois dans la région de Bruxelles-Capitale*, Dossiers Bres, n°41, Bruxelles, Iris, 100 p.
- Fujita M. et Thisse J-F. (1997), « Economie géographique, Problèmes anciens et nouvelles perspectives », *Annales d'Economie et de Statistique*, n°45, pp. 37-87.
- Glaeser E. , Kallal Hedi D., Scheinkman J.A., Shleifer A. (1992), « Growth in Cities », *The Journal of Political Economy*, Vol. 100, No. 6, Centennial Issue. (Dec., 1992), pp. 1126-1152.
- Greunz L. (2005), « L'impact sur l'innovation des économies d'agglomération », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°5, pp. 613-634.
- Henderson J. V. (1997), « Externalities and industrial development », *Journal of Urban Economics*, **42**: 449-470.
- Henderson, J. V. , Kuncoro A, Turner M. (1995), « Industrial development in cities », *Journal of Political Economy*, **103**:1067-1090.
- Jacobs (1969), *The Economy of Cities*. New-York, Vintage.
- Krugman (1991), *Geography and trade*, Leuven University Press, Leuven and MIT press.
- Porter M. E. (1995), « The competitive advantage of the inner-city », *Harvard Business Review*, May-June 1995, pp. 55-71.
- Porter M. E. (1990), *The competitive advantage of Nations*, New-York, Free Press.
- Ramboll Management (2005), *Synthèse de l'étude sur le tourisme de loisirs à Bruxelles, menée dans le cadre des Assises du Tourisme bruxellois*, novembre.
- Vandermotten Ch., Van Hamme G., Beys N. (dir.) (2004), *Les évolutions économiques en Région de Bruxelles-Capitale et leurs impacts sociaux*, ULB (IGEAT) ([http://www.ecolo.be/download/20041125\\_bxlgeomarketing.pdf](http://www.ecolo.be/download/20041125_bxlgeomarketing.pdf)).
- Van der Linden, B (2004), « La durée du travail en Belgique: trop longue ? trop courte ? », *Regards économiques*, 25, IRES, U.C.L., novembre.
- Wallsten S. J. (2001), « An empirical test of geographic knowledge spillovers using geographic information systems and firm-level data », *Regional Science and Urban Economics*, 31(5), pp. 571-599.



# **RÉDUIRE LA CONSOMMATION ? CONSOMMER AUTREMENT OU MIEUX ?**

**Antoinette BROUYAUX**

Responsable de la communication

Centre de Recherche  
et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC)  
Boulevard Paepsem, 20  
B-1070 Bruxelles  
[antoinette.brouyaux@oivo-crioc.org](mailto:antoinette.brouyaux@oivo-crioc.org)



## Besoins vitaux *versus* surconsommation

Trop consommer « tue » le consommateur et altère sa liberté. La surconsommation est aliénante (et prend parfois même une forme d'assuétude).

Dans cette optique, le consommateur responsable serait celui qui pourvoit à ses besoins (tels que repris dans la pyramide de Maslow<sup>1</sup>) sans exagération pour lui-même (son portefeuille) ou pour les autres (environnement, société, générations futures).

## Des modes de consommation non soutenables

Les pressions sur l'environnement par les activités des ménages n'ont cessé d'augmenter depuis quarante ans et risquent de s'intensifier, en particulier dans les secteurs du transport, de l'énergie et des déchets.

Les modes de consommation non écologiquement viables ou non équitables risquent d'engendrer des inégalités et de provoquer un dumping social.

Les solutions préventives impliquent la plupart du temps une modification des modes de consommation. Diverses mesures ont été prises, mais les résultats restent fort limités.

## Développement durable ou décroissance ?

Le concept de « développement durable » est le fruit d'un consensus international datant de 1987. Il est entériné mondialement en 1992 lors du Sommet de Rio.

Il est défini pour la première fois officiellement dans le rapport « Our common future » (Notre avenir à tous), mieux connu sous le nom de rapport Brundtland, de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : le développement durable est celui « *qui satisfait des besoins de tous sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins* ».

L'Agenda 21 issu du sommet de Rio insiste sur l'importance de la transversalité des actions (telle que la prise en compte des impacts environnementaux, sociaux et économiques), de la méthode, des objectifs à long terme et de la participation<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Abraham Maslow a défini une hiérarchie des besoins de l'être humain. Selon cette approche « *l'homme n'atteint le plein développement de son psychisme que s'il est satisfait sur tous les plans : physiologie, sécurité, amour (appartenance), estime (reconnaissance) et accomplissement de soi.*

*Cette hiérarchie est représentée sous la forme d'une pyramide qui, de la base au sommet, distingue cinq niveaux de besoins :*

*1. A la base, les besoins physiologiques (tels que la faim, la soif) ;*

*2. Ensuite, les besoins de sécurité et de protection (tels que le désir d'un toit ou d'une bonne assurance) ;*

*3. Puis viennent les besoins d'appartenance, besoins sociaux qui reflètent la volonté de faire partie d'une famille, d'un groupe, d'une tribu ;*

*4. Ensuite arrivent les besoins d'estime de soi (qui permettent de se regarder dans sa glace le matin) ;*

*5. Enfin, apparaissent au sommet de la hiérarchie, les besoins d'auto-accomplissement (qui renvoient au désir de se réaliser soi-même à travers une œuvre, un engagement ».*

(Définition tirée de Wikipédia à la date du 16-01-2006)

Les termes *consommation durable*, *consommation responsable*, *éthique*, *soutenable*, *écologiquement viable* renvoient tous au concept de développement durable et illustrent la diversité de réalités sous-jacentes.

Chaque étape du cycle de la consommation (sélection, achat, utilisation, entretien et élimination)<sup>3</sup>, peut faire l'objet d'une attention particulière en vue d'atteindre les exigences d'un développement durable, comme on le verra plus loin.

Selon la Commission Brundtland (1987), une consommation écologiquement viable consiste en « *l'utilisation de services et de produits qui répondent à des besoins essentiels et contribuent à améliorer la qualité de la vie tout en réduisant au minimum les quantités de ressources naturelles et de matières toxiques utilisées, ainsi que les quantités de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie du service ou du produit de sorte que les besoins des générations futures puissent être satisfaits* ».

On peut se demander dès lors si le développement durable implique la décroissance. En effet, ce dernier concept suppose un réel changement de paradigme où l'économie monétaire et le PIB seraient en recul.

En fait, les concepts de développement durable et de décroissance font les mêmes constats et fixent des objectifs similaires. Seuls les moyens utilisés pour y parvenir sont différents. Ainsi, dans une perspective de développement durable, on fixera une norme d'écocoefficiency d'un facteur 4 voire d'un facteur 10 alors que les décroissants chercheront à réduire le risque d'effet de rebond<sup>4</sup>.

Les décroissants font appel à d'autres indicateurs que le PIB pour mesurer le bien-être de l'individu (les indicateurs pour un développement durable, l'indicateur de développement humain, l'indice de progrès véritable, etc.).

Ce changement de paradigme peut amener à se poser des questions :

- quels sont les effets pervers d'une logique de décroissance ?
- comment la faire admettre démocratiquement ?
- comment atteindre l'objectif social d'une meilleure répartition des ressources ?

## **Au-delà des définitions, quelles stratégies ?**

*« Plutôt que d'opposer développement durable et décroissance soutenable, mieux vaut œuvrer pour une alliance entre partisans de l'un ou de l'autre afin d'optimiser les chances de*

---

<sup>2</sup> L'Agenda 21 regroupe un programme d'actions orientées vers le développement durable à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle vis-à-vis duquel les États signataires se sont engagés. Il est prévu que les collectivités territoriales, en Belgique les communes par exemple, mettent en place un agenda 21 *local*.

<sup>3</sup> CABELL, C., et LAHERRERE, J., « La fin du pétrole bon marché », *Pour la science*, mai 1998.

<sup>4</sup> Le facteur d'écocoefficiency correspond « à une utilisation moindre des ressources pour une satisfaction égale ou supérieure des besoins pour vivre » (Définition tirée d'Ecodesign-news, n° 2, février 2004, [www.alternatis.be](http://www.alternatis.be)).

L'effet de rebond est le phénomène que l'on observe lorsque des progrès techniques diminuent l'impact des procédés industriels sur l'environnement, mais que cette baisse a pour effet de dégager un gain d'économies pour de nouvelles consommations (LO VERSO, F., « Ces «décroissants» qui prônent la frugalité », *Le Courrier*, 29 novembre 2003, [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)).

*faire bouger les choses* » (Patrick Viveret, « Reconsidérer la richesse », éditions de l'Aube, 2002).

## **1. La stratégie européenne en faveur du développement durable**

« *Le développement durable devrait devenir l'objectif premier dans tous les secteurs et au niveau de chaque politique* »<sup>5</sup>.

La Commission européenne a produit une communication en vue de préparer le Conseil européen de Göteborg de 2001. Elle définit une série de priorités qui devraient être mises en œuvre par les États membres : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le vieillissement de la population, le changement climatique et les énergies propres, la santé publique, la biodiversité, les ressources, l'érosion des sols, les déchets, le transport et l'aménagement du territoire.

## **2. Modifier les modes de consommation**

Pour changer la manière de consommer, on peut utiliser différentes stratégies : utiliser autrement des produits, des services et des ressources, par exemple d'une manière plus respectueuse de l'environnement et/ou des droits sociaux, modifier la manière dont on consomme, modifier les produits eux-mêmes, modifier le système de gestion des déchets... Plus radicalement, on peut tout simplement réduire la consommation.

Les consommateurs peuvent intégrer quotidiennement la notion de développement durable : lorsqu'ils définissent leurs besoins, lorsqu'ils achètent des produits et services, lorsqu'ils les utilisent ou lorsqu'ils se débarrassent de leurs déchets...

Suite à l'adoption de ces comportements et en usant de moyens d'action tels que le dépôt de plaintes, le boycott, l'arbitrage entre produits et services, ils participent à la réduction des impacts écologiques et à une meilleure gestion des ressources. Ils permettent également d'accroître la demande pour des produits plus durables et envoient un signal vers les acteurs économiques et politiques. Ce faisant, ils agissent comme des consommateurs responsables.

### *(a) Les facteurs influençant la consommation*<sup>6</sup>

Les facteurs influençant la consommation peuvent être regroupés en quatre catégories :

- la croissance économique et l'augmentation du revenu disponible par habitant ;
- l'évolution démographique : l'augmentation du nombre de ménages unipersonnels, l'accroissement de la participation des femmes au monde du travail, l'allongement de la vie et l'amélioration de la situation sanitaire générale de la population, l'augmentation du nombre de retraités, etc. ;
- les changements dans les modes et les styles de vie : pour répondre et s'adapter au développement des loisirs et aux préférences culturelles, pour la diversité, la facilité et la rapidité, on trouve aujourd'hui sur le marché des produits davantage trans-

---

<sup>5</sup> Communication de la Commission, COM(2001)264 final, *Développement durable en Europe pour un monde meilleur : stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable*, p.5.

<sup>6</sup> Selon les sources de l'OCDE.

formés et emballés, un taux d'équipement en augmentation et une croissance de la mobilité ;

- l'évolution de la technologie, de l'infrastructure, des institutions, du cadre politique, des produits et services et des informations disponibles...

*(b) Mieux comprendre les choix et les comportements des consommateurs*

Les consommateurs ont tendance à abandonner des modèles traditionnels pour des modèles dynamiques et complexes, basés sur des variables sociologiques, psychologiques et situationnelles. Leurs choix de consommation résultent dès lors d'interactions entre leurs motivations personnelles, leurs besoins profonds et les possibilités de satisfaction qu'offre le marché.

On étudie très souvent les éco-comportements comme des comportements soutenus par des motivations environnementales.

Or, on sait que les individus ont plusieurs types de motivations, éventuellement conflictuelles, pouvant influencer leurs choix. Pour le consommateur, d'une manière générale, les critères environnementaux sont périphériques. Il ne considère pas ses choix individuels comme une stratégie environnementale efficace. Bien plus, les individus se vivent « captifs » et estiment que les responsabilités sont situées ailleurs.

Paradoxalement, on assiste à des comportements qui bénéficient à l'environnement mais adoptés en l'absence de toute motivation environnementale.

Pourtant, les consommateurs commencent à avoir une attitude positive à l'égard des comportements écologiques. Leurs motivations sont liées à un besoin de contrôle (qualité du produit...) et à un souci d'économies. Mais aussi aux désirs de protection de la santé, d'appartenance au groupe, d'attrait pour la nouveauté, au progrès et un besoin de se distinguer.

On remarque cependant qu'il existe des différences de logique selon les individus et selon les secteurs du marché.

La consommation durable n'est pas envisagée comme l'application d'une même logique dans les différents secteurs de la consommation mais comme un catalogue d'options.

### **3. *Agir sur les modes de consommation***

De nombreux éléments moteurs agissent simultanément sur les décisions des consommateurs.

Il faut donc qu'il y ait une possibilité d'action à différents niveaux par différents moyens. Cela suppose de déterminer les cas dans lesquels une modification des modes de consommation peut résulter d'une forte volonté des consommateurs et ceux dans lesquels cette modification dépendra au contraire de l'évolution des caractéristiques technologiques et infrastructurelles des modes de production et de distribution.

*(a) Rôles des pouvoirs publics*

Le rôle des pouvoirs publics est de définir des priorités et de fixer des objectifs. Ils doivent adopter une approche qui prend en compte l'ensemble du « cycle de vie » de production des biens et des services et prendre les mesures au niveau le plus approprié, ainsi que donner aux consommateurs des signaux clairs et cohérents sur la viabilité de leurs modes de consommation.

Il est également de leur devoir d'infléchir la structure de la consommation et de modifier les modes de consommation sur les plans matériels et immatériels.

Leur rôle est aussi de promouvoir et de soutenir les initiatives du secteur privé et des organisations civiles.

Enfin, la consommation publique est un levier pour les autorités qui ont un rôle d'exemple à jouer : ceci via les centrales d'achat et les cahiers des charges. Les changements effectués dans la consommation publique doivent être également mesurés et évalués.

*(b) Les instruments*

Il existe plusieurs instruments – économiques, réglementaires, sociaux et autres – qu'il est indispensable de combiner :

- ***Les instruments économiques :***

Les instruments économiques sont les prix, les taxes et redevances, les consignes, la réforme de la fiscalité, l'orientation des subventions, etc.

Ils permettent d'avoir un meilleur rapport coût / efficacité et d'être moins intrusifs mais ils ne sont pas toujours très efficaces et peuvent renforcer les inégalités sociales.

- ***Les instruments réglementaires :***

Les réglementations directes visant les modes de consommation sont peu fréquentes. On trouve plus souvent des normes et des obligations s'appliquant en amont dans les processus de production et des accords volontaires secteur privé/autorité publique.

Pourtant les consommateurs ne sont pas réfractaires aux normes contraignantes (« *Si tout le monde est obligé de faire comme ça, alors je suis d'accord de le faire aussi* », entend-on souvent dans les panels de consommateurs). Le « choix cornélien » est parfois plus difficile à gérer au quotidien, qu'une loi s'appliquant à tous (c'est une question de justice dans la répartition de l'effort).

- ***Les instruments sociaux :***

La sensibilisation, l'information, l'éducation et la participation sont les instruments les plus facilement mis en œuvre par les Régions pour l'environnement : l'éco-étiquetage, les campagnes d'information, les programmes scolaires, le processus de prise de décision participative, le soutien aux initiatives locales...

Tous ces instruments ont une incidence sur les connaissances des consommateurs et leur volonté d'agir en faveur de l'environnement ou d'un commerce plus équitable.

- ***Les autres instruments :***

L'évaluation de l'état de l'environnement, la mise au point d'indicateurs de consommation durable, le soutien à l'innovation technologique et les actions sur les infrastructures (tri des déchets ménagers en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Mexique) sont encore d'autres instruments utilisables.

#### ***4. Agir sur l'offre pour la rendre attractive***

Si le consommateur a besoin de s'identifier au groupe, à la norme, l'écoproduit doit devenir la norme et ne plus être un choix « original ».

Pour ce faire, on devrait procéder à une augmentation et à une diversification de l'offre (plusieurs options, plusieurs marques). Celle-ci devrait être clairement identifiée et mise en valeur. Il est important que les grandes marques y participent, que les produits soient de qualité et aient un prix comparable aux autres produits.

Le consommateur devrait avoir une certaine « proximité » avec des écoproduits pour ainsi avoir une meilleure source d'information et d'apprentissage. À ce titre, l'information sur l'écoproduit doit être plus qualitative.

#### ***5. Une information de qualité***

Nous sommes dans une société de l'information et pourtant, les informations utiles sur les produits, les services et les comportements attendus manquent.

L'éco-étiquetage (labels, éco-profil, étiquetages obligatoires...) doit être amélioré afin de répondre au scepticisme et au manque de confiance du consommateur et lui fournir des informations concrètes, simples et visibles.

Les avertissements négatifs et l'information sur les produits et les comportements alternatifs sont aussi absents.

Enfin, les messages d'intérêt général sont perdus dans la masse de communication publicitaire ; en proportion ils devraient occuper plus de place.

#### ***6. Sensibilisation : modifier les attitudes***

Un trop grand écart subsiste entre les déclarations et les actes. Il faut changer les mentalités et les attitudes. On a ainsi constaté que les motivations internes étaient plus efficaces que les pressions externes pour produire des changements durables et transposables à d'autres secteurs de la consommation.

Les consommateurs constituant des groupes hétérogènes et dispersés, il n'est pas facile de trouver une solution qui s'applique à tous. Il est alors intéressant de valoriser les « pionniers » ou les « éclaireurs » (par exemple ceux qui s'engagent dans la pratique de la simplicité volontaire) et de professionnaliser la communication en définissant et en connaissant le public cible, en s'appuyant sur les attentes et les motivations du groupe cible, etc.

Les 16 et 17 mars 2006 s'est déroulé à Namur un colloque organisé par le Réseau Idée et la plate-forme « Associations 21 » réunissant des experts autour du thème de l'éco-communication. L'enjeu principal de ce colloque était que pour communiquer sur le mode de la consommation durable, il faut croiser les expertises et combiner les approches.

C'est pourquoi ce colloque réunissait un psychothérapeute (qui, par exemple, a explicité le principe suivant : « *plus ma volonté de changer l'autre est importante, plus j'augmente sa résistance au changement* »), deux psychosociologues (qui ont présenté la méthode du « changement planifié »), un professionnel du marketing et un psycho-pédagogue qui ont échangé points de vue et idées en ce qui concerne les changements de comportement des consommateurs. Cet échange fut fructueux pour tout le monde.

## **7. *Éducation : il n'y a pas que l'école !***

### *(a) Éduquer à l'école et à la maison*

Il est important de favoriser un apprentissage actif et responsable à tous les niveaux de l'enseignement scolaire, que ce soit dans les programmes (contenus et méthodes) ou par des actions concrètes dans les écoles.

On devrait ainsi créer des écoles de consommateurs où des programmes de formation et d'éducation collective seraient enseignés. Le rôle des parents et de l'entourage familial doit être revalorisé pour viser une cohérence entre les messages issus de l'école et ceux des familles ; il s'agit de leur rendre leur rôle d'exemple. Dans la durée, l'éducation nécessite des rappels !

### *(b) Éduquer les citoyens aux médias*

Nous vivons dans une ère de surinformation, il est donc nécessaire d'avoir une capacité de prise de distance et d'esprit critique.

On assiste dans les médias traditionnels à une multiplication des supports, une standardisation, une influence des intérêts commerciaux (publicité) où l'information devient un « prétexte ». Faut-il dès lors prôner une « consommation éclectique » des médias ?

Les nouveaux médias ou les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont beaucoup plus interactifs, mais qui éduque qui ? Par exemple, la campagne « Je vais t'apprendre » de Safer Internet qui a permis à des adolescents d'initier leurs aînés à la pratique de l'Internet. En retour, ceux-ci pouvaient les interpellier sur le contenu des sites et des messages. Même l'édition se démocratise, avec des sites comme [www.monlivre.be](http://www.monlivre.be). Dans un autre domaine, les auteurs sont étonnés d'être interpellés par des lecteurs qui expriment des attentes.

Revers de la médaille : des risques de dérives incontrôlables. Ainsi, après avoir promu l'e-commerce, les pouvoirs publics sont confrontés à la criminalité informatique (invasion de spams et autres délits plus graves : rackets de sites, etc.). De même, les pouvoirs publics veulent réduire la fracture numérique, mais tout le monde devient captif des outils informatiques...

En tout cas, les experts en TIC insistent sur l'importance du dialogue, de la transmission des valeurs : « *les jeunes sont des « experts » techniques mais les adultes peuvent stimuler leur esprit critique, leur capacité d'analyse* ».

Bref, quel que soit le média, les priorités doivent être le dialogue et l'éducation !

#### **8. *Rendre le public acteur de sa vie culturelle ?***

Beaucoup de gens sont déjà acteurs de leur vie culturelle : le taux d'affiliation associative en Belgique est élevé et les académies, chorales, etc. rencontrent un vif succès. Les salles de spectacles à Bruxelles sont aussi très fréquentées, essentiellement par les jeunes.

Le problème reste le coût de ces activités qui, dans la plupart des cas, est élevé. Ce qui crée une inégalité sociale, une fracture.

Par ailleurs, on déplore la désaffection des clubs sportifs, surtout chez les jeunes. « Victimes » de malbouffe, ils ne font pas assez d'exercice physique, ce qui fait craindre à terme de graves problèmes de santé publique.

#### **9. *Le rôle des groupes protestataires***

Certains groupes protestataires ont un large succès si l'on considère le rapport coût/efficacité, optimisé (peu de personnes et peu de moyens) par la médiatisation. Ainsi les groupes anti-publicitaires et les tenants de la décroissance sont arrivés à toucher des points sensibles. Ils transmettent des messages porteurs de sens et sont l'expression d'une révolte dans laquelle beaucoup de citoyens peuvent se reconnaître.

Cependant, au-delà d'un contact ponctuel, il est difficile d'adhérer et de partager des prises de position radicales dans la durée. De plus, un problème d'éthique se pose dès que l'action directe franchit les limites de la légalité.

### **Favoriser de nouvelles formes d'échanges ?**

Il y a déjà beaucoup de formes d'échanges : réels, virtuels... Pourquoi favoriser de nouvelles formes ? Et lesquelles ? L'échange non monétaire est un exemple (systèmes d'échanges locaux, collectifs d'achats groupés pour des paniers bio, etc.).

Grâce à ces nouvelles formes d'échange – qui renouent avec d'anciennes traditions – la culture associative peut prendre des formes évolutives et l'importance du lien social (crucial vu le vieillissement de la population) est mise en avant.

Par contre, la multiplicité des sollicitations et l'attrait pour la nouveauté rendent le citoyen volatile alors que l'enjeu est que de telles pratiques durent au-delà de l'expérimentation. Mais que deviennent les anciennes formes d'échanges ?

La culture individualiste rend pour beaucoup difficile la vie en commun, alors que celle-ci permet justement d'économiser l'énergie et les ressources. C'est pourquoi il faut encourager

les jeunes à vivre l'expérience communautaire (par exemple des maisons pourraient être mises à leur disposition par les pouvoirs publics dans ce but), faciliter la construction d'habitats groupés (via des primes ?) et, pourquoi pas ?, encourager les sports permettant le contact physique !



**UNE ÉCONOMIE MIEUX PARTAGÉE,  
UNE SOCIÉTÉ PLUS ÉGALITAIRE,  
DES CITOYENS PLUS LIBRES :  
LE RÔLE DE LA CULTURE DANS  
L'ÉMANCIPATION DES INDIVIDUS<sup>1</sup>**

**Christian ARNSPERGER**

Chargé de cours - Chercheur qualifié FNRS

Université catholique de Louvain,  
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale  
Bureau D-314  
Place Montesquieu, 3  
B-1348 Louvain-la-Neuve  
arnsperger@etes.ucl.ac.be

---

<sup>1</sup> Texte résultant de la retranscription de l'intervention orale de l'auteur lors de la séance du jeudi 30 mars 2006.



Le consumérisme dans lequel nous sommes tous immergés n'a pas grand chose à voir avec les besoins fondamentaux, mais avec ce que j'appellerais une *éthique romantique de l'existence*.

Qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas un romantisme au sens de guimauve mais un romantisme en tant que philosophie, une vision du monde qui s'est développée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui a comme composante essentielle l'idée que, comme sujet humain, nous nous développons de façon principalement imaginaire. L'être humain n'est pas un être purement fait de matière. Il donne énormément de place à l'imaginaire et à l'auto-réalisation imaginative. L'image et la consommation d'images, y compris pour des biens de consommation, prennent beaucoup de place dans les sociétés occidentales.

Il y a un écart grandissant entre nos conduites et nos conceptions par rapport au réel brut. Nous avons une forte capacité à ignorer, voire à nier certaines données de base de la réalité qui nous entoure et, plus généralement, nous avons un talent particulier à ce que les psychanalystes appellent la « sublimation » : nous sommes capables, à l'aide d'objets, de biens de consommation, de calmer provisoirement, de *sublimier*, une sorte de nostalgie mélancolique.

Elle n'est pas perceptible pour tous à tout moment, mais quand nous sommes honnêtes avec nous-même, nous sentons que cette sublimation nous habite. Il se trouve qu'au niveau anthropologique, c'est cette recherche constante de sublimation – la tentative constante de calmer cette nostalgie mélancolique en nous – qui a engendré, en Occident du moins, toute l'idéologie de la croissance, la croyance effrénée voire suicidaire en un progrès toujours possible à tout moment et pour toujours. Au niveau des comportements économiques, elle a donné lieu à un déplacement constant du désir d'objet vers un autre objet, que cet objet soit d'ailleurs un objet matériel ou un être humain.

Le déplacement constant du désir est quelque chose dont nous sommes coutumiers, qui n'est pas propre à l'époque moderne mais qui est particulièrement stimulé et encouragé par la logique du capitalisme dans laquelle nous baignons.

Globalement, la décroissance est une notion énigmatique, déclenchant de manière obscure des angoisses en nous. L'idée de décroissance pour l'homme capitaliste occidental renvoie à la régression. Du coup, cette idée titille encore plus fortement cette nostalgie mélancolique qui nous habite.

Alors nostalgie de quoi, mélancolie pourquoi ? Pour répondre à ces questions, il faut faire un cheminement dans la réflexion pour découvrir ce qui, au fond de nous, fait tourner la machine économique dans laquelle nous sommes des consommateurs effrénés, et d'ailleurs très largement consentants. Les enjeux liés à la décroissance restent pour nous comme des épines dans le pied.

En effet, il faudrait certes une conscience écologique de la décroissance. Tout le monde est, d'une certaine manière, d'accord avec cette idée mais paradoxalement, quand il s'agit de nous pris individuellement, cette idée évoque des angoisses parfois inattendues, des refus, des dénis, des fuites, nous préférons que ce soit les autres qui s'y engagent plutôt que nous-même. Il y a beaucoup de raisons à cela dont une est liée à la nature profonde de l'être humain et à la manière dont le capitalisme utilise cette nature profonde pour se perpétuer.

L'ouvrage « Critique de l'existence capitaliste<sup>2</sup> » traite ce thème en détail. Il ne s'agira ici que d'effleurer la problématique.

Il est important pour les économistes d'étudier la manière dont le système économique se nourrit de nos angoisses existentielles, de nos recherches de sens, et la manière dont notre anxiété et notre soif de sens se nourrissent en retour du fonctionnement de l'économie.

Il y a une double causalité. Certes, le capitalisme est, à divers titres, une source d'anxiété, notamment dans la concurrence, qui est source d'instabilité. Les vagues de dépressions frappent même les cadres qui réussissent. Ce sont des phénomènes connus révélant que ce système économique n'est pas porteur uniquement de joie et d'allégresse mais aussi de gros problèmes psychosociaux. En retour, ce système économique est une réponse à certaines de nos angoisses les plus profondes, de sorte qu'il s'en nourrit tout autant qu'il les nourrit. C'est problématique parce qu'il n'est pas possible ni par de la bonne volonté, ni *a fortiori* par des décrets ou des règlements, de défaire ce qui, en nous, collabore au système capitaliste.

On peut faire des règlements qui vont contraindre des agents, et souvent c'est nécessaire, mais pour être efficace toute règle doit être adoptée volontairement. Si nous sommes uniquement contraints par des règles extérieures sans que nos comportements ou nos attitudes profondes aient changé, dès que l'occasion se présentera, on modifiera les règles, ne serait-ce qu'en élisant un nouveau gouvernement qui déconstruira ce que le précédent aura tenté de construire.

Fondamentalement, l'être humain est un mammifère adaptatif conscient d'être vivant. Malheureusement, il est aussi conscient d'être mortel. Cette conscience de la mortalité engendre chez nous une forte anxiété, en tout cas subliminale, certainement pas toujours visible mais toujours présente. La terreur de la mort est une de nos caractéristiques constantes quoique la plupart du temps enfouie parce que refoulée.

Le capitalisme, étant donné la manière dont il influence nos existences, est un dispositif qui nous permet de gérer collectivement notre terreur mortelle, il faut le dire très platement. C'est malheureusement un dispositif assez inadéquat en réalité pour gérer cette inquiétude existentielle et c'est pourquoi il est nécessaire de soumettre le capitalisme à la critique, de critiquer l'existence capitaliste.

Pourquoi ? Parce que la logique du capitalisme se nourrit de nos angoisses les plus profondes. Elle les nourrit en retour, de sorte que certaines de ces angoisses deviennent même imperceptibles tout en engendrant des dérives absolument troublantes : hyper concurrence, privilège de la possession et de l'accumulation par rapport à la solidarité et à la générosité, perte de sens de l'existence, fuite en avant, etc.

Étudier cette question a un intérêt anthropologique philosophique fondamental. Mais en arrière fond, une question politique se dessine et concerne la façon dont on laisse ces dérives capitalistes dans l'ombre. Tant qu'elles seront dénoncées par des arguments moralisateurs comme « ce n'est pas bien », « c'est scandaleux »... – à la limite le marxisme ancien était aussi pris là-dedans –, tant que nous dénoncerons simplement le méchant système qui opprime les gentils humains, nous laisserons dans l'ombre ce qui en nous coopère au système, et du coup nous sommes condamnés à laisser aussi dans l'ombre les dérives du système et en tout

---

<sup>2</sup> ARNSPERGER, Ch., *Critique de l'existence capitaliste*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, 210 p.

cas ce qui cause en nous-même ces dérives. Nous nous condamnons alors comme communauté politique à vivre constamment dans la menace d'un cercle vicieux. En effet, les intentions positives de nos politiques sociales – la solidarité, l'aide aux plus démunis – risquent d'être contrecarrées, voire même annulées par un mécanisme mal connu mais qui est malgré tout à l'œuvre : ces politiques de solidarité, de redistribution, de soutien, de sollicitudes engendrent un surcroît d'angoisses chez les agents économiques qui sont les mieux à même de financer la mise en œuvre de ces politiques.

Nous vivons en Occident dans la modernité économique dont le jalon classique est l'ouvrage d'Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), qui fonde le paradigme que nous connaissons aujourd'hui.

Nous vivons depuis 250 ans environ avec une notion compensatoire de la richesse, c'est-à-dire que celle-ci est une compensation pour la dureté de la vie. La richesse matérielle mais aussi l'argent sont des moyens de colmater nos brèches existentielles.

D'autres civilisations n'ont pas fait ce choix culturel, n'ont pas eu cette trajectoire initiale. Elle leur a été imposée par la suite. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les civilisations dites « sauvages », « orientales », « étrangères » étaient assez peu préoccupées – certaines d'entre elles en tout cas – par ce schéma. L'idée que la richesse ne sert pas simplement le plaisir mais sert en fait à colmater une sorte de manque fondamental de l'être humain est ce qui fonde la modernité occidentale. Détenir de la richesse, c'est vivre avec l'illusion que l'on va pouvoir s'extraire de la finitude.

Le fait de détenir et d'accumuler agit comme un sédatif, qui permet à celui qui le détient de pouvoir se fantasmer immortel alors que notre voisin qui est moins riche va mourir avant nous. Ce sont des choses largement inconscientes mais qui font que l'homme économique occidental a besoin, non seulement d'accumuler de la richesse, mais d'en accumuler plus que son voisin. Cela crée un système économique d'un dynamisme inouï, car c'est l'aiguillon du système économique et des comportements des individus : à la fois l'épargne sert à accumuler de la richesse pour plus tard, pour consommer plus que mon voisin qui lui était insouciant, et donc après je serais plus riche que lui et je vivrais donc plus longtemps en fantasme. La consommation actuelle sert notamment à colmater immédiatement la brèche lorsqu'elle devient insupportable, la concurrence sert à se différencier... On peut réinterpréter une série de mécanismes et de comportements économiques sous l'angle existentiel du colmatage de l'angoisse de la finitude.

Ceux qui arrivent dans cette énorme bataille compétitive angoissée et anxiogène, quelle que soit la manière – soit en se constituant en corporation pour éviter trop de concurrence, soit en gagnant à fond dans le jeu de la concurrence en éliminant les concurrents, soit en se créant des niches où ils peuvent exploiter des monopoles –, parviennent à s'enrichir réellement. Comment leur demander ensuite de céder 50 voire 65 % de cette richesse à des gens dont ils ont passé le plus clair de leur temps à se différencier ?

C'est un énorme problème qui vient du fait que le système économique dans lequel nous sommes trouve son dynamisme en ce qu'il nourrit nos angoisses. Que serait la concurrence sans angoisses ? Cela ne marche pas. Si on n'avait pas peur de l'autre, peur de mourir au moins symboliquement, si vous ne faites pas ce qu'il faut pour réussir, il n'y a pas de réelle croissance. Vous êtes alors dans une économie primitive qui s'auto-entretient, avec parfois des moyens très réduits. Cela ne veut pas dire que les gens dans l'économie non capitaliste ne

sont pas angoissés par la finitude, mais il y a d'autres manières de se rapporter à la finitude, au temps et à la mort.

Sont-elles meilleures que les nôtres ? Peut-être pas dans toutes les dimensions, mais face à la menace actuelle d'explosion de l'économie mondiale, les « sauvages » du passé et du présent disposent peut-être de ressources intéressantes qui pourraient nous servir à nous défaire de cette compulsion capitaliste.

Le système se nourrit de nos angoisses. C'est ce qui fait, pour beaucoup d'économistes, le dynamisme du système. Si les gens ont peur mais que cela ne se voit pas trop, ce n'est pas grave car entre-temps on produit, on consomme, on se reporte sans cesse sur d'autres objets, on fantasme une immortalité à travers la richesse qu'on accumule...

Il faut prendre ce cercle vicieux – le système nourrit nos angoisses et s'en nourrit – à bras le corps. Beaucoup de signaux d'alarmes s'allument – environnementaux entre autres –, mais il est clair que le nombre de dépressions est en augmentation, et pas seulement chez les pauvres, mais aussi chez ceux qui réussissent. Ce n'est peut-être pas la majorité mais une part croissante s'avère ne pas avoir si bien réussi que cela.

Que faire alors ? Aujourd'hui, lorsque comme économiste, comme philosophe et comme citoyen nous nous posons la question : « *Qu'est-ce qu'une société juste ?* », nous devons impérativement inclure une réponse à une autre question : « *Qu'est-ce qu'une rationalité économique non contaminée par l'angoisse de la mort ?* ».

Parfois les gens me disent : « *Mais non, ce n'est pas vrai, on n'est pas si angoissés* ». Il ne s'agit évidemment pas de transmettre un message morbide, mais plutôt de voir que la finitude appelle une réponse. L'être humain comme être qui se sait fini a besoin d'une réponse. Il ne s'agit cependant pas de s'effondrer dans la conscience pure de la finitude. La question est donc : « *Est-ce que la réponse capitaliste actuelle est celle qui est le mieux à même de ne pas perpétuer nos angoisses au lieu de les calmer ?* ».

On va dire que le religieux n'est pas beaucoup mieux, ce qui est vrai. Entre la peur de l'enfer et la peur de la concurrence, je pense que je choisirais effectivement la seconde, c'est plus gai de consommer des DVD, des livres que de trembler à tout moment devant je ne sais quelle inquisition, quelle peur morale constante...

Il ne s'agit pas de revenir en arrière avec de vieux modèles surannés mais de repenser la manière d'interrompre le cercle vicieux dans lequel nous nous trouvons y compris avec les ressources des spiritualités qui nous sont accessibles tout azimut notamment grâce au commerce – ironie de la chose.

Il faut opérer une révision en profondeur de nos objectifs sociaux, c'est-à-dire que nos efforts collectifs doivent, dans une large mesure, œuvrer sur la mise en circulation de ressources existentielles et plus seulement économiques, comme si la croissance était la réponse à tout.

La mise en circulation de ressources existentielles permettrait à chacun et chacune d'entre nous d'assumer sa finitude autrement qu'en la refoulant ou en la niant pour avoir l'air d'être le bon acteur économique performant qui arrive toujours à tirer son épingle du jeu, sachant qu'il n'en a pas toujours été ainsi puisqu'il faut bien des perdants.

Il y a un paradoxe. Prenons justement l'idéal de croissance : il est lié à l'idéal d'expansion, idéal vital. Dans un organisme vivant, il y a toujours quelque chose qui croît. La croissance en elle-même n'est pas tellement le problème, c'est la croissance de *quoi* qui est le problème. L'idéal de croissance en soi est un idéal humaniste mais tel que le capitalisme l'a récupéré, en le transférant notamment de la sphère de la relation sociale et de la spiritualité vers exclusivement la sphère de l'accumulation matérielle, il l'a contaminé en enlevant ce qui était central dans l'idéal initial : la capacité d'autolimitation de l'être humain.

Les biologistes disent que l'être humain naît beaucoup trop tôt, c'est ce qu'on appelle la néoténie. L'être humain naît après neuf mois de gestation. Il semblerait qu'il faille 18 mois pour qu'un petit homme soit aussi débrouillard qu'un petit dauphin ou un petit chimpanzé. Le petit homme est totalement incapable de survivre seul ce qui implique des tas de choses, notamment le fait que l'être humain, contrairement à la plupart des animaux, a en lui une espèce de rage d'infini constante car il a besoin d'une sollicitude énorme, ce qui l'amène à se créer des dieux. La culture, au niveau le plus radical – je ne me prononce pas sur telle ou telle culture du présent ou du passé, mais la culture dans toutes les civilisations – selon les biologistes et les anthropologues, est faite de tous les dispositifs qui permettent l'autolimitation de cette rage d'infini qui nous habite.

Le problème est que le capitalisme a poursuivi cette idée de croissance et d'autoréalisation mais a perverti la notion de croissance en niant la nécessité de l'autolimitation. Du coup, ce que nous appelons aujourd'hui croissance n'est pas l'idéal humaniste de croissance que d'autres civilisations passées ou présentes ont pu avoir. Le droit légitime de l'être humain à vivre dans un environnement sain et à s'épanouir comme on dit, là est l'idéal de croissance.

L'idéal de croissance personnelle, de développement personnel comme on dit dans une certaine littérature, se rapproche de quelque chose comme cela. Dans la vie économique, la notion d'autolimitation est extrêmement problématique. Il y a une autolimitation forcée par les mécanismes économiques : quand vous êtes en concurrence, l'un gagne, l'autre perd, l'un réalise son fantasme d'infini et peut se fantasmer éventuellement provisoirement immortel et l'autre doit bien constater son échec, d'où autolimitation. Mais cette autolimitation est vécue dans le capitalisme comme un échec la plupart du temps, pas seulement comme une castration au sens psychanalytique mais carrément comme une mutilation. Dès lors, le capitalisme prétend manifestement poursuivre des idéaux humanistes dont il a trahi l'essence même.

De même pour l'idéal de rentabilité. La notion de rentabilité traduit à mon sens une idée de solidarité. Pourquoi ?

L'idée que nous vivons du travail n'est pas mauvaise en soi. Mais que se passe-t-il lorsque c'est le profit qui devient la raison de la transaction – du don et du contre don, de la fourniture d'un bien et d'un profit qui me revient ?

À ce stade, vous chercherez à tout prix à inciter les gens à acquérir des biens que vous leur fournissez en jouant sur tous leurs mécanismes de fantasmes, notamment par la publicité pour que le profit soit non seulement le reflet de l'usage que les gens font des biens mais qu'il soit maximal. Et comme la consommation est en lien avec cette nostalgie romantique mélancolique, il est assez facile, lorsqu'on est talentueux, de persuader les gens d'acheter ces marchandises en leur faisant miroiter enfin la fin du désir. Mais évidemment, au moment même

où le bien est acquis, le désir est relancé. Dans le capitalisme, le bien matériel a donc une fonction spirituelle. Dès lors, la confusion devient totale et la capacité d'autolimitation est inexistante, c'est ce que le psychanalyste Jean-Pierre Lebrun appelle « un monde sans limites » ou le philosophe Dany-Robert Dufour appelle « la réduction des têtes ». Le capitalisme permet ce genre de vie fantasmatique pendant que la matière, l'environnement et nos propres corps souffrent, mais on est dans le domaine du fantasme perpétuellement renouvelé.

Que peut-on faire ?

On pourrait notamment octroyer à des communautés des allocations d'expérimentation. Mais pour cela, il y a un problème dans notre société car le sectarisme n'y est pas autorisé. Je suis très favorable au sectarisme. Je suis pour les sectes – pour autant qu'elles ne violent pas les droits de l'homme et que leurs membres puissent en sortir sans problème – car ce type de groupements permettrait l'expérimentation pour démontrer la faisabilité d'alternatives surtout si elles font intervenir la production, si ce sont des communautés qui veulent produire autrement. On pensera aux systèmes d'échange locaux, aux groupements de producteurs biologiques, voire aux communautés autogérées – les moines trappistes existent grâce à leurs prétentions matérielles très réduites.

Ces communautés ne peuvent cependant pas tenir le coup si elles ne sont pas protégées de la destructivité de la concurrence capitaliste. Un petit brasseur qui n'est pas un moine aura du mal à tenir face à Inbev. Non pas qu'il n'y arrivera jamais, mais s'il est autogéré, son rythme de vie économique ne sera pas le même que celui d'Inbev où la masse, la taille de l'entité est telle qu'elle écrase les petites. Il faut donc protéger ces communautés et je pense que dans cet objectif, une version de l'allocation universelle devrait être mise en place et être accompagnée d'un encouragement à créer ces communautés. L'allocation universelle n'est pas à l'agenda politique. Il y a beaucoup d'obstacles à sa mise en place. L'allocation universelle n'est pas justifiée ici comme le fait Philippe Van Parijs parce que je ne suis pas du tout d'accord avec ses propres justifications en terme de libéralisme, que chacun puisse vivre sa vie. Je m'inscris davantage dans l'orientation de Jean-Marc Ferry par exemple. L'allocation universelle toute seule va perpétuer le capitalisme, voire l'approfondir encore puisque, si on n'encourage pas les gens à expérimenter des alternatives, au lieu d'encourager seulement l'esprit d'entreprise, on pourrait peut-être encourager l'esprit d'expérimentation sociale alternative.

L'autre enjeu de fond, beaucoup plus diffus, à part la redistribution sous forme d'allocation universelle plus ou moins sélective pour encourager des groupes d'expérimentations sociales qui feraient des expériences à taille réelle, ce sont les discours qui circulent. Le féminisme a connu cet enjeu: le combat féministe illustre ce qui a pu être acquis en ne déformant pas de l'idée que l'usage des mots et les modèles que l'on propose aux gens ont un effet sur les mentalités. Pourquoi ne pas reprendre cette même dynamique pour ce qui nous concerne ici ?

Il faut pousser l'ensemble de la société, et surtout peut-être les membres les plus solides économiquement, à repenser le bien-fondé de notre utilisation inconsciente de l'économique comme dérivatif existentiel. Il faut poser le problème. Il faut pouvoir dire à Albert Frère : « *N'êtes-vous pas un gros bébé névrosé ?* ». Par ailleurs, ne faut-il pas travailler au fond des choses sur ce que j'appellerai notre panthéon imaginaire des héros existentiels ? D'habitude, ce sont plutôt les grands compétiteurs, les grands accumulateurs, les hommes d'affaires, les sportifs, les stars du rock, du cinéma qui occupent constamment la scène et qui

polluent l'espace médiatique. Je ne nommerai pas de personnalités alternatives parce que chacun a ses convictions mais pourquoi le panthéon des héros existentiels ne contient-il pas des maîtres du juste renoncement ? Les pionniers, il y en a. Simplement, on s'en fiche éperdument parce que les médias ne s'y intéressent pas. Mais cela change : le journal *Le Monde* a fait un dossier sur la décroissance par exemple. Mais il faut accélérer le mouvement parce que l'environnement et notre propre obésité existentielle sont en train de prendre plus de vitesse que la vitesse à laquelle nous recherchons des nouvelles personnalités emblématiques.



# **LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

## **PARTIE 1**

### **LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE PARTICIPATION EN BELGIQUE**

**Olivier PAYE**

Professeur

Centre de Recherches en Sciences politiques (CReSPo)

Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique, 43

B-1000 Bruxelles

Paye@fusl.ac.be



## **Introduction**

Dans le projet de programme qui nous a été transmis pour solliciter notre intervention sur la thématique de « la ville et la société civile », on lit que développer Bruxelles comme « ville autonome et durable » – thème de cette 37<sup>e</sup> École urbaine – implique aussi de « valoriser l'apport d'une société civile forte » en garantissant la participation « à la définition des objectifs et au contrôle continu des opérateurs politiques » de la Région.

Revendiquer « une plus grande implication de la société civile dans les affaires de la cité » est une manière très courante de thématiser un crédo participatif qui tend à se diffuser de plus en plus dans l'espace public. Pourtant, à y regarder de plus près, si l'on prend les mots au sérieux, poser l'enjeu de la participation en ces termes, c'est déjà orienter d'une certaine manière la façon dont ladite participation doit s'envisager. En effet, cette formulation est susceptible de contenir des réponses, fût-ce de façon implicite ou très vague, aux deux questions fondamentales qui permettent de définir concrètement la participation : Qui est appelé à participer ? En quoi consiste cette participation ?

Or, comme nous allons le voir, d'une part, la notion même de « société civile » est à portée variable, selon ses usages et ses utilisateurs, et d'autre part, tous les grands modèles de participation que la Belgique a connu historiquement (essentiellement, la participation politique classique, la participation pilarisée et la participation néo-corporatiste) constituent autant de réponses relativement différentes à ces deux questions. De plus, ces différents modèles participatifs se sont construits sans faire de référence centrale à la notion de société civile, ce qui est également le cas du dernier modèle proposé, issu des théories de la (bonne) gouvernance, qui tend à se propager rapidement actuellement dans de nombreuses sphères politiques.

Une clarification conceptuelle s'impose donc si l'on ne veut pas que les référentiels utilisés pour promouvoir la participation se transforment en poncifs. Elle semble d'autant plus nécessaire au vu de la confusion qui peut régner dans certains discours actuels sur la participation, ceux-ci mêlant de façon indistincte des éléments relevant de modèles différents, et pas nécessairement compatibles, de participation. Nous en donnerons un exemple en guise de conclusion.

### **1. La société civile : son sens historique**

À l'origine, sans remonter à l'Antiquité, la « société civile » est une expression qui a été mobilisée lors de l'avènement de la modernité politique occidentale, à partir du XVI-XVII<sup>e</sup> siècle. Elle désigne alors une communauté humaine, d'une certaine ampleur sociale, qui a vocation à constituer le cadre de l'organisation collective des conduites de ses membres (civil s'oppose à sauvage), mais sans que cette organisation soit placée sous la dépendance d'une conception de l'au-delà qui imposerait la structure et l'orientation de son fonctionnement (civil s'oppose à religieux).

La société civile désigne ainsi un ensemble regroupé de personnes au nom duquel un ordre politique est établi et un gouvernement s'exerce.

Cependant, dans notre univers culturel marqué par la France, plutôt que de parler en termes de société civile, nous avons tôt fait de parler en termes de nation, même si cette notion n'a plus vraiment la cote de nos jours. C'est la nation qui sert à désigner le plus souvent

ce substrat social de référence sur lequel est fondé tout État (l'unité politique institutionnelle de base du monde moderne) qui se veut démocratique. D'où l'idée-force de l'État-nation, dont la Belgique est une création.

Dans la perspective de la modernité politique occidentale qui mêle au sein d'un même mouvement projets démocratique et nationaliste, l'État ne peut être autre chose que le bras politique institutionnel d'une communauté humaine qui aspire à prendre collectivement en charge sa destinée et à s'ériger dès lors en communauté politique, c'est-à-dire en nation. Une fois l'État-nation établi, l'opérationnalisation de l'idée démocratique a résidé dans la mise en œuvre de ce qui est devenu le noyau dur de l'ingénierie politique occidentale : la représentation politique et les « grandes libertés ».

La première forme le cœur historique de la participation politique institutionnelle, laquelle se résume classiquement pour l'essentiel à la participation électorale par le biais de l'exercice des droits de vote et d'éligibilité. Quant aux « grandes libertés », elles ont ouvert la voie à de multiples possibilités de participation politique mais par des canaux extra-institutionnels, autorisant l'expression publique d'une opinion politique, personnelle ou collective, par voie de presse, de tracts, de manifestations, de réunions publiques, etc. On parlera d'ailleurs de ce fait généralement à ce propos davantage de « mobilisation politique » ou de « pression » ou d'« influence », réservant la dénomination « participation » aux seules formes institutionnelles de participation politique, c'est-à-dire à celles qui sont incluses dans le processus formel d'élaboration et de mise en œuvre d'une décision politique.

Soulignons que tant la représentation politique que les « grandes libertés » n'ont pas été (immédiatement) conçues pour s'offrir à tous les hommes, étant le privilège des seuls « citoyens », entendus au sens de membres de la communauté stato-nationale, c'est-à-dire les nationaux. Et encore, vous le savez bien, pas à tous, ou pas à tous de la même façon, puisqu'une série de luttes sociales ont historiquement été menées pour que les mécanismes classiques de la démocratie représentative et libérale puissent bénéficier à « la nation (la société civile) tout entière ». Ainsi en a-t-il été du combat pour le suffrage universel, bien sûr, mais aussi de celui pour la liberté de s'associer dans le cadre de syndicats, par exemple.

Donc, « à l'origine », la société civile désigne l'ensemble des membres de la communauté stato-nationale dont l'implication dans le fonctionnement des institutions politiques est assurée essentiellement la participation électorale, c'est-à-dire de façon indirecte (nous y reviendrons plus loin).

## **2. La société civile : des sens restreints multiples**

Synonyme dans son sens premier de communauté stato-nationale, la société civile va se voir toutefois attribuer aussi une acception plus restreinte, désignant, pour le dire encore de la façon la plus large possible, « le reste politique d'une communauté politique une fois que l'on en a retiré l'État ».

Cette définition soulève deux problèmes qui constituent autant d'enjeux de batailles très actuelles d'identité politique. En effet, certains acteurs politiques, et l'ARAU en fait peut-être partie, souhaitent s'emparer à leur profit de cette qualification de « (émanation de) la société civile », qui charrie aujourd'hui des connotations très positives. Celles-ci sont susceptibles de faire apparaître les idées de ceux qui arrivent à se revendiquer de façon convaincante

de la société civile comme a priori plus démocratiques, authentiques et dynamiques que celles défendues par les forces « qui ne font pas partie de la société civile ».

La première question que pose l'acception restreinte de la notion de société civile a trait à ce que recouvre comme acteurs politiques la catégorie « État ». Il s'agit au minimum de l'ensemble des acteurs politiques qui exercent une fonction publique, en tout cas, dans l'exercice de leur charge. Mais qu'en est-il de personnes qui fonctionnent aussi comme acteurs politiques en dehors de l'exercice de leur charge publique ? On pense bien sûr aux membres de partis politiques (acteur juridiquement privé), élus ou nommés à des fonctions publiques. Qu'en est-il, en deuxième lieu, d'acteurs qui « au départ » ne sont pas liés à l'État – qui ont même pu le combattre frontalement – mais dont la trajectoire historique les a amenés à inscrire une part de leur fonctionnement dans les instances étatiques ? On pense évidemment ici en priorité aux syndicats. Quid enfin d'acteurs qui ne sont pas ou peu impliqués institutionnellement dans les processus de décision politique mais dont les moyens financiers et humains de fonctionnement dépendent largement de l'État et/ou qui sont conventionnés pour réaliser des tâches reconnues d'utilité publique et qui participent ainsi à la mise en œuvre de l'action voulue par l'État ? On pense ici aux ONG humanitaires, de développement ou à certaines associations socio-culturelles, urbaines ou environnementales.

Si l'on répond de la manière la plus restrictive aux interrogations qui viennent d'être posées, force est de reconnaître que la société civile se limite à quelques associations dites « de combat » (du type Greenpeace ou Gaïa). Sauf à s'étendre à tout membre de la communauté politique... si ce n'est qu'intervient alors la deuxième question que pose l'acception restreinte de la notion de société civile, à savoir : qu'est-ce qui est « politique » au sein de la communauté quand on en a retiré l'État ?

Est-ce que figurer sur une liste électorale suffit à poser un acte politique, ainsi que nous le ferait croire la presse lorsqu'elle désigne comme « personne issue de la société civile » tel sportif ayant accepté de figurer sur une liste électorale et dont on ne soupçonnait pas auparavant qu'il puisse avoir été politiquement actif ? Est-ce que le fait d'être lié aux activités économiques, que ce soit sur le versant de la production (fédérations industrielles) ou sur celui de l'organisation du travail (patronat et syndicats) exclut de la société civile, comme le suggère la représentation assez répandue des « trois secteurs » : économique (marchand), État (non-marchand public) et « société civile » (non-marchand associatif) ? Faut-il que les idées relatives à l'organisation générale de la société soient produites en référence à un bien commun « transcendant », détaché de tout ancrage et intérêts sociaux particuliers, pour être reconnues comme « politiques », comme le suggèrent certaines définitions de ce qui est politique données par des philosophes politiques.

On le voit, revendiquer une plus grande implication de « la société civile » dans la production de l'action publique dénote certes l'adhésion à un idéal plus participatif de fonctionnement de nos institutions politiques, mais laisse en revanche beaucoup de zones d'ombre quant aux personnes, individuelles et collectives, qui sont appelées à bénéficier de cette plus grande participation, et aussi, comme nous allons le voir maintenant, quant à la nature que doit revêtir cette participation.

### **3. Les voies multiples de la participation**

Une fois défini ce qu'on entend par « la société civile », on a répondu à la question du « qui ? », mais nullement encore à celle du « quoi ? » : comment la société civile doit-elle être (plus) impliquée dans les processus de décision politique ? Jusqu'à quel point doit aller la participation ?

Il n'est pas possible de rentrer ici dans le détail de tous les vecteurs possibles de participation. Évoquons simplement deux grands critères de distinction, d'une part, selon la portée qu'a la participation sur la décision politique, et de l'autre, selon que la participation s'effectue de façon individuelle ou collective.

Une première distinction consiste à prendre en considération la portée de la participation sur la décision politique. Elle peut être décisionnaire, mais c'est rarement le cas, sauf dans les pays, comme la Suisse ou l'Italie, qui admettent la tenue de référendums dont l'issue lie juridiquement les instances dirigeantes de l'État. Elle est le plus souvent soit consultative, soit « concertative » (ou délibérative). La différence entre les deux réside dans le fait que dans la concertation, il y a des moments de coprésence et de codiscussion entre des acteurs politiques non institutionnels et des décideurs, lesquels prennent vis-à-vis des premiers des engagements (certes, non juridiquement liants) quant à la suite du processus d'élaboration et/ou de mise en œuvre de la décision politique.

En revanche, quant on est dans un mode de participation purement consultatif, ces moments de codiscussion et d'engagements n'existent pas : les décideurs font ce que bon leur semble des avis rendus, à l'élaboration desquels ils sont demeurés extérieurs.

Une seconde distinction concerne les opérateurs de la participation. Ceux-ci peuvent être soit « directs », la participation est effectuée de façon individualisée, soit « indirects », la participation s'effectue par le biais de formes collectives organisées.

Les modes de participation relevant du premier type connaissent aujourd'hui un net regain d'intérêt, au travers de dispositifs référendaires ou consultatifs les plus divers (par exemple, l'instauration au niveau communal et provincial de la possibilité de référendum d'initiative populaire, de portée juridique uniquement consultative), ou de mesures prises ou évoquées dans le domaine de la démocratie représentative telles que la réduction de 50 % de l'effet dévolutif du vote en case de tête, ou la possibilité d'élire les bourgmestres de façon directe.

Les modes de participation relevant du second type font eux partie, comme nous allons le voir dans un instant, de la constitution historique de la Belgique qui s'est toujours caractérisée par un taux élevé d'associations les plus diverses et par un *middenveld* (« champ social intermédiaire », entre l'État et le citoyen) particulièrement dense.

#### **4. La société civile, la pilarisation et le néocorporatisme**

Si l'on reprend le fil historique là où on l'a laissé à la fin de la première partie de cet exposé, il faut indiquer qu'en surplomb des dynamiques de participation classique communes à toute démocratie politique occidentale, la Belgique a connu un type bien particulier de mode indirect d'implication de « la société civile » dans le fonctionnement de ses institutions politiques : la participation pilarisée.

Cette forme de participation s'est effectuée au travers de toute une série d'organisations sociales et politiques segmentées en piliers, en « mondes sociologiques », relativement étanches les uns vis-à-vis des autres : catholique et laïque, ce dernier se dédoublant partiellement en socialiste et libéral... avant que chacun des trois piliers ne se dédouble à son tour en un versant flamand et un versant francophone.

Soulignons que cette pilarisation de la société belge s'est effectuée en maintenant intactes les institutions politiques classiques des démocraties politiques occidentales. Elle s'est limitée à en ajuster le fonctionnement par le biais de dispositifs bien connus tels que les nominations politiques, les subsides affectés automatiquement, le pacte culturel ou la sous-traitance de tâches de services publics à des organismes privés tels que les pouvoirs organisateurs d'écoles privées, les syndicats, ou, plus tard, et dans un contexte de dépilarisation partielle, certaines associations socio-culturelles, environnementales ou urbaines.

L'implication de « la société civile » dans l'État s'effectuait ainsi de manière très profonde, mais nécessairement par le biais d'organisations intermédiaires regroupées dans des « familles politiques », structurées autour des partis politiques traditionnels et dont le degré d'influence sur le fonctionnement de l'État variaient en fonction de la couleur des majorités partisans au pouvoir. En dehors de ces structures intermédiaires pilarisées, point de salut ou en tout cas, une capacité d'influence et de participation nettement réduite dans le chef des hors ou des trans-piliers.

L'autre grand mode historique de participation par le biais de formes collectives organisées qu'a connu la Belgique s'est développé dans ce contexte de pilarisation, tout en le dépassant en partie. Il s'agit du néo-corporatisme qui s'est surtout développé en relation avec le conflit capital-travail et a consisté à intégrer dans le fonctionnement de l'État, à parité, les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs, considérées comme porteuses d'intérêts sociaux jugés l'un comme l'autre légitimes, bien que fondamentalement antagoniques. Cela s'est effectué au travers d'institutions comme le Conseil national du travail, le Conseil central de l'économie ou les comités de gestion des organismes de l'ONSS, l'Office national de la sécurité sociale.

Mais ce modèle de « concertation sociale » s'est également étendu en dehors de la sphère étatique, dans le monde privé des entreprises, par le biais de la mise sur pied des mécanismes de « la démocratie sociale » (élections sociales, délégués syndicaux...) et de l'inclusion de représentants des travailleurs dans des organes tels que les Comités d'entreprise ou les Conseils de sécurité et d'hygiène qui s'appellent aujourd'hui Comités pour la prévention et la protection au travail.

Le modèle néo-corporatiste a ouvert à une participation d'un genre nouveau par rapport à ce qui était classique dans une démocratie politique occidentale de l'époque. D'une

part, il a mobilisé des modes de participation d'une portée beaucoup plus pesante sur la décision politique que les modes consultatifs habituels (du type « pétition »). Même si certains étaient juridiquement uniquement de portée consultative, dans les faits, ils s'assimilaient à de la concertation, voire à de la codécision (par exemple, dans le domaine de la sécurité sociale ou dans celui des conditions de travail) ou même carrément à de la décision (cf. les conventions collectives du travail ou les accords d'entreprise). D'autre part, la participation néo-corporatiste, si elle s'est limitée aux catégories sociales concernées par le conflit capital-travail (les employeurs et les travailleurs) – ne concernant donc pas toute la communauté stato-nationale/la société civile –, elle s'est aussi élargie ce faisant à des personnes qui n'étaient pas membres de ladite communauté stato-nationale : en particulier, les travailleurs immigrés (cf. la figure du délégué syndical italien à partir des années 1960-1970).

S'il y a eu de la société civile dans cette histoire de la participation en Belgique, celle-ci a pris un visage très hétéroclite. « La société civile » fut pour une part, exclusivement nationale, et pour l'autre, segmentée en piliers, d'un côté, et de l'autre, réduite à certaines catégories sociales, les employeurs et les travailleurs essentiellement, sans toutefois – et c'est très important – que l'appartenance nationale des personnes appelées à participer ne soit ici requise.

Concernant les modes de participation de cette société civile, ils se réduisirent dans le premier cas essentiellement aux mécanismes représentatifs classiques, augmentés de quelques dispositifs consultatifs comme le droit de pétition. Alors que dans le second, dans le contexte de la pilarisation et du néo-corporatisme, ils prirent la forme de mécanismes nouveaux de participation, dont la portée était souvent bien plus pesante sur la décision politique que les mécanismes de participation classiques (une fois que l'on avait déterminé la traduction en sièges de la volonté populaire exprimée par les urnes).

## **5. La société civile et la participation au niveau local**

Dans son acception originelle, on l'a vu, la société civile ne se conçoit qu'à l'échelon national, ou fédéral si l'on se place dans la perspective d'un État fédéral. On le sait, tel n'est plus seulement le cas aujourd'hui. On conçoit désormais la société civile aussi à l'échelle internationale (mondiale, « la société civile planétaire » ou régionale, « la société civile européenne ») ainsi qu'à l'échelle locale qui nous intéresse davantage dans le cadre de cette École urbaine.

« Société civile locale », d'accord, mais avec quelle composition ? En raisonnant par analogie avec la société civile originelle, on peut considérer comme faisant partie de la société civile locale tous les citoyens habitant un territoire déterminé, correspondant le plus souvent au ressort d'une instance institutionnelle infra-étatique (la Région bruxelloise, par exemple). Ce faisant, cette définition fait lien avec la catégorie sociale au nom de laquelle les luttes urbaines ont été le plus souvent menées, depuis la fin des années 1960 : les « habitants ». C'est en référence à cette catégorie-là que de nouvelles modalités de participation, précisément situées à un niveau local, ont été conquises ou accordées depuis cette époque. Pensons aux commissions de concertation dans le cadre des enquêtes publiques en matière d'urbanisme, aux commissions consultatives de quartier ou encore au droit d'interpellation dans les conseils communaux.

Toutefois la coïncidence entre la définition de la société civile au niveau local (par analogie avec la société civile originelle, située au niveau national) et la catégorie « habitants » n'est pas totale. D'une part, « les habitants » peuvent aussi être définis par rapport à des territoires auxquels ne correspondent aucun niveau de pouvoir institutionnel (exemples : les quartiers, ou les zones, comme les zones d'intérêt régional ou les zones-leviers sur lesquelles nous reviendrons à la fin de l'exposé). D'autre part, la catégorie « habitants » est plus large que celle des « nationaux habitants » qu'implique la définition de la société civile locale par analogie avec le sens originel de la société civile.

Ceci a pour conséquence possible un décalage entre d'une part, l'ensemble des personnes qui sont conviées à participer aux mécanismes locaux d'implication des « habitants » et de l'autre, l'ensemble des personnes qui sont conviées à participer aux mécanismes locaux de la démocratie représentative classique, par le biais essentiellement de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pour les élections communales et régionales. Or, pour rappel, aujourd'hui, les résidents de nationalité étrangère sont exclus de la participation aux élections régionales et, s'ils ne sont pas ressortissants d'un pays de l'Union européenne, ils ne possèdent pas le droit d'éligibilité aux élections communales.

## **6. La société civile et la participation dans le cadre de la gouvernance (urbaine)**

Quelles que soient leurs différences, tous les modèles de participation qu'a connus historiquement la Belgique jusqu'à présent partagent un élément essentiel en commun : ils définissent tous au préalable l'ensemble des personnes, individuelles ou collectives, qui sont appelées à participer. Celles-ci font partie d'un ensemble pré-établi : qu'il s'agisse des nationaux, des titulaires d'un droit de vote, des résidents réguliers, des travailleurs salariés, etc. C'est là un premier élément de distinction fondamental d'avec le modèle participatif de la gouvernance.

Pour le dire rapidement, la gouvernance désigne une nouvelle théorie sur la façon de gouverner, s'inscrivant dans une vision moins verticalisante et autoritaire des rapports entre l'État et les personnes touchées par son action, et une volonté affirmée de rapprochement du public vers le privé. Cette théorie se décline à différentes échelles, « européenne », « mondiale » mais aussi locale, « la gouvernance urbaine ». La gouvernance inclut, comme on l'aura compris, un important volet participatif, lequel peut d'ailleurs parfois faire – mais pas toujours – allusion à la société civile. C'est le cas, par exemple, dans les versions développées par la Banque mondiale et les principaux opérateurs publics internationaux du développement.

À la différence des modèles de participation qui ont été évoqués jusqu'ici, le modèle de la gouvernance convie à la participation « toutes les parties concernées » ou « intéressées » (les « stakeholders », en anglais) – dont éventuellement « la société civile » ou « la société civile locale », mais considérée dans ce cas uniquement comme une partie parmi d'autres. Autrement dit, dans le modèle de la gouvernance, sont appelées à participer toutes les « parties intéressées » par un problème ou par une action politique à mener. Il n'y a pas d'ensemble défini d'avance. Il peut s'agir, si l'on se situe à un échelon local, de résidents, mais aussi de promoteurs, de propriétaires, de commerçants, de travailleurs, d'utilisateurs d'équipements collectifs ou de commerces locaux, de représentants d'associations, d'experts en une matière qui peut avoir un lien avec la résolution du problème, etc.

D'autre part, deuxième différence d'avec les autres modèles de participation qui ont été évoqués jusqu'à présent, ces « parties intéressées » sont appelées à participer sur un mode concertatif et de façon relativement continue, à tous les stades d'une action publique, de l'élaboration à la mise en œuvre, de l'évaluation aux éventuels ajustements nécessaires. L'idée, aimantée par une vision managériale de l'action publique, est qu'au plus il y aura de « personnes concernées » qui se trouvent impliquées dans le pilotage d'une politique, au plus celle-ci gagnera en efficacité, et ce, tant du point de vue de sa qualité intrinsèque (issue de la confrontation continue de tous les points de vue) que de son acceptation sociale (sa légitimité).

Il n'est malheureusement pas possible dans les limites du temps qui nous est imparti pour cet exposé de cerner les enjeux propres qui sont liés à cette forme nouvelle de participation. Contentons-nous ici de souligner le fait que si « tout qui a un intérêt dans l'affaire » est invité à s'impliquer, et de façon continue, dans le processus de production d'une action publique en la matière, ceux qui pourront réellement avoir une chance de peser sur le processus seront ceux qui disposeront des ressources (intellectuelles, relationnelles, de temps, d'argent...) leur permettant de se mobiliser durablement et de se faire entendre distinctement.

D'accord, cela est aussi vrai dans les autres modèles. Sauf que ceux-ci, chacun à leur manière, permettaient de compenser, partiellement et sans doute jamais de façon complètement satisfaisante, cette répartition différenciée de ressources. Comment ? Précisément en recourant à des mécanismes de représentation collective : élus dans les assemblées politiques, représentants de partis, de syndicats, de fédérations patronales ou industrielles, d'associations diverses...

Or justement, dans le modèle de la gouvernance, il n'y a plus ni privilège *de* représentation, qui joue traditionnellement au profit des organisations qui sont reconnues comme (suffisamment) « représentatives » (d'un certain segment de la société), ni privilège *à la* représentation, parmi « toutes les parties impliquées », si ce n'est éventuellement de façon indirecte à la représentation politique à laquelle les titulaires de mandats « exécutifs » – qui restent maîtres in fine de la décision politique – doivent leur mandat.

Ce qui signifie que même si une organisation intermédiaire se mobilise durablement au cours d'un processus de production d'une action publique, rien ne garantit que sa parole ne se diluera pas dans l'océan des discours produits par les multiples autres parties concernées qui se seront elles aussi mobilisées. Le risque est grand que son opinion pèse ainsi au final d'un poids bien moindre sur la décision politique que ce qui aurait été le cas dans le cadre des mécanismes de représentation établis dans les autres modèles. Et que dire évidemment du poids et même de la présence de la parole des « simples habitants » pris par le temps, les occupations professionnelles ou d'autres centres d'intérêts.

Pour terminer, et comme promis, je vais donner un exemple de la confusion qui peut régner dans certains discours actuels sur la participation, afin d'illustrer l'intérêt qu'il y a à nourrir une réflexion conceptuelle sur la participation quand on entend, comme l'ARAU, en faire une dimension majeure de son projet de ville pour Bruxelles.

## 7. Exemple de confusion sémantique dans un discours actuel sur la participation

L'exemple que j'ai choisi d'évoquer concerne la politique mise en œuvre par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à propos des zones d'intérêt régional, les « ZIR », définies par le PRAS, le Plan régional d'affectation du sol, et des zones-leviers, établies dans le PRD, le Plan régional de développement. Dans le cas des zones-leviers, le PRD prévoit l'élaboration d'un nouvel instrument d'action publique dans le domaine de l'aménagement du territoire, le schéma directeur, dont la phase d'élaboration est conçue pour inclure un important volet participatif. L'exemple évoqué ici concerne la zone-levier « Botanique ».

Dans le cahier de charge annexé à l'appel d'offre restreint pour l'élaboration (par un bureau d'étude) d'un schéma directeur pour la zone-levier n°6 Botanique se trouve inséré un art. 3.5 intitulé « *La consultation de la population* ». On y lit entre autres ce qui suit ; certains termes sont mis en exergue, car ils se rattachent à des modes ou modèles de participation différents, et sont susceptibles de donner des réponses différentes aux deux grandes questions du « qui ? » (pour les termes soulignés) et du « quoi ? » (pour les termes mis **en gras**) qui ont servi de fil conducteur dans cet exposé :

« *L'élaboration du schéma directeur comprend l'organisation d'une phase de **consultation** de la population, par l'adjudicataire en concertation avec le comité d'accompagnement (NDLR : qui s'avérera être composé de représentants de divers pouvoirs publics, régionaux et communaux, et para-publics, ainsi que du promoteur, propriétaire privé des bâtiments de l'ancienne Cité administrative de l'État qui se trouve au centre de la zone). Cette **consultation** s'appuie sur la mission confiée par la Région au BRAL (Brusselse Raad voor het Leefmilieu, association urbaine bruxelloise flamande) en vue de faciliter la **concertation** entre les habitants et le Gouvernement de la RBC dans le cadre de l'élaboration des schémas directeurs des ZIR ou des zones-leviers (NDLR : cependant le BRAL ne sera pas admis comme membre du comité d'accompagnement).*

*La **consultation** de la population doit être entamée dès les prémises de l'étude. Elle comprend :*

- *la **consultation** des représentants des différents acteurs au sujet de leurs attentes, espoirs et engagements potentiels respectifs au niveau du développement de la zone (NDLR : la notion d'« acteurs » peut peut-être être interprétée comme un renvoi implicite à la notion de « coalition de développement » évoquée par le PRD parmi les « Conditions transversales de mise en œuvre du projet de ville » : les coalitions de développement réunissent « *autour d'objectifs communs les habitants et les acteurs politiques, économiques, administratifs, associatifs et académiques* »). Elle doit notamment permettre de dégager des convergences et les divergences existantes, dès le stade de l'état des lieux.*
- *la **consultation** des acteurs au niveau des premiers projets de programme de développement afin d'évaluer les intérêts et réticences éventuelles. Cette consultation sera réalisée sous la forme d'**entretiens approfondis** avec les acteurs stratégiques, de **réunions de travail** en comités restreints dans le cadre du comité d'accompagnement et de **communications** plus larges (assemblée générale tout public) ».*

Comme vous le voyez, dans ce texte qui concerne un volet très concret de l'action publique en matière urbaine à Bruxelles, tantôt on parle de « consultation », tantôt de « concertation »,

mais sans jamais évoquer de moments de coprésence entre les maîtres officiels de la décision politique et les « habitants concertés », et sans inclure la partie médiatrice de cette concertation, le BRAL, au sein de la véritable instance de concertation que semble devoir être le comité d'accompagnement. Tantôt on parle de consulter (ou de se concerter avec) « la population », tantôt « les habitants », tantôt de communiquer au « tout public », tantôt de s'entretenir de façon approfondie avec les « acteurs stratégiques », tantôt d'avoir des réunions de concertation « en comité restreint » dans le cadre du comité d'accompagnement. Tout cela n'est pas seulement très flou quant à la nature des personnes qui sont appelées à participer à l'élaboration du schéma directeur de cette zone-levier, et quant à la portée précise de cette participation. Cela mêle aussi des éléments qui peuvent relever de modèles différents de participation et qui sont donc susceptibles de donner un sens différent à la participation que l'on appelle de ses vœux.

Je vous remercie de votre attention.

# **LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

## **PARTIE 2**

### **LE BUDGET PARTICIPATIF, SITUATION EN EUROPE ET CAS DE LA VILLE DE MONS**

**Ludivine DAMAY**

Chercheuse

Centre de Recherches en Sciences politiques (CReSPo)  
Facultés universitaires Saint-Louis  
Boulevard du Jardin Botanique, 43  
B-1000 Bruxelles  
damay@fusl.ac.be



Avant de décrire ce qui se passe en Belgique et plus précisément dans la ville de Mons actuellement, je vais commencer par dresser un rapide panorama du dispositif « Budget Participatif » au niveau européen. Bien entendu, c'est l'exemple du Brésil qui vient à l'esprit quand on évoque le Budget Participatif (BP) avec la ville de Porto Alegre<sup>1</sup> dont l'expérience participative a débuté en 1988. Cela dit, cette pratique a essaimé en Europe et cet emprunt s'accélère ces dernières années. La Belgique n'est d'ailleurs pas à la pointe de ce développement par rapport à ses voisins européens si on regarde les implantations de Budget Participatif.

Après cette description de la réalité européenne, je présenterai rapidement la genèse du BP à Mons, ces attendus au niveau du discours des acteurs, pour ensuite en expliquer le fonctionnement actuel. Ce fonctionnement sera analysé autour de certains enjeux qui me semblent importants à mettre en avant<sup>2</sup>.

## **1. La situation en Europe**

Ce rapide panorama européen peut être réalisé grâce à une étude<sup>3</sup> menée en 2004-2005 par un réseau européen de recherche essentiellement basé en Allemagne et en France, étude à laquelle nous avons été associées plus tardivement (Christine Schaut, ma collègue sociologue aux FUSL, et moi-même) pour ce qui concerne le cas belge. Ce panorama peut paraître anecdotique, mais il témoigne quand même d'une certaine vigueur de l'expérience et les quelques données que je vais prendre répondent à certaines interrogations habituelles sur les BP, telles que : quelles forces politiques portent ces projets ? Est-ce que les BP redistribuent autre chose que quelques petites sommes ? Bien entendu, il y a d'autres questions auxquelles je n'ai pas la prétention de répondre ici (notamment quant à l'intensité de la participation et aux résultats réels des expériences) parce que ça nécessiterait de longs développements sur des études de cas bien plus fines que la présentation de quelques graphiques.

On peut notamment s'interroger sur l'évolution du nombre de BP en Europe (Voir graphique n°1<sup>4</sup>). L'étude menée par le réseau européen de recherche a montré que si l'expérience démarre en 1994, on voit une nette accélération à partir de 2000. Sans doute faut-il y voir l'effet du premier forum social mondial qui s'est tenu en 2001 à Porto Alegre et qui a mis en lumière l'expérience. Par ailleurs, l'implantation n'est pas uniforme en Europe (Voir graphique n°2), l'Espagne et l'Italie sont à la pointe de ces développements, suivies de la France et l'Allemagne. On voit aussi que certains pays ont une croissance bien plus rapide que d'autres au niveau de l'évolution du nombre de BP (graphique n°3). L'Espagne, par exemple, part de zéro en 2000 (comme la France) mais se développe rapidement.

Par ailleurs, on se demande souvent quelles forces politiques officielles ont porté le dispositif de BP. Le 4<sup>e</sup> graphique concerne l'affiliation politique du bourgmestre des villes

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, GRET, M., SINTOMER, Y., *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002.

<sup>2</sup> Cette présentation se base sur une étude de terrain qui a commencé en décembre 2004-janvier 2005. J'ai eu la chance de pouvoir observer différents types de réunions liées au BP : les réunions de zone, les réunions des représentants, et une réunion de la commission participation. J'ai également réalisé une quinzaine d'entretiens à ce jour.

<sup>3</sup> SINTOMER, Y., HERZBERG, C., RÖCKE, A., *Participatory Budgets in a European Comparative Approach, Perspectives and Chances of the Cooperative State at the municipal level in Germany and Europe*, rapport de recherche Hans Böckler Stiftung, Centre Marc Bloch, Humboldt Universität Berlin, novembre 2005.

<sup>4</sup> Tous les graphiques sont issus de l'étude susmentionnée.

développant un BP. On remarque que c'est majoritairement un instrument développé par les socio-démocrates et la gauche communiste ou alternative.

Une question bien plus essentielle concerne ce que le BP arrive concrètement à redistribuer financièrement parlant (graphique n°5). Une des critiques courantes questionne évidemment le montant attribué via la participation des citoyens. Si ces montants peuvent être ridiculement bas, dans d'autres cas, on atteint des sommes non négligeables. Bien entendu, ça ne dit rien par rapport au pouvoir financier de la commune (Graphique n°6). On voit justement que la commune qui redistribuait le plus via le BP, Grottammare (Italie) qui redistribuait 625 euros par habitant à un budget de 1140 euros. Le BP arrive donc à redistribuer la moitié de son budget. Pour Pieve Emmanuele, par exemple, c'est un peu moins en moyenne mais c'est toujours non négligeable. Ce sont des villes disposant de budgets moyens et pourtant ils distribuent relativement beaucoup via le BP. Dans d'autres communes, les budgets globaux sont plus importants mais elles ne redistribuent pas grand chose par habitant via le BP. Le montant que l'on distribue aux habitants de la commune via le BP n'est donc pas en rapport avec le budget communal.

## **2. Le Budget Participatif à Mons**

### **2.1. Lancement du BP**

En 1999, lors d'un travail d'élaboration d'un projet de ville, un constat avait été posé de « non participation » des citoyens à la vie politique de la cité. Pour les responsables montois, la situation a changé grâce aux nombreuses initiatives prises et notamment les procédures de consultation des citoyens, les « rencontres citoyennes », qui voient le collègue et le bourgmestre se déplacer dans les différentes communes pour dialoguer avec la population. Le processus du BP s'inscrit évidemment au cœur de cette volonté politique, clairement portée par Elio Di Rupo. Le bourgmestre et président du PS a souvent témoigné de son intérêt pour l'expérience de la ville de Porto Alegre<sup>5</sup>.

Autre incitation à adopter le processus du BP : le gouvernement fédéral a décidé d'octroyer à partir de 2000 (mais pour Mons à partir de 2001) des subventions dans le cadre de la « politique des grandes villes » (PGV). Les objectifs de ce programme sont d'aider à la revitalisation sociale, urbaine et économique de certains quartiers des grandes villes en investissant dans l'amélioration des conditions de vie, tout en soutenant la participation des citoyens et en répondant à leurs besoins. Les villes qui ont bénéficié de ce programme ont passé une convention qui précise les projets à mener avec le fédéral, convention qui invite les villes à y associer les habitants. À côté de cette demande de participation, le programme de la PGV enjoint les villes à mener leurs actions dans les quartiers défavorisés et dans ce cadre, Mons a décidé de programmer tous les investissements sur Jemappes et Flénu, ces deux entités seront également bénéficiaire du projet de BP. En effet, dans le cadre de sa convention, Mons a proposé, dès 2001, une initiative « agenda 21 et participation citoyenne » développant, de fait, le projet de BP. Dès le départ et par ce biais, on observe une certaine confusion entre la politique des grandes villes et le projet du BP. Si le deuxième programme – le BP – bénéficie d'une partie des subsides reçus grâce au premier – la PGV –, il n'en gère pas l'entièreté des budgets et n'a pas un droit de regard sur l'ensemble des projets menés.

---

<sup>5</sup> DI RUPO, E., « Carte Blanche. Retour de Porto Alegre », *Le Soir*, 17 août 2001.

En sa séance du 6 mai 2002, le Conseil communal de Mons approuve, à l'unanimité (majorité et opposition) un document précisant les grands axes d'une approche participative du budget communal. La démarche est clairement « top-down », on va implanter une démarche sur des quartiers pour changer les pratiques démocratiques. L'idée générale est de développer un processus participatif ouvert aux citoyens de ce district de Jemappes-Flénu et « *dont l'objectif est l'intervention directe des citoyens dans le choix des investissements et dans la confection du budget communal* »<sup>6</sup>.

Bien que le consensus domine, que l'ensemble de la classe politique s'émerveille devant un projet « humain » et qui tend la main aux citoyens, l'accord est superficiel, sur des objectifs finalement peu opérationnalisés et l'analyse des discours témoigne de bien des conceptions du jeu démocratique. Si on caricature les traits et de manière très brève, on passe d'une démarche très frileuse, très légaliste, très minimaliste dans l'implication de la délibération citoyenne au niveau de la démocratie, à une position qui cherche à combiner une forme participative de démocratie tout en préservant la position des élus, pour arriver à une position qui consiste à proposer un changement réel dans la manière de faire la politique qui garantirait un espace réel dans la décision pour les citoyens.<sup>7</sup>

Ce processus est totalement pensé comme autonome par rapport à d'autres démarches participatives existantes et notamment tout le travail des associations de terrain. Ce choix est critiqué dès le départ par les écologistes. Même si, comme je l'ai dit, ils soutiennent le projet. Le processus du BP est officiellement lancé le 2 février 2003 lors d'une séance de présentation qui a rassemblé une centaine de citoyens – mais le projet avait déjà été évoqué lors de précédentes « réunions citoyennes » en 2002. S'il est effectivement déclenché sur le district de Jemappes-Flénu, il y avait une volonté explicite d'étendre ensuite le dispositif, extension qui était prévue en 2005 au départ mais qui n'est pas encore à l'ordre du jour au vu des difficultés de fonctionnement.

## **2.2. Fonctionnement**

Lors de l'adoption du projet de BP, le fonctionnement annoncé est celui d'une pyramide consultative et participative sur une base d'abord territoriale. Le district de Jemappes-Flénu est découpé en 6 zones. Dans chacune de ces zones, il est prévu d'ouvrir des conseils de zone qui élisent deux représentants parmi les habitants présents. L'ensemble des habitants élus se réunissent en conseil de district<sup>8</sup>. Le district « *cherchera à définir collectivement des besoins prioritaires pour son propre territoire. Ces priorités retourneront dans les zones où elles seront proposées, discutées, amendées et corrigées avant de revenir dans le district et d'être elles mêmes proposées...* »<sup>9</sup>, le Conseil communal restant maître de la décision.

---

<sup>6</sup> Site internet de la ville de Mons, [www.mons.be](http://www.mons.be).

<sup>7</sup> Voir pour plus de détail à ce sujet, SCHAUT, C., DAMAY, L., « Des justifications de l'action publique délibérative : les cas du budget participatif de la ville de Mons et des conseils consultatifs des locataires en région de Bruxelles-Capitale », *Espace et société*, à paraître dans le courant 2007.

<sup>8</sup> Notez que le niveau du district est dans le projet théorique un niveau intermédiaire puisque, dans l'idéal du projet, l'ensemble de la ville est concernée. Or, puisque seul Jemappes-Flénu participe au projet, le niveau du conseil de district se confond avec le niveau supérieur, celui du conseil participatif, supposé regrouper l'ensemble des représentants de tous les districts.

<sup>9</sup> SERON, A., « L'important c'est de participer », *Mons-Magazine*, octobre 2002, n°17, p.11.

En sus de cette participation « territoriale », sont également prévus des forums thématiques communs à toutes les zones qui traitent par exemple de la jeunesse, de la culture et qui remettent aussi des avis. Autre dispositif compris dans le projet, la Commission Participation est définie comme « *un comité d'accompagnement des processus participatifs lancés sur le territoire de la Ville de Mons* » qui doit faire « *rapport au Conseil sur l'avancement du projet " Mons et le Budget Participatif " »*<sup>10</sup>.

Ce fonctionnement théorique a été diffusé largement de différentes manières et sur des supports divers au cours de l'année 2002 et au début 2003. C'est d'ailleurs à ce modèle que l'équipe porteuse a tenté de se conformer, avec un calendrier précis qui devait déboucher en octobre 2003 par la remise des propositions au Conseil communal.

En 2003 donc, plusieurs vagues de réunions ont été organisées dans les 6 zones. Des élections de représentants ont eu lieu permettant de choisir deux représentants effectifs et deux suppléants pour chacune des zones. Ces derniers se sont également réunis à de nombreuses reprises, travaillant notamment à la diffusion, et à la collecte des réponses à un formulaire destiné à connaître les souhaits de la population (celle n'ayant pas participé au conseil de zone). Des réunions thématiques ont également eu lieu sur cinq thèmes, établis sur base des préoccupations des habitants : les jeunes, les personnes âgées, le cadre de vie, la culture, l'information. De ces différentes consultations, réunions, rencontres, les représentants ont élaboré un cahier de revendications et remis ce cahier au Collège des bourgmestre et échevins en octobre 2003. Après cette remise, le processus dérape. Il n'y a pas de retour vers les habitants, les projets sont remis à l'administration, mais pour différentes raisons, ces projets ne sont pas développés. Si certains projets voient le jour, c'est plutôt parce qu'ils faisaient l'objet d'un accord dans le cadre d'un autre programme (soit PGV, soit plan triennal d'investissement) et en tout cas, les habitants n'ont pas l'impression d'avoir pesé sur ces projets. Ils ne se sentent pas écoutés, certains se sentent même trahis par rapport à l'investissement consenti et les attentes suscitées par le dispositif. L'année 2004, qui devait être le moment de concrétisation du travail, est plutôt un grand moment de stagnation.

À la fin de cette période, après une année qui a vu la reconduction, faute d'autres candidats, des anciens représentants et la tenue de quelques réunions, le processus est repris en main par le politique (plus exactement par le Collège des bourgmestre et échevins et plus précisément encore par le cabinet du bourgmestre) qui change l'organigramme administratif et le personnel en charge du dossier<sup>11</sup>. L'idée est de repartir sur une nouvelle base en 2005 au vu de la lourdeur du processus qui selon l'image de plusieurs protagonistes peut figurer « une montagne qui accouche d'une souris ». En 2005<sup>12</sup>, le processus est à la fois moins ambitieux dans sa conception (on abandonne l'idée de réunions thématiques, on ne rêve plus sur des choses irréalisables, on ne demande plus aux habitants de faire un relevé des soucis du quartier) mais il l'est sans doute plus dans la volonté de voir réellement des projets concrets se réaliser. Les perspectives des élections communales de 2006 sont clairement présentes dans les esprits (et dans les discours) et il s'agit d'obtenir des résultats.

---

<sup>10</sup> Voir site internet de la ville de Mons, <http://www.mons.be/mons.asp?GUID={8E1A68F9-2F6B-11D8-9B00-0002A58CB319}>.

<sup>11</sup> Concrètement, actuellement c'est un service déconcentré de l'administration de la ville (« le district Jemappes-Flénu ») qui gère quotidiennement le BP et rend des comptes à un groupe technico-administratif composé de différents hauts fonctionnaires et de la chef de cabinet du bourgmestre. La fonctionnaire qui a en charge le BP a également en charge la PGV.

<sup>12</sup> C'est à partir de janvier 2005 que nous avons effectivement pu observer des réunions tenues dans le cadre du budget participatif à chaque phase de celui-ci.

En 2005, une première vague de réunions de zone ont eu lieu ainsi que des réunions des représentants à l'issue desquelles des projets ont été déterminés. Ces demandes ont été relayées par l'administration au politique qui a listé les différents projets. Après un retour vers les zones (Les objectifs de ces réunions ne sont pas clairs : s'agit-il de faire avaliser les décisions du politique qui aurait opéré une sélection ? Ou de voir si les citoyens sont d'accord avec les priorités et les projets retenus ?<sup>13</sup>) en juin 2005, le travail sur les projets a continué. En 2006, les projets sont maintenant chez des auteurs de projet (bureau d'étude) qui ont reçu la mission d'analyser la faisabilité de ces projets pour décharger l'administration. Actuellement, les représentants du BP sont donc en attente d'une décision sur ces projets mais discutent aussi d'une charte de fonctionnement.

### **2.3. Quelques enjeux**

#### *(a) Une participation réelle ?*

**Une participation faible.** Le comptage des participants se fait à chaque réunion ce qui empêche de connaître le nombre exact de personnes touchées par le processus du BP dans son ensemble (une personne peut être comptabilisée plusieurs fois). Au début du processus, la participation a été relativement importante, plus de 100 personnes à la réunion de lancement et entre une trentaine et une cinquantaine de personnes aux premières réunions de zone. Rapidement, la participation s'est étiolée jusqu'à observer, en 2004, certaines réunions de zone sans aucun habitant voire même sans représentant des habitants ! On peut estimer que le BP a touché environ 500 habitants sur les 15.000 que comptent Jemappes et Flénu, ce qui reste faible avec une participation tournant autour de 3% maximum. Cette faible participation est tempérée par un attrait des citoyens pour les manifestations plus importantes, celle où le bourgmestre est présent. Du point de vue du BP en tant que tel, ce ne sont pas les plus fondamentales, mais c'est lors de ces « grands messes » que la population se déplace. C'est d'ailleurs un constat également réalisé par les élus montois, de la majorité comme de l'opposition. Les premiers souhaitent d'ailleurs relancer le processus en s'impliquant davantage alors que les seconds (les écologistes) critiquent cette tendance, qu'on qualifierait de « starification » du système.

**Une participation essentiellement masculine.** Il y a peu de femmes qui participent et lorsqu'elles le font, elles sont moins importantes à se présenter et à être élues comme représentantes (seulement 4 femmes sur 23 élus) au départ.

**Une participation différenciée socialement.** Les représentants sont plutôt issus de la classe moyenne : on y trouve des indépendants, des retraités de l'enseignement, des enseignants, des employés du secteur privé. Les habitants participants paraissent plutôt appartenir à la classe ouvrière. Je reviendrai plus tard sur les conséquences de cette réalité mais on peut déjà dire que certains habitants n'ont pas « les mots qu'il faut pour le dire », ni les habitus qui correspondent à ce qui est attendu d'eux. D'ailleurs, dans les attendus du BP, il y avait une insistance pour développer la formation des représentants (on se demande d'ailleurs si ce sont les seuls à en avoir besoin !), ce qui ne se passe pas à l'heure actuelle.

---

<sup>13</sup> « [...] nous déposerons en juin 2005 les propositions du Collège sur base des propositions des citoyens avec la faisabilité et la non-faisabilité et nous aurons alors à nouveau une discussion », *Compte-rendu du Conseil communal*, 21 mars 2005.

**Une participation individualisée.** Certains habitants participants sont membres d'associations, mais celles-ci n'ont pas été invitées officiellement. C'est d'ailleurs un point de friction. Pour certains élus, elles ont été écartées du processus, pour d'autres, on a ajouté une structure supplémentaire beaucoup trop lourde alors qu'au départ, elles sont les dépositaires de la véritable culture participative en Belgique. Contrairement à ces positions, une autre vision du jeu participatif est défendue : «... avec les associations, il faut continuer, qu'il faut intensifier nos relations et que, en général, celles-ci font un travail appréciable, mais je pense qu'il faut continuer d'une manière complémentaire »<sup>14</sup>. Parmi les représentants cette question revient également et qui renvoie l'impression qu'on ne s'appuie pas sur un vivier existant. Si certains appellent de leurs vœux des contacts plus importants, aucun dispositif qui institutionnaliserait le lien n'est créé.

(b) *Une participation, pour quoi ?*

Pour quoi fait-on participer les citoyens ? Quelle plus-value vont-ils apporter sur quels types de projet ? Sur la couleur des bancs ? Sur l'emplacement des réverbères urbains ? Et comment l'organiser concrètement ? Avec quels moyens ? À Mons, comme ailleurs, il y a un manque de clarté là-dessus. Si on prend la question du budget, par exemple, il me semble qu'elle témoigne bien des problèmes de fonctionnement et des objectifs problématiques de la participation. Alors qu'au départ, dans le projet initial, l'idée est de permettre aux citoyens d'avoir un droit de regard sur les dépenses mais aussi sur les recettes, sur toute une série de programmes allant des plans triennaux (voirie, éclairage, égouttage...) aux infrastructures touristiques, par la suite, on réduit leur champ d'intervention aux « investissements ». Malgré ce rétrécissement, l'équipe administrative porteuse du BP soutient la nécessité de parler de toutes les questions qui préoccupent les citoyens. Les doléances reçues sont donc multiples et ne peuvent trouver réponse au sein du BP. Au départ du projet, le leitmotiv du rêve est insistant : on insiste sur l'importance de rêver, de créer de grands projets, sans que l'on sache très bien les possibilités réelles de mise en place de ceux-ci. Bien que ça me semble important de susciter les énergies autour de grands projets, il ne faut pas que le rêve suscite la méfiance, la frustration. Autre point important, en 2003, on parle du budget d'investissement, mais sans évoquer de montant sous prétexte d'éviter d'imposer un « carcan budgétaire ». Les habitants ne savent pas de quels montants ils pourront disposer pour mener leur projet et, de fait, rien n'est inscrit au budget communal, l'idée étant de fixer ce montant en fonction des projets rentrés fin 2003. Or, en 2004, alors qu'on inscrit une ligne budgétaire au budget 2004 de 520.000 euros, ce budget est d'abord réduit à 344.000 euros lors d'une modification budgétaire et finalement, n'est que très partiellement utilisé (132.407 euros) pour des projets qui ne relèvent parfois pas d'une demande directe des habitants (ce qui a d'ailleurs été relevé par certains conseillers communaux lors d'un Conseil communal). Sur le budget 2004, en tenant compte de la modification, ce montant représente 1,58% des dépenses prévues d'investissement (budget extraordinaire de la ville)<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> *Compte-rendu du Conseil communal*, octobre 2003.

<sup>15</sup> Notons encore que l'on ne peut pas actuellement calculer les dépenses effectivement réalisées, le compte 2004 n'étant pas encore clôturé à l'heure où l'étude a été menée.

(c) *Légitimité et délégitimation*

Le fonctionnement du BP montois reproduit le schéma représentatif à un niveau moindre puisqu'il fonctionne sur une base d'élections de représentants des habitants<sup>16</sup>. On peut se demander si on ne recrée pas les conditions d'un fonctionnement à l'identique par rapport au système politique en inventant un niveau de représentation plus bas, certes plus proche des citoyens, mais qui peut reproduire les travers du monde de la représentation politique. Par exemple, dans certains cas de figure, on peut voir un fonctionnement pour soi, entre soi, sans création d'un espace de débat. Certains représentants viennent défendre un projet sans que l'on perçoive vraiment un collectif derrière la demande (même si celle-ci peut servir l'intérêt général d'un quartier). On reproduit ainsi des modes de négociations classiques et non pas des modes de délibération basée sur une éthique communicationnelle<sup>17</sup>. Les représentants des habitants ne se conçoivent plus dès lors comme porteurs d'une parole collectivement et processuellement construite<sup>18</sup> mais comme des représentants légitimes élus (tout aussi légitime que les politiques, pour certains). La question de la représentativité est au cœur de ce problème : tout notre système démocratique actuel est pensé sur le mode de la représentation et de la délégation. Pour être pris au sérieux, on se revêt des habits de légitimité qui vont avec la représentation. Or, la légitimité ne vient pas uniquement du nombre (de représentés) et des élections, elle peut venir, par exemple, d'une connaissance de terrain, d'une connaissance pratique, d'une construction commune avec l'ensemble ou une partie importante des personnes concernées. Elle peut venir de la qualité de la parole engagée par les participants<sup>19</sup>.

La question de la légitimité renvoie à des enjeux importants dans le dispositif puisqu'on observe des stratégies intéressantes de légitimation ou de « délégitimations croisées »<sup>20</sup> entre acteurs (représentant politique, administratif, technicien, représentants). Ce n'est pas si évident d'accepter, de reconnaître l'autre comme acteur légitime du débat. On délégitime l'autre parce qu'il n'est pas représentatif (« *il n'a pas eu beaucoup de voix* », « *il parle pour lui tout seul* », « *il se prend pour un délégué plus important que les autres* »), qu'il n'est que trop représentatif (« *d'un intérêt particulier, en fait, il fait partie d'un parti, d'un lobby* ») ou qu'il cache ses intérêts (« *il a une visée électoraliste* »), qu'il est incompetent techniquement (expertise technique), parce qu'il ne vient pas de ce quartier là et qu'il ne connaît pas le lieu (expertise profane), qu'il est trop localiste (défend sa chapelle) ou pas assez, parce qu'il ne sait pas écouter, ni se décentrer (compétence communicationnelle). Ou encore parce qu'il n'utilise pas le vocabulaire adéquat, celui de l'intérêt collectif, qu'il ne porte que des demandes individuelles. Ces délégitimations croisées tendent à montrer que les acteurs sociaux ont une réalité, une existence, une histoire sociale faite de rapports de pouvoirs avant de rentrer

---

<sup>16</sup> Actuellement, ce sont toujours les représentants élus en 2003 qui font fonction, en mettant de côté les démissions. L'équipe a été complétée par un appel à volontaires dans le journal des habitants de Jemappe et Flénu. Suite à cet appel, trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe.

<sup>17</sup> HABERMAS, J., *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 1997.

<sup>18</sup> Ceci renvoie bien entendu à la question de la délibération et de l'organisation de procédure de discussion, couplée à celle de la participation comme manière de créer une décision plus juste, plus assumée, plus proche des attentes, mais aussi de créer du lien, de socialiser à l'autre.

<sup>19</sup> Par ailleurs, certains dispositifs participatifs (les jurys citoyens à Berlin, certains Budgets Participatifs) ont décidé de couper l'herbe sous le pied à cette idée de reproduction à l'identique du système politique en organisant un tirage au sort des participants ou des mandats semi-impératifs (où on doit rendre des comptes auprès de la base sur ce qu'on a défendu). BACQUE, M-H., REY, H., SINTOMER, Y., *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>20</sup> RUI, S., *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique*, Paris, Armand Collin, Coll. Sociétales, 2004.

dans le jeu participatif et qu'il ne sert donc pas à grand chose de vouloir à tout prix des citoyens idéaux, qui arrivent « nus » dans des procédures de discussion.

(d) *Rôle de l'administration*

L'administration montoise poursuit une procédure de réforme administrative, réforme qui s'intitule « *Contrat qualité citoyen* » et qui entend changer la « philosophie de gestion » pour que l'usager-citoyen soit réellement la base de l'action<sup>21</sup>. Le processus en cours essaie également de promouvoir le travail par projet, la formation du personnel et la transversalité dans certains domaines. Les réformes administratives en cours à la Ville de Mons évoluent parallèlement au BP et ne se croisent que très épisodiquement. Pourtant, il est tout à fait frappant de constater que le BP et la réforme administrative ont (pour partie du moins) les mêmes attendus. Alors que l'administration générale n'a pas été fort touchée par l'arrivée du BP, il a évidemment eu un impact sur la cellule travaillant autour du BP et du programme de la politique des grandes villes. Pour ces fonctionnaires en particuliers, le projet BP est vraiment ardu à mener pour différentes raisons. D'abord, les objectifs du projet, créés par d'autres, sont parfois difficilement opérationnalisables. Ensuite, l'administration a la charge de susciter la participation, d'animer les réunions, de soutenir la création de projets, mais transmet aussi les décisions du politique. Au fond, elle est parfois perçue comme un adversaire par les représentants des habitants, en tout cas, elle n'est pas perçue comme un facilitateur neutre, un médiateur ou un soutien. Les acteurs administratifs vivent les difficultés de toute démarche participative sur le terrain : comment susciter la participation, comment créer les dynamiques et les soutenir, comment créer des projets... sans avoir toujours de formations pour mener ce projet à bien. Par ailleurs, ils sont soumis à des tensions contradictoires, comprimés entre les représentants des citoyens qui en veulent plus, qui souhaitent voir rapidement aboutir les dossiers, et le politique qui a plutôt tendance à ne pas vouloir bousculer les choses. Ils sont aussi exposés à des tensions liées à des temporalités et des pratiques différentes : la cellule BP renvoie des demandes à d'autres services administratifs, qui prennent le temps nécessaire, respectent les procédures légales, etc.

(e) *Rencontre de deux formes de démocratie ?*

Pour terminer, un autre enjeu réellement majeur est lié à l'articulation ou à l'absence d'articulation entre démocratie représentative et cet essai de démocratie participative. Est-ce deux processus complémentaires ? Comment les faire se rencontrer ? Est-ce un nouveau processus qui va à l'encontre de la démocratie classique ? Le problème réside justement dans la non rencontre entre ces deux processus. Tout fonctionne comme s'ils appartenaient à des mondes différents. Le politique se désintéresse du « bébé », ça suscite très peu de questions et de débats au sein du Conseil communal. À Mons, le politique a laissé les habitants travailler sur des projets, sans rencontrer les représentants, les décisions du politique communal (rejet/acceptation d'un projet) étant transmises via l'administration. On laisse donc gérer cela par l'administration jusqu'au moment où les tensions étant trop nombreuses, les velléités d'indépendance se faisant sentir, les représentants ont été reçus par Elio Di Rupo. Mais dans le processus, il n'y a pas d'institutionnalisation des relations entre ces deux dispositifs, ce qui amène clairement des tensions. Par ailleurs, on peut se demander clairement où l'on peut positionner le BP montois sur l'échelle de la participation. Il semble que les choses évoluent. Au début du processus, très peu de projets des habitants ont vu le jour (ou alors via une programmation faite par ailleurs). Quand le processus participatif n'a aucun pouvoir décisionnel

<sup>21</sup> *Compte-rendu du Conseil communal*, novembre 2003.

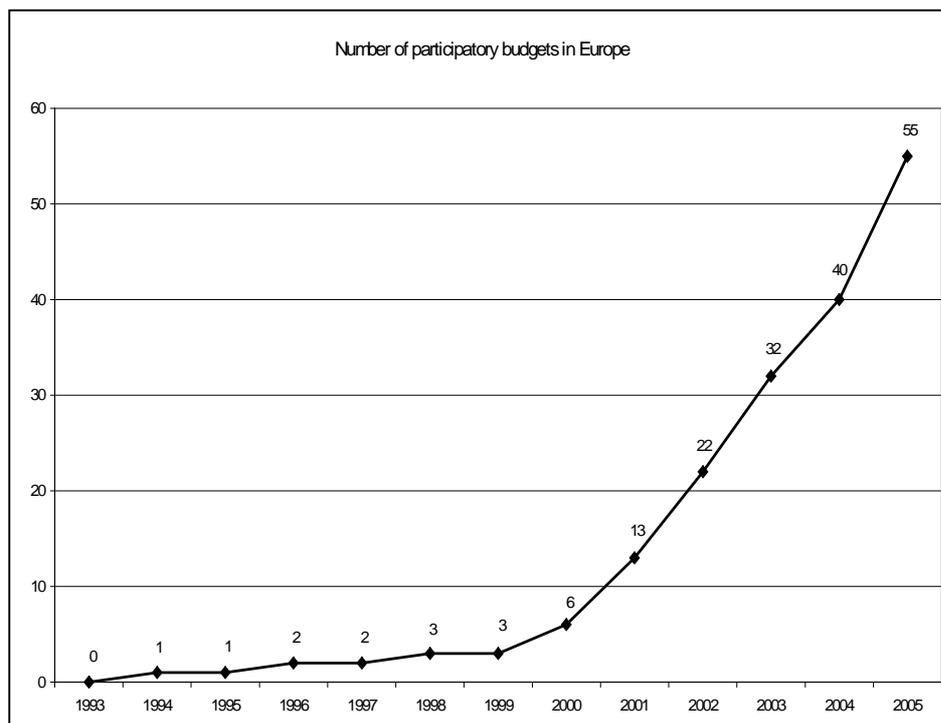
et est simplement consultatif, on ne donne pas de garantie de réappropriation par le politique de l'avis des participants et par là même, on ne facilite en rien l'engagement des citoyens et attise les frustrations. Aujourd'hui, quatre projets d'aménagement sont à l'étude par des bureaux d'étude. La réalisation de ceux-ci est bien sûr à suivre. Si au départ on n'a pas réellement dépassé la consultation, on arrive ici dans de la co-production avec pour certains projets, une réelle expertise des habitants qui se montre. De toute évidence, sur d'autres projets citoyens, on est confronté à des problèmes d'articulation des souhaits des citoyens avec les propres préoccupations (parfois personnelles) de certains politiques.

En guise de conclusion rapide, je voudrais simplement exprimer le fait que le BP peut être un bel instrument d'approfondissement démocratique, mais qu'il nécessite une réelle volonté politique. Si, à Mons, on peut réellement sentir cette volonté politique chez certains élus, elle provoque des réticences dans le chef d'autres responsables politiques, elle se heurte à des fonctionnements plus anciens, tâtonne dans la mise en œuvre. Malgré des difficultés bien réelles, il faut souligner que l'expérience est audacieuse et qu'elle vaut la peine d'être encouragée. Dans les cas où le BP est un succès (c'est le cas même en Europe, dans certaines villes en Italie ou en Espagne), il y a eu une réelle volonté de bouleverser les pratiques politiques et administratives courantes, une certaine ténacité, une expérimentation de différentes manières de faire et un vrai rôle décisionnel et de contrôle pour les habitants.

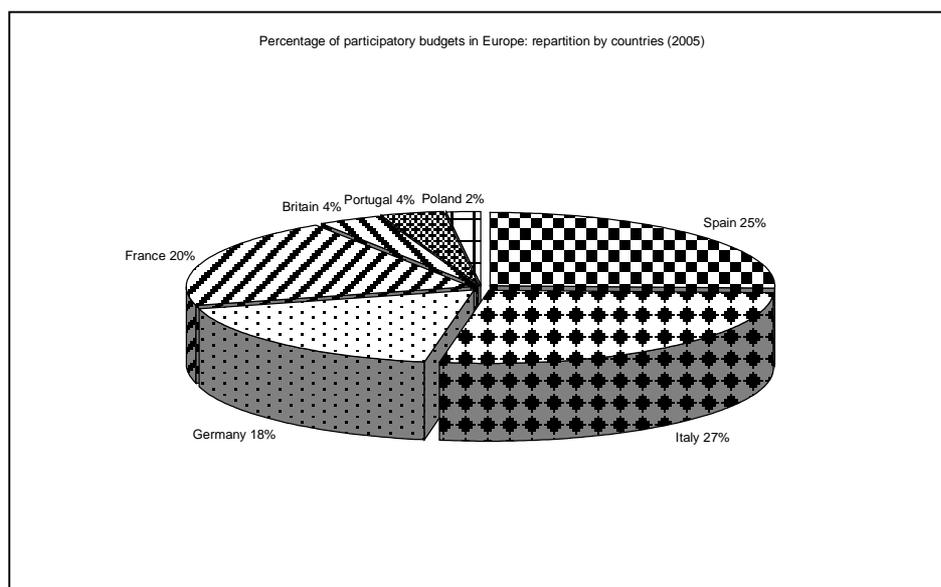
Je vous remercie de votre attention.

## Annexes graphiques<sup>22</sup>

Graphique n°1

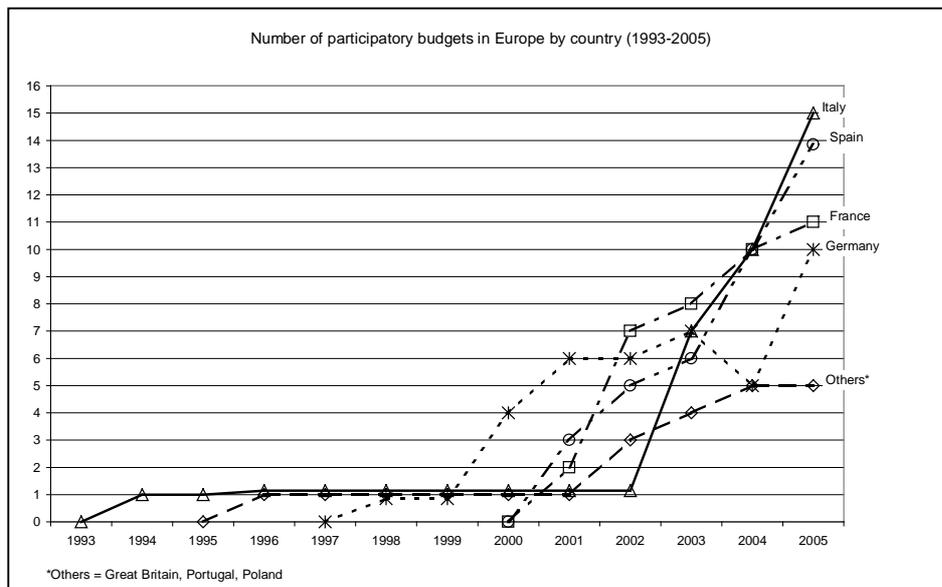


Graphique n°2

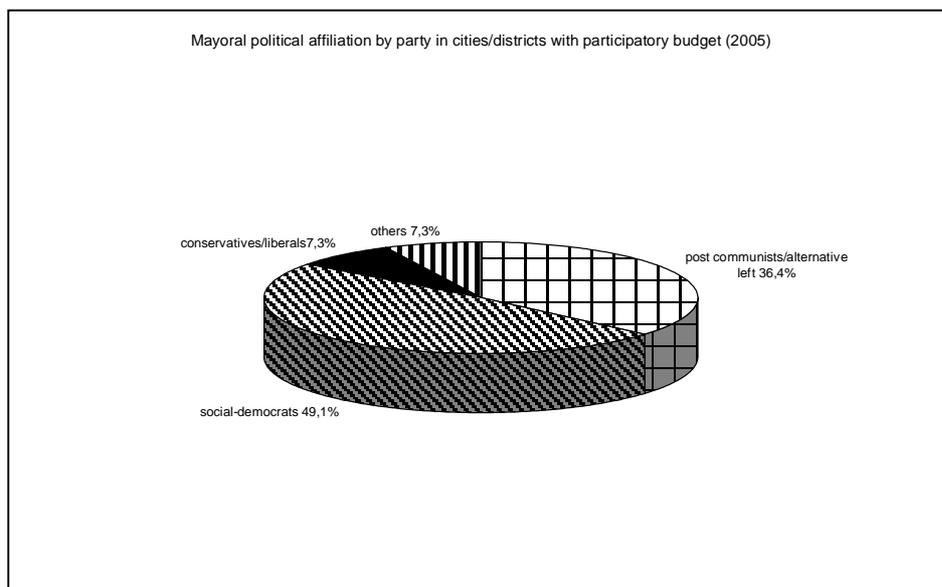


<sup>22</sup> Sources : SINTOMER, Y., HERZBERG, C., RÖCKE, A., *Participatory Budgets in a European Comparative Approach, Perspectives and Chances of the Cooperative State at the municipal level in Germany and Europe*, Rapport de recherche Hans Böckler Stiftung, Centre Marc Bloch, Humboldt Universität Berlin, novembre 2005.

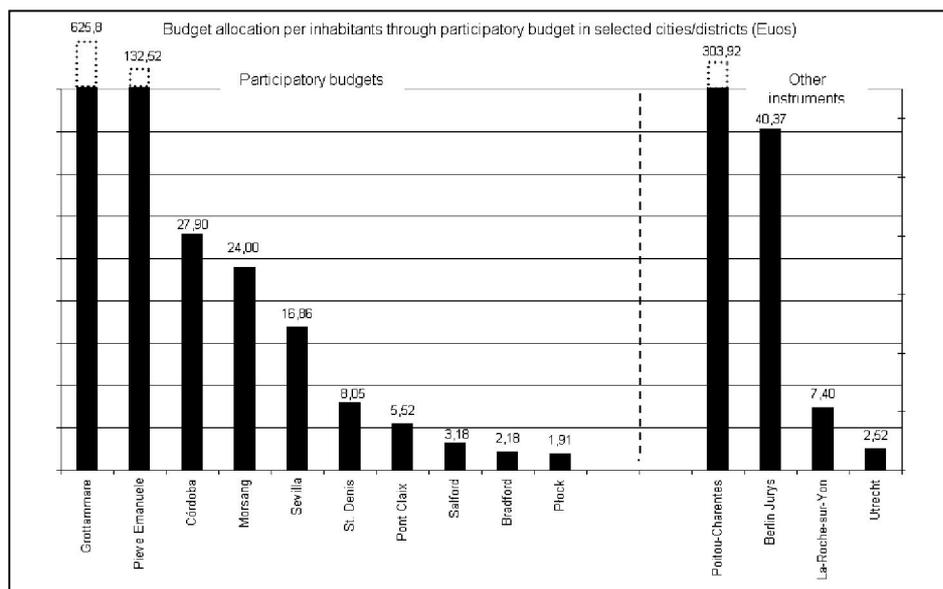
Graphique n°3



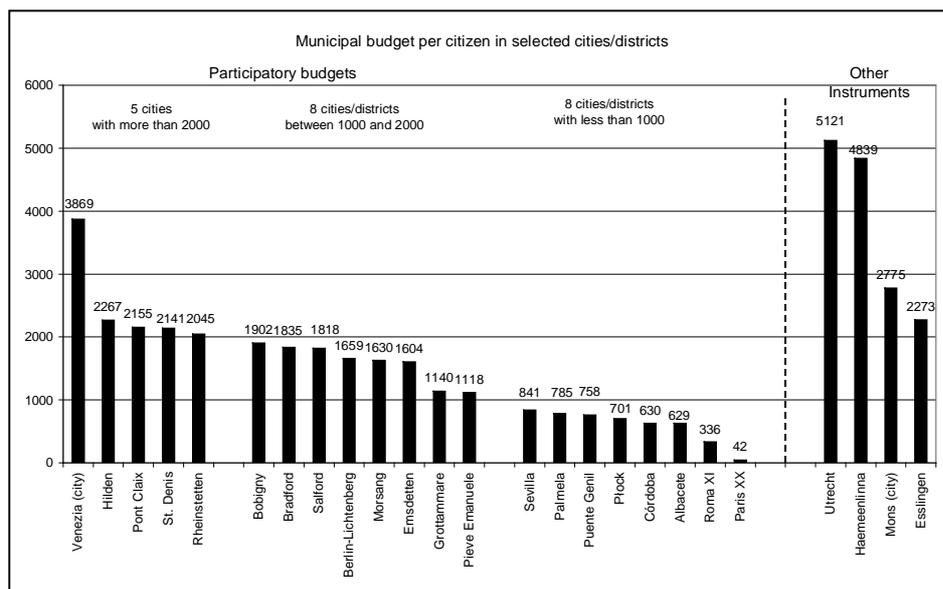
Graphique n°4



Graphique n°5



Graphique n°6



# **LA CITÉ RADICALE COMME CHEMIN OBLIGÉ DE LA DÉCROISSANCE**

**René SCHOONBRODT**

Ancien Président de l'ARAU  
et d'Inter-Environnement Bruxelles

Professeur émérite de l'UCL –  
Faculté ouverte de Politique économique et sociale  
Rue du Grand Hospice, 22  
B-1000 Bruxelles  
Info@arau.org



Oui, la 37<sup>e</sup> École urbaine s'est voulue polémique en cherchant à vérifier la relation entre « décroissance », ville et cité – le tout analysé sous l'angle de Bruxelles et de l'action de l'ARAU. Le titre de ce texte provoque également, en joignant le concept de « cité » à l'adjectif « radical », induisant ainsi l'idée que la « bonne ville » appelle une radicalité que l'histoire de la ville peut dénoncer comme contradictoire : toute ville n'est-elle pas le fruit de compromis ?

Néanmoins, ne peut-on accepter que la pensée puisse développer une certaine radicalité – qu'elle critique et borne – afin qu'elle soit solide et intelligible ? La réalité du monde, les apports de la pensée des autres et l'effroi devant les résultats, d'une rationalité conduite aveuglément – vécus depuis deux siècles au moins – obligent à une certaine réserve. La prudence doit aussi guider l'action, champ d'épanouissement du compromis. La fonction de celui-ci est d'assurer le changement des décisions nécessaires à la poursuite du bien commun, garantie de l'avenir de la société et de la cité. La ville témoigne admirablement de l'existence des compromis conclus au cours de son histoire. Et son avenir – sa persistance en tant que diversité sociale et fonctionnelle, ou sa disparition – relève de sa capacité de vivre sous le principe du compromis. Dans ce cadre, la fonction de la cité démocratique évitera les compromissions, qui, au-delà de leur injustice, conduisent à déséquilibrer l'accord de diversités présentes dans la ville jusqu'à produire la disparition de celle-ci.

Pour l'action et la pensée : quel est le problème à résoudre ?

Il faut trouver la voie entre les deux champs impératifs que décèle Christian Comeliau quand il examine l'évolution globale du monde : la nécessité de penser et d'agir la décroissance, et l'impossibilité de répondre abruptement à cette nécessité. Dès lors une question : comment briser cette aporie – l'incapacité de le faire conduisant tout droit à la catastrophe ? L'Histoire des deux totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle – et tous les génocides des dernières décennies – livre une leçon : pour réussir, l'action doit se concentrer sur un certain nombre de points d'intervention – en excluant toute visée globalisante (la pensée du tout ou rien) parce que ses effets pervers pour l'humanité sont trop évidents aujourd'hui.

D'où la question posée à l'ARAU : la ville peut-elle offrir ce champ d'intervention ? La ville et Bruxelles dont j'ai rappelé – en 2005 lors de la 36<sup>e</sup> École urbaine – la vocation à devenir la ville la plus démocratique d'Europe – vu son rôle d'exemple possible dans la construction européenne – peut-elle devenir le levier de la décroissance ? Et à quelles conditions ?

## **La thèse de la décroissance**

Le mot « décroissance » porte le poids de l'ambiguïté. Alors que la croissance s'invoque comme un dieu pour résoudre les problèmes du monde, l'outrecuidance à appeler son contraire frise l'ignorance, alimente l'injustice et provoque l'incompréhension et le rejet. Alors que les inégalités sociales ici se renforcent, que la famine, la guerre et le blocage social jettent à la mer des milliers d'Africains, la Chine, l'Inde et l'Amérique latine semblent sortir de la misère parce qu'ils se développent. Ainsi, au cours des travaux de cette 37<sup>e</sup> École urbaine, deux critiques au moins s'adressent au concept même de « décroissance ». L'une portée par le milieu syndical (Felipe Van Keirsbilck) et intellectuel (Christian Comeliau), l'autre par des intervenants issus du parti écologiste. Le premier champ de la critique touche deux reproches : le premier vise le fondement culturel de la société « développée » ; le second, les injustices prévisibles. L'idéologie dominante du monde capitaliste (et de l'ancien monde

communiste) contient la conviction que le progrès – au sens large du terme – trouve son origine dans la production et l'accumulation de biens matériels, qui doivent conduire aux progrès sociaux et culturels. La social-démocratie opte pour cette thèse, les organisations syndicales aussi. Plus ou moins implicitement, la « justification » comporte deux idées : l'impossibilité de « prendre aux riches » dans une société ouverte (puisque'ils peuvent « fuir »), et, en conséquence, l'accès des travailleurs (et des pauvres) à plus de ressources s'opère par l'élévation du niveau de richesses produites. Illustration classique : le gâteau doit devenir plus gros, ainsi, malgré un angle de coupe constant, la part des travailleurs (et des pauvres) sera elle-même plus grosse... et chacun en bénéficiera. Cette « justification » permet au système capitaliste de se développer et de survivre puisque tout le monde semble y trouver son compte. L'échec des pays communistes a balayé tous les doutes et si la capacité d'une analyse libre, scientifique et détachée de l'état du monde ne peut se déployer, la sensibilité aux effets pervers, aux gâchis et aux échecs du système – et ses injustices – s'obscurcit. Je me souviens du retour de la première réunion de l'ONU à Stockholm en 1972. Le rapport que je fis devant l'instance dirigeante de la CSC (Confédération des syndicats chrétiens) suscite une réaction immédiate : « *Ce n'est pas au moment où les familles vont pouvoir utiliser un lave-vaisselle que nous allons nous opposer à la production de l'énergie électrique par les centrales nucléaires* »<sup>1</sup>. La sensibilité à l'injustice qui consisterait à ne pouvoir participer aux progrès techniques entraîne une acceptation de l'ensemble du processus productif. Les milieux populaires savent aussi que les gens sont mieux logés, mieux nourris et mieux soignés que par le passé. Et, dans ce cadre mental, tout changement fait craindre une régression du niveau de vie – ce que ne peut contrarier qu'un lent processus éducatif bâti sur des modèles solides de vie alternative. Processus lent dont le principe pourrait se fonder sur un constat révélé par Bernard Deprez : de nouvelles contraintes peuvent porter de nouvelles libertés<sup>2</sup>.

Face à la misère des pays dits « émergents » et ceux exclus de cette évolution, le thème de la décroissance – plus encore qu'au plan interne du monde développé – peut paraître quasi insultant. Position de riches que la misère des pauvres ne gêne pas – tant que ceux-ci n'ont pas d'armes menaçantes. Thèse aussi dure à l'encontre de tous ceux qui depuis des décennies luttent contre des situations indignes de groupes de femmes et d'hommes repus et toujours inassouvis (les « bébés inassouvis » de Christian Arnsperger !), donc prêts à toutes les exploitations directes et indirectes.

Les « politiques » refusent le concept de « décroissance » pour des raisons plus pédagogiques : en politique, il est des mots assassins – comme celui d'« éco-taxes »... exprimant néanmoins un projet positif. Si « décroissance » signifiait « régression »... l'idée serait mort-née. L'observation, pertinente sans doute dans la communication politique et électorale, conseille la recherche d'un synonyme, y compris dans les applications scientifiques... mais encore faut-il le dénicher<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La réunion de Rio en 1992 occulte celle de Stockholm. De celle-ci, j'ai importé une action : un groupe d'habitants organisaient des visites « alternatives » de la ville ; elles visaient à alerter l'opinion (locale et internationale) sur les problèmes de la croissance de la ville dans sa périphérie rurale. L'ARAU reprenant l'idée a lancé les « tourville », ceux-ci axés sur le centre urbain : « Bruxelles autrement ».

<sup>2</sup> Au risque d'encourir le reproche d'immodestie, je voudrais ici faire référence à mon expérience. Depuis 1976, plus de voiture automobile, choix basé à l'origine sur des contraintes financières, sur une vision écologique ensuite – devenue possible parce qu'entre-temps, la possibilité de « vivre » sans voiture est apparue évidente et surtout source d'interrogations, de découvertes, de satisfaction... et d'imitation.

<sup>3</sup> Après avoir donné cet exposé, j'ai rencontré une nouvelle formulation encore améliorable : l'objection à la croissance.

Je pense – malgré cette double critique – que le mot garde une valeur heuristique forte parce qu’il choque, qu’il ébranle les lieux communs – les gargarismes – qui animent la pensée et l’action économique depuis des décennies. Il est lourd de sens critique vis-à-vis de concepts totalement intégrés dans la conscience occidentale : le développement et son correctif, le développement durable. Si l’enrichissement induit une attitude de rejet moral, la condamnation éthique d’une conduite dictée par le fameux « *Enrichissez-vous !* » de Margaret Thatcher, le développement est vu avec sympathie. Le développement crée des liens entre la justice, la sécurité, l’abondance et le bien-être. Tout le monde trouve son compte dans le développement : « *la marée qui monte élève de la même manière les grands et les petits bateaux* ». Attention toutefois : la comparaison apporte plus qu’elle ne veut – elle dit aussi que chacun reste à sa place ; certes, tout le monde, toutes les couches de la société, bénéficient de plus de biens matériels – et peut-être culturels – mais les rapports sociaux ne changent pas. Les capitalistes renforcent leur accumulation ; les travailleurs gagnent en niveau de vie et en sécurité d’emploi, mais ceux qui commandent restent en place, ceux qui obéissent aussi. Malgré la charge de sympathie qu’il suscite, malgré les effets d’une adhésion acquise, le développement vise aussi à corriger les conséquences désastreuses d’un capitalisme extrêmement brutal qui a exploité, c’est-à-dire vidé, pillé des régions entières et des anciennes colonies... Développement, redéploiement sont alors des processus de réparation, de reconstruction... Œuvre difficile, sinon impossible. Et qui n’empêche pas l’imposition d’autres exploitations sous d’autres formes. Mais comment un esprit juste pourrait-il demeurer insensible à cette réparation, résultante d’une exploitation dont il fut lui-même victime ? Pourtant le concept de développement ne cache même pas qu’il s’agit d’un habit neuf, d’une reconversion et d’une extension du capitalisme.

## **Du développement durable**

Depuis quelque vingt ans, un adjectif qualifie le « bon » développement. Du développement sans qualificatif – donc positif en lui-même – l’on passe au développement « durable ». Voilà qui ajoute à la sympathie liée à toutes formes de développement ! Je ne m’étendrai pas sur la définition ni sur l’origine de cette qualification – d’autres chapitres en traitent (Claude Llena). Toutefois, je confesserai que j’ai pu faire référence à maintes reprises à la « durabilité » – mot qui porte en soi le projet d’appliquer des correctifs au développement capitaliste. Correctif sur deux plans : social et écologique. Laissons le social – malgré son importance humaine, et surtout sa vulnérabilité (ou sa négation) face aux mesures de « dérégulation » imposées partout. Et même si l’on peut craindre une évolution de l’attention de l’opinion globale qui glisse du social vers l’écologique. Je me réfère ici à l’analyse de Felipe Van Keirsbilck qui lie parfaitement les conditions de réalisation du social et de l’écologie. Petit à petit, j’ai dû convenir que le concept du développement durable cache la réalité du renforcement du système capitaliste. Le souci écologique qui semble habiter les pratiques industrielles des groupes les plus puissants – les plus faibles sont absents ou balbutiants – cèle la permanence du système. Un pan entier des critiques possibles tend à disparaître. Le capitalisme avance masqué – ou, comme l’on veut – auréolé de vertus qui aveuglent. Cette cécité produite est un instrument efficace de stabilité. Le pouvoir demeure là où il est.

Donc développement et développement durable sont à manier avec circonspection car ils étouffent une perspective critique pourtant indispensable.

Ceci nous conduit à la « décroissance ». On pourrait lui préférer d’autres appellations comme « dé-développement »... mais ce n’est pas très pratique ni fort beau. Je le garderai

donc parce que la « décroissance » propose en elle un renversement de perspective qui force un changement du regard sur la réalité sociale, écologique, économique, culturelle et politique de notre temps – de notre terre. Il me semble que je peux y trouver l'écho de ce que Christian Arnsperger invoque : « *Notre jugement initialement positif sur les apports de la richesse matérielle s'inverse dès lors en un jugement fondamentalement négatif* »<sup>4</sup>. Face à cela : « *quels principes invoquer pour fonder cette nécessaire limitation mutuelle ?* »<sup>5</sup>. Il faut « *revenir à une attitude réellement critique envers nos supposés « besoins » et réinstaurer une répartition égalitaire et massive des 'ressources spirituelles' (=... 'ressources philosophiques')* »<sup>6</sup>. « *Dégagement et renoncement, en opposition à expansion, telles sont les prémisses d'une conversion de l'axiome en marché écologique...* »<sup>7</sup>.

Le concept de décroissance peut donc servir à l'analyse critique et, tout autant, à la formulation d'objectifs politiques – vers plus d'égalité dans la mise en œuvre de la liberté. Je prendrai une comparaison : l'ARAU a consacré en 1996 une École urbaine à « la ville sans voiture »<sup>8</sup>. Tous les membres de l'ARAU sont conscients de l'impossibilité de cet objectif : au minimum, toute ville accueillera les voitures des médecins, les livraisons, les autobus... Pourtant l'appel à « la ville sans voiture » introduit une rupture radicale dans la pensée – et la pratique – de l'aménagement urbain. L'importance de cette rupture s'éclaire quand l'on retourne à Le Corbusier qui projette sur Paris le « plan Voisin » – du nom d'un constructeur automobile – dans la perspective d'ouvrir totalement la ville « aux vitesses mécaniques ». Penser la ville, et son aménagement, au départ de la voiture ou l'accepter comme un mal à limiter autant que possible : voilà qui donne des morphologies urbaines différentes et opposées. Le concept de « décroissance » – malgré la difficulté d'en saisir le sens plénier – peut porter un projet de société plus juste. Cette 37<sup>e</sup> École urbaine veut mieux saisir la richesse et les limites du concept et de répondre à la question centrale : quel lien unit un projet de ville au projet de décroissance ? Plus précisément encore : quel projet de ville s'inscrit dans une saisie positive de la « décroissance » ?

## **Ville, rencontre, confrontation**

La ville se confond avec un projet. L'essence de la ville se révèle non dans son histoire mais dans son avenir. Son identité trouve ses racines dans un projet démocratiquement défini. La vie de l'ARAU, depuis plus de trente-cinq ans, s'accroche à la conviction que les fonctions urbaines – dans leur totalité – permettent à chaque personne de satisfaire au « plaisir de l'autre », comme le disait Jean Pol Dollé dans sa leçon à l'École urbaine de 1998. Pour Pierre Ansay, abordant une question proche et renversant Jean-Paul Sartre, la souffrance de l'homme contemporain est « l'absence de l'autre » (École urbaine 1994). Voilà le point de départ philosophique de l'action de l'ARAU : la ville offre le plaisir de l'autre ; elle écarte la peine de l'absence de l'autre. Rien dans la satisfaction de ce désir (exprimé ou non) n'est simple. On peut, on doit reconnaître que les autres ont des droits sur nous ; que nous avons des devoirs envers eux ; qu'ils ont des devoirs envers nous. La vie quotidienne montre à suffisance que ce jeu de don et de contre-don rencontre des résistances dues aux différences culturelles – non celles liées aux différences éthiques ou religieuses (le statut des femmes et des enfants), mais plus viscéralement, celles qui s'expriment par des manques de civilité dans l'espace public ou

---

<sup>4</sup> ARNSPERGER, Ch., *Critique de l'existence capitaliste*, Éditions du Cerf, Paris, 2005, p. 193.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 194.

<sup>6</sup> *Ibidem*, pp. 198-199.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 100.

<sup>8</sup> Actes réédités en 2000.

des manifestations irritantes d'incivilité. La rencontre n'est pas un acte simple : elle est volontaire plus que spontanée. La nécessité d'une construction de la rencontre se fait sentir – surtout dans les couches sociales vulnérables que la vie force à s'accrocher à des identités figées tant pèse l'insécurité de leur existence propre. Le thème de la multiculturalité vue comme chance de progrès peut facilement être énoncé dans les milieux cultivés et qui échappent facilement à la concurrence des autres – différents – dans l'accès aux professions, aux soins, au logement, à l'éducation... Cela d'autant plus qu'existe la capacité de se replier dans ses retranchements face à l'ébranlement produit par les autres. Autrement dit : la jouissance tirée de l'autre, l'accueil offert par l'autre relève aussi des statuts sociaux. Et plus encore la capacité de fuir dans des lieux sécurisés où les enfants jouent entre eux, entourés de gardiens.

Pour les autres – ceux que la société met en concurrence – avouons que l'interculturalité peut donner tous ses fruits si certaines conditions le permettent. Conditions croisées, s'appuyant mutuellement puisque aucun changement social ne répond de la mise en œuvre d'un seul facteur. La visibilité : voir les différences et pouvoir les montrer – cela bannit les ghettos de pauvres et les « edge cities » de riches ; la mixité sociale est la condition du voir et du premier contact. Mais le voir ne suffit pas : il faut aussi pouvoir parler, se parler ; c'est-à-dire prolonger l'information que donne le premier regard. La parole qui s'interprète également par le regard et le geste, car le corps tout entier émet la communication. Mais un corps trop caché peut signifier un refus d'entrer en communication. Ce qui heurte l'interculturalité, la nie.

Le refus d'accorder confiance à l'autre est non seulement rejet de la vie, mais rejet de la ville – en ce que celle-ci dépend de la confiance qui permet la rencontre, la sortie de la solitude vécue pourtant au cœur des masses. La ville ne peut vivre que de la confiance que se donnent mutuellement les habitants. L'absence de confiance conduit aux enfermements volontaires et réciproques sur le mode de la pauvreté ou celui de la richesse ; elle conduit à la ville qui perd ses fonctions de joindre les différences – non pour le nier ; au contraire pour les féconder en les dépassant et, comment dirais-je ?, enrichir dans le même mouvement le lien qui unit – à savoir la vision commune, l'espace commun, la ville et la cité.

## **Valeur d'usage et décroissance**

Reprenons l'examen du sens de la ville – conviction de l'ARAU – sous un angle complémentaire. Le « droit à la ville » défendu par l'ARAU quasi dès sa création est une expression reprise du sociologue français Henri Lefebvre. Qu'est-ce à dire ? Cette affirmation reconnaît que la ville donne accès aux valeurs d'usage. L'accès au marché (des biens et des services) dépend de la capacité de payer. Sans argent, pas d'accès au marché. Par contre, la ville offre des biens et des services, au moins pour partie, « hors commerce », au-delà du commerce. Certes l'accès à cet héritage où à cette solidarité collective a un coût – de production, d'entretien... – mais l'utilisateur ne les assume que très partiellement car ils sont couverts par la collectivité. Et ces biens et services sont ouverts à la jouissance de tous, car la ville les offre. Ces valeurs d'usage font sortir, au moins pour une part, de la zone des valeurs marchandes. Satisfaction des besoins par la ville, non par le seul commerce.

L'apophtegme de Jacques Van Der Biest – « la rue est le salon du pauvre » – est lourd de cette signification : des voitures et des piétons circulant entre deux fronts de bâtisses ne font pas la rue... Elle doit offrir plus : mobilité et possibilité d'arrêt, beauté et propreté, agitation et repos, jeu et calme, pierres et nature... La ville de même : les valeurs d'usage garde-

raient leur abstraction si elles ne produisaient moyens de circuler (d'accéder), écoles, logements, jardins, air, peur et sérénité...

Ce qui se traduit dans une sorte d'axiome : la ville qui multiplie les valeurs d'usage contribue à la sortie des cycles de valeurs marchandes, contribue à la réalisation des objectifs de décroissance. La ville est un levier parmi d'autres : un des lieux de l'action en faveur de la décroissance – à côté d'autres puisque les voies de la décroissance sont multiples, ainsi que le confirme le Professeur Comélieu.

Surgit ici un paradoxe – non une contradiction : la ville facteur de décroissance appelle le développement – c'est-à-dire les investissements qui permettent l'existence, la mise en œuvre et la mise à disposition des valeurs d'usage – cela dans la durée.

Paradoxe et non aporie, si et seulement si, le développement s'opère sous l'animation, le contrôle et la responsabilité de l'ensemble des habitants de la ville. Autrement dit : le développement de la ville dans une perspective de décroissance de la société marchande donne son plein sens au rôle du politique – donc de la cité.

## **Marché, politique, société civile**

La cité fonde la « bonne ville » – celle qui réalise le mieux possible le « droit à la ville », l'accès aux valeurs d'usage et ouvre la voie vers la décroissance. L'ARAU a repris l'analyse d'Alain Médan portant sur les relations entre les « forces » sociales, économiques, culturelles et politiques qui traversent la cité – et les « formes » de la ville, sa morphologie, qui résulte de ces rapports de forces. Quelle identité possède ces rapports de forces ? Autrement dit, quels sont les acteurs en présence dans la démocratie actuelle ? Quelles forces donnent une configuration à la cité ? La réponse à ces questions permettra de juger l'état, le niveau de la démocratie ou de la cité, et, en conséquence, la qualité de la « bonne ville ». Le compas fixe un objectif – défini comme je l'ai rappelé lors de la 36<sup>e</sup> École urbaine, reprenant les *suppliantes* d'Euripide « ... qui veut ... prendre la parole ». Paramètre originel enrichi par l'Histoire qui a ajouté les droits économiques et sociaux, l'égalité des sexes, la protection des minorités, les droits de l'homme... Cet ensemble de valeurs-guides doit régler les relations entre les acteurs amenés à prendre des décisions qui conduisent à la « bonne ville ». La cité contemporaine résulte, devrait résulter, de l'action de trois groupes de forces : le marché – le politique – la société civile ; chaque groupe d'acteurs devant nécessairement entrer en relation avec les deux autres, selon des formes et des modalités différentes. Le marché est conduit par la maximisation des profits financiers ; le politique cherche la capacité de réguler l'ensemble des interactions sous le principe démocratique du bien commun ; la société civile recherche le bénéfice d'une vie de qualité faite d'autonomie (d'autodétermination) et de juste participation au produit global de la vie sociale.

Un rapport de forces productif permettra que chaque groupe obtienne des autres le maximum de la production sociale globale qui l'intéresse – cependant sans détruire l'acteur qui – en face – est contraint à l'abandon de certains de ses objectifs propres<sup>9</sup>. La conviction de l'ARAU est qu'un rapport de force clair, ouvert, donc une « bonne cité » produit le « bonne ville ». Celle où « qui veut... peut donner un avis » produit le lieu de la décroissance...

---

<sup>9</sup> Pour un exposé approfondi des principes qui conduisent à la permanence d'une cité traversée de conflits et à la définition du bien commun de cette cité, voir BOLTANSKI, L., et THEVENOT, L., *De la justification – Les économies de la grandeur*, NRF, Essais – Gallimard, Paris, 1991, 483 p.

Mais l'analyse de la réalité révèle qu'on est loin du compte. Le marché manipule en secret, répond à des besoins qui permettent l'accumulation de son capital, cherche son propre enrichissement. Les seules valeurs marchandes dictent son orientation. Il a la main sur les institutions publiques afin que la « violence légitime de l'État » joue en sa faveur. Il va et il vient comme il l'entend : selon les accents, ses mouvements s'appellent mondialisation, globalisation, délocalisation. La dureté croissante des conditions de travail et l'angoisse devant un licenciement possible minent le moral des hommes, des femmes et même des enfants, dont les réactions collectives s'affaiblissent suite à une idéologie elle aussi mondialisée : l'individualisme présenté comme chemin de la réussite sociale. Les acteurs de la cité marchande travaillent entre eux, dominant le reste de la société par la crainte et la menace : « soyez sages, soyez gentils, ou nous partons. ». L'emploi hante la société civile *et* le monde politique. Alors que face au désarroi de la population (confrontée à la crise de l'économie, à la raréfaction des coûts de l'énergie, à la destruction de la nature... toutes qui doivent « forcer » une pensée de la décroissance, et donc, donner pleine valeur au rôle *du* politique), le monde politique tait et se tait. L'absence de débat sur les enjeux réels du présent et de l'avenir caractérise notre temps – malgré la prise de parole que la France a connu sur le projet de traité constitutionnel européen, la crise des banlieues, l'affaiblissement des droits sociaux... Le monde politique semble bien ne pas aimer la démocratie. Pourquoi ? Parce qu'il a pris la forme d'oligarchies partisans<sup>10</sup>. Platon dégage sept titres à commander, je les regroupe en trois :

- le rapport de supériorité traditionnel ou naturel (les parents commandent aux enfants, le noble au vulgaire, les vieux aux jeunes, le maître à l'esclave, le fort au faible) ;
- le savant à l'ignorant (ce qui amène Platon à soutenir le projet de « roi-philosophe ») ;
- celui que le sort désigne commande aux autres<sup>11</sup>.

Avec la Révolution française, l'influence de Jean-Jacques Rousseau, l'élection a conduit au pouvoir. Et l'extension du droit de vote conduit à la constitution des partis. La noblesse ne conduit plus les affaires publiques, les savants pas davantage (encore que Saint-Simon l'ait proposé) : ce sont des groupes de personnes désignées par les partis avant que de l'être par le corps électoral. Jeu entre groupes fermés – qui cachent au mieux leurs faiblesses internes et leurs conflits, afin de donner à la population un sentiment de sécurité. De bonnes mains dirigent les affaires politiques ; laissez faire ; dormez en paix, nous veillons... Silence dans les rangs ! Que se taisent les critiques et ceux qui les portent, que la société civile accepte et qu'elle se concentre sur ses propres affaires... ! Surtout pas de publicité – contraire-

---

<sup>10</sup> Voir : RANCIÈRE, J., *La haine de la démocratie*, Éd. La Fabrique, Paris, 2005, 106 p.

<sup>11</sup> Contrairement à l'idée reçue, le *sort* a servi pendant des siècles à former les instances du pouvoir. Le sort fonctionne pour désigner les tenants de la légitimité et pour éviter les factions entre les différents groupes sociaux. À Venise, le système de désignation du Doge et caractéristique : « À L'intérieur du Grand Conseil, 30 personnalités étaient choisies au hasard ; les 30 étaient ramenés à 9 par tirage au sort ; les 9 désignaient 40 personnalités, les 40 étaient ramenés à 12 par tirage au sort ; les 12 désignaient 25 personnalités ; les 25 étaient ramenés à 9 par tirage au sort ; les 9 désignaient 45 personnalités ; les 45 étaient ramenés à 11 par tirage au sort ; les 11 désignaient 41 personnalités ; les 41 désignaient le doge, dont le choix devait être approuvé par l'Assemblée ». Voir LANE, F.-C., *Venise une république maritime*, Flammarion, Paris, 1985, pp. 165-166. Mon professeur de philosophie politique, Jacques Leclercq, présentant et critiquant l'idée du « roi-philosophe », proposait avec humour une solution pourtant inspirée de Platon : le gouvernement par un *saint* ; mais il ajoutait en souriant : « *Je crois cependant que cette personnalité sera encore plus difficile à dénicher !* ».

ment à l'adage « Publicité sauvegarde du peuple »<sup>12</sup>. À la limite, un contact privé suffit... Paul Vanden Boeynants, échevin, lors de la toute première rencontre avec les représentants de l'ARAU, demanda : « *Pourquoi avoir averti les journaux ? Il suffisait de nous rencontrer !* ». Pourquoi cette peur du débat ? Pourquoi parfois cette volonté de réduire au silence ? Pourquoi cette peur du dévoilement ? La réponse me paraît effrayante à livrer : le silence du politique voile l'incapacité des responsables politiques à traiter deux questions premières.

Les politiques sont nus devant les agissements du capitalisme contemporain marqué plus que jamais par la puissance – lui seul donne le ton... et les emplois, aidé plus ou moins secrètement par les institutions publiques de tout niveau dont la philosophie de base est le développement quoi qu'il arrive ! Cette impuissance du politique entraîne une deuxième impuissance face à la nécessité historique – comme qui guide l'avenir – à développer une société – donc une ville – juste (ouvrant les valeurs d'usage au plus grand nombre) et une société et une ville orientée par le critère de décroissance.

## **Pour développer la cité**

L'impuissance du politique ne peut satisfaire – sauf si le projet collectif se dessine dans une expression comme : « *Consomme et tais-toi !* ». Dans mon souvenir, Paul Valéry dit : « *Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles...* ». Je ne pense pas la nôtre appelée à l'immortalité – le doit-elle ? Au fond de moi, je réponds « oui », car je la crois capable de changements. Non pas ceux qui conduisent à une exploitation de l'homme par l'homme plus forte encore ; mais des changements qui vont vers plus de liberté, d'égalité et, pour m'inscrire dans le sens proposé par Christian Arnsperger, vers plus de spiritualité. Tout changement s'inscrivant sous l'étoile de la décroissance dictée autant par la justice que par les nécessités écologiques.

Revenons à l'action de l'ARAU : la vie urbaine, facteur et résultat de la décroissance. Ville : nécessité et résistance. Et *pour produire la ville, la cité*. C'est-à-dire le politique – processus de dynamisation des interactions entre les acteurs en présence : la société civile, le marché et, naturellement, le politique. C'est son seul rôle possible, et disons-le, celui qui justifie l'espoir dans la démocratie.

Retournons aussi à l'environnement bruxellois afin d'analyser et de proposer dans le concret d'une ville définie par un facteur culturel et démographique lourd que j'appellerai le cosmopolitisme. Le recours à ce mot peut sembler ne pas correspondre à son usage dans la philosophie de l'Antiquité où il signifie plutôt le dépassement de la cité en tant que celle-ci se différencie des autres sociétés humaines : « *Car tous les hommes sont des concitoyens* ». C'est le caractère d'universalité que je reprends ici dans une double signification : égalité de ceux qui habitent la ville et accueil de la diversité – ce qui conduit à la cité si la vie politique s'ouvre ? Partons de deux faits : l'immigration et l'installation – question bien étudiée dans la 36<sup>e</sup> École urbaine. S'y ajoute l'analyse de Hugues Duchâteau montrant les mouvements de la population qui vient et qui quitte – mouvements liés aux fonctions spécifiques d'une ville-mondiale.

Pour faire cité, il faut aborder cette double pression sur la ville ancienne, créer une solidarité interne forte dans une société en partie mouvante : pour accroître la solidarité sociale,

---

<sup>12</sup> Texte constituant la frise de l'Hôtel de Ville de Verviers.

culturelle et politique entre les habitants, il faut éviter le communautarisme et avec autant de force, éviter que Bruxelles soit seulement une sorte de « grand hôtel » accueillant bureaux et résidents à court ou moyen terme. Comment réaliser cette unité – qui ne peut être tyrannique ou totalitaire – qui accepte les conflits de classes qui se déroulent aussi dans la société urbaine – qui accepte les différences de valeurs ?

Sur le plan théorique, je renvoie à l'ouvrage où Luc Boltanski et Laurent Thévenot analysent les conditions structurelles des accords à l'intérieur de cités – ou, si l'on préfère, les conditions qui empêchent les conflits de dégénérer en disparition totale de la cité. Je me bornerai à examiner quelques problèmes rencontrés dans et par la ville-région de Bruxelles – à ce qui déforce ou nie *le* politique.

- 1) *Extension irréaliste et trompeuse.* Dans les débats qui s'esquissent autour d'une révision des institutions, prévisible en 2007, les partis francophones bruxellois semblent se rejoindre sur une double option. La première vise le rapprochement de Bruxelles avec la Wallonie au sein de la Communauté française. Ce rapprochement, je l'interprète comme une dilution de Bruxelles dans la Wallonie. Cette proposition – construite en négligeant les intérêts et les projets des Bruxellois flamands – est aussi assortie de l'exigence de revoir les limites régionales de Bruxelles. De nombreuses critiques peuvent être opposées à cette exigence : le bon sens politique et un peu de mémoire doivent rendre réaliste tout négociateur francophone : aucun courant dans l'opinion flamande ne peut accepter la cession d'un seul mètre carré de sol flamand à quelque région que ce soit. Se bercer d'illusion n'est pas très politique. Il faut d'ailleurs rappeler ici la très faible solidarité de l'ARAU avec les habitants de la périphérie urbaine, et réciproquement : parce qu'ils ont fuit une réalité urbaine, certes difficile, plutôt que de chercher à l'améliorer sur place en solidarité avec les habitants ; parce qu'ils défendent des projets négatifs pour la ville tels des autoroutes de pénétration – jusque dans les années 1990 – et le RER... qui risque bien d'être une pompe aspirante d'habitants.

Positivement : l'ARAU a toujours considéré qu'une limitation de la croissance du territoire urbain crée l'obligation de résoudre dans la ville l'ensemble des questions rencontrées. Ne plus pouvoir exporter chez le voisin ni ses nuisances, ni ses habitants..., oblige à une maîtrise sur place, intra muros. J'ai eu la chance de participer en 1972 à la première réunion de l'ONU à Stockholm, sur l'environnement, dont le thème était : « Nous n'avons qu'une seule terre » ; on ne peut donc rien exporter. Idem pour la ville : les équilibres doivent se trouver sur place, dans le cadre urbain – ce qui ne signifie pas l'absence d'interaction avec le monde extérieur. La mémoire politique porte la conviction que la dilution de Bruxelles dans l'espace voisin sera une catastrophe, qu'elle s'opère dans la Wallonie ou la Flandre.

- 2) *Pour un projet de constitution bruxelloise.* C'est le renforcement de Bruxelles comme ville-État qui permettra la *cité* nécessaire. Et je pense qu'il est temps, maintenant que les Bruxellois étudient ensemble – Bruxellois francophones et Bruxellois flamands – un projet de constitution. Ce projet pourrait prévoir les droits et les devoirs des habitants, citoyens, les relations à développer avec le monde présent dans la ville et les sociétés extérieures, la réorganisation des institutions publiques. Sur ce dernier point, je rappellerai la thèse de l'ARAU présentée en 1974 et reprise maintes fois, de la fusion des communes et de la création de Conseils consultatifs de quartier, qui, eux, seraient consulter sur l'intégralité du budget régional (dans le cadre des pratiques du « budget participatif » dons

des modalités plus opérationnelles que celles décrites pour la ville de Mons par Ludivine Damay).

- 3) *Avec Clisthène*. L'évolution de la ville-région et de la doctrine politique de cette dernière décennie demande de préciser l'idée de « Conseil consultatif ». Reprenant l'idée émise par Michel Godard ces conseils seraient composés sur le modèle de Clisthène : chaque conseil (local) comprend des membres choisis dans la totalité de la ville-région. Ce seront des « conseils participatifs » obligatoirement consultés sur l'ensemble des politiques devant guider la cité. Même définis par une limite de quartier, ils comprendront des membres venus d'autres quartiers. Le but : sortir de l'esprit « paroissial » qui pèse sur la politique bruxelloise, donner une conscience claire des objectifs globaux de la cité-région, dépasser les communautarismes ethno-religieux, réduire les zones de conflits entre groupes sociaux et culturels, sortir les oligarchies politiques de leur isolement... Autrement dit, renforcer le dialogue politique entre la société civile et les responsables politiques (constitutionnels) et ainsi renforcer la voix du politique vis-à-vis du marché. Pour réaliser cet objectif, il faut que celui-ci s'appuie sur une opinion publique forte. Diverses formules conduisent au renforcement des liens entre la base et le sommet : les matières traitées par les parlementaires régionaux seront soumises aux conseils participatifs avant l'ouverture du débat au parlement. À l'inverse, les conseils participatifs peuvent inviter le parlement à l'examen de matières nouvelles. Cette liaison forte offre l'avantage de faire prendre au sérieux le travail des conseils participatifs par le parlement, de faire entrer le débat parlementaire dans la population, de motiver les membres des conseils participatifs par ce qu'ils font un travail pris en considération.

Je voudrais ici introduire quatre remarques :

- a) La population de Bruxelles n'est pas intellectuellement plus faible que la majorité des représentants élus ; toutes les matières sont accessibles. Seuls les aspects politiques comptent, les aspects techniques (bien que comprenant toujours des dimensions politiques) relève de la compétence des parlementaires régionaux.
- b) Le croisement social et géographique (produit par le système de Clisthène) permet de dépasser la seule promotion et la seule défense des intérêts particularistes.
- c) Participer demande du temps et donc peut freiner la participation de ceux qui travaillent ou les personnes en charge de jeunes enfants. La démocratie athénienne a rencontré les mêmes problèmes avec les citoyens artisans : l'intervention de jeton de présence est un correctif au manque de ressource nuisant à la possibilité de participer. Mais il faut aussi reconnaître que beaucoup de gens ont des loisirs – forcés ou non – les prépensionnés, les chômeurs, les jeunes, etc. Politiser la population des jeunes aura plus de sens dans l'évolution de la démocratie urbaine que... de les faire jouer au foot, et encore au foot, et encore au foot... Le choix des membres des conseils participatifs doit échapper au contrôle des partis oligarchiques : pourquoi pas le tirage au sort<sup>13</sup>? Ou la constitution d'un corps électoral à partir des organes de la société civile ? Ou encore : présélectionner par la société civile, et tirer au sort ensuite ?

---

<sup>13</sup> Voir MANIN, B., *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Levy, Paris, 1995, 319 p ; LANE, F.-C., *Venise une république maritime*, Flammarion, Paris, 1985, 659 p.

Fusion des communes, renforcement du parlement régional, conseils participatifs ont pour tâche de faire vivre la ville comme globalité porteuse de projets de développement urbain vers le renforcement des valeurs d'usage – c'est-à-dire dans le sens de la décroissance. Ce bouillonnement du projet politique vise à intégrer la ville dans l'ensemble européen (et mondial) tout en lui apportant des valeurs de justice, de solidarité et de liberté, et l'ensemble des valeurs issues des lumières dont deux principales : l'égalité entre les sexes et la séparation de l'État et du religieux. Pourquoi y aurait-il des freins à ce projet de cité ? Tout porte à accepter la rationalité du projet de fusion, depuis quelques trente ans mais la résistance des responsables politiques y fait totalement obstacle. Je dégagerais trois raisons : un attachement irraisonné d'une partie de la population proche des oligarchies au pouvoir ; la prétention des communes francophones à pouvoir résister aux demandes flamandes ou à être le lieu d'une résistance à la « droite ». La vision du rôle social de la commune (résolvant les difficultés rencontrées par la population) en lieu et place d'une vision politique de la ville, force de négociation dans l'orientation de la société globale. Le refus d'une démocratie participative peut venir tout autant d'une population qui doute de son rôle possible, anesthésiée par les oligarchies (« on s'occupe de votre problème, Madame ! »), préférant les matchs de football à la discussion et aux tensions politiques. Les élus, eux, installés dans le système oligarchique qu'appuient, il faut le dire, mille et une institutions de la société civile constituée en piliers, n'ont aucune raison de modifier leurs pratiques et leurs projets.

Autrement dit : vaincre ce double conservatisme appelle tant la réflexion politique que l'action de la part de la société civile qui cherche des institutions capables de porter des valeurs de la décroissance. Longue lutte... qui sera soutenue par les événements écologiques et l'apparition des pénuries réelles ou d'origine financière (énergie, air pur, eau... et les mouvements sociaux, économiques, migratoires...) qui vont les accompagner.

## **Occasions manquées**

Cette lutte peut faire peur : la *Stasis*, la guerre civile dévastatrice, dicte la pensée de Platon<sup>14</sup>. Peut-être hante-t-elle les élus bruxellois qui rechignent à ouvrir les problèmes ? Peur des réactions de l'opinion flamande, des critiques wallonnes, du conservatisme bruxellois, de l'opinion européenne et internationale ? Tout cela à la fois sans doute. Mais il est vrai que la conviction démocratique ne peut conduire à la dissolution de la société urbaine : la discorde conduit à la ruine, la tension au changement vers un équilibre consensuel devient sujet de critique donc de changement<sup>15</sup>. Mais à quoi les habitants de Bruxelles sont-ils confrontés aujourd'hui ? Au-delà des questions communautaires – et l'avenir du statut de Bruxelles qui justifie l'écriture d'une constitution garantissant l'avenir de la cité démocratique défendue par l'ARAU depuis son origine – deux questions retiendront notre attention : la volonté politique de diminuer l'intervention des habitants lors des permis d'urbanisme spécialement en matière de patrimoine ; le pacte associatif.

Dans le domaine de la rénovation du patrimoine, l'ARAU a déjà marqué son opposition à la liberté que se donne le gouvernement et spécialement le ministre compétent d'octroyer le permis d'urbanisme sollicité sans suivre l'avis obligatoire de la Commission

---

<sup>14</sup> Voir ROGUE, C., *D'une cité l'autre – essai sur la politique platonicienne, de la « République » aux « lois »*, Armand Colin, L'inspiration philosophique, Paris, 2006, 172 p.

<sup>15</sup> Attention tout changement n'est pas progrès (ou tout progrès n'est pas changement). Le paramètre d'évolution se trouve dans la nature du pouvoir : concentration correspondra à régression démocratique ; diffusion dans la population à avancée de la démocratie.

royale des Monuments et Sites. La liberté du ministre équivaudra à la demande des promoteurs immobiliers ! Cette régression démocratique suit les régressions déjà enregistrées dans l'application des Mesures Particulières de Publicité.

Du point de vue politique, ces régressions correspondent au retour au silence, au dialogue secret entre les administrateurs publics et les compagnies financières – processus encouragé par de nombreux architectes...<sup>16</sup>.

Le « pacte associatif » se trouve dans tous les programmes du gouvernement de l'État fédéral, des Régions wallonne et bruxelloise et de la Communauté française. Pourquoi ? Comment l'apprécier ?

L'origine de ce pacte ou contrat stable, à conclure entre les pouvoirs publics et les associations se trouve dans l'apparition du thème de la « bonne gouvernance » – concept lié à ceux de « recherche de la cohésion économique et sociale » et de « développement durable ». L'abandon progressif de l'État providence, l'apparition d'une pauvreté permanente, les dangers de troubles à l'ordre public... obligent les gouvernements à des actions qui relèvent du *caritatif*. La charité devient laïque... se substituant à la charité religieuse jadis condamnée par toute la gauche laïque ! Il faut reconnaître aussi que ce secteur de la société civile accueille beaucoup d'emplois, les seuls que peuvent accorder les oligarchies politiques, et qu'il serait pour elle contre productif de ne pas assurer leur pérennité.

À quelles conditions pourrait-on accepter ce pacte, j'en vois deux : il faut empêcher au sein de tous les organes dirigeants des associations la présence d'élus ou de fonctionnaires. Les deux mondes doivent être séparés ; le pacte suffit à établir la liaison et ce qu'il doit imposer : contrôle des comptes, respect de l'objet de l'association etc. Les buts de ces distinctions, assurer l'autonomie de l'association, refuser leur instrumentalisation et leur manipulation au profit des oligarchies partisans, etc.

Et deuxième condition : le système du pacte associatif ne peut empêcher l'éclosion d'initiatives nouvelles. Il faut garantir que la porte restera ouverte sans quoi les problèmes de l'avenir ne seront pas traités ou avec retard.

## **Penser solidairement**

À l'issue de cette analyse, reprenons la thèse centrale de cette 37<sup>e</sup> École urbaine : la décroissance – en tant que multiplication des valeurs d'usage – est une nécessité et une impossibilité. Cette contradiction doit impérativement être surmontée. Or depuis des millénaires, la ville avec tous ses défauts et malgré eux distribue des valeurs d'usage, dont la production et

---

<sup>16</sup> Ceci permet d'évoquer le danger des concours voulus (et semble-t-il promis !) par les jeunes architectes appuyés par certains politiques. L'organisation d'un concours d'architecture et d'urbanisme semble bien en apparence être une démarche démocratique. En réalité, elle vide la capacité d'intervention du public : comment pourrait-il contester la décision d'un jury (international) composé des meilleurs experts ? Pour les responsables politiques, le gain de pouvoir s'abriter derrière des experts, protège de toute critique du « vulgum pecus » ignorant. Les Mesures particulières de publicité n'auront plus de sens. Des parades existent-elles ? Partielles, comme l'organisation d'enquêtes publiques sur le projet de programme (qui doit être exclus du projet proprement dit, au contraire qui doit être imposé aux concours d'architecture et d'urbanisme) et sur une présélection de projets avant délibération du jury.

la jouissance ne sont pas automatiques. Trois acteurs participent à leur production – dans le monde qui est le nôtre. Trois acteurs s'en arrachent les bénéfices. Le marché, le politique, la société civile. La question d'établir plus de justice dans la production de la ville et dans la satisfaction relève de l'organisation de la vie politique sous la forme de la cité. La cité démocratique produit la ville juste, et partant, une société écologique – qui répare le passé et garantit l'avenir. Ni la démocratie ni la cité ne se donnent ; elles se construisent par des interactions entre les trois acteurs qui appellent des renoncements à soi-même, parce qu'elles des limitations à chaque groupe d'exigence.

Renoncements acceptés ou imposés, selon les cas – toujours présents tant que la cité veut vivre comme ensemble, certes secoués de tant en tant par des rapports de force visant à de nouveaux équilibres. Tout progrès d'un acteur est arrachement aux autres. La question de la croissance de la cité politique est celle de l'établissement d'un nouveau rapport de force, ce qui revient à poser : « comment rendre fort, plus forte la société civile ? ».

Comment rendre plus audible, plus crédibles les projets de la société civile alarmée par l'évolution de la production et de la consommation de masse, désireuse de changements salvateurs ?

Je poserais deux tâches sur nous-mêmes : accroître le travail de pensée – la recherche en philosophie politique, en histoire, en économie, en sociologie (urbaine) ; rechercher des solidarités avec le monde politique, le monde syndical, et les grandes associations culturelles.



## Table des matières

<b>Préface : Les mensonges de la croissance</b> _____	<b>3</b>
<i>Marc Frère</i>	
<b>L’horizon dans le rétroviseur</b> _____	<b>7</b>
<i>Marc Frère</i>	
<b>Durable : les habits neufs du développement</b> _____	<b>19</b>
<i>Florence Rodhain &amp; Claude Llana</i>	
<b>Croissance économique : mesure ou démesure ?</b> _____	<b>33</b>
<i>Christian Comeliau</i>	
<b>Construire autrement, ici, maintenant ?</b> _____	<b>51</b>
<i>Bernard Deprez</i>	
<b>La mobilité globale : problèmes et solutions</b> _____	<b>69</b>
<i>Hugues Duchâteau</i>	
<b>Structure économique et croissance locale dans l’aire métropolitaine bruxelloise : évolutions récentes et perspectives de court terme</b> _____	<b>83</b>
<i>Didier Boudewyns</i>	
<b>Réduire la consommation ? Consommer autrement ou mieux ?</b> _____	<b>103</b>
<i>Antoinette Brouyaux</i>	
<b>Une économie mieux partagée, une société plus égalitaire, des citoyens plus libres : le rôle de la culture dans l’émancipation des individus</b> _____	<b>115</b>
<i>Christian Arnsperger</i>	
<b>La ville et la société civile (I) : les différents modèles de participation en Belgique</b> ____	<b>125</b>
<i>Olivier Paye</i>	
<b>La ville et la société civile (II) : le budget participatif, situation en Europe et cas de la ville de Mons</b> _____	<b>137</b>
<i>Ludivine Damay</i>	
<b>La cité radicale comme chemin obligé de la décroissance</b> _____	<b>151</b>
<i>René Schoonbrodt</i>	